00140994

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

# COURS
# D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME II.

61640

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

# COURS

# D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

## EXPOSITION DES PRINCIPES

## QUI DÉTERMINENT LA PROSPÉRITÉ DES NATIONS.

OUVRAGE QUI A SERVI A L'INSTRUCTION

DE LL. AA. II. LES GRANDS-DUCS NICOLAS ET MICHEL.

PAR HENRI STORCH,

Conseiller d'état et Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, Instituteur de LL. AA. II, Membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Munich, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES ET CRITIQUES

PAR J.-B. SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de la Société royale de Madrid et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

TOME SECOND.

Vol II

RRL10

140994

ac.

PARIS,

J.-P. AILLAUD, quai Voltaire, n° 21;
BOSSANGE PÈRE, rue de Richelieu, n° 60;
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55.

1823.

Fo 339-41
Sh/COU
140994
Ref
339-42
00140994

# COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

## SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

### DE LA DISTRIBUTION SECONDAIRE DU PRODUIT ANNUEL, OU DE LA CIRCULATION.

## CHAPITRE IX.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

*Continuation : Denrées nourrissantes. Légumes, fruits, vins, épiceries.*

Après les plantes céréales, ce sont les *légumes*, les *fruits*, les *vins* et les *épiceries* (*a*) qui forment les principales denrées nourrissantes que l'homme tire du règne végétal. Tous ces produits demandent pareillement le secours de l'industrie humaine pour de-

(*a*) Sous ce nom je ne comprends pas seulement les épiceries proprement dites, mais encore le café, le thé, le sucre, et en général tous les produits nourrissans dont la culture se fait dans les *plantations*.

venir des alimens communs; jamais un pays inculte n'en produit assez pour que leur quantité puisse répondre à la demande de la population la plus faible; d'ailleurs ce n'est que par les soins de l'homme qu'ils deviennent des alimens agréables, sains et nourrissans. Ainsi, du moment que leur culture commence dans un pays quelconque (*a*), le prix du produit doit être assez haut, non-seulement pour payer les frais de leur culture ou leur prix intrinsèque, mais encore pour laisser quelque chose au delà qui puisse fournir une rente au propriétaire.

Vous venez de voir, Messeigneurs, qu'aucune espèce de culture ne peut donner pendant long-temps une rente plus forte que celle des terres qui produisent la principale nourriture de l'homme : ainsi la rente des vignobles, des vergers, des potagers et des

---

(*a*) On est étonné quand on apprend combien la culture des fruits et des légumes les plus ordinaires est nouvelle dans la plupart des pays de l'Europe. Ce n'est que depuis 1712, dit Peuchet, que le luxe des desserts a admis en France ces beaux fruits, qui, d'abord cultivés pour la table et dans les jardins des riches, sont devenus communs en se multipliant et même en s'améliorant. — Chalmers soutient qu'avant le règne de Henri VIII, il n'y avait en Angleterre ni carottes, ni navets, ni choux, ni salades; dans le dix-septième siècle, dit Smith, la majeure partie des pommes et des ognons consommés en Angleterre venaient de Flandre. Il y passe encore beaucoup de pommes de Calais et de Dunkerque. —En Russie, suivant le récit d'Oléarius, la culture de la vigne n'a commencé à Astracan qu'en 1613; et Kilburger nous raconte qu'en 1672 on ne trouvait à Moscou des artichauts, des asperges et des choufleurs que chez les étrangers qui y étaient établis.

plantations ne devrait jamais, ni surpasser celle des terres à blé, ni lui être inférieure. A la vérité, une livre d'asperges ou de petits pois se vend souvent beaucoup plus cher qu'une livre de la meilleure farine; cependant, beaucoup de terres à blé pouvant se transformer en potagers, il est plus que probable que si elles ne rapportaient pas en blé tout autant que les autres en légumes, on y cultiverait des légumes. Il en est de même de tous les autres produits que je viens de nommer. S'il y a quelques-uns de ces produits qui paraissent rapporter, soit plus de profit d'entrepreneur, soit une plus forte rente que le blé, cette supériorité apparente de gain, quand on l'examine soigneusement, se réduit pour la plupart à la compensation, ou d'une plus grande dépense primitive, ou d'une plus forte dépense annuelle, ou enfin d'un risque plus considérable pour le cultivateur.

Par exemple, un vignoble, un jardin fruitier ou potager paraît rendre, tant au fermier qu'au propriétaire, en profit et en rente, plus qu'une pièce de blé; mais il faut aussi plus de dépense primitive pour mettre la terre en cet état : de là il est dû une plus forte rente au propriétaire. Elle exige plus de soins, d'attention et d'habileté dans la culture : de là un plus grand salaire est dû au fermier. La récolte est aussi plus précaire : il faut donc qu'elle lui rapporte une plus forte prime d'assurance (*a*). Le sort des jardi-

---

(*a*) En Angleterre, on évalue actuellement la rente d'une terre à blé au quart du produit total, et celle d'une houblonnière seulement à un ou deux dixièmes de ce produit; tant

niers, bien peu aisé en général et toujours médiocre, nous garantit assez qu'un métier aussi difficile n'est pas trop payé. Il y a tant de gens riches qui se livrent par amusement à cet art agréable, qu'il y a peu de profit à faire pour ceux qui le pratiquent comme métier, parce que les personnes qui naturellement seraient leurs meilleurs chalands se fournissent par elles-mêmes des productions les plus précieuses de ce métier. Quoique les vignerons ne soient pas exposés à cette concurrence, leur sort, en général, n'est pas plus heureux que celui des jardiniers (*a*).

Enfin, lorsque la culture des vignobles, des vergers et des potagers rapporte effectivement une rente plus forte, cet avantage est en général moins dû à la nature de leurs productions qu'à d'autres circonstances accessoires, qui ont le même effet à l'égard des terres à blé, quand elles se trouvent accompagner leur culture. Dans presque tous les pays, le commerce des blés est soumis à des règlemens qui diminuent les profits de sa culture; un tiers des champs est régulièrement en jachère; les autres, étant sans clôtures, sont exposés à des dégâts de la part des hommes et des animaux : inconvéniens qui ne se rencontrent pas dans la culture des fruits et des légumes. D'ailleurs les vergers, les potagers, et même les vignobles, se trouvent communément plus près des villes, qui leur of-

---

cette espèce de culture exige plus de travail et de soins, et tant le risque qui l'accompagne est supérieur à celui qu'on court dans la culture du blé. Voyez Baert : *Tableau de l'Angleterre*, tom. III, pag. 262.

(*a*) Adam Smith : *Wealth of nations*, liv. I, chap. 11.

frent en même temps un marché voisin pour leurs produits, et une source abondante d'engrais pour fertiliser la terre. Quand on considère toutes ces circonstances, on n'est plus étonné de la forte rente que donnent ces terreins, comparativement à celle que donnent les terres à blé.

Suivant l'évaluation que Peuchet donne de l'étendue des terres cultivées en France, et celle que Lavoisier a faite du produit net de ces terres (*a*), on peut supposer que 66,488,774 arpens de terres à blé donnent 765 millions et $\frac{1}{2}$ de francs de rentes, ce qui fait 11 francs 50 cent. par arpent. Selon les mêmes auteurs, 4,868,730 arpens de terres à vignes donnent 80 millions de francs de rentes, ce qui fait 16 francs 50 cent. par arpent. Ainsi, l'exactitude du calcul supposée, un arpent de vignobles, pris en général, ne donne qu'un tiers environ de plus en rente, qu'un arpent de terres à blé pris en général. Cette supériorité de profit est si médiocre, qu'on peut raisonnablement douter si elle suffit pour compenser la supériorité de dépenses primitives qu'exige la culture des vignobles. On assure que dans la plupart des endroits de la France, il en coûte plus de 200 francs de frais avant qu'un arpent de terre planté en asperges puisse rapporter (*b*). Peut-être faut-il le triple ou le quadruple de frais primitifs pour préparer le terrain à produire du vin.

---

(*a*) Peuchet : *Statistique de la France*, pages 283 et 286. Dans ces évaluations de la rente foncière, Lavoisier comprend l'impôt qui tombe à la charge du cultivateur.

(*b*) Peuchet, l. c., pag. 336.

M. Krug évalue la rente moyenne d'un arpent de terre cultivée en potager, pour tous les états prussiens, à 4 rixdalers, tandis qu'il n'estime celui d'un arpent de terre à blé qu'à 2 rixd. et $\frac{1}{12}$. Il trouve la cause principale de cette supériorité de profit dans la plus grande sûreté dont jouissent les jardiniers, et dans l'éloignement des entraves qui pèsent sur le cultivateur, telles que les terres communales, les jachères, la gène dans la vente du produit, la taxe des denrées, etc. (*a*). Ainsi cette supériorité de gain est due à des circonstances étrangères à la culture, et non pas à la nature du produit.

Vous voyez que si les vignobles, les vergers et les potagers ne donnent pas des bénéfices inférieurs à ceux des terres à blé, ils n'en donnent pas non plus qui leur soient supérieurs. Il n'en peut pas être autrement; car s'il arrivait que les vignobles et les jardins donnassent un profit supérieur, on consacrerait à ces cultures une quantité de terres à blé; et dans la supposition contraire, des terres à vignes et des jardins seraient transformés en champs de blé, jusqu'à ce que l'équilibre dans les profits fût rétabli.

Cette règle souffre cependant une exception remarquable : c'est celle qu'il faut faire pour les *bons crus*, c'est-à-dire pour les terrains qui fournissent un produit d'une qualité éminente (*b*). Il y a des diffé-

(*a*) Krug : *Betrachtungen über den Nationalreichthum des preussischen Staats*, tom. I, pag. 262.

(*b*) Voyez sur ces terrains, et sur le monopole qu'ils entraînent, tom. I, pag. 450.

rences dans la qualité de tout produit agricole, même dans celle du blé; mais dans les vins, les fruits et les légumes ces différences sont bien plus sensibles que dans tous les autres produits. Si l'étendue du terrain qui est *de bon cru* pour quelqu'une de ces productions ne suffit pas pour répondre à la demande qu'on fait de ce produit, le prix en peut monter beaucoup au delà du prix intrinsèque, et fournir au propriétaire une rente beaucoup plus forte que celle des terres à blé.

Ainsi, ce que j'ai dit de la proportion naturelle entre la rente que rapporte le blé et celle, par exemple, que donne le vin, ne doit s'entendre que pour ces vignes qui ne produisent qu'un vin ordinaire, tel qu'il en peut croître à peu près partout où il se trouve un climat analogue et un terrain léger, pierreux ou sablonneux. Ce n'est qu'avec ces sortes de vignes que les terres à blé d'un pays peuvent être comparées par rapport à la rente qu'elles rapportent; mais il est évident que cela ne peut avoir lieu à l'égard des vins d'une qualité particulière.

La vigne est, de tous les arbres à fruit, celui sur lequel la différence du terroir a le plus d'effet. Certains terroirs donnent au vin un fumet qu'aucune espèce de culture ou de soins ne pourraient obtenir sur tout autre sol. Cet avantage, réel ou imaginaire, est quelquefois particulier au produit d'un petit nombre de vignes; quelquefois il s'étend sur la majeure partie d'un petit canton, et quelquefois sur une partie considérable d'une vaste province. Si la quantité de ces vins qui va au marché est au-dessous de la

demande, le prix en est élevé nécessairement au-dessus du prix des vins ordinaires, et la différence est plus ou moins grande, selon que la vogue ou la rareté du vin donne plus ou moins d'activité à la concurrence des acheteurs. Quelle que soit cette différence, la majeure partie en retourne au profit de la rente, laquelle par-là est élevée au-dessus de la rente des terres à blé, comme au-dessus de la rente que donnent les vignobles ordinaires.

Par exemple, nous venons de voir qu'en France le taux moyen de la rente des vignobles est de 16 fr. et $\frac{1}{3}$ par arpent; or les vins de Bordeaux donnent 20 fr., ceux de Champagne 34 fr., et les vins muscats de la France méridionale 58 fr. par arpent. Ce sont des évaluations moyennes, faites sur le produit de toutes les terres produisant du vin appelé de Bordeaux, de Champagne ou muscat; mais les différences dans les rentes que donnent les divers territoires produisant le même vin sont encore bien sensibles. Les vins de Côte-Rôtie et de l'Hermitage, qui viennent dans l'Auvergne, ne donnent que 22 fr. par arpent, ceux du Dauphiné en donnent 30, enfin ceux des territoires de Limonie, Sainte-Colombe, Saint-Georges-de-Renein et de Côte-Rôtie, dans le Lyonnais, donnent 144 fr. par arpent. Les vins de Bourgogne des territoires de Châlons-sur-Saône, Beaune et Dijon donnent 89 fr.; ceux du territoire de l'Auxerrois donnent 127 fr. par arpent (*a*).

J'ai dit, d'après Smith, que la majeure partie du

---

(*a*) Peuchet, pag. 324 et 451.

surplus que donne le haut prix des bons crus, comparativement aux vins ordinaires, tourne au profit de la rente foncière. Si cette assertion était prise à la rigueur, vous pourriez croire que la rente des vignobles est toujours en proportion du prix de leur produit; mais, quoiqu'il en soit ainsi en général, cette règle souffre beaucoup d'exceptions. C'est la proportion des frais de culture au prix courant du produit qui détermine la rente; si les frais atteignent le prix de très-près, quelque élevé que soit ce dernier, il ne suffira que pour payer une rente médiocre. Au contraire, si les frais sont fort au-dessous du prix qui les paie, tout bon marché que sera le vin, son prix suffira pour donner une rente considérable. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à parcourir la liste suivante, dans laquelle j'ai comparé la rente des principaux vignobles de France avec leur produit total.

| *Produit d'un arpent de vignobles.* | Prix de la vente du vin, ou produit total. | Produit net, ou rente foncière. | Proportion du produit net au produit total. |
|---|---|---|---|
| | *fr.* | *fr.* | *p. ct.* |
| Côte-Rôtie, Lyonnais. . . . . | 750 | 144 | 19 1/5 |
| Bourgogne, Auxerrois. . . . . | 400 | 127 | 31 3/4 |
| Champagne. . . . . . . . . . . | 350 | 34 | 13 3/5 |
| Bourgogne, territoire de Châlons, Beaune, Dijon . . . . | 225 | 89 | 39 5/9 |
| Côte-Rôtie, Auvergne . . . . | 160 | 22 | 13 3/4 |
| Muscats. . . . . . . . . . . . | 120 | 58 | 48 1/3 |
| Côte-Rôtie, Dauphiné. . . . | 108 | 30 | 27 7/9 |
| Bordeaux. . . . . . . . . . . | 100 | 20 | 20 |

Ainsi, par exemple, les vins de Côte-Rôtie, Lyon-

nais, sont les plus chers, et ils donnent aussi la plus forte rente; mais cette rente ne fait que $19\frac{1}{5}$ pour cent du produit total, tandis que celle des vins muscats, qui sont au sixième rang pour le prix, et au quatrième pour le produit net, fait $48\frac{1}{3}$ pour cent du produit total. C'est que les frais de culture sont bien plus considérables dans le Lyonnais que dans les environs de Marseille et d'Aix.

Quoique la propriété du terroir n'ait pas une influence aussi marquée sur la qualité des fruits et des légumes que sur celle des vins, cette circonstance ne laisse cependant pas de produire quelquefois une grande diversité dans la rente que donnent les potagers et les vergers. Dans les environs de Laon, par exemple, où les artichauts passent pour avoir une excellente qualité, un arpent propre à cette culture se loue de 75 à 90 fr. (*a*). Or, nous avons vu que le taux moyen de la rente d'un arpent de terre à blé, en France, est évalué à $11\frac{1}{2}$ fr. Lors même qu'elle serait communément le double pour les potagers, par les raisons que j'ai indiquées ci-dessus, un arpent de potager à Laon donnerait toujours 52 à 67 fr. de plus que les autres terres propres à cette culture. Cette différence est trop grande pour pouvoir s'expliquer par la supériorité des dépenses primitives; ainsi elle ne peut être due qu'à la propriété particulière du territoire de cette ville, lequel n'a pas assez d'étendue pour répondre à la demande des environs, et surtout de Paris, qui n'en est qu'à trente lieues.

---

(*a*) Peuchet, pag. 336.

C'est dans cette exception des *bons crus* que Smith range les produits des plantations dans les colonies européennes des Indes occidentales, produits que j'ai compris dans la règle générale. « La totalité du produit de ces colonies, dit-il (*a*), est au-dessous de la demande de l'Europe, et elle peut trouver son débit parmi ceux des consommateurs qui consentent à payer plus que le prix intrinsèque des denrées coloniales transportées en Europe. En conséquence, la rente que donne une plantation de sucre, de café, de coton, etc. dans ces colonies, ne garde nulle proportion avec la rente d'un champ de blé ou de riz en Europe ou en Amérique. On dit ordinairement qu'un planteur s'attend à être défrayé de toutes ses dépenses de culture par le rhum et les mélasses (*b*), et que son sucre est pour lui un profit net. Si cela est vrai, c'est comme si le fermier d'une terre à blé s'attendait à payer toute la dépense de sa culture avec ses pailles, et que le grain fût tout profit pour lui. »

Cette opinion de Smith serait fondée, si les denrées coloniales ne venaient que dans le sol de l'Amérique, ou si elles y avaient une qualité supérieure : mais il y a tant de pays dans les quatre parties du monde

---

(*a*) *Wealth of nations*, vol. I, page 243.

(*b*) La *mélasse* est cette partie du suc ou du jus exprimé de la canne qui ne se cristallise point après la clarification dans les chaudières ; on le vend comme sirop, ou bien on le soumet à la distillation, et dans ce cas on en obtient une liqueur spiritueuse qu'on appelle *rhum*.

qui sont propres à la culture de ces denrées, que la quantité qu'ils en pourraient produire surpasse de beaucoup celle que l'Europe en peut jamais demander. Même en Amérique, l'étendue des terres de cette nature serait plus que suffisante pour cet effet, si elle était entièrement cultivée. Si la culture de ces produits occupe beaucoup de bras, en revanche elle n'exige que fort peu de terrain. M. de Humboldt présume que tout le sucre consommé en France, et qu'il évalue à 1,225,000 pouds, pourrait être produit sur un terrain de sept lieues carrées, étendue qui n'est pas la trentième partie du plus petit département de la France (*a*).

Quant à la qualité des denrées coloniales, elle n'est guère de nature à leur assurer un prix de monopole. Le sucre des Indes orientales ne le cède en rien à celui des îles de l'Amérique. Il y a même plusieurs de ces denrées qui réussissent mieux dans d'autres contrées de l'ancien continent : le café de l'Arabie surpasse infiniment le meilleur café des Antilles; les bois de teinture et le coton de l'Indostan sont préférables à ceux du Nouveau-Monde (*b*).

Ces observations suffisent pour exclure les planta-

---

(*a*) Humboldt : *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, vol. II, pag. 432.

(*b*) La supériorité du café de l'Arabie est reconnue de tout le monde ; celle des deux autres articles est attestée par Le Goux de Flaix, *Essai histor., geograph. et politiq. sur l'Indostan*, tom. II, pag. 164, et 181 de la traduct. allemande.

tations de cette classe de terres dans laquelle il faut ranger les bons crus pour les vins, les fruits et les légumes. Il n'y a d'exception à cette remarque que pour les bons crus parmi les denrées coloniales, tel par exemple que le territoire de l'Arabie, qui est pour le café ce que les territoires d'Épernay et de Troyes sont pour les vins de Champagne, ou ce que celui de Laon est pour les artichauts. Si le prix des denrées coloniales est un prix de monopole, cette circonstance ne provient pas du privilége exclusif qu'ont les terres de l'Amérique de produire ces denrées, ou d'en produire d'une qualité supérieure : elle est l'effet du défaut de capitaux et de population dans les colonies, qui fait que la production de ces denrées reste inférieure à la demande de l'Europe; elle est encore l'effet de cette politique mercantile qui force les sujets des puissances maritimes à tirer ces produits de leurs colonies, lors même qu'ils pourraient s'en pourvoir ailleurs à meilleur marché. A mesure que ces causes disparaîtront, le prix des denrées coloniales cessera d'être un prix de monopole, et il baissera plus ou moins, comme il a déjà baissé considérablement depuis un siècle.

Suivant les témoignages de Labat et d'Hovel de Garènes, 25 pour 100 étaient en 1696 le profit ordinaire d'une plantation de sucre dans les îles, tandis qu'Edwards n'évalue ce profit, en 1791, pour la Jamaïque, qu'à 10 ou 14 pour 100. Il va même jusqu'à soutenir que, vu la plus grande sûreté des rentrées en Europe, une culture qui y donnerait 3 et ½ pour 100 de profit net, serait préférable à une plan-

tation de sucre en Amérique (*a*). Cette dernière assertion, à la vérité, semble un peu suspecte, surtout quand on considère qu'elle vient d'un planteur, intéressé à représenter ses profits comme très-médiocres. Au Mexique, selon le rapport de M. de Humboldt, un terrain de la même étendue rend au cultivateur pour 80 à 100 francs de froment, pour 250 de coton, et pour 450 de sucre (*b*). Quoique ce voyageur n'entende ici que le produit total, ce qu'il ajoute fait cependant comprendre que le produit net est à peu près en raison du prix. « Il n'est donc pas étonnant, poursuit-il, que le propriétaire mexicain préfère la culture des denrées coloniales à celle de l'orge et du froment de l'Europe. » Si nous nous en tenons à la première estimation d'Edwards, le profit des plantations de sucre dans les Antilles a diminué environ de moitié depuis un siècle; et cette expérience nous garantit qu'il diminuera encore, par la même raison qui l'a fait baisser jusqu'ici, c'est-à-dire par l'accroissement de la richesse et de la population de l'Amérique. Or cet effet eût été impossible si les denrées coloniales étaient des *produits uniques;* dans ce cas, ne pouvant être multipliées au delà d'un certain terme, leur prix, loin de diminuer, aurait dû hausser en proportion de la demande, qui s'est prodigieusement accrue depuis un siècle.

---

(*a*) Zimmermann : *Die Erde und ihre Bewohner nach den neuesten Entdeckungen*, tom. II, pag. 193 et suiv.

(*b*) *Essai politiq. sur la Nouvelle-Espagne*, tom. II, p. 424.

Suivant les calculs de M. de Humboldt(*a*), on peut admettre que toutes les îles de l'Amérique fournissent actuellement à l'Europe au delà de 12 millions et ½ de pouds de sucre brut, dont la valeur, dans les colonies mêmes, est de 40 millions de piastres, ou de 52 millions de roubles. La révolution de Saint-Domingue ayant causé la destruction des plantations de cette île, qui fournissait, comparativement à son étendue et à sa population, le plus grand produit en sucre, on aurait dû s'attendre à une hausse prodigieuse dans le prix de cette denrée recherchée : cependant il est à peu près le même qu'il était avant cette époque désastreuse. Voici les causes qui ont concouru à le maintenir au même taux :

1° L'introduction de la canne à sucre d'Otaïti, qui, sur la même étendue de terrain, donne un tiers de *vezou*(*b*) de plus que la canne commune.

2° Les progrès que la culture de la canne à sucre a faits sur le continent de l'Amérique. Depuis la révolution de Saint-Domingue, cette culture a prodigieusement augmenté dans la Nouvelle-Espagne, où l'exportation formait déjà dans ces dernières années une valeur de 1,875,000 roubles. Heureusement l'introduction des nègres n'a pas augmenté au Mexique dans la même proportion que la production du sucre. Presque tout le sucre mexicain est fabriqué

---

(*a*) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 424.

(*b*) On appelle ainsi le suc ou le jus exprimé de la canne à sucre.

par les Indiens qui jouissent de la liberté personnelle.

3° L'importation du sucre des Grandes-Indes en Europe. Il y a à peine dix ans, dit M. de Humboldt, que le sucre du Bengale était aussi peu connu au grand marché de l'Europe, que le sucre de la Nouvelle-Espagne; et déjà l'un et l'autre rivalisent avec le sucre des Antilles. La grande fertilité du sol, jointe à une population immense, donne au Bengale de si grands avantages sur tous les autres pays du globe, que le sucre exporté de Calcutta, après avoir fait un trajet de 5200 lieues, est encore à New-York à plus bas prix que le sucre de la Jamaïque, qui n'a à parcourir qu'une distance de 860 lieues. Mais aussi au Bengale, le produit du sol en sucre est le double plus grand qu'aux Antilles, tandis que le prix de la journée de l'Indien libre est presque trois fois moindre que le prix de la journée du nègre esclave de l'île de Cuba. Au Bengale, 6 livres de vezou donnent une livre de sucre crystallisé, tandis qu'à la Jamaïque il en faut 8 livres pour produire la même quantité de sucre. Aussi le sucre des Grandes-Indes est à si bas prix que le cultivateur le vend à 6 copeks et $\frac{1}{2}$ le kilogramme, ce qui est à peu près le tiers de la valeur de cette denrée au marché de la Havanne.

Le Bengale n'est pas la seule contrée des Grandes-Indes où le sucre est à si bas prix. M. Poivre, qui a observé avec le plus grand soin l'agriculture aux Indes, nous dit que le plus beau sucre blanc, à la Cochinchine, se vend communément 3 piastres le quintal, ce qui, selon Smith, ne faisait pas le quart

de ce qu'on payait de son temps le sucre brun ou la moscouade qu'on importe des colonies en Europe, et pas la sixième partie de ce qu'on payait le plus beau sucre blanc (*a*).

## CHAPITRE X.

**Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.**

***Denrées nourrissantes. Continuation : Viande de boucherie.***

Nous avons considéré le prix de ces denrées alimentaires que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande : examinons maintenant le prix de celles qu'elle produit avec profusion dans les pays incultes. Les denrées comprises dans cette classe sont celles qui constituent la *nourriture animale* de l'homme, savoir les viandes, le gibier et le poisson. Vous pressentez d'avance, Messeigneurs, que le prix réel de ces denrées ne peut pas être le même dans les différentes périodes de la société. Tant que la population et l'industrie sont faibles, il y a surabondance de ces denrées et elles sont à vil prix; mais avec le progrès de la richesse nationale, la quantité des pro-

(*a*) Poivre, *Voyages d'un philosophe*. Smith, vol. I, p. 244.

duits de cette espèce va toujours en diminuant, tandis qu'en même temps la demande qu'on en fait s'accroît toujours de plus en plus. Ainsi leur prix s'élève par degrés jusqu'à ce qu'enfin il monte assez haut pour en faire un produit aussi avantageux que toute autre production venue à l'aide de l'industrie sur les terres les plus fertiles et les mieux cultivées. Quand il est monté jusque-là, il ne peut plus guère aller plus haut; autrement, pour augmenter la quantité du produit, on y consacrerait bientôt plus de terre et plus d'industrie.

Appliquons d'abord ce raisonnement à la *viande de boucherie*. Dans les commencemens de l'agriculture, les terres inhabitées et sans culture, qui forment alors la très-majeure partie du pays, sont toutes abandonnées au bétail; ainsi il y en a plus qu'on ne peut consommer, et le bétail ou la viande de boucherie est à très-bas prix. Ulloa nous dit qu'à Buénos-Ayres, il y a 70 à 80 ans, le prix ordinaire d'un bœuf, choisi sur un troupeau de deux ou trois cents, était de 4 réaux, qui font environ 55 copeks. Ce fait est confirmé par M. Grant, le dernier voyageur qui nous a fait connaître ce pays : il assure qu'on y tue un grand nombre de bœufs, seulement pour en avoir les cuirs. Byron, dans son *Voyage autour du Monde*, rapporte que dans la capitale du Chili, le prix d'un bon cheval était de son temps 16 shillings sterling, qui répondent à 4 roubles 80 copeks. En 1772, lorsque Pallas était en Sibérie, un bœuf se vendait à Krasnoyarsk 1 rouble 50 copeks, un bon cheval, 2 à 3 roubles, une vache 1 rouble, un mouton

où un porc, 30 à 40 copeks. Dans les provinces méridionales de la Russie, le bétail a si peu de valeur qu'on n'en retire souvent que les peaux et le suif; la viande est jetée comme inutile. Suivant le rapport de Dauxion Lavaisse, les propriétaires de la Guiane espagnole entretiennent des troupeaux de 30 à 40,000 bœufs, chevaux, ânes et mulets. Comme il leur est impossible de garder des troupeaux si nombreux, ils se contentent de leur imprimer une marque avec un fer rouge, et ils leur abandonnent le soin de chercher leur nourriture dans les terres incultes. Cinq ou six fois l'année on leur fait la chasse, et dans le nombre des animaux pris, chaque propriétaire choisit ceux qui portent sa marque. Outre ces troupeaux demi-domestiques, il en existe encore de sauvages, parmi lesquels les chevaux seuls se montent quelquefois au nombre de mille (*a*).

---

(*a*) Si je cite ici les *chevaux* parmi les produits nourrissans, cela n'a rien qui doive vous surprendre. Chez les peuples d'Europe auxquels un préjugé fait dédaigner cette nourriture *, ces animaux ne sont élevés que pour servir à la monture et au trait; mais il n'en est pas ainsi chez les nomades, ni même chez tous les peuples agricoles. Nos Tartares, qui sont de forts bons cultivateurs, préfèrent la viande de cheval à celle de bœuf. Outre la chair, ces peuples tirent encore des jumens une immense quantité de lait, qui est leur boisson ordinaire, et dont une partie est employée à faire du fromage et de l'eau-de-vie.

Pallas croit que les chevaux sauvages qui se trouvent dans

* On a essayé de la réintroduire en Danemarck et dans quelques autres contrées de l'Europe, et cette mesure paraît réussir.

Tant que le pays produit plus de viande que de pain, la première est meilleur marché que l'autre. Dans l'Amérique méridionale et en Sibérie, un bœuf ne coûte guère plus que la peine de le prendre; mais nulle part le blé ne peut croître sans une grande quantité de travail et par conséquent sans des frais considérables. Il en est autrement quand la culture s'est étendue à la majeure partie du pays : le prix de la viande devient plus fort que celui du pain. D'un côté la demande s'accroît avec l'accroissement de la population; de l'autre, la quantité de bétail diminue avec la diminution des terres incultes qu'on lui avait abandonnées jusque-là. Ces deux causes font monter le prix de la viande. Dans tous les pays

---

les steppes du Don, de l'Oural et de la Baraba ne sont point une race originairement sauvage, mais que ces troupeaux se sont formés par des chevaux échappés aux nomades. Ils paissent par familles, et cherchent pendant l'hiver leur nourriture sur les hauteurs où le vent emporte ordinairement la neige. On regarde comme impossible de les apprivoiser, et c'est la raison pourquoi les Cosaques et les Tatares leur font la chasse : ils les tuent pour se procurer la viande de ces animaux. (*Pallas*, *Reise durch Russland*, T. I, page 211. T. III, page 510.)

Mais s'il est douteux qu'il existe encore des chevaux sauvages en Russie, du moins cet empire nous offre-t-il chez les peuples nomades qu'il renferme le spectacle de troupeaux nombreux de ces animaux utiles. Parmi les Bachkirs, par exemple, il n'est pas rare de voir un seul homme posséder deux mille à quatre mille chevaux, et cependant ils sont si peu soignés que leurs maîtres ne recueillent pas même assez de foin pour les nourrir jusqu'au printemps. (*Ibid.*)

peuplés et bien cultivés, une livre de viande vaut deux, trois ou quatre livres du meilleur pain blanc.

Il n'y a pas plus d'un siècle, dit Smith (*a*), que dans plusieurs endroits de la partie montagneuse de l'Écosse, la viande de boucherie était à aussi bon ou à meilleur marché que le pain, même de farine d'avoine; son prix ordinaire est à présent environ trois fois plus haut. Dans les provinces méridionales de la Russie, le poud de viande de bœuf se vendait, il y a quelques années (*b*), à Kief, 107 copeks assignats, tandis que le prix d'un poud de froment était 51 copeks, et celui d'un poud de seigle seulement 24 copeks; ainsi la viande avait deux fois la valeur du froment, et quatre fois et demie celle du seigle. A la même époque, le poud de bœuf se vendait à Astracan 160 copeks assignats, le poud de froment 69 copeks, et le poud de seigle 46; ainsi la proportion du prix de la viande y était à celui du froment comme $2\frac{3}{10}$ est à 1, et à celui du seigle comme $3\frac{1}{2}$ à 1. En 1795 le poud de seigle se vendait à Tobolsk 20 copeks assignats, le poud de froment 40 copeks, et le poud de bœuf 65 copeks; ainsi une livre de viande y valait plus de 3 livres de seigle, et environ 1 livre et $\frac{1}{2}$ de froment. S'il en est ainsi dans les provinces de l'Empire où les meilleurs pâturages sont en abondance, et qui fournissent le plus

---

(*a*) Vol. I, page 231.

(*b*) Les prix suivans sont des prix moyens, calculés sur ceux des années 1797, 1799, 1801 et 1803.

de bétail au commerce, on peut admettre qu'il n'y a plus en Russie de contrées, excepté celles qui sont habitées par les nomades, où le prix de la viande soit inférieur à celui du pain.

Quand le prix du bétail s'élève assez haut pour qu'il y ait autant de profit à cultiver la terre en nature de subsistances pour le bétail qu'en nature de subsistances pour l'homme, ce prix ne peut plus guère monter. Si cela arrivait, une plus grande quantité de terres à blé serait bientôt convertie en pâturages. L'extension du labourage, en diminuant la quantité des vaines pâtures (*a*), diminue la quantité de viande de boucherie que le pays produisait spontanément; et elle en accroît la demande, parce qu'elle augmente la population. Ainsi le prix de la viande de boucherie ou du bétail doit s'élever par degrés, jusqu'à ce qu'on trouve autant de profit à employer les terres les plus fertiles et les mieux cultivées à y faire venir de la nourriture pour le bétail qu'à y faire venir du blé. Mais il faut que l'avancement ait déjà fait bien des progrès, avant que le labourage se soit assez étendu pour faire monter à ce point le prix du

---

(*a*) Il est nécessaire de distinguer trois sortes de pâturages : 1° les *vaines pâtures*, c'est-à-dire les terres incultes, les bruyères et les landes où on laisse paître le bétail; 2° les *prés* qu'on soigne, qu'on améliore, et dont on recueille l'herbe ou le foin pour nourrir le bétail à l'étable; et 3° les *prairies artificielles* qu'on laboure et qu'on ensemence de même que les terres à blé. Nous comprendrons ces trois sortes de terres sous le nom de *pâturages*.

bétail; et jusqu'à ce que ce prix ait atteint une telle hauteur, il ira toujours en s'élevant, si le pays est constamment dans un état progressif. Il y a bien des endroits en Europe, et particulièrement en Russie, où le prix du bétail n'a pas encore atteint cette hauteur. Dans un pays où il y a beaucoup de terre qui n'est bonne qu'à nourrir les bestiaux, il est difficile que le prix du bétail monte assez haut pour qu'il y ait profit à cultiver la terre dans la vue d'en nourrir, à moins que ce pays ne soit situé de manière à pouvoir exporter ses bestiaux ou quelque produit provenant de ses bestiaux. Le prix de la viande de boucherie n'est monté à ce taux dans plusieurs contrées de l'Écosse, que depuis que l'Union a ouvert à ce pays le marché de l'Angleterre; l'Irlande peut espérer le même avantage du nouveau lien qui* identifie ses intérêts commerciaux avec ceux de la Grande-Bretagne (*a*). Si le prix du bétail monte toujours de plus en plus en Russie, nous en sommes redevables en grande partie à l'exportation des bestiaux vivans et de la viande salée et fumée qui se fait principalement par la frontière sèche, comme à celle du suif, des peaux crues, des cornes, des laines, etc., dont le principal débouché se trouve dans le commerce maritime.

Pour vous faire connaître tous les avantages que

---

(*a*) *Smith*, vol. I, p. 344. D'Ivernois : *Effets du blocus continental sur le commerce, etc. des îles Britanniques*, p. 52.

* L'Union de l'Écosse à l'Angleterre eut lieu en 1707; celle de l'Irlande en 1800.

procure à un pays la hausse du prix de son bétail, il est nécessaire, Messeigneurs, de nous écarter pour un moment de notre sujet, et d'entrer dans quelques détails sur l'économie rurale. Dans toutes les terres qui sont trop éloignées d'une grande ville pour s'y fournir d'engrais, c'est-à-dire dans la très-majeure partie des terres de tous les pays étendus, la quantité de champs bien cultivés doit être proportionnée à la quantité d'engrais que produit la terre, et cette quantité d'engrais est elle-même proportionnée à la quantité de bétail que la terre entretient. On engraisse la terre, soit en y laissant paître les bestiaux, soit en les nourrissant dans l'étable, et en transportant de là leur fumier sur les champs. Or, à moins que le prix des bestiaux ne soit suffisant pour payer et la rente et le profit d'une terre cultivée, le cultivateur ne peut trouver son compte à les mettre en pâture sur une pareille terre, et il l'y trouverait encore moins à les nourrir dans l'étable. Le bétail ne peut être nourri dans l'étable qu'avec le produit d'une terre cultivée et améliorée, parce qu'il faudrait beaucoup trop de travail et de dépense pour faire la récolte du produit maigre et épars des terres incultes. Ainsi, si le prix des bestiaux ne suffit pas à payer le produit d'une terre cultivée, quand on les y laisse paître, à plus forte raison ne suffira-t-il pas à payer ce produit, s'il faut ajouter encore à la dépense un surcroît de travail pour le recueillir et le porter à l'étable.

Dans cet état de choses donc, on ne peut nourrir dans l'étable, avec profit, plus de bestiaux que ce qui est nécessaire au labourage; or ceux-ci ne peuvent

jamais donner assez d'engrais pour tenir constamment en bon état tous les champs qui sont capables de recevoir de la culture. L'engrais qu'ils donnent étant insuffisant pour toute la terre, on le réservera naturellement pour les champs sur lesquels il y a plus de profit ou de commodité à l'employer; ce sera pour les plus fertiles, peut-être pour ceux qui seront voisins de l'habitation du cultivateur. Ceux-ci seront tenus en bon état et mis en labourage; le reste du terrain, pour la plus grande partie, sera laissé en friche, et ne produira qu'une chétive pâture à peine suffisante pour entretenir misérablement quelque peu de bêtes qu'on y laisse errer de côté et d'autre. Une portion de cette terre en friche, après avoir servi de pâture pendant plusieurs années de suite, pourra être labourée, et rendra peut-être une ou deux maigres récoltes de mauvaise avoine ou de quelques autres menus grains; et ensuite se trouvant épuisée, elle sera laissée en repos et abandonnée en vaine pâture, comme auparavant, tandis qu'une autre portion sera pareillement labourée pour être à son tour abandonnée de même.

Aussi tel est, en général, le système d'exploitation dans tous les pays où le prix des bestiaux n'a pas encore atteint ce taux qui permet de cultiver pour leur nourriture les terres mises en valeur; tel il est, dans la plupart des gouvernemens de la Russie, dans la ci-devant Pologne, en Hongrie, dans les colonies de l'Amérique, tel il était encore avant l'Union dans tout le plat pays d'Écosse. Dans tous ces pays, les terres qu'on tient constamment bien fumées et en

bon état ne font presque jamais plus d'un tiers ou d'un quart de la totalité du terrain, et quelquefois ne montent pas au vingtième. Le reste n'est jamais fumé; néanmoins il y en a toujours une certaine portion qui est à son tour régulièrement cultivée et épuisée. Il est évident que, sous une pareille régie, cette partie même des terres qui est susceptible d'une bonne culture ne peut produire que très-peu, en comparaison de ce qu'elle est en état de produire. Mais quelque désavantageux que puisse paraître ce système, le bas prix des bestiaux dans ces pays le rend presque inévitable.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que la hausse du prix des bestiaux, même quand elle serait uniforme et constante, puisse changer subitement un système de culture aussi défectueux. Sans parler ici de l'ignorance du peuple et de son attachement à ses anciens usages, le cours naturel des choses oppose deux obstacles à l'établissement prompt et immédiat d'un meilleur système. Ces obstacles sont, 1° la pauvreté d'un grand nombre de propriétaires et de tenanciers, qui les empêche d'acquérir en peu de temps un fonds de bétail suffisant pour une culture complète de leurs terres; car cette même hausse du prix des bestiaux qui leur fait trouver du profit à en entretenir un plus grand nombre, leur en rend aussi l'acquisition plus difficile; et 2° le défaut de temps qui ne leur permet pas de mettre leurs terres en état d'entretenir un plus grand fonds de bétail, même en supposant qu'ils soient dans le cas de pouvoir l'acquérir. L'augmentation du fonds de bétail et l'amé-

lioration de la terre sont deux choses qui doivent marcher de pair, et dont l'une ne peut guère aller plus vite que l'autre. On ne saurait améliorer la terre sans quelque augmentation de bestiaux; mais on ne peut pas faire d'augmentation de bestiaux un peu importante, à moins d'une amélioration déjà considérable de la terre, autrement la terre ne pourrait les entretenir. Ces obstacles naturels ne peuvent céder qu'à une longue suite de travaux et d'économies; et il faut qu'il s'écoule plus d'un demi-siècle, plus d'un siècle peut-être, avant que l'ancien système, qui se détruit de jour en jour, puisse être complétement aboli dans tout un pays (*a*).

---

(*a*) Les fabriques d'eau-de-vie, établies depuis une trentaine d'années en Livonie, ont mis les propriétaires de cette province en état d'améliorer leurs terres sans faire les frais d'un fonds de bétail plus considérable. La pâte qui reste des grains après en avoir tiré l'esprit vineux par la distillation est une excellente nourriture pour les bestiaux: les propriétaires qui possèdent des fabriques d'eau-de-vie en profitent pour prendre en pension le bétail destiné à la consommation de Saint-Pétersbourg, qui a besoin d'être engraissé, puisqu'il est amené de fort loin. Cet arrangement procure aux habitans de la capitale l'avantage de manger de la viande délicate, et aux propriétaires de la Livonie celui de se fournir d'engrais sans avoir besoin d'augmenter le nombre de leurs bestiaux. Ils en retirent encore un gain pécuniaire, car la nourriture de chaque pièce de bétail se paie en raison de la durée du temps qu'il passe à la campagne. Une partie de ces avantages a lieu partout en Russie, où les fabriques d'eau-de-vie facilitent la nourriture des bestiaux.

L'Angleterre étant généralement regardée comme le pays

Les observations que nous venons de faire sur le prix des bestiaux nous indiquent en même temps quel sera le taux de la rente des pâturages dans les différentes périodes de la société. La nourriture végétale de l'homme est principalement fournie par les terres à blé, dont le produit nourrit immédiatement les hommes; leur nourriture animale se tire principalement des pâturages, dont le produit nourrit immédiatement les bestiaux qui servent de nourriture aux hommes. Ainsi, les pâturages, comme les terres à blé, donnent toujours de quoi payer une rente; c'est-à-dire le prix courant du blé et de la viande de boucherie est toujours assez haut pour laisser quelque chose au delà du prix intrinsèque de ces produits. Mais laquelle de ces deux espèces de terres donnera la rente la plus forte? C'est ce qui dépendra de l'état de l'agriculture dans la société dont il s'agit.

Une pièce de blé d'une fertilité médiocre produit une beaucoup plus grande quantité de nourriture végétale que la meilleure prairie d'une pareille étendue n'en produit d'animale. Ainsi, en supposant qu'une livre de viande de boucherie ne valût jamais plus qu'une livre de pain, les terres à blé rapporteraient toujours une rente plus forte que les prairies. Mais nous venons de voir que la valeur relative de ces deux

---

de l'Europe où l'agriculture a fait le plus de progrès, je crois utile, Messeigneurs, de vous présenter en raccourci le tableau de sa situation actuelle sous ce rapport : il vous mettra à même de mesurer la distance que la Russie doit parcourir pour arriver à ce terme. Voyez la note III.

espèces de nourriture est très-différente selon les différentes périodes de l'agriculture.

Dans l'enfance de cet art, le pays produit beaucoup plus de viande que de pain, et par conséquent la première est meilleur marché que l'autre. Dans cet état de choses, les terres à blé donnent une rente plus forte que celle des pâturages. Il en est autrement quand la culture s'est étendue à la majeure partie du pays : le prix de la viande devient alors plus fort que celui du pain, et on peut employer une grande partie des terres cultivées à produire des fourrages pour le bétail. Alors, quand les bestiaux sont venus au même marché, ceux qui ont été nourris au milieu des friches les plus incultes sont, à proportion du poids et de la quantité, vendus au même prix que ceux qui ont été élevés sur la terre la mieux cultivée. Les propriétaires de ces friches en profitent, et ils haussent la rente de leurs terres en proportion du prix du bétail qu'elles nourrissent.

Cependant, à considérer la totalité des terres d'un pays, la rente des pâturages ne peut jamais monter beaucoup au delà de celle que donnent les terres à blé, par les raisons que je vous ai exposées dans le chapitre VIII. Il est vrai qu'on vend la livre de viande plus du double de ce que vaut la livre de pain; cependant beaucoup de terres à blé pouvant se transformer en prairies artificielles, il est plus que probable que si elles ne rapportaient pas en blé tout autant que les autres en viande, on y éleverait des bestiaux. D'ailleurs, cette supériorité du prix de la viande ne prouve rien pour la supériorité de la rente

des pâturages. Le blé est une récolte annuelle; la viande de boucherie est une récolte qui met quatre ou cinq années à croître. Ainsi, comme un arpent de terre produira une beaucoup plus petite quantité de bétail que de blé, il faut que l'infériorité de quantité soit compensée par la supériorité de prix. S'il y avait plus que compensation, on remettrait plus de terres à blé en nature de pâturages; et si la compensation n'y était pas, une partie des pâturages serait remise en nature de terres à blé.

Ces principes, fondés sur le raisonnement, s'accordent très-bien avec les calculs que les agronomes nous donnent sur le produit net ou la rente des terres dans les différens pays de l'Europe. Partout la rente des terres à blé l'emporte sur celle des pâturages; preuve qu'il y a encore partout des terres incultes à défricher : mais cette différence est moindre dans les pays dont la culture est plus étendue et qui ont plus de villes populeuses que les autres.

Par exemple, suivant l'évaluation faite en 1804 par M. de Liechtenstern pour la totalité des états autrichiens, le produit net d'un arpent (*joch*) de terre à blé y était 5 florins; celui d'un arpent de pâturages n'était que de 2 florins (*a*). S'il en est ainsi, la rente des pâturages ne se monte pas même à la moitié de la rente des terres à blé.

M. Krug estimait en 1805, pour toute la monarchie prussienne, le produit net d'un arpent (*morgen*) de terres à blé à $\frac{1}{3}$ du produit total; et celui d'un ar-

---

(*a*) Hassel : *Stastist. Abriss. des Oesterr. Kaiserth.* p. 90.

pent de pâturages, y compris le produit des basses-cours et des ruches, entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{3}$ du produit total (*a*). Ainsi la rente des pâturages y atteint à peu près la moitié de celle des terres à blé.

En France, cette proportion doit être différente, car la culture plus étendue de ce pays y diminue la quantité de pâturages, tandis que le grand nombre des villes y augmente la consommation des fourrages pour les chevaux de luxe, et celle de la viande de boucherie, du laitage, etc. pour la population de ces villes. Quand on compare la division agricole de la France, telle que Peuchet l'évalue pour l'année 1789, avec le calcul de Lavoisier sur le produit net des terres à cette époque, il en résulte que 21,043,289 arpens de pâturages donnaient un produit net de 231 millions de francs (*b*), ce qui ne fait pas tout-à-fait 11 francs par arpent : or nous avons vu dans le chapitre précédent, page 5, que la rente moyenne des terres à blé en France est 11 francs et $\frac{1}{4}$. Ainsi, sauf les erreurs de calcul, la rente des pâtu-

---

(*a*) Krug : *Ueber den Nat. Reichth. des Preuss. Staats*, tom. I, p. 100 et 260.

(*b*) Peuchet, *Statist. de la France*, p. 283 et 286 — L'estimation de cet auteur ne comprend que les riches pâturages et les prairies artificielles, qu'il évalue à 14,094,672 arpens. Pour y faire entrer la quantité de vaines pâtures, qui est encore très-considérable en France, j'ai estimé ces dernières à un tiers de la terre inculte, c'est-à-dire de l'étendue de terre qui reste quand on déduit les terres de labour, les vignobles, les bois et les prairies naturelles et artificielles. Cette étendue, selon Peuchet, fait 20,845,850 arpens.

rages était très-près d'atteindre la hauteur de celle des terres à blé (*a*).

C'est ainsi que dans les progrès de l'amélioration des terres, les rentes des vaines pâtures viennent à se régler en quelque sorte sur les rentes des prairies artificielles, et celles-ci, à leur tour, sur les rentes des terres à blé. Mais aucune espèce de culture ne peut donner pendant long-temps une rente plus forte que celle des terres qui produisent la principale nourriture de l'homme.

Cependant, comme il n'y a point de règle sans exception, celle-ci a aussi les siennes. Dans le voisinage des villes, la nécessité de nourrir beaucoup de chevaux, la grande consommation de viande et de lait qui s'y fait donnent peut-être quelque avantage aux prairies. Dans le gouvernement de Saint-Péters-

---

(*a*) Quand on compare les différentes données sur la rente du sol en France, que j'ai rassemblées dans ces chapitres, on trouve qu'elles s'accordent très-bien entre elles. Nous avons vu que les terres à blé y donnent par arpent 11 fr. 50 c.; les pâturages environ 11 fr.; les potagers de la meilleure qualité de 75 à 96 fr.; les vignobles de 20 à 144 fr.; dans le chapitre XIII nous verrons que les bois y donnent une rente de 7 fr. 38 c. par arpent: ainsi l'estimation de la rente moyenne de toutes les terres de ce pays, portée à 19 fr. 80 c. (voyez t. I, p. 485) semble très-approchante de la vérité. Si les terres à blé paraissent être évaluées trop bas, il faut considérer que c'est encore une évaluation moyenne. Suivant Young, les terres à blé en Angleterre se louent à 5, à 16, à 20 et même à 30 shillings par acre, selon la nature du terrain et les circonstances particulières; cependant il n'évalue la rente moyenne de ces terres qu'à 11 shill. 4 den.

bourg, par exemple, la plupart des agriculteurs ne cultivent de blé que ce qu'il leur faut pour leur subsistance; mais ils recueillent assez de foin et ils élèvent assez de bétail pour en pouvoir amener une partie considérable à la capitale. Il paraît donc qu'ils trouvent plus de profit à conserver leurs terres en nature de pâturages que de les destiner au labour. Il en serait encore ainsi, quand même le sol humide et l'âpreté du climat de cette province ne seraient pas d'aussi grands obstacles à la culture du blé qu'ils le sont effectivement; car la grande consommation de foin, de viande, de lait et de beurre qui se fait dans la capitale, rend la production de ces articles plus avantageuse que celle du blé, dont le prix est beaucoup plus réduit par la concurrence des provinces éloignées. Quand tout un pays devient excessivement populeux, et qu'il ne peut plus produire à la fois les bestiaux et les grains nécessaires à sa consommation, comme c'est le cas de la Hollande, alors il cultive de préférence les fourrages, élève des bestiaux, et tire ses grains du dehors, parce que les grains sont d'un transport plus facile. Dans ce cas, c'est la culture des prairies qui devient la plus générale, et les profits de celle-là règlent les profits de toutes les autres cultures.

---

## CHAPITRE XI.

**Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.**

*Denrées nourrissantes. Continuation : Produit des basses-cours et des laiteries.*

Quoique, dans les progrès de la richesse nationale, le bétail n'arrive que tard à ce maximum de prix qui fait trouver du profit à cultiver la terre exprès pour le nourrir, cependant de tous les différens articles qui composent la nourriture animale de l'homme, c'est peut-être le premier qui atteigne ce maximum, parce que, jusqu'à ce qu'il l'ait atteint, il paraît impossible que la culture des terres approche jamais de ce degré de perfection auquel nous la trouvons dans quelques pays de l'Europe et en Chine.

Après la viande de boucherie, c'est peut-être la *volaille* qui atteint la première ce maximum. Dans chaque établissement rural, les rebuts de la grange et de l'étable peuvent en entretenir un nombre considérable. Comme elle est nourrie de ce qui serait perdu sans cela, on les a seulement pour faire profit de tout, et comme elle ne coûte presque rien au cultivateur, il peut trouver encore son compte à la vendre pour très-peu de chose. Presque tout ce qu'il en retire est gain, et son prix ne peut guère être

assez bas pour le décourager d'en nourrir le même nombre.

Dans les pays mal cultivés, et par conséquent faiblement peuplés, les volailles qu'on élève ainsi, sont souvent suffisantes pour fournir largement à toute la demande. Ainsi, dans cet état de choses, elles sont souvent à aussi bon marché que la viande de boucherie ou que toute autre nourriture animale. Mais toute la quantité de volaille qu'une terre produit ainsi sans frais doit toujours être beaucoup moindre que toute la quantité de viande de boucherie qu'on y élève, et dans les temps d'opulence et de luxe, à mérite presque égal, ce qui est rare est pour cela seul préféré à ce qui est commun. A mesure donc que l'opulence et le luxe viennent à s'accroître, le prix de la volaille vient aussi à s'élever par degrés au-dessus du prix de la viande de boucherie, jusqu'à ce qu'enfin il monte assez haut pour qu'il y ait profit à cultiver la terre exprès pour en nourrir. Quand le prix a monté jusqu'à ce point, il ne peut plus monter davantage, autrement on consacrerait plus de terre à cet usage.

Dans plusieurs provinces de France, l'éducation des volailles est regardée comme un article très-important de l'économie rurale, et comme suffisamment lucratif pour encourager le fermier à cultiver une quantité considérable de blé d'Inde et de blé sarrazin exprès pour les nourrir. Un fermier médiocre aura quelquefois quatre cents têtes de volailles dans sa basse-cour. En Angleterre, l'éducation des volailles n'est pas encore regardée généralement comme un

objet aussi import nt. Cependant elles sont plus chères en Angleterre qu'en France, puisqu'en temps de paix l'Angleterre en tire une quantité considérable de ce pays. Ce phénomène s'explique aisément. L'époque à laquelle la pratique de cultiver exprès pour multiplier une espèce de viande devient générale, doit naturellement être précédée par l'époque à laquelle cette espèce de viande est la plus chère; car c'est ce prix élevé qui détermine les cultivateurs à embrasser cette pratique.

Lorsqu'elle est généralement établie on découvre communément de nouvelles méthodes d'élever les animaux qui donnent cette viande particulière, de manière que le cultivateur se trouve en état d'en élever une plus grande quantité sur la même étendue de terre. Non-seulement l'abondance de cet article l'oblige à vendre meilleur marché, mais encore ces meilleures méthodes le mettent à même de trouver son compte en vendant à meilleur marché; car, s'il ne l'y trouvait pas l'abondance ne pourrait durer long-temps. C'est vraisemblablement ainsi que l'introduction des luzernes, des turneps, des choux, des carottes, etc., a contribué à faire baisser le prix courant de la viande de boucherie au marché de Londres, de quelque chose au-dessous de ce qu'il était il y a un siècle.

Le *cochon*, qui trouve à se nourrir dans l'ordure et qui dévore avidement mille choses que rebutent les autres animaux utiles, est un animal qu'on a élevé dans l'origine, comme la volaille, pour faire profit de tout. Tant que le nombre de ceux qu'on élève ainsi pour

rien suffit pour remplir la demande, cette sorte de viande vient au marché à beaucoup plus bas prix qu'aucune autre. Mais quand la demande excède ce que cette quantité-là peut fournir, quand il devient nécessaire de faire croître de la nourriture exprès pour nourrir et engraisser des cochons, alors le prix de cette viande hausse nécessairement, et devient à proportion ou plus haut ou plus bas que le prix de l'autre viande de boucherie, suivant que, par la nature du pays et l'état de sa culture, il se trouve que les cochons coûtent ou plus ou moins à nourrir que d'autre bétail. Selon le témoignage de Buffon, le prix du porc en France était approchant le même que celui du bœuf. Du temps où Smith écrivait, il était en Angleterre tant soit peu plus haut. Chez nous il est considérablement plus élevé, du moins à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Dans cette dernière ville c'était précisément le contraire au dix-septième siècle: les prix de l'année 1674, que Kilburger nous a conservés, prouvent que le porc était alors meilleur marché que le bœuf.

La *laiterie* s'établit également dans l'origine pour mettre tout à profit. Le bétail que le cultivateur est obligé de tenir donne plus de lait qu'il n'en faut pour élever les petits et pour la consommation de son ménage, et cet excédant est encore plus fort dans une saison particulière. Or de toutes les productions agricoles, le lait est peut-être le plus périssable. Dans les temps chauds, où il est le plus abondant, à peine se garde-t-il vingt-quatre heures. Le cultivateur en convertit une partie en beurre frais, laquelle, à ce

moyen, pourra se garder pendant une semaine; une autre en beurre salé, qui se conservera pendant une année; et une plus grande partie en fromages, qui pourra se garder plusieurs années. Il réserve une partie de toutes ces denrées pour l'usage de sa famille; le reste va au marché pour y être vendu au meilleur prix qu'on en pourra trouver. Ce prix, quelque bas qu'il soit, ne le découragera pas d'y envoyer tout ce qui excède la consommation de son ménage; parce que cet excédant est un véritable superflu, et qu'il serait pourtant obligé de tenir des vaches quand même il ne pourrait pas vendre le produit de la laiterie. A la vérité, si le prix est extrêmement bas, il est probable que le cultivateur tiendra tout ce qui concerne le laitage d'une manière fort négligée et fort malpropre.

Les mêmes causes qui font monter le prix de la viande de boucherie, c'est-à-dire l'accroissement de la demande et la diminution de la quantité de bétail qu'on peut nourrir pour rien ou presque rien, résultat nécessaire de l'amélioration du pays, concourent de la même manière à faire monter le prix du produit de la laiterie. L'augmentation de ce prix paie un surcroît de peine, de soins et de propreté. Le laitage mérite alors davantage l'attention du cultivateur, et sa qualité se perfectionne de plus en plus. Le prix enfin en monte assez haut pour qu'il vaille la peine qu'on cultive la terre exprès pour nourrir les bestiaux qui donnent du lait; et quand le prix a monté jusqu'à ce point, il ne peut guère aller plus haut. S'il montait davantage, on y consacrerait bientôt plus de terre.

Il paraît que le prix du laitage a atteint ce maximum dans la plupart des pays de l'Europe, surtout dans le nord de l'Allemagne, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, dans la Belgique, en Suisse et en Italie. Mais, si vous en exceptez le voisinage d'un petit nombre de grandes villes, il ne paraît pas encore être arrivé à ce point dans aucun endroit de la Russie, où il est rare de voir les cultivateurs travailler la terre afin de nourrir avec le produit de cette terre des bestiaux uniquement pour en tirer du lait. Le prix du laitage est probablement trop bas pour le permettre; il est encore trop bas pour exciter les soins et le raffinement du cultivaveur concernant cette partie de l'économie rurale; car le beurre russe est d'une qualité fort inférieure, et l'art de préparer les fromages y est encore presque inconnu.

Vous voyez, Messeigneurs, que les terres d'un pays ne peuvent jamais parvenir à un état d'amélioration et de culture complète, avant que le prix de chaque produit que l'industrie se propose d'y faire croître ne soit d'abord monté assez haut pour payer la dépense d'une amélioration et d'une culture complète. Pour que les choses en soient là, il faut que le prix de chaque produit particulier suffise à payer d'abord la rente d'une bonne terre à blé, qui est celle qui règle la rente de la plupart des autres terres cultivées, et à payer en second lieu le travail et les avances du fermier, aussi bien qu'ils se paient communément sur une bonne terre à blé. Cette hausse dans le prix de chaque produit agricole doit évidemment précéder l'amélioration et la culture de la terre

destinée à faire venir ce produit. Le gain est le but qu'on se propose dans toute amélioration, et rien de ce qui entraîne à sa suite une perte nécessaire ne peut s'appeler amélioration. Or, préparer et cultiver la terre dans la vue d'y faire venir un produit dont le prix ne rapporterait jamais la dépense, est une chose qui entraîne une perte nécessaire.

En conséquence, si l'amélioration et la culture complète d'un pays est le plus grand de tous les avantages publics, comme on n'en peut guère douter, cette hausse graduelle dans le prix réel des produits agricoles, bien loin d'être regardée comme une calamité publique, doit être envisagée comme l'avant-coureur et comme la cause nécessaire du plus grand de tous les avantages pour la société. Smith n'hésite pas de mettre la hausse du prix des bestiaux en Écosse au-dessus de tous les bienfaits que ce pays doit à son union avec l'Angleterre; à son exemple, loin d'être effrayée de la hausse progressive qu'on peut remarquer chez nous dans le prix de presque tous les produits agricoles, nous y trouverons, au contraire, un indice certain des progrès que font l'amélioration et la culture de nos terres.

## CHAPITRE XII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

*Denrées nourrissantes. Continuation : Gibier, poisson.*

De tous les produits spontanés de la nature que l'industrie humaine se borne à recueillir, il n'y en a guère dont le prix soit plus exposé à varier suivant l'état de la société, que le *gibier*. Dans les contrées peu peuplées et peu cultivées, cette denrée se trouve en si grande abondance, que ce qu'on en amène au marché surpasse presque toujours la demande; en conséquence elle est à vil prix. Mais à mesure que croissent la richesse et le luxe qui l'accompagne, la demande de produits de cette espèce croît en même temps; néanmoins, tant que l'industrie se borne à exploiter les forêts, elle n'est pas capable d'augmenter l'approvisionnement de gibier fort au delà de ce qu'il était avant l'accroissement de la demande. Ainsi la quantité de ces marchandises restant la même ou allant toujours en diminuant, tandis que la concurrence des acheteurs va toujours en croissant, leur prix doit nécessairement s'élever de plus en plus.

Voilà la raison pourquoi le gibier est actuellement beaucoup plus cher à Saint-Pétersbourg qu'il n'était autrefois, et pourquoi il y est encore à bien plus bas

prix qu'à Londres ou à Paris. Suivant le récit d'un témoin oculaire (*a*), du temps de Pierre I$^{er}$ le gibier était dans une telle abondance à Saint-Pétersbourg, qu'un grand coq de bruyère se vendait 8 ou 10 copeks, une paire de gelinottes 4 à 5 copeks, et qu'en général cette volaille était si commune qu'en hiver on la réservait pour la nourriture des domestiques. Cependant toutes les autres denrées y étaient excessivement chères à cette époque. Aujourd'hui, un coq de bruyère se vend 65 copeks, une paire de gelinottes 25 à 30 copeks; ainsi ces deux espèces de gibier sont environ sept fois plus chères qu'elles n'étaient alors. Peut-être dans un siècle d'ici, le prix de ces volailles sera le décuple de ce qu'il est actuellement; car plus la richesse et le luxe augmentent, plus le prix des objets de cette espèce s'élève, et il n'a guère d'autres bornes que le goût et les facultés des consommateurs.

C'est encore de cette manière qu'on peut s'expliquer le haut prix de quelques espèces de gibier et d'oiseaux rares chez les anciens Romains. Nous lisons, par exemple, dans Pline, que Séïus acheta un rossignol blanc pour en faire présent à l'impératrice Agrippine, au prix de 6000 sesterces, valant environ 130 roubles de notre monnaie (*b*). Toute sur-

---

(*a*) Weber : *Das veranderte Russland*, tom. I, pag. 480. L'auteur était résident de la cour de Hanovre en Russie.

(*b*) Pline : *Hist. naturelle*, liv. IX, chap. 17 ; et liv. X, chap. 29. Smith, vol. I, pag. 342. — Dans l'évaluation des monnaies romaines, je suis les principes de *Garnier*. Voyez

prenante que nous paraisse la hauteur prodigieuse de ce prix, nous la voyons pourtant encore, au premier coup d'œil, des trois quarts au-dessous de ce qu'elle était réellement. L'argent, comme vous le savez, avait alors, relativement au blé, quatre fois plus de valeur qu'il n'en a aujourd'hui : ainsi Séïus céda pour son rossignol le droit de disposer d'autant de subsistances et de travail qu'en pourraient acheter maintenant 520 roubles. L'élévation excessive de ce prix, comme de plusieurs autres que nous trouvons marqués dans les ouvrages des anciens, provenait de la richesse et du luxe qui régnaient alors dans cette capitale du monde; et le luxe, en général, recherche moins la jouissance que l'ostentation. Ainsi plus il y a de richesse et de luxe, plus on rivalise de faire montre de sa richesse par l'acquisition de choses rares, et plus aussi la demande de ces choses s'accroît.

Cependant, malgré le prix exorbitant auquel peut monter le gibier dans une société florissante, cet article de la nourriture animale de l'homme est peut-être un des derniers qui atteignent leur maximum de prix. Quelque excessif que puisse paraître, par exemple, le prix du daim en Angleterre, où il est un mets fort recherché, ce prix est encore loin de compenser la dépense d'un parc de bêtes fauves. S'il en était autrement, ce serait bientôt un objet d'industrie ordinaire que d'élever des daims, comme c'en

---

ses excellens traités : *De la monnaie des peuples anciens*, et *Sur la valeur de l'argent dans les temps anciens*, traduct. de Smith, vol. V.

était un chez les anciens Romains d'élever et d'engraisser des sangliers, des lièvres, des paons et d'autres oiseaux sauvages, même des huîtres, des limaçons, et jusqu'à des souris, qui paraissaient un mets délicat aux gourmands blasés de Rome. C'était autrefois une industrie assez lucrative pour certains endroits de la France, d'engraisser des ortolans, sorte d'oiseaux de passage qui arrivent maigres dans le pays. La viande d'ours est un article courant chez les bouchers de Saint-Pétersbourg; mais comme la demande en est modique et que ces animaux sont encore assez communs dans les contrées voisines de cette ville, le produit de la chasse suffit pour en approvisionner le marché. Au reste, il n'y aurait rien d'étonnant à voir élever exprès des ours pour servir de nourriture à l'homme, puisqu'on en élève assez fréquemment pour les tenir à la chaîne, comme un objet de curiosité ou d'amusement.

La quantité de *poisson* qui peut être mise au marché dépend de différentes circonstances qui n'ont aucune liaison avec le progrès de la richesse nationale, telles que la situation locale du pays, la distance ou la proximité où ses différentes provinces sont de la mer, le nombre de ses lacs et de ses rivières, enfin ce qu'on peut appeler la fertilité ou la stérilité de ces eaux. Il s'ensuit que le prix du poisson dépend beaucoup plus de la situation d'un pays que de l'état de son industrie et de sa richesse, et que ce prix, dans différens pays, peut être le même, quand même les degrés d'amélioration de ces pays seraient très-différens.

Cependant la situation locale du pays une fois donnée, le prix du poisson y suivra la même marche que tiennent toutes les autres denrées nourrissantes du règne animal. A mesure que la population augmente et que l'opulence s'accroît de plus en plus, la demande de poisson et les facultés des demandeurs augmentent aussi. Mais en général il sera impossible d'approvisionner ce marché ainsi agrandi, sans employer pour cela une quantité de travail et de capitaux qui croisse au delà de la proportion de celle qu'exigeait l'approvisionnement de ce marché, quand il était circonscrit dans des limites plus étroites. Un marché qui, d'abord approvisionné avec mille tonneaux de poisson, vient par la suite à en absorber dix mille tonneaux, ne pourra guère être approvisionné à moins d'un travail et d'un capital qui sera plus que décuple de ceux qu'il fallait pour l'approvisionner dans le premier état. Il faut alors, en général, aller chercher le poisson à de plus grandes distances, il faut employer de plus grands bâtimens et mettre en œuvre des machines plus dispendieuses de tout genre. Ainsi le prix de cette denrée doit augmenter naturellement avec les progrès de la richesse nationale; et c'est ce qui est aussi arrivé plus ou moins en tout pays.

La multiplication artificielle des poissons d'eau douce étant moins coûteuse que celle des poissons de mer, le prix des premiers atteint bien plutôt que celui des derniers ce maximum qui rend possible de les élever dans des viviers. Dans presque tous les pays l'industrie s'applique à multiplier les poissons

d'eau douce, mais nulle part on ne trouve son compte à élever des poissons de mer. Dans les dîners d'apparat qui se donnent à Londres, une tortue se paie souvent jusqu'à 25 guinées ou 158 roubles (*a*); cependant il paraît que ce prix n'est pas encore suffisant pour payer les frais d'une multiplication artificielle de ces animaux, puisque personne ne fait de pareilles entreprises. Il n'y a qu'un peuple corrompu et riche, non par le travail, mais par ses rapines, tel que les anciens Romains, chez lequel le prix du poisson de mer puisse monter assez haut pour compenser les frais de leur multiplication artificielle. C'est avec une surprise mêlée d'indignation que nous lisons dans les anciens auteurs quelle dépense énorme il fallait pour la construction et pour l'entretien de ces réservoirs que le luxe et la gourmandise des Romains destinaient à y élever des poissons. Lucullus, pour cet effet, fit percer des montagnes entre Baies et Naples, creuser d'immenses lacs très-profonds, construire des digues jusque bien avant dans la mer, et y pratiquer des écluses, afin de pouvoir renouveler à volonté l'eau des viviers. Ceux d'Hortensius exigèrent un plus grand nombre d'esclaves pour les soigner, que les troupeaux les plus nombreux ne demandaient de pâtres. Cependant, quels que furent les frais de ces établissemens qui attestent également la richesse et la dépravation des Romains, le prix du poisson était si excessif, qu'il suffisait non-seulement pour payer la dépense, mais encore pour enrichir quelquefois les

---

(*a*) Baert : *Tableau de la Gr. Bretagne*, tom. IV, pag. 173.

propriétaires. Pline rapporte qu'Asinius Céler acheta un surmulet au prix de 8,000 sesterces, ce qui revient à 175 roubles; en multipliant cette somme par quatre, nous trouvons que le prix réel que lui coûtait ce poisson, était égal à la valeur qu'ont actuellement 700 roubles. Les viviers d'Hirrius lui rapportaient 12 millions de sesterces par an, ou environ 262,500 roubles, somme d'argent dont la valeur réelle était 1,050,000 roubles; mais telle était la passion de ce Romain pour ses viviers, qu'il consacra ce revenu immense uniquement à leur extension et à leur perfectionnement. Ce même Hirrius, lors du grand repas que Jules-César donna au peuple de Rome, lui céda 2000 surmulets, non pas pour de l'argent, mais à condition qu'il lui rendrait le même poids dans un nombre égal de poissons (*a*).

Les fonds de terre propres à être exploités par la chasse ou la pêche, quoique fournissant de la nourriture, ne sont pas toujours dans le cas de donner une rente au propriétaire. Dans les pays où le gibier abonde, son prix courant n'est pas assez haut pour laisser quelque chose au delà du prix intrinsèque; et à mesure que le prix s'élève, les forêts, qui sont le principal terrain propre à la chasse, se détruisent peu à peu, et le gibier diminue. Néanmoins, lorsque cette rente existe dans un pays peuplé et bien cul-

(*a*) Varro : *de Re Rust.* III, c. 2, 3, 17; Sallust., *de Bello Catilin.*, chap. 13, 20; Valer. Max., IX, c. 1; Vell. Paterc., II, c. 33; Plin., *Hist. nat.*, IX, c. 54; Cicero, *Epist. ad Atticum*, I, 18.

tivé, elle ne laisse pas que d'être fort considérable. M. Krug évalue celle que donnent en général dans la monarchie prussienne les terres propres à la chasse, à un tiers de leûr produit total en gibier (*a*).

La pêche se fait, soit dans les étangs, soit dans les rivières et les lacs, soit enfin dans la mer. Comme les étangs sont de la création de l'homme, et que leur construction et leur entretien occasionent des frais, la rente qu'ils donnent comprend toujours un loyer de capital fixe plus ou moins considérable. Pour vous donner une idée de ce que les étangs peuvent rapporter en rente, il suffira de l'exemple suivant. M. Krug cite une terre dans la Prusse méridionale, où la ferme des étangs se monte à 8,000 écus par an.

La rente des rivières et des lacs est pour la plupart une rente primitive. Or, comme la pêche n'est pas plus abondante dans une rivière inféodée que dans une rivière publique, il serait à souhaiter que toutes les eaux intérieures fussent regardées comme des propriétés communes à tous les habitans du pays. En France l'équité et l'utilité de ce principe furent senties pendant la révolution; en conséquence le droit de pêcher dans les rivières fut abandonné à tout le monde; mais depuis le gouvernement impérial s'en est fait un revenu, de sorte que personne ne peut pêcher dans les eaux intérieures, s'il n'est muni d'une licence, ou s'il n'est adjudicataire de la ferme d'une

---

(*a*) *Betracht. über den Nat. Reicht. des preuss. Staats*, tom. I, pag. 201.

pêche (*a*). Ainsi toutes les eaux poissonneuses en France sont regardées comme la propriété de l'état, et lui seul en tire la rente. Dans les pays où la pêche d'eau douce n'est pas un droit régalien comme en France, il est presque impossible d'évaluer son produit, parce qu'elle est répartie sur une multitude de points, et exercée sans aucune redevance qui puisse servir de moyen d'appréciation. M. le comte Kotchoubey, dans son compte rendu par le ministre de l'intérieur pour l'année 1804, a donné un aperçu du produit total ainsi que du produit net de la pêche en Russie. Ce tableau est divisé selon les gouvernemens, et les données sont fondées sur les rapports officiels des autorités locales (*b*); mais vous concevez bien que toutes les évaluations de ce genre ne peuvent être qu'approximatives. C'est encore de cette manière que M. Krug évalue le produit net de la pêche dans les états prussiens, à un quart du produit total.

La mer n'étant point susceptible d'appropriation, la pêche maritime ne peut donner une rente que lorsqu'elle est exercée sur les côtes, ou à l'embouchure des fleuves, comme par exemple celle d'Astracan. Les côtes de la mer Caspienne, qui se trouvent dans les limites de la Russie, étaient devenues, depuis l'année 1770, la propriété de quelques particuliers, qui les donnaient en ferme aux entrepreneurs des pêches, et en retiraient pour la plupart une rente

(*a*) Peuchet : *Statist. de la Fr.*, pag. 359.

(*b*) Voy. : Отчетъ Министра внутренныхъ дѣлъ за 1804 г. Табл. III.

prodigieuse. L'empereur actuel a rendu la liberté à cette branche intéressante de l'industrie nationale, et maintenant c'est un principe adopté dans la législation de cet empire, que la pêche maritime ne peut jamais être inféodée (a).

Entre cette époque des progrès de la richesse nationale qui porte au maximum le prix d'un article aussi nécessaire que le bétail, et celle qui y porte le prix d'un article aussi superflu que la venaison ou les poissons rares, il y a un intervalle immense, dans le cours duquel plusieurs autres espèces de denrées nourrissantes arrivent par degrés au plus haut point de leur prix, les uns plus tôt, les autres plus tard, selon différentes circonstances. Il serait aussi fastidieux qu'inutile d'examiner séparément le prix de toutes ces denrées; maintenant que vous connaissez la marche que tiennent les prix des produits nourrissans dans les différentes situations de la société, il vous sera facile d'appliquer ces principes à tous les produits de la même espèce.

---

(a) Voyez l'édit du 27 août 1802, et le mémorial du sénat dirigeant du 30 juin, qui fut confirmé le 11 septembre de la même année.

# CHAPITRE XIII.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

*Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier. Chanvre, lin, indigo, coton, bois, peaux crues, suif, laines.*

La demande de produits nourrissans est occasionée par ces produits mêmes, parce que la population augmente en raison de l'augmentation de ces produits : ainsi ils sont toujours demandés, ou, en d'autres termes, ils ont toujours de la valeur. Il n'en est pas ainsi des produits agricoles qui satisfont aux autres besoins de l'homme. La demande de ces produits n'est pas occasionée par leur production ; elle dépend de la population, c'est-à-dire de la quantité de produits nourrissans : ainsi ils ne sont pas toujours en demande, ou, en d'autres termes, ils n'ont pas nécessairement de la valeur. Le développement suivant rendra cette différence plus sensible.

Les deux plus grands besoins de l'homme, après la nourriture, sont le vêtement et le logement. Cependant les pays ne se peuplent pas en proportion du nombre d'habitans que leur produit peut vêtir et loger, mais en raison de celui que leur produit peut nourrir. La nourriture est de tous nos besoins le plus impérieux et le plus constant. Dans la plupart des pays on peut, à la rigueur, vivre sans vêtement et

sans abri; mais sous aucun climat, à aucune époque de notre existence, nous ne pouvons la conserver sans nourriture. D'ailleurs le besoin de nourriture est encore le plus difficile à satisfaire. Voyez ce Lapon : en deux jours il se sera procuré les peaux nécessaires pour le vêtir, la cabane où il logera pendant plus d'une année, mais sa nourriture l'obligera à des travaux toujours renaissans.

Il en est à peu près de même, quel que soit le degré de prospérité où un peuple est monté. Il a toujours assez de denrées vêtissantes, logeantes et meublantes, lorsqu'il a assez de denrées nourrissantes. Il y a des bornes à celles-ci que ne reconnaissent point les autres; et si l'on pouvait admettre que la Russie pût nourrir dix fois plus d'habitans qu'elle n'en a, on concevrait aisément qu'elle pourrait les habiller et les loger.

Quant au moyen de la culture et de l'amélioration des terres, le travail d'une seule famille peut produire la nourriture de deux, alors le travail d'une moitié de la société suffit pour nourrir le tout. Ainsi l'autre moitié peut être employée à fournir le vêtement, le logement et le mobilier de la société.

Le besoin de nourriture est borné par la constitution physique de l'homme, mais il n'y a point de limites au désir des commodités et des ornemens qu'il peut rassembler dans ses bâtimens, sa parure, ses équipages et son mobilier. Un homme riche ne consomme pas plus de nourriture que le plus pauvre de ses voisins. Elle peut être fort différente quant à la qualité, mais quant à la quantité il n'y a presque au-

cune différence. Comparez, au contraire, le vaste palais, l'ameublement, la garde-robe et tout le train de l'un avec la bicoque et les guenilles de l'autre, vous trouverez que la différence entre ces choses est presque aussi grande en quantité qu'elle l'est en qualité.

Ainsi ceux qui ont plus de nourriture qu'ils ne peuvent en consommer personnellement, cherchent toujours à échanger le surplus pour se procurer des jouissances d'un autre genre. Les artisans, pour obtenir de la nourriture, s'occupent à satisfaire les fantaisies de ceux qui peuvent leur en fournir. Leur nombre augmente à mesure qu'augmente la quantité de nourriture; et comme la nature de leur industrie admet une extrême subdivision de travail, la quantité de produits qu'ils fournissent augmente dans une proportion infiniment plus forte que leur nombre. De là naît la demande de toute espèce de matières qu'ils peuvent mettre en œuvre, soit pour la nécessité, soit pour la décoration des bâtimens, de la parure, de l'équipage ou du mobilier; de là la demande de fossiles, de métaux précieux et de pierres précieuses.

Ainsi, non-seulement c'est de la nourriture que la rente foncière tire sa première origine, mais si quelque autre produit de la terre vient aussi par la suite à rapporter une rente, elle doit cette addition de valeur à l'accroissement de puissance qu'a acquis la terre pour produire de la nourriture, au moyen de la culture et de l'amélioration.

Cependant ces autres genres de produits qui par la suite peuvent rapporter une rente, ne la rapportent

pas toujours. La demande n'en est pas toujours assez forte, même dans les pays cultivés et améliorés, pour que le prix qu'elles rendent soit au delà du prix intrinsèque. Sous ce rapport tous les matériaux et toutes les matières premières qui servent aux manufactures peuvent se diviser en deux classes : 1° celles dont l'augmentation dépend de l'industrie humaine, et 2° celles qu'elle ne peut point augmenter à volonté. La première classe comprend les matières animales et végétales; la seconde, les matières minérales.

Si l'on emploie, pour faire venir des *matières végétales*, un terrain propre à produire de la nourriture, c'est une preuve que le prix de ces matières est assez haut pour laisser une rente au propriétaire, et que cette rente n'est pas inférieure à celle que donnerait le produit nourrissant; autrement le terrain serait employé à produire de la nourriture. Le *chanvre* et le *lin* ne peuvent pas donner une moindre rente que le blé, puisque, s'il en était autrement, la culture du blé serait préférée. Par la même raison il est clair que la rente qu'ils fournissent ne peut pas être supérieure à celle du blé, du moins pas pour long-temps.

Les seules matières qui feraient exception à cette règle, s'il en existait, seraient celles dont la culture exigerait un terrain d'une propriété particulière et dont l'étendue ne suffirait pas pour satisfaire la demande (*a*); mais je crois qu'il serait difficile de trouver un exemple d'un pareil produit. Il n'y a peut-être

---

(*a*) Voyez page 7.

pas de plante dont la culture soit plus bornée par le climat que celle de l'*anil*, qui donne la belle couleur bleue connue sous le nom d'*indigo*. Cependant l'étendue de terrain qui serait propre à la culture de cette plante est si grande, qu'on peut raisonnablement douter si jamais la demande d'indigo peut surpasser la quantité qu'on en pourrait produire. Suivant les observations de M. le Goux de Flaix, les habitans de l'Indoustan choisissent pour cette culture les terres les plus légères et les plus maigres, parce qu'elle y réussit également bien; et quant au climat qu'elle exige, les essais faits en Piémont ont prouvé que la température de ce pays n'y met point d'obstacle (*a*).

Nous avons vu que dans les pays à riz la rente des terres qui produisent cette nourriture, ne peut pas régler la rente des autres terres cultivées, puisque celles-ci ne peuvent pas se transformer en rizières (*b*). Ainsi, dans ce pays, les plantes qui servent de matériaux aux manufactures peuvent quelquefois donner une rente plus considérable que la nourriture végétale la plus commune. C'est de quoi nous voyons un exemple dans l'Indoustan. Un arpent cultivé en *coton* y donne annuellement 780 fr. de produit total, tandis qu'un arpent de riz, en supposant même les meilleures terres pour cette culture, ne donne qu'un produit de 312 fr. (*c*). La raison en est que les terres propres à la culture du coton ne le sont pas à celle

(*a*) Le Goux de Flaix : *Essai sur l'Indoustan*, t. II, p. 144.

(*b*) Voyez tom. I, page 486.

(*c*) Le Goux de Flaix, l. c., pag. 177.

du riz. Pareillement, si la culture du riz était plus profitable que celle du coton, le prix de cette matière ne pourrait pas s'élever au niveau de celui du riz, parce que les rizières ne peuvent point se transformer en plantations de coton. Mais dans les pays à blé, où les terres propres à la culture du blé le sont aussi à la plupart des autres cultures, le prix de presque tous les végétaux, et par conséquent la rente que donnent les terres qui les fournissent, doivent se régler sur les prix des terres à blé.

Parmi les matériaux que l'industrie humaine peut augmenter à volonté, il y en a que la nature fournit spontanément dans une telle abondance, que leur quantité surpasse de beaucoup la demande : tel est par exemple le *bois*. Le prix de ce matérial varie suivant l'état où est l'agriculture, presque de la même manière, et précisément pour la même raison que le prix du bétail. Quand la culture est encore dans sa première enfance, le pays est en grande partie couvert de forêts, qui ne sont alors pour le propriétaire qu'une surcharge, et qu'il donnerait volontiers à qui en voudrait pour la peine de les couper. Dans quelques provinces septentrionales de la Russie, faute de moyens de transporter le bois, l'écorce, la résine et les cendres en sont les seules parties qu'on puisse envoyer au marché, et le bois pourrit souvent sur la place.

Quand il y a une telle surabondance de bois, la partie dont on fait usage n'a d'autre valeur que la dépense qu'on a faite pour la conduire au marché, et elle ne rapporte point de rente au propriétaire,

excepté dans le cas où la position de la forêt facilite le transport du bois, et permet de l'envoyer là où il est en demande. C'est ainsi que les bois des provinces russes qui ont des communications avec la Baltique, trouvent dans les autres pays de l'Europe un marché qu'ils ne pourraient pas trouver sur les lieux, et qu'à ce moyen ils fournissent souvent une rente très-considérable. Celle que donne le bois de construction dans les contrées situées sur la Duna et les rivières qui s'y jettent, peut être évaluée à un sixième du prix que l'étranger paie ce produit, lorsqu'il vient le chercher à Riga; or il y a peu de produits agricoles qui donnent une rente plus forte (*a*).

A mesure que l'agriculture fait des progrès, les bois en partie s'éclaircissent par l'extension du labourage, et en partie dépérissent à cause de la multiplication des bestiaux. De nombreux troupeaux qu'on

---

(*a*) D'après un calcul fait en 1799, le prix du bois de construction qui s'exporte du port de Riga, se compose des articles suivans :

| | |
|---|---|
| Prix d'achat sur les lieux | 16 pour cent. |
| Frais de coupe et de transport | 47 |
| Frais d'emmagasinage, profit du marchand à 20 pour cent du prix d'achat. | 12 |
| Droits de sortie | 25 |
| Total | 100 |

Ainsi le prix d'achat fait plus d'un sixième du prix total, et il est entièrement une rente primitive; car le bois ne demande ni capital fixe ni culture, et les frais de coupe et de transport retombent sur le marchand.

laisse errer à travers les bois, quoiqu'ils ne détruisent pas les arbres âgés, empêchent la pousse des jeunes, de manière que dans le cours d'un siècle ou deux, toute la forêt s'en va en ruines. Alors la rareté du bois en fait monter le prix : ce produit rapporte une forte rente, et quelquefois le propriétaire trouve qu'il ne peut guère employer plus avantageusement ses meilleures terres qu'en y faisant croître du bois propre à la charpente, qui, par la grosseur du profit, compense souvent la lenteur des retours. Tel est à peu près aujourd'hui l'état des choses dans la plupart des provinces de l'Angleterre, de la France (*a*), de l'Allemagne, et même dans quelques gouvernemens de la Russie méridionale, où l'on trouve autant de profit à faire venir du bois qu'à exploiter la terre en blé ou en prairies. Mais nulle part le bénéfice qu'un propriétaire retire d'une plantation de bois, ne peut l'emporter, au moins pour long-temps, sur la rente que rapportent les produits nourrissans, quoique dans un pays enfoncé dans les terres et très-bien cultivé, il puisse arriver que ce bénéfice n'y soit pas inférieur. Dans un pays florissant, situé sur les côtes, si on peut se procurer facilement du charbon de terre pour son chauffage, on trouvera quelquefois mieux son compte à tirer le bois de charpente des pays étrangers moins cultivés, que de le faire croître chez soi. Dans

(*a*) Suivant l'évaluation de Peuchet et de Lavoisier, la France contient 16,269,432 arpens de bois, qui rapportent 120 millions de francs de rente; ce qui fait 7 fr. 38 cent. par arpent.

la nouvelle ville d'Édimbourg, bâtie il y a environ cinquante ans, il ne se trouve peut-être pas une seule pièce de bois crû en Écosse (*a*).

Il y a des produits agricoles servant aux manufactures, qui sont des accessoires de certains produits nourrissans, de manière que la quantité qu'un pays peut fournir des premiers, est toujours limité par la quantité qu'il peut fournir des seconds. Par exemple, la quantité de *peaux crues*, de *suif*, de *cornes*, de *laines* qu'un pays peut fournir, est nécessairement limitée par le nombre du gros et menu bétail qu'on y entretient; celle de *cire*, par le nombre de ruches qu'on y élève; celle de *colle de poisson*, par la quantité de poisson d'une certaine espèce qu'on prend, etc. Ces produits doivent être considérés en particulier; car la marche que tient leur prix, dans les différentes situations de la société, diffère beaucoup de celle que tiennent les prix des autres matériaux.

Dans les pays peu cultivés, les habitans ont principalement en vue de se procurer cette partie du produit qui leur fournit la nourriture; l'autre peut bien aussi leur être utile, mais ils en ont presque toujours plus qu'ils n'en peuvent employer. Dans ce cas, cette partie du produit, qui consiste en matérial pour les manufactures, est communément sans valeur chez eux, et n'en obtient que lorsqu'elle est demandée par quelque autre nation plus industrieuse et plus riche. A quoi, par exemple, les Kirguises emploient-ils l'excédant de suif que leur donnent leurs trou-

---

(*a*) Smith, vol. I, pag. 260

peaux, ou les Bachkirs l'excédant de cire qu'ils tirent de leurs ruches, si le commerce avec les Russes ne leur fournissait pas le moyen d'échanger ce superflu contre d'autres marchandises qui leur sont utiles? La laine d'Angleterre, qui dans les anciens temps ne pouvait se manufacturer dans le pays, trouvait un marché dans la Flandre, et obtenait par-là un prix qu'elle n'aurait jamais pu trouver en Angleterre.

Vous voyez, Messeigneurs, que les causes qui, dans les progrès de l'amélioration, font hausser par degrés le prix de la nourriture animale de l'homme, ne produisent pas le même effet sur le prix des accessoires de cette nourriture qui servent aux fabriques, et qu'elles ne font point monter le prix de ces accessoires dans la même proportion. Le marché pour ces derniers n'est jamais renfermé dans des bornes aussi étroites que le marché pour la nourriture animale; et c'est pourquoi ces accessoires sont souvent à un prix bien plus haut que cette nourriture, surtout dans les commencemens de la prospérité d'un pays.

Arrêtons-nous au bétail et aux principaux accessoires qu'il fournit. Presque partout le marché pour la viande de boucherie est borné au pays qui la produit. A la vérité, les Kirguises nous vendent annuellement une quantité considérable de bétail vivant; de même, la Russie, l'Irlande et les États-Unis d'Amérique font un commerce assez important en viandes salées; mais ce sont, je pense, les seuls pays du monde commerçant qui exportent à d'autres pays une partie considérable de leur viande de boucherie.

Au contraire, le marché pour la laine, les peaux

crues et le suif, est bien rarement borné au pays qui les produit, même dans les commencemens de sa prospérité. La laine, sans qu'il soit besoin d'aucun apprêt, les peaux et le suif avec fort peu, se transportent facilement dans des pays éloignés; et comme ce sont les matériaux pour beaucoup d'ouvrages de manufactures, l'industrie des autres pays peut donner lieu à une demande de ces denrées, quand même celle du pays n'en occasionerait aucune. En prenant la moyenne des deux années 1802 et 1803, l'exportation de la Russie, en bétail et viandes salées n'allait qu'à la valeur de 1,075,000 roubles, tandis que celle de suif, de laines et de peaux crues faisait un objet de 7,885,000 roubles. Encore la Russie manufacture-t-elle une grande partie de ces matières, et envoie-t-elle dans l'étranger des savons, des chandelles et des cuirs pour une somme considérable.

Une conséquence nécessaire de cet ordre de choses est, que dans les pays mal cultivés et faiblement peuplés qui peuvent exporter leurs laines, leur suif et leurs peaux crues, le prix de ces accessoires est toujours beaucoup plus grand, relativement au prix de la bête entière, que dans les pays qui, étant plus avancés en richesse et en population, ont une plus grande demande de viande de boucherie. Hume observe qu'en Angleterre, du temps des Saxons, la toison était estimée valoir deux cinquièmes de la valeur de la brebis entière, et que cette proportion est fort au-dessus de l'estimation actuelle. Dans quelques provinces d'Espagne il arrive fréquemment de tuer une brebis, uniquement pour avoir la toison et le suif. La

même chose se pratique chez nous. Dans les gouvernemens de Koursk, d'Orel, de Véronèje et de Kharkof, qui produisent beaucoup de bétail et qui en tirent encore une immense quantité des Kirguises, les marchands de bestiaux, après avoir dépouillé les bœufs et les moutons de leurs peaux, jettent le corps entier de l'animal dans de grands chaudrons, pour en extraire le suif par la cuisson; la viande est souvent jetée comme inutile (*a*). Si cela arrive dans quelques contrées de l'Espagne et de la Russie, c'est presque

---

(*a*) Cette pratique, qui est le résultat nécessaire du degré d'industrie et de richesse nationale où se trouvent ces provinces, fut dénoncée en 1797, au gouvernement, comme nuisible au bien de l'État. L'édit qui s'ensuivit mérite d'être cité, comme une preuve des lumières de l'administration sur des objets d'économie politique. « Considérant, y est-il dit, que le haut prix de la viande de boucherie est le plus grand encouragement pour l'éducation des bestiaux et pour l'agriculture en général; que le suif est un des principaux articles du commerce maritime, et que cette manière de l'extraire est la plus avantageuse, tant pour la quantité que pour la qualité du produit, nous permettons de continuer cette méthode, pourvu qu'on ait soin de dépouiller les bêtes à cornes des peaux, et les moutons de la laine, avant de cuire le corps de l'animal. (*Oukas du* 21 *novembre* 1797.)

Les entrepreneurs d'Astracan qui font la pêche à Sallian, sur les côtes persiques de la mer Caspienne, agissent précisément comme ces marchands de bestiaux : de l'immense quantité d'esturgeons qu'ils y prennent, ils ne gardent que le caviar et la vessie qui donne la colle de poisson; le corps de l'animal est jeté à la mer. (*Voyage de Pallas dans les prov. mérid. de la Russie.*)

partout le cas au Chili, à Buénos-Ayres et dans les autres parties de l'Amérique méridionale.

Lorsque, dans l'avancement des arts et de la population, le prix de la bête entière s'élève, il est probable que cette hausse portera beaucoup plus sur le prix du corps de la bête que sur celui de la laine, du suif et de la peau. Le marché pour le corps de la bête qui se trouve presque toujours borné au pays qui la produit, s'agrandit dans la même proportion que l'industrie et la population du pays. Mais comme le marché pour la laine, le suif et les peaux, même dans un pays pauvre, s'étend toujours à tout le monde commerçant, il ne peut presque jamais s'agrandir dans cette même proportion. A la vérité, si les manufactures dont ces denrées sont les matières, venaient à fleurir dans le pays, le marché, sans être fort agrandi par-là, se trouverait au moins beaucoup plus rapproché qu'auparavant du lieu où croissent ces matières, et le prix de celles-ci augmenterait au moins de ce qu'avait coûté auparavant le transport de ces matières au loin. Ainsi, quoique ce prix ne puisse pas s'élever dans la même proportion que celui de la viande de boucherie, il doit naturellement s'élever de quelque chose, et du moins il ne doit certainement pas baisser (*a*).

(*a*) Ces observations ne peuvent pas s'appliquer dans la même extension aux peaux crues comme aux laines. La nature des peaux ne les rend pas tout-à-fait aussi propres à être transportées au loin que la laine. Elles risquent plus à être gardées. Un cuir salé est regardé comme inférieur à un cuir frais, et se vend moins cher. Cette circonstance doit né-

Si le prix de ces denrées baissait pourtant dans un pays dont la prospérité serait croissante, cette dégradation ne pourrait être l'effet que de la contrainte. Voilà ce qui est arrivé en Angleterre (*a*). Malgré l'état florissant des manufactures dans ce pays, le prix des laines y a baissé de moitié depuis le temps d'Édouard III. Cette dégradation n'aurait jamais pu arriver dans le cours naturel des choses. Elle procède 1° de la prohibition absolue d'exporter la laine d'Angleterre; 2° de la permission de l'importer de l'Espagne sans payer des droits; et 3° de la défense de l'exporter de l'Irlande en tout autre pays qu'en Angleterre. En conséquence de ces règlemens, le marché pour la laine d'Angleterre, au lieu d'avoir reçu quelque extension par l'amélioration de ce pays, a été confiné au marché intérieur, où la laine de tous les autres pays peut venir en concurrence avec elle, et où celle d'Irlande est forcée d'y venir.

Tous règlemens qui tendent à abaisser le prix, soit de la laine, soit du suif ou des peaux crues, au-dessous de ce qu'il serait naturellement, doivent de toute nécessité, dans un pays cultivé et amélioré, avoir quelque tendance à faire monter le prix de la

---

cessairement tendre à faire baisser le prix des peaux crues, produites dans un pays qui ne les manufacture point, mais qui est obligé de les exporter, et à hausser comparativement le prix de celles qui sont produites dans un pays où on les manufacture. Elle doit tendre à baisser leur prix dans un pays pauvre, et à le hausser dans un pays riche et manufacturier.

(*a*) Smith, vol. I, pag. 363.

viande de boucherie. Il faut que le prix du bétail qu'on nourrit sur une terre améliorée et cultivée suffise à payer les rentes et le profit que le propriétaire et le fermier sont en droit d'attendre d'une terre améliorée et cultivée. Sans cela, ceux-ci cesseront bientôt d'en nourrir. Ainsi, toute cette partie de ce prix qui ne se trouve pas payée par la laine, le suif et la peau, il faut que le corps la paie. Moins on paie pour l'un de ces articles, plus il faut payer pour l'autre. Ainsi, les propriétaires et les fermiers d'un pays cultivé et amélioré ne peuvent guère être blessés, comme tels, par de pareils règlemens, quoiqu'ils puissent en souffrir comme consommateurs, par la hausse du prix des vivres.

Cependant il en serait tout autrement dans un pays sans amélioration et sans culture, où la majeure partie des terres ne pourrait être employée qu'à nourrir des bestiaux, et où la laine, le suif et la peau feraient la plus grande partie de la valeur de l'animal. Dans ce cas, leur intérêt comme propriétaires et comme fermiers souffrirait extrêmement de semblables règlemens, et leur intérêt comme consommateurs en souffrirait très-peu. Dans ce cas, la baisse du prix de la laine, du suif et de la peau ne ferait pas monter le prix du corps, parce que la majeure partie des terres ne pouvant servir qu'à nourrir du bétail, on en nourrirait toujours tout autant. Il viendrait toujours au marché la même quantité de viande de boucherie. La demande n'en serait pas plus forte qu'auparavant; ainsi son prix resterait le même. Le prix total de l'animal baisserait, et avec lui, tant la

rente foncière que le profit de ces terres dont le bétail faisait le produit principal, c'est-à-dire de la majeure partie des terres du pays. Dans de telles circonstances, la prohibition permanente d'exporter la laine, le suif ou les peaux crues, serait le règlement le plus destructif qu'on pourrait imaginer. Non-seulement il diminuerait la valeur actuelle de la majeure partie des terres, mais encore en abaissant le prix de l'espèce de bétail la plus importante, il retarderait prodigieusement l'amélioration ultérieure du pays. D'après ces principes, dont la vérité est évidente, vous pouvez apprécier le raisonnement de ces personnes qui ne cessent de provoquer en Russie la défense de l'exportation de nos laines et de nos peaux, exportation qu'elles regardent comme incompatible avec l'accroissement de nos fabriques de draps et de cuir. En voulant favoriser l'intérêt d'une industrie naissante, ces personnes ne s'aperçoivent pas qu'elles conseillent de sacrifier l'intérêt d'une industrie généralement répandue, de celle qui est pour le moment la plus importante en Russie, puisqu'elle est le fondement de l'agriculture et la condition indispensable sans laquelle cette dernière ne peut jamais s'améliorer.

# CHAPITRE XIV.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière.

*Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier. Continuation : Minéraux.*

Les matériaux qu'on tire du *règne minéral* sont en général les derniers à recevoir une valeur constante et régulière. La tourbe et le charbon de terre n'en reçoivent ordinairement que lorsque le bois de chauffage vient à manquer; les pierres à construction, la chaux, les pierres à pavé n'obtiennent une pareille valeur que lorsque le bois de charpente devient rare, etc. Il n'y a que les métaux précieux et le fer qui font exception à cette règle : les premiers, parce que dans tous les pays que le lien du commerce réunit, ils servent à représenter toutes les autres valeurs; le fer, parce qu'il est indispensable à presque tous les travaux agricoles, de même qu'à la défense des propriétés.

Cependant, même dans un pays riche et où le bois vient à manquer, le prix des minéraux qui y suppléent n'est pas toujours assez haut pour fournir une rente au propriétaire de la carrière ou de la mine. C'est ici surtout que se fait sentir l'influence de

la fécondité du terrain et de la situation (*a*). Quelque haut que soit par exemple le prix des *pierres de taille*, dans un pays opulent dont les villes se multiplient et s'embellissent, il n'y a que les carrières qui sont à portée de fournir des pierres à ces villes, qui peuvent être exploitées, et parmi ces carrières il n'y a que les plus voisines qui donneront une rente. Ainsi, quant aux carrières de pierres ordinaires, ce n'est pas leur fécondité, mais leur position qui est décisive. Dans le voisinage de Saint-Pétersbourg, une pareille carrière fournira une rente considérable; dans l'intérieur des gouvernemens d'Arkhangel ou de Vologda, non-seulement elle n'en rapportera aucune, mais la demande des pierres de taille y sera si bornée que la carrière ne pourra pas être exploitée. Il en est de même des terrains qui fournissent de la tourbe, de la chaux, de la terre-glaise pour les tuileries, les poteries, etc. Le pavé des rues de Londres a fourni aux propriétaires de quelques rochers stériles de la côte d'Écosse le moyen de tirer une rente d'un terrain qui n'en avait jamais rapporté auparavant.

Une mine de *charbon de terre* rapportera-t-elle une rente, c'est-à-dire le prix du charbon sera-t-il assez haut pour laisser quelque chose au delà du prix intrinsèque? C'est ce qui dépend en partie de sa fécondité, et en partie de sa situation. On peut dire d'une mine en général qu'elle est stérile ou qu'elle est féconde, selon qu'il en coûte plus ou moins de

(*a*) Voyez tom. I, pag. 366 et suiv.

dépense pour en extraire le minéral, comparativement aux autres mines de cette espèce. Quelques mines de charbon avantageusement situées ne peuvent être exploitées à cause de leur stérilité : le produit n'en vaut pas les frais; elles ne peuvent rapporter, ni le prix intrinsèque du charbon, ni la rente. Il y en a dont le produit est purement suffisant pour payer le prix intrinsèque : elles donnent quelque profit à l'entrepreneur, mais point de rente au propriétaire. Personne ne peut les exploiter que le propriétaire : il n'en permettrait pas l'exploitation à d'autres sans exiger une rente, et personne ne trouverait moyen de lui en payer une. Enfin il y a des mines de charbon qui seraient bien assez fertiles, mais qui ne peuvent être exploitées à cause de leur situation : dans ce cas, le charbon paie bien les frais de l'exploitation, mais pas ceux du transport au marché où il peut être vendu.

Le charbon de terre est un chauffage moins agréable que le bois, on dit de plus qu'il n'est pas aussi sain. Il faut donc qu'en général la dépense d'un feu de charbon soit de quelque chose moindre pour le consommateur que celle d'un feu de bois. Dans les endroits où un feu de charbon coûte presque autant qu'un feu de bois, le prix du charbon est aussi haut qu'il peut l'être; mais dans les pays à mines de charbon il est partout fort au-dessous de ce prix extrême; sans cela il ne pourrait pas supporter un transport au loin, par terre ni même par eau.

La rente, quand le charbon de terre en donne une, compose pour l'ordinaire une plus petite portion du

prix qu'elle ne le fait dans la plupart des autres produits agricoles. En Angleterre, la rente d'un terrain à la surface de la terre monte communément au *tiers* du produit total (*a*), et c'est pour l'ordinaire une rente fixe et indépendante des variations accidentelles de la récolte. Dans les mines de charbon, un *cinquième* du produit total est une très-forte rente; un *dixième* est la rente ordinaire, et cette rente est rarement fixe, mais dépend des variations accidentelles dans le produit. Ces variations sont si fortes, que, dans ce pays, où les propriétés foncières sont censées vendues à un prix modéré au denier trente, c'est-à-dire moyennant 30 années de revenu, une mine de charbon vendue au denier dix, ou pour 10 années de revenu, est réputée vendue à un bon prix.

A mesure que la population et l'industrie d'un pays s'accroissent, il s'y fait toujours une plus grande demande de *métaux* les plus utiles, tels que le *fer* et le *cuivre*. Cependant on n'est pas tout-à-fait sûr qu'on découvrira des mines assez abondantes pour satisfaire cette demande; et d'ailleurs les bois, qui

(*a*) C'était ainsi du temps de Smith, auquel j'emprunte cette évaluation; mais à présent le prix de la main-d'œuvre ayant augmenté en Angleterre, on ne porte la rente d'un terrain cultivé qu'au *quart* du produit total. (Voyez le chapitre VIII de ce livre, tom. I, pag. 484.) Au reste, ce changement n'influe point sur ce que Smith dit ici sur la proportion entre les rentes des terres cultivées et des mines de charbon; car la même cause ayant aussi élevé les frais d'exploitation des mines, leur rente en doit être diminuée dans la même proportion.

sont absolument nécessaires à leur exploitation diminuent avec le progrès de la culture. En effet, il suffit de réfléchir sur l'immense quantité de charbon de bois que consomme la fonte du minérai et sa réduction en métal, sur la quantité non moins immense que consomment les forges et usines où l'on affine le fer et le cuivre, pour se convaincre que, quelque abondant que puisse être le minéral, il ne peut être mis en valeur qu'autant qu'il se trouvera à portée d'une très-grande quantité de bois, et qu'autant que ces bois auront peu de valeur. Aussi le principal intérêt qu'on envisage dans l'établissement d'une forge, est celui de donner une valeur et un débouché à des bois qui n'en avaient point.

Il suit de là qu'à mesure que les bois deviennent rares, à mesure qu'ils acquièrent de la valeur par de nouveaux débouchés, par l'ouverture des chemins, des canaux navigables, par l'augmentation de la culture, de la population, la fonte et la fabrication des métaux communs, et surtout du fer, doit être moins lucrative et diminuer peu à peu. Il suit de là qu'à proportion de ce que les nations sont plus anciennement policées, à proportion des progrès qu'elles ont fait vers la prospérité, elles doivent fabriquer moins de fer et en tirer davantage des étrangers. C'est pour cela que l'Angleterre, qui de toutes les nations de l'Europe est la plus avancée à cet égard, ne tire d'elle-même que très-peu de fer brut, et qu'elle en achète beaucoup en Allemagne et dans le Nord, auquel elle donne une plus grande valeur en le convertissant en acier et en ouvrages de quincaillerie.

Le commerce des fers est assigné par la nature aux peuples nouveaux, aux peuples qui possèdent de vastes forêts incultes, éloignées de tout débouché, où l'on trouve un avantage à brûler une immense quantité de bois pour la seule valeur des sels qu'on retire en lessivant leurs cendres. Ce commerce, faible en Angleterre, encore assez florissant en France et en Allemagne, et beaucoup plus dans les pays du Nord, doit, suivant le cours naturel des choses, se porter en Suède, en Russie, et dans les États-Unis d'Amérique, jusqu'à ce que ces pays, se peuplant à leur tour, et toutes les nations se trouvant en équilibre à cet égard, l'augmentation du prix des fers devienne assez forte pour qu'on retrouve de l'intérêt à en fabriquer dans les pays même où l'on en avait abandonné la production, faute de pouvoir soutenir la concurrence des pays pauvres.

La quantité de *métaux précieux* qui peut exister dans un pays n'est bornée par rien qui tienne à la situation locale de ce pays, tel que la fertilité ou la stérilité de ses propres mines. Ces métaux se trouvent souvent en abondance dans des pays qui ne possèdent point de mines. Leur quantité dans chaque pays en particulier paraît donc dépendre des deux circonstances suivantes : 1° du pouvoir d'acheter qu'a le pays, c'est-à-dire de l'état de son industrie et de sa richesse ; et 2° de la fécondité ou de la stérilité des mines qui approvisionnent le monde commerçant au moment dont il s'agit.

Vu la première circonstance, le prix des métaux précieux, comme celui de toute autre denrée super-

flue et de luxe, doit vraisemblablement monter à mesure de la richesse et de l'amélioration du pays, et baisser à mesure de sa pauvreté et de sa décadence. Les pays riches sont en état de dépenser plus, pour se procurer ces métaux, que les pays pauvres.

Vu la seconde circonstance, le prix des métaux précieux baissera, sans aucun doute, à proportion de la fécondité des mines qui approvisionnent le monde commerçant, et haussera à proportion de leur stérilité.

La fécondité ou stérilité des mines qui se trouvent, à une époque donnée, approvisionner le monde commerçant, est toutefois une circonstance qui n'a aucun rapport avec l'état de l'industrie dans un pays quelconque. Elle semble même n'avoir aucune liaison nécessaire avec l'état de l'industrie du monde en général. Il est vrai qu'à mesure que les arts et le commerce se répandent sur une plus grande partie du globe, la recherche de mines nouvelles offrant aux spéculateurs une plus vaste surface, il peut y avoir quelque chances de plus de réussite, que lorsque cette recherche était circonscrite dans des bornes plus étroites. Avec cela, rien n'est plus incertain au monde, que de savoir si on parviendra à découvrir des mines nouvelles à mesure que les anciennes viennent successivement à s'épuiser; il n'y a pas d'industrie ou de savoir humain qui puisse en répondre. Il est reconnu que toutes les indications sont douteuses, et que la seule chose qui puisse assurer la valeur réelle d'une mine, ou même son

existence, c'est sa découverte actuelle et le succès de son exploitation (*a*).

Vous avez vu, Messeigneurs, que la rente que peut fournir une carrière de pierres dépend principalement de la situation de la carrière, et que celle que peut donner une mine de charbons de terre dépend autant de la fécondité de la mine que de sa situation. La rente que peuvent donner les mines métalliques dépend davantage de leur fécondité, leur situation étant moins décisive, à cause de la facilité que leur produit présente au transport. Le prix des charbons dans un comté d'Angleterre ne peut influer que peu sur leur prix dans un autre comté, parce qu'il serait difficile de les y transporter. Au contraire, les métaux, même grossiers, ont assez de valeur relativement à leur volume, pour pouvoir supporter les frais d'un long transport par terre, et du trajet le plus lointain par mer. Leur marché ne se borne pas aux pays qui avoisinent la mine, mais il s'étend au monde entier. Le fer de Sibérie, le cuivre du Japon, sont des articles du commerce de l'Europe; l'argent du Pérou se fait un chemin, non-seulement jusqu'en Europe, mais encore de l'Europe à la Chine.

Ainsi le prix des métaux, même grossiers (et à plus forte raison celui des métaux précieux) aux mines les plus fécondes qui existent, influe nécessairement sur

---

(*a*) L'application de ces principes à l'état actuel du monde commerçant et au prix qu'ont eu les métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, est réservée pour le livre suivant.

le prix de ces métaux à toute autre mine du monde. Il n'y a pas de marchandise qui se répande partout plus facilement que celle-là, et il n'y en a pas en conséquence dont le prix, dans un endroit du globe, influe davantage sur le prix qu'elle a dans un autre endroit. Les mines les moins fécondes et les plus dispendieuses sont donc obligées de la donner à peu près au même prix que les mines les plus fécondes. Le prix du cuivre au Japon ou en Sibérie a nécessairement quelque influence sur le prix de ce métal aux mines de cuivre d'Europe. Le prix de l'argent au Pérou doit régler plus ou moins le prix de l'argent, non-seulement aux mines de l'Europe, mais même à celles de Nertchinsk. Après la découverte des mines du Pérou, les mines d'argent d'Europe furent pour la plupart abandonnées. La valeur de l'argent fut tellement réduite que le produit de ces dernières ne suffisait plus à payer les frais de leur exploitation. La même chose arriva à l'égard des mines de Cuba et de Saint-Domingue, et même à l'égard des anciennes mines du Pérou, après la découverte de celles du Potosi.

Le prix de chaque métal à chaque mine étant ainsi réglé plus ou moins par le prix qu'a ce métal à la mine la plus féconde qui soit pour le moment exploitée dans le monde, il en résulte qu'à la plus grande partie des mines ce prix ne doit guère que suffire à payer les frais de l'exploitation, et qu'il peut rarement fournir une bien forte rente au propriétaire. Il en résulte encore que, si la rente foncière est petite aux mines de métaux communs, elle doit être encore

moindre à celles de métaux précieux. L'expérience confirme ce raisonnement.

M. Krug (*a*) évalue la rente moyenne des mines dans les états prussiens à *un dixième* du produit total, et celle des terres à blé, comme je l'ai déjà rapporté, à *quatre dixièmes*. Il trouve que de tous les fossiles qu'on y exploite, les charbons de terre donnent le produit net le plus considérable. Plusieurs productions métalliques de la Prusse qui paraissent donner une rente n'en donneraient point, et ne payeraient pas même leur prix intrinsèque, si l'exploitation n'en était soutenue par le monopole que le gouvernement leur accorde dans le marché du pays, contre de pareilles productions étrangères. La rente même que donnent les mines de fer n'est souvent que celle des forêts qui fournissent le bois nécessaire à leur exploitation (*b*).

Suivant le témoignage de Smith (*c*), la rente de plusieurs mines de *plomb* très-fécondes, situées en Écosse, est *d'un sixième* du produit total; celle des

---

(*a*) *Betracht, über den Nat. R. des preuss. Staats*, t. I, p. 265.

(*b*) M. Krug cite à l'appui de cette assertion l'exemple d'une terre en Silésie, dont les mines de fer et les usines sont affermées pour la somme de 15,000 écus par an, ce qui paraît une rente très-considérable comparativement aux terres de labour de ce bien-fonds, qui ne rapportent que 13,000 écus. Mais ces mines ne sont proprement qu'un moyen pour mettre en valeur une grande forêt qui se trouve sur cette terre; et comme le fermier reçoit gratis chaque année 12,500 toises de bois pour l'exploitation des mines, la rente qu'elles donnent doit être mise presque entièrement sur le compte de la forêt.

(*c*) *Wealth of nations*, vol. I, pag. 264.

mines d'*étain* de Cornouailles, les plus fécondes qu'on connaisse dans le monde, ne va pas non plus au delà *d'un sixième*. Or vous avez vu, Messeigneurs, qu'en Angleterre la rente moyenne d'une *terre labourable* est évaluée à *un tiers* du produit total : ainsi un champ de blé médiocre y donne une rente double de celle que rapportent les mines d'étain ou de plomb les plus fécondes.

Comparons maintenant ces mines à celles d'*argent*. La rente foncière des mines du Pérou, les plus riches qu'on connaisse, est absorbée tout entière par les droits de la couronne d'Espagne; tellement que le propriétaire n'impose souvent d'autre condition à l'entrepreneur de la mine que celle de se servir de son moulin pour broyer ou bocarder le minerai, en lui payant le prix d'usage pour cette préparation. Or le droit que perçoit le roi d'Espagne est d'un dixième du métal extrait de la mine; et si ce droit emporte la rente foncière, cette rente ne peut donc être estimée qu'à *un dixième* du produit total. Vous voyez qu'il est plus profitable de posséder une mine de plomb ou d'étain en Angleterre, que d'être propriétaire d'une mine d'argent au Pérou; et qu'une terre à blé, quelque mauvaise qu'elle soit, donne toujours à son propriétaire un revenu plus considérable et plus fixe que toutes les mines ensemble.

Quant au profit des entrepreneurs des mines du Pérou, on ne peut pas non plus s'en former une grande idée d'après ce qu'en disent Frézier, Ulloa (*a*)

(*a*) L'un Français, l'autre Espagnol, auteurs de deux voyages dans l'Amérique méridionale.

et d'autres voyageurs qu'on regarde comme très-exacts et très-bien informés. Suivant eux, un homme qui entrepend une exploitation est regardé comme destiné à la ruine et à la banqueroute; chacun évite de lui prêter des fonds; on considère son entreprise comme une loterie, dont quelques gros lots peuvent tenter un esprit avide, mais dont les personnes sages ont soin de s'éloigner. Ces observations sont confirmées par le voyageur le plus récent et le mieux instruit qui ait visité ces contrées. La recherche des mines et leur exploitation, dit M. de Humboldt (*a*), sont une sorte de jeu, auquel beaucoup de gens se ruinent, tandis que quelques-uns, en très-petit nombre, y font des fortunes prodigieuses. Telle fut celle de MM. d'Obrégon et d'Otero, qui, après avoir vécu long-temps dans un état peu aisé, devinrent tout à coup, par la découverte de la Valenciana (*b*), les particuliers les plus riches du monde. D'autres, après s'être enrichis par une exploitation heureuse, se sont ruinés dans une malheureuse tentative. Enfin il en est qui ont ainsi passé plusieurs fois de la plus grande richesse à la misère la plus profonde.

Comme le roi d'Espagne tire une partie considérable de son revenu de la taxe mise sur le produit des mines d'argent, les lois du Pérou encouragent par tous les moyens possibles la découverte et l'exploitation de ces mines. Bien des mines ont été abandon-

---

(*a*) *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, liv. IV, chap. 11.

(*b*) Cette mine, découverte depuis 50 ans, a constamment donné un produit annuel de 3 millions et ½ de roubles.

nées, parce que leur produit ne suffisait plus pour acquitter le droit. Afin de prévenir cet abandon, le roi d'Espagne a successivement baissé ses droits. Originairement ils étaient de la moitié du produit total; on les réduisit bientôt après au tiers, ensuite au cinquième; et enfin au dixième; taux auquel ils sont restés depuis. Quand une personne découvre une veine nouvelle, elle est autorisée à mesurer un espace de 246 pieds de long, large de moitié, dans la direction qu'elle suppose être celle du filon, et elle en est reconnue propriétaire.

Les droits sur l'exploitation de l'*or* ne sont que d'un vingtième au Chili et au Pérou; et néanmoins, s'il est rare de voir quelqu'un qui ait fait fortune par le moyen des mines d'argent, il est encore plus rare que cela soit arrivé par l'exploitation des mines d'or. Il est bon de remarquer en outre, que les droits du souverain sur l'argent, et surtout ceux sur l'or, sont très-souvent fraudés, de sorte que ces gains douteux seraient moindres encore, si, comme nous venons de le supposer, les droits étaient fidèlement acquittés.

Si l'exploitation des mines du monde les plus riches donne des profits si médiocres, quels doivent être ceux des mines infiniment plus pauvres d'Europe et d'Asie? Il est très-probable que l'exploitation de la plupart de ces mines ne se soutient que parce qu'on regarde comme perdus les capitaux fixes employés à leur ouverture, et qu'on ne compte plus, ni sur le loyer de ces capitaux, ni sur une rente foncière quelconque. Si toutes ces mines étaient la propriété de particuliers, la plupart seraient abandonnées depuis

long-temps; mais comme il y en a beaucoup dont les gouvernemens se réservent la possession, les sacrifices qu'ils font paraissent moins sensibles, étant supportés par toute la société (*a*).

Les *pierres précieuses* étant moins utiles que les métaux précieux, la demande en est aussi moins universelle et moins constante. En conséquence elles valent rarement au delà de leur prix intrinsèque ou de ce qu'elles coûtent à extraire de la mine. La rente foncière n'entre dans leur prix que pour une très-faible partie; très-souvent elle n'y entre pour rien. Lorsque le célèbre joaillier Tavernier alla visiter les mines de diamans de Golconde et de Visapour, on lui dit que le souverain du pays, pour le compte duquel on les exploitait, avait ordonné de les fermer toutes, à l'exception de celles qui donnaient les pierres les plus grosses et les plus belles. Les autres, à ce qu'il semble, ne valaient pas pour le propriétaire la peine de les faire exploiter.

En réfléchissant sur ce qui vient d'être dit, vous trouverez, Messeigneurs, que l'exploitation des mines de métaux précieux et de pierres précieuses diffère de la culture des terres d'une manière extrêmement remarquable. Le prix de ces métaux et de ces pierres étant réglé pour le monde entier par le prix qu'ils ont à la mine la plus féconde, il s'ensuit que la rente que peut rapporter une mine des uns ou des autres est en proportion, non de la fécondité

---

(*a*) Voyez la note IV, sur la richesse comparative des mines d'argent dans l'ancien continent et en Amérique.

*absolue* de la mine, mais de sa fécondité *relative*, c'est-à-dire de sa supériorité sur les autres mines du même genre (1). Si on découvrait de nouvelles mines supérieures en fécondité à celles du Potose, la valeur de l'argent pourrait par-là se dégrader au point que les mines, même du Potose, ne vaudraient plus la peine de les exploiter, comme il est arrivé aux mines

(1) David Ricardo a parfaitement bien prouvé (*Principles of political economy*, chap. 2) que le produit net des terres pour le propriétaire, ne consiste que dans l'excès de fécondité des bonnes terres sur les plus mauvaises. Loin donc qu'il y ait à cet égard aucune différence entre les mines et les fonds de terre, il y a au contraire une analogie frappante. Seulement la facilité du transport des métaux précieux, étend plus loin cet effet relativement à eux. Une terre peu fertile peut être exploitée malgré ses frais d'exploitation, parce qu'une autre terre plus fertile ne pouvant sans de gros frais apporter ses produits dans le voisinage de la première, ne saurait lui faire concurrence. Encore voyons-nous maintenant les blés de l'Ukraine produits en si grande abondance, que les blés d'Angleterre, de France, et même de Sicile, ne peuvent plus en Angleterre, en France, ni en Sicile même, soutenir leur concurrence; et que les états de l'Europe sont obligés, ce qui ne s'était pas vu dans les siècles précédens, de protéger par des douaniers leurs fermiers, comme ils faisaient jadis leurs manufacturiers. Telle est la conséquence de la mauvaise politique des états de l'Europe, qui ont mis sur pied des armées quatre ou cinq fois plus nombreuses qu'autrefois, et qui, pour les payer, ont multiplié les emprunts et les impôts, de manière à rendre la production beaucoup plus chère qu'elle ne devrait l'être. Si ce n'étaient les impôts énormes que paient les Français, pourquoi ne produiraient-ils pas du blé à aussi bon marché que les Russes? J.-B. S

de l'Europe lors de la découverte de celles du Potose.

Mais dans le cas même où le produit total d'une pareille mine augmente et que sa rente s'accroît, il ne s'ensuit pas nécessairement que la valeur de ce produit et de cette rente s'accroisse dans la même proportion. Avant la découverte de l'Amérique, il se peut que les mines les plus fécondes de l'Europe aient rapporté à leurs propriétaires une rente aussi forte que celle que rapportent à présent les plus riches mines du Pérou. Quoique la quantité d'argent fût beaucoup moindre, il se peut qu'elle s'échangeât contre tout autant de marchandises, et par conséquent que la part revenant au propriétaire mît à sa disposition une quantité égale de toute autre marchandise. Si l'on exploite actuellement 40 pouds d'argent avec la même quantité de travail et de subsistances avec laquelle on obtenait alors 10 pouds seulement, et si la rente faisait alors un dixième du produit total comme aujourd'hui, il ne s'ensuit pas que ce produit et cette rente, pour être quatre fois plus forts qu'aujourd'hui, procurent aussi quatre fois plus de revenu à la société et au propriétaire de la mine : la valeur de l'argent peut être quatre fois moindre, et dans ce cas le revenu de la société, comme celui du propriétaire, seront exactement les mêmes qu'ils étaient alors. Vous voyez que la découverte de mines plus abondantes, soit en métaux précieux, soit en pierres précieuses, ne pourrait qu'ajouter très-peu à la richesse du monde. L'abondance dégrade nécessairement la valeur d'un produit qui

ne tire sa principale valeur que de sa rareté. Tout l'avantage que cette abondance procurerait au monde se réduirait à pouvoir acheter moyennant une moindre quantité de marchandises, de la vaisselle d'argent et d'autres ornemens frivoles de la parure et du mobilier.

Il en est autrement des richesses qui sont le fruit de la culture des terres. La valeur, tant de leur produit que de leur rente, est en proportion de leur fertilité *absolue*, et non de leur fertilité *relative*. La terre qui produit une certaine quantité de nourriture peut toujours nourrir un certain nombre de personnes; et quelle que soit la proportion dans laquelle le propriétaire prendra part dans ce produit, cette part mettra toujours à sa disposition une quantité proportionnée de travail, de subsistances et de commodités. La valeur des terres les plus stériles n'éprouve aucune diminution par le voisinage des terres les plus fertiles; au contraire, elle y gagne en général une augmentation. La population nombreuse que les terres fertiles font subsister procure à maintes parties du produit des terres stériles un marché qu'elles n'auraient jamais trouvé parmi la population que leur propre produit eût pu faire subsister.

Tout ce qui tend à rendre la terre plus fertile en subsistances augmente non-seulement la valeur des terres sur lesquelles se fait l'amélioration, mais contribue encore à augmenter pareillement la valeur de plusieurs autres terres, en faisant naître de nouvelles demandes de leur produit. Ce superflu de subsistances, suite de l'amélioration des terres, dont beau-

coup de personnes se trouvent avoir à disposer au delà de leur propre consommation, est la grande cause qui donne lieu à la demande de métaux précieux, de pierres précieuses, aussi bien que de tout autre objet qui ne sert pas immédiatement au soutien de la vie. Les subsistances indispensables constituent non-seulement le principal article des richesses du monde, mais c'est encore l'abondance de cet article qui donne de la valeur à tous les autres genres de richesses.

## CHAPITRE XV.

### Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des ouvrages de manufacture.

Nous venons de voir que le progrès de l'opulence et de l'industrie a l'effet de hausser en général le prix des produits agricoles; il fait au contraire *baisser* celui de presque tous les *ouvrages de manufacture.* De meilleurs outils, des machines plus ingénieuses, une division de travail mieux entendue, une plus grande dextérité dans les ouvriers, enfin la baisse de la rente des capitaux et du profit des entrepreneurs : toutes ces circonstances, effets immanquables de l'enrichissement du pays, sont cause qu'en général les objets manufacturés viennent à être produits avec beaucoup moins de frais, ou à un prix nécessaire beaucoup moindre. Et quoique, par suite de l'état

progressif de la société, les salaires doivent s'élever considérablement, néanmoins la grande diminution dans la quantité de travail fait plus que compenser quelque hausse que ce soit qui puisse survenir dans le prix de ce travail (*a*).

Il existe, à la vérité, certains genres de manufactures, comme je l'ai déjà observé ailleurs, dans lesquelles la hausse naturelle des salaires l'emporte sur la diminution de la quantité du travail; savoir les manufactures qui mettent en œuvre des matières premières de peu de valeur, et qui leur en donnent une très-considérable par le travail (*b*). Il faut encore ranger dans cette catégorie les manufactures dans lesquelles la hausse naturelle des matières premières et des matériaux est trop forte pour pouvoir être compensée par les avantages qui naissent de l'avancement du pays pour l'exécution de l'ouvrage. Par exemple, dans les produits de la charpenterie et de la menuiserie, la hausse naturelle du prix du bois, résultante de l'amélioration de la terre, fera plus que compenser tous les avantages qu'on pourra retirer de la perfection des outils, de la dextérité de l'ouvrier et de la division du travail. Mais pour tous les ouvrages de manufacture, dans lesquels le salaire ou le prix des matériaux ne l'emporte pas sur les autres élémens du prix, ils sont toujours produits à moindres frais et conséquemment vendus à meilleur marché, à mesure que le pays avance en richesse et en industrie.

---

(*a*) Voyez tom. I, pag. 431.

(*b*) Voyez tom. I, pag. 432 et 433.

En voulez-vous des exemples? Les pays de l'Europe qui se sont considérablement enrichis depuis deux ou trois siècles nous en fournissent de très-remarquables, dans tous les genres de manufacture.

Vers la fin du quinzième siècle, une aune de *drap fin* se vendait en Angleterre 19 roubles 95 copeks, et une aune de *gros drap*, à l'usage des valets de labour et des manœuvres 2 roubles 62 cop. et $\frac{1}{2}$. Aujourd'hui 6 roubles 30 cop. peuvent passer pour le prix le plus haut du drap fin, et 1 rouble 20 copeks pour celui du gros drap; encore ces draps sont-ils certainement, chacun dans son espèce, fort supérieurs à ceux d'alors (*a*).

Vous voyez que la réduction qui a eu lieu dans le prix des gros draps, quoiqu'elle ait été considérable, n'a pas été aussi forte que celle qui a eu lieu pour les draps fins. Cette différence provient des deux circonstances suivantes. Dans les anciens temps, les fabriques grossières étaient établies en Angleterre sur le même pied où elles se trouvent encore aujourd'hui en Russie, et où elles l'ont toujours été dans les pays pauvres. C'étaient des fabriques de ménage, où les différens membres de la famille exécutaient au besoin les différentes parties de l'ouvrage, mais de

---

(*a*) Smith, vol. I, pag. 386. Dans cette comparaison, Smith a eu soin de réduire le prix *numérique* au prix *réel*; il a eu égard, non-seulement à la différence dans la valeur des *monnaies*, mais encore à celle dans la valeur de l'*argent*, aux différentes époques qu'il compare. Lorsque j'exprime ce prix en monnaie de Russie, je ne fais que substituer une autre dénomination à la même quantité d'argent fin.

manière qu'ils n'y travaillaient que dans les momens de loisir que leur laissait leur métier principal, dont ils tiraient la plus grande partie de leur subsistance. Or, vous vous rappelez sans doute que l'ouvrage qui se fait de cette manière est toujours mis en vente à meilleur marché que celui qui se fait par des ouvriers de profession, et qui tirent toute leur subsistance de leur métier (*a*). D'ailleurs les draps fins, qui se fabriquaient alors dans les Pays-Bas, étaient assujettis, à leur entrée en Angleterre, à des droits qui en haussaient le prix, quoique ces droits fussent pour la plupart assez légers.

Les causes qui ont fait baisser le prix des draps, non-seulement en Angleterre, mais dans tous les pays manufacturiers de l'Europe, ne peuvent être cherchées que dans l'accumulation des capitaux et ses suites, la division du travail et le perfectionnement des machines. Celles qu'on employait au quinzième siècle dans les manufactures de laineries, tant pour le gros que pour le fin, étaient en bien plus petit nombre et bien plus imparfaites qu'elles ne le sont maintenant. Depuis cette époque on en a inventé une foule de nouvelles, qui contribuent infiniment à diminuer la quantité de travail et à rendre le produit plus parfait. Je n'en citerai que les plus importantes (*b*).

---

(*a*) Comparez tom. I, pag. 302.

(*b*) Smith, vol. I, pag. 389. Beckmann, *Technologie* et *Geschichte der Erfindungen*. Nemnich, *Neueste Reise durch England*.

1° La machine pour carder la laine (*scribbling machine*).

2° Celle qui la desserre et la rend propre à la filature (*slubbing machine*). Ces deux machines n'ont été inventées que depuis peu en Angleterre.

3° Le *rouet à filer*, substitué au *fuseau*, ce qui, avec le même travail, met à même de faire deux fois autant d'ouvrage. On attribue l'invention du rouet à un paysan du pays de Brunswinck, nommé *Jurgens*, et on la place dans l'année 1530.

4° Le moulin à filer (*jenny spinning machine*). Ces moulins paraissent avoir été inventés en Italie pour filer la soie; on est ensuite parvenu à filer, par leur moyen, d'abord le coton et ensuite la laine; mais jusqu'à présent on n'a pas encore réussi à les adapter à la filature du lin.

5° Plusieurs machines fort ingénieuses qui facilitent et abrégent le dévidage des laines filées, ou l'arrangement convenable de la trame et de la chaîne avant qu'elles soient placées sur le métier; opération qui a dû être extrêmement lente et pénible avant l'invention de ces machines.

6° La *navette anglaise*, inventée par *Jean Kay*, qui la fit connaître en 1737. Par le moyen de cet outil, un seul ouvrier suffit pour tisser les draps les plus larges, travail pour lequel il fallait auparavant plusieurs tisserands. Encore ce seul ouvrier fait-il plus d'ouvrage dans le même espace de temps.

7° Le *moulin à foulon*, pour donner du corps au drap, au lieu de fouler dans l'eau comme on faisait auparavant. Cette machine ne peut avoir été inventée que

depuis le commencement du seizième siècle; car avant cette époque on ne connaissait nulle part en Europe, au nord des Alpes, aucune sorte de moulins à vent ni à eau; ils avaient été introduits en Italie quelque temps auparavant. Depuis l'invention des pompes à vapeur, on ne se sert presque plus en Angleterre que de ces pompes pour mettre en mouvement le moulin à foulon, comme la plupart des autres machines.

8° La machine pour tondre les draps (*shearing machine*). L'inventeur de cette machine vit encore à Sheffield, et se fait payer, tant que dure son privilége, 50 livres sterling la pièce; elle ne lui revient qu'à 5 livres environ.

Je passe sous silence un grand nombre de légères améliorations dans la fabrication des draps, dont l'utilité et l'importance seraient difficiles à constater. Celles que j'ai citées suffisent pour vous expliquer en partie pourquoi le prix des draps était si haut dans les anciens temps, à proportion de ce qu'il est aujourd'hui. Il en coûtait une plus grande quantité de travail pour mettre la marchandise au marché.

Vers la fin du quinzième siècle, le prix d'une paire de *bas* à l'usage de la dernière classe du peuple était en Angleterre 1 rouble $57\frac{1}{2}$ cop. On y regarderait aujourd'hui cette somme comme un prix excessivement haut pour une paire de bas à l'usage des gens de la plus pauvre classe (*a*). Les bas d'alors étaient faits de drap; c'est ce qui était une des causes de leur cherté. L'art de faire des bas *à l'aiguille* n'était pro-

(*a*) Smith, vol. I, pag. 389.

bablement connu en aucun endroit de l'Europe, à l'époque dont nous venons de parler. On dit que la reine Élisabeth est la première personne qui ait porté, en Angleterre, des bas tricotés; elle les avait reçus en présent de l'ambassadeur d'Espagne. En France, ils étaient connus du temps de Henri II. Depuis ce temps l'usage du *métier à tricoter* en a encore réduit le prix. On prétend (*a*) que cette superbe machine, l'une des plus ingénieuses qu'on connaisse, a été inventée en 1589, par *Guillaume Lee*, Anglais, qui, ne trouvant point d'encouragement dans sa patrie, porta son invention en France, où il s'établit à Rouen. Le métier pour faire des bas n'a été réintroduit en Angleterre qu'en 1656.

Le prix des *soieries* a également subi une baisse considérable depuis un siècle ou deux, moins à ce qu'il paraît par le perfectionnement de la fabrication, que parce que la matière première est devenue beaucoup plus commune en Europe. La France seule, qui n'en produisait point du tout du temps de Henri IV, en fournit aujourd'hui deux à trois millions de livres pesant (*b*); d'ailleurs on en tire beaucoup plus qu'autrefois des échelles du Levant, de la Perse, des Indes et de la Chine. L'amélioration la plus importante qu'ait reçu la fabrication de la soie, c'est le *moulin pour la filature*, inventé en Italie, on ne sait ni par qui ni à quelle époque. Dans sa perfection actuelle, qu'on doit surtout aux Anglais, cette belle machine

(*a*) Nemnich, pag. 422.

(*b*) Peuchet, pag. 346.

a 26,582 roues et 97,746 mouvemens. Elle reçoit son impulsion par un courant d'eau, et tourne trois fois dans une minute; à chaque tour elle donne 73,726 aunes anglaises de fil (*a*).

Mais de tous les tissus, ceux qui ont éprouvé la baisse la plus remarquable dans leur prix réel, ce sont les *cotonnades*. Cette baisse est moins l'effet d'une diminution dans le prix de la matière première, que des améliorations qui ont eu lieu dans les travaux et les machines. C'est principalement à l'invention des *moulins à filer* le coton qu'il faut attribuer cette baisse. L'Anglais *Arkwright* en fit construire les premiers en 1780, et les avantages immenses qu'il en a retirés les ont fait multiplier à un point étonnant en Angleterre. Déjà, en 1788, il y en avait 143 qui avaient coûté 715,000 liv. sterl.; il y avait en outre 20,500 *jennys*, moulins à bras, qui filent de vingt à cinquante fils à la fois, et qui avaient coûté 285,000 liv. sterl., ce qui fait, avec les moulins, un million de livres sterl. ou six millions de roubles. Les moulins mettaient en mouvement 286,000 fuseaux, et les jennys 1,665,000 (*b*). Depuis cette époque ces machines se sont encore fort multipliées en Angleterre, et on les a introduites dans presque tous les pays de l'Europe. La Suisse et la France en font surtout un grand usage (*c*).

Je ne finirais pas si je voulais étendre cette com-

---

(*a*) Nemnich, pag. 415.

(*b*) Baert, tom. III, pag. 287.

(*c*) Voyez la note de la page 166 du tom. I.

paraison sur les articles de manufacture qui servent de mobilier aux nations modernes de l'Europe. Bornons-nous donc à citer une seule branche de ces manufactures, celles qui travaillent les métaux communs.

« On aurait peut-être aujourd'hui, dit Smith (*a*), pour 20 shillings (6 roubles), un meilleur *mouvement de montre*, que celui qu'on aurait payé 20 liv. (120 roubles), vers le milieu du dix-septième siècle. » Ainsi cet auteur circonspect suppose que ces ouvrages sont actuellement vingt fois meilleur marché en Angleterre qu'ils n'étaient alors. En 1808, le prix d'une montre ordinaire d'argent de fabrique anglaise était 3 guinées ou 18 roubles 90 cop.; celui d'une montre d'or de même qualité 7 guinées ou 44 roubles (*b*). L'invention des *montres* ne remonte pas au delà de l'année 1500; on l'attribue à un mécanicien nurembergeois, *Pierre Hele*; ce qui est certain, c'est qu'elles furent d'abord appelées *œufs de Nuremberg*. *Chrétien Huygens*, Hollandais, imagina les *pendules* en 1627. Les premières *montres à répétition* furent fabriquées par *Barlow*, Anglais, en 1676. Charles II fit présent d'une pareille montre à Louis XIV, comme d'une grande rareté.

Quoique moindre que dans l'horlogerie, il y a eu aussi une grande réduction de prix, pendant la même période, dans les ouvrages de *coutellerie* et de *serrurerie*, dans tous les petits ustensiles faits des mé-

---

(*a*) *Wealth of nations*, vol. I, pag. 385.

(*b*) Nemnich, pag. 138.

taux communs, et dans toutes ces marchandises connues sous le nom de *quincailleries*. Mais aussi il paraît qu'il n'y a pas de manufactures où l'on puisse porter aussi loin la division du travail, et où les instrumens qu'on emploie soient susceptibles d'être perfectionnés d'autant de manières différentes, que les manufactures dont les métaux communs sont la matière première. Dans un seul atelier de Sheffield, M. Nemnich a vû fabriquer plus de 500 espèces de *couteaux;* les plus ordinaires au prix de 2 den. et ½ (6 ¼ cop.). Ce bas prix serait inconcevable si l'on ignorait qu'un pareil couteau passe par les mains de plus de soixante ouvriers, et qu'ainsi la division de travail y est portée au suprême degré (*a*). La fabrication d'une *aiguille* exige pareillement soixante opérations distinctes (*b*); et plus chacune d'elles est la tâche d'un ouvrier particulier, plus elles sont vendues à bas prix.

C'est surtout dans la fabrication des métaux que les *pompes à vapeur* deviennent utiles, et leur invention n'a été faite que dans ces derniers temps. La première idée en est due au *marquis de Worcester*, qui la publia en 1663 dans son livre *Century of inventions*. Elles furent successivement perfectionnées par différentes personnes, mais le degré de perfection qu'elles ont aujourd'hui ne leur fut donné que vers 1773 par *James Watt* et le célèbre *Boulton*. Nulle part en Europe ces machines ne peuvent être em-

(*a*) Nemnich, pag. 407.

(*b*) Nemnich, pag. 325.

ployées avec plus de facilité qu'en Angleterre, à cause de l'abondance du combustible. Ce sont les mines inépuisables de charbons de terre qui ont rendu en Angleterre les pompes à vapeur la première force motrice et l'âme de toutes les grandes machines. On a calculé que l'épargne qu'elles procurent actuellement aux fabriques de l'Angleterre, comparativement au temps avant leur invention, s'élève à 450,000 roubles tous les jours (*a*).

En résumant les observations que nous venons de faire sur le prix comparatif des marchandises, nous pouvons en tirer les résultats suivans.

Il y a des marchandises *dont le prix varie très-peu* avec le progrès de la richesse nationale. Tels sont les produits agricoles que la nature ne fournit jamais spontanément en assez grande quantité pour satisfaire la demande, à la production desquels le travail humain concourt toujours, et qu'il lui est possible d'augmenter en proportion de la demande. Exemples : la plupart des produits qui constituent la *nourriture végétale* de l'homme, tels que les blés, les légumes, les fruits, les vins, les épiceries; quelques espèces de *matériaux pour les manufactures*, tels que le coton, le chanvre, le lin, les plantes teinturières. Cependant le prix de ces produits ne peut acquérir quelque stabilité qu'autant que leur culture est commune et généralement pratiquée; car, pour qu'une nouvelle culture s'introduise dans un canton, il faut toujours que le prix de son produit soit plus haut que celui

(*a*) Nemnich, pag. 66.

des produits des autres cultures en usage, et qu'il offre un profit plus considérable. Ainsi la plupart de ces produits sont chers quand leur culture commence, et leur prix diminue à mesure qu'elle s'étend et se perfectionne. Mais quelque haut que puisse monter par la suite le prix de ces denrées, il a de certaines limites au delà desquelles il ne peut guère aller pendant une suite de temps un peu longue. La seule exception à cette règle est celle qu'il faut faire en faveur des bons crus ou des produits uniques.

Le prix de plusieurs autres marchandises *monte* à mesure que la société s'enrichit : cette classe comprend les produits agricoles que la nature fournit spontanément avec profusion dans les pays incultes, et dont la quantité diminue avec le progrès de la culture des terres, en même temps que la demande en devient plus forte. Exemples : la plupart des produits qui constituent la *nourriture animale* de l'homme, tels que la viande de boucherie, les volailles, le lait, le gibier, le poisson; plusieurs espèces de *matériaux* pour les manufactures, comme le bois, les peaux crues, le suif, la laine. Plus un produit de cette classe présente de difficultés à être multiplié, plus son prix s'élève; il peut même s'élever jusqu'au degré le plus haut qu'on puisse imaginer, et il ne semble avoir aucune borne.

Il y a encore des marchandises dont le prix *baisse* avec le progrès de la richesse nationale. C'est le cas de presque tous les *produits des manufactures*, à moins que la hausse naturelle des matériaux et des

salaires ne l'emporte sur les circonstances favorables à la baisse de ces produits.

Enfin il y a des marchandises *dont le prix tient une marche incertaine*. Tels sont les *minéraux*, produits sur la multiplication desquels l'industrie n'a qu'une puissance bornée et incertaine. Quoique leur prix ait une tendance naturelle à s'élever dans l'avancement progressif du pays vers l'opulence, cependant le degré d'avancement du pays étant le même, ce prix peut venir quelquefois à baisser, quelquefois demeurer fixe, et quelquefois hausser plus ou moins; le tout selon que les efforts de l'industrie réussiront plus ou moins à multiplier ces produits.

Ce résumé, Messeigneurs, nous conduit à une conséquence qui est d'une haute importance dans l'application. Comme, en général, le prix des produits bruts a une tendance à hausser avec les progrès de la richesse nationale, et qu'au contraire le prix des produits manufacturés a une tendance à baisser, il s'ensuit qu'un peuple agricole qui achète les objets manufacturés de sa consommation chez un peuple manufacturier, fait des marchés d'autant plus avantageux que les progrès des deux peuples sont plus sensibles. Par exemple, jusqu'ici la Russie achetait de l'étranger la plupart des marchandises manufacturées dont elle avait besoin, et les payait avec les produits bruts de son sol (*a*). A mesure que sa

(*a*) Je dis *jusqu'ici*, car vous n'ignorez pas que dans ce moment l'importation de presque toutes les marchandises manufacturées de l'étranger est entièrement défendue en Russie, en vertu d'un manifeste qui a paru le 19 décembre 1810.

population et son industrie faisaient des progrès, le prix de ses produits agricoles s'élevait de plus en plus; et à mesure que l'industrie des peuples manufacturiers, des Anglais, des Français, des Allemands, se perfectionnait, le prix de leurs produits manufacturés baissait de plus en plus : en conséquence, la même quantité de marchandises russes achetait d'année en année une quantité toujours plus considérable de marchandises étrangères. Comme cette observation est contraire au système prohibitif que nous suivons depuis quelques années, il importe de la développer davantage et de l'appuyer sur des faits. C'est l'objet de la note que je joins à ce chapitre (*a*).

## CHAPITRE XVI.

Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix de toutes les marchandises par le perfectionnement du commerce. Inductions qu'on peut tirer du prix de certaines marchandises, pour juger de la richesse d'un pays.

Pour achever les considérations sur la cherté et le bon marché des marchandises, il ne nous reste qu'à examiner les effets que produit sur leur prix

(*a*) Voyez la note V, sur l'avantage qu'il y a pour les peuples agricoles à échanger leurs produits bruts contre les marchandises manufacturées de l'étranger.

réel la situation du *commerce* dans les différentes époques de l'opulence nationale. La première chose que nous devons observer à cet égard, c'est que l'influence du commerce sur le prix des marchandises ne se borne point à une seule classe de produits, mais qu'elle les embrasse toutes; qu'elle élève ou qu'elle fait baisser le prix nécessaire tant des produits agricoles que des produits manufacturés de toutes les espèces, et tous dans la même proportion. Ainsi tout ce qui est marchandise se ressent également de la situation du commerce. Lorsque le commerce est dans l'enfance, ses opérations étant plus coûteuses, elles renchérissent tous les produits qui deviennent marchandises; et à mesure qu'il se perfectionne, il trouve le moyen d'opérer à moins de frais, ce qui fait baisser le prix de toutes les marchandises.

Le perfectionnement du commerce comprend les améliorations suivantes : la formation d'une classe séparée de marchands qui s'occupent exclusivement de la circulation, en se constituant les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs ; la division du commerce en autant de branches qu'il est susceptible d'être sous-divisé; le perfectionnement des communications par les routes, les canaux, les ports marchands, la construction navale, les postes, etc.; le perfectionnement du système monétaire; l'établissement des assurances et du crédit, ainsi que tous les moyens qu'il présente pour faciliter les échanges; enfin la baisse de l'intérêt et du profit des commerçans. Or je n'ai pas besoin de vous prouver que toutes ces circonstances dépendent de l'avancement de la

société en général, et particulièrement du progrès de la richesse nationale.

Le perfectionnement étant lié au progrès de la richesse nationale, il s'ensuit qu'à mesure que la société s'enrichit, toutes les marchandises sans exception deviennent meilleur marché, en tant que leur prix nécessaire se compose de frais occasionés par la production commerciale. Ainsi, les progrès de la richesse nationale, par le perfectionnement du commerce qu'ils amènent, contrebalancent en quelque manière la hausse qu'ils entraînent, par l'accroissement de la demande, dans le prix de la plupart des productions agricoles; et par le même moyen, ils rendent meilleur marché encore les ouvrages de manufacture, qu'ils tendent déjà à faire baisser par le perfectionnement des manufactures. Dans un pays pauvre, la plupart des produits agricoles sont meilleur marché que dans un pays riche, parce qu'il est plus facile, dans le premier, de satisfaire la demande; mais ils y seraient encore bien meilleur marché si leur prix nécessaire n'était pas élevé par les frais de la circulation, qui y sont toujours plus considérables que dans les pays riches. Dans un pays pauvre, la plupart des ouvrages de manufacture préparés dans le pays sont plus chers que dans un pays riche, et cela pour deux raisons, par l'état imparfait des manufactures, et par l'état imparfait du commerce. Ainsi, à voir les choses en général, la différence entre les prix des marchandises agricoles dans un pays riche et dans un pays pauvre ne sera jamais aussi grande que la différence entre les prix des marchandises ma-

nufacturées. C'est aussi ce que l'expérience confirme. Les marchandises brutes de la Russie ne sont pas, à beaucoup près, meilleur marché que celles d'Angleterre; dans la même proportion que ses marchandises manufacturées sont plus chères que celles de ce dernier pays.

De même qu'il est de l'intérêt d'une nation pauvre d'acheter chez les nations riches les ouvrages de manufacture que celles-ci fabriquent à meilleur prix qu'elle, il est encore de son intérêt de leur abandonner cette partie de son commerce qu'elles peuvent faire à moins de frais, c'est-à-dire son commerce extérieur. En suivant ce système, non-seulement elle vendra ses marchandises d'exportation avec un profit plus considérable, mais elle achetera encore ses marchandises d'importation à un prix moindre que si elle se chargeait elle-même de ce commerce. Cette dépendance industrielle peut quelquefois choquer l'orgueil d'une nation pauvre, surtout quand elle jouit d'une grande indépendance politique; mais dans l'examen que nous faisons, il ne s'agit pas des conseils qu'inspirent les passions, mais de ceux que dicte la raison. L'indépendance industrielle est précisément le but auquel vise l'économie politique; mais s'il est prouvé qu'une nation pauvre ne peut se rendre indépendante qu'à mesure qu'elle s'enrichit, et que rien n'est plus contraire à l'enrichissement que de manufacturer et de commercer quand on y perd, il est évident qu'elle s'éloigne du terme de son indépendance par-là même qu'elle veut l'anticiper.

Avant de quitter la matière du prix comparatif,

je ne crois pas inutile de vous faire observer que ce prix, dans certaines marchandises agricoles, est un indicateur presque infaillible de la situation du pays qui les a produites. Si le bas prix des marchandises agricoles en général ne prouve nullement la pauvreté et la barbarie d'un pays, d'un autre côté le bas prix de quelques espèces particulières de ces marchandises, telles que le bétail, la volaille, le gibier, relativement à celui du blé, en est une des preuves les plus décisives. Il démontre clairement, d'abord la grande abondance de ces sortes de denrées relativement au blé, et par conséquent la grande étendue de terre qu'elles occupent, relativement à celle qui est occupée par le blé. Il démontre, en second lieu, le peu de valeur de ces terres, relativement à la valeur des terres à blé, et par conséquent l'état négligé et inculte de la très-majeure partie des terres du pays. Il démontre clairement que la population du pays et son capital ne sont pas, relativement à son territoire, dans la proportion où ils sont ordinairement dans les pays prospères, et que, dans tel pays ou dans tel temps, la société n'en est encore qu'à son enfance.

Du haut ou du bas prix des marchandises en général, ou du blé en particulier, nous ne pouvons inférer autre chose, sinon que les mines d'or et d'argent qui, à cette époque, approvisionnaient le monde de ces métaux, étaient fécondes ou étaient stériles, mais non pas que le pays fût riche ou pauvre. Mais du haut ou du bas prix de certaines marchandises, relativement au prix de certaines autres, nous pouvons inférer, avec un degré de probabilité qui approche

140994

de la certitude, que le pays était riche ou pauvre, que la majeure partie de ses terres étaient améliorées ou abandonnées, et qu'il était alors, ou dans un état plus ou moins barbare, ou dans un état plus ou moins civilisé.

Toute hausse dans le prix des denrées qui proviendrait d'une dégradation dans la valeur de l'or et de l'argent tomberait également sur toutes les marchandises, et ferait monter universellement leur prix d'un tiers, d'un quart ou d'un cinquième, selon que ces métaux viendraient à perdre un tiers, un quart ou un cinquième de leur première valeur. Mais cette hausse du prix des denrées qui prouve l'état progressif de la société, ne tombe pas également sur tous les genres de denrées. Si la hausse dans le prix des marchandises est universelle, elle est due à une baisse dans la valeur de l'argent, circonstance de laquelle on ne peut inférer autre chose que la fécondité des mines qui approvisionnent à cette époque le monde commerçant. Malgré cette circonstance, la richesse réelle du pays, le produit annuel de ses terres et de son industrie peuvent aller, soit en déclinant soit en avançant par degrés. Mais si la hausse dans le prix des marchandises n'est que partielle, si elle est due à une hausse dans la valeur réelle de la terre qui les produit, à un accroissement dans sa fertilité, ou à ce qu'en conséquence de l'extension des améliorations et de la bonne culture, elle a été rendue propre à la production du blé, alors cette hausse est due à une circonstance qui indique de la manière la plus évidente l'état de prospérité et d'avancement du

pays. La terre constitue la très-majeure, la plus importante et la plus durable portion de la richesse de tout pays. Il est donc de quelque utilité pour toute nation d'avoir un indicateur exact qui puisse lui montrer si la portion, de beaucoup la plus grande, la plus importante et la plus durable de la richesse nationale va en augmentant de valeur ou en diminuant.

La distinction que nous venons d'établir entre la hausse universelle du prix des marchandises produite par la baisse du prix de l'argent, et la hausse partielle du prix de quelques marchandises qui provient de l'amélioration du pays, cette distinction, dis-je, peut encore être de quelque utilité à l'état, lorsqu'il s'agit de régler la récompense pécuniaire des fonctionnaires qui le servent.

Si la hausse dans le prix des marchandises est due à une baisse dans la valeur de l'argent, il faut certainement augmenter, à proportion du degré de cette baisse, leur récompense pécuniaire, à moins qu'elle ne fût trop forte auparavant. Si on ne la leur augmente point, leur récompense réelle en sera évidemment diminuée d'autant. Mais si cette hausse de prix est due à une hausse de valeur, occasionée par l'amélioration de la terre qui produit ces denrées, c'est alors une affaire beaucoup plus délicate, de juger dans quelle proportion il faut augmenter cette récompense pécuniaire, ou s'il faut l'augmenter en rien.

Si l'extension de l'amélioration et de la culture élève nécessairement le prix de la nourriture animale, relativement au prix du blé, d'un autre côté

elle fait aussi nécessairement baisser le prix de toute nourriture végétale. Elle élève le prix de la nourriture animale, parce qu'une grande partie de la terre qui produit cette nourriture, étant rendue propre à la production du blé, doit rapporter au propriétaire et au fermier la rente et le profit d'une terre à blé. Elle fait baisser le prix de la nourriture végétale, parce qu'en ajoutant à la fertilité de la terre, elle accroît l'abondance de cette sorte de nourriture. Les améliorations dans la culture introduisent aussi plusieurs espèces de nourriture végétale, qui, exigeant moins de terre que le blé, et pas plus de travail, viennent au marché à beaucoup meilleur compte que le blé. Telles sont les pommes de terre et le maïs, les deux plus importantes acquisitions que l'agriculture de l'Europe et peut-être que l'Europe elle-même ait faites par la grande extension de son commerce et de sa navigation. D'ailleurs il y a beaucoup d'espèces d'alimens du genre végétal, qui, dans l'état imparfait de l'agriculture, sont confinés dans le jardin potager, et ne croissent qu'à l'aide de la bêche, mais qui, lorsqu'elle s'est perfectionnée, viennent à se semer en plein champ, et à croître à l'aide de la charrue; tels sont les turneps, les carottes, les choux, etc.

Si donc, dans les progrès que fait l'amélioration, le prix d'une espèce de nourriture vient nécessairement à hausser, celui de l'autre espèce vient à baisser tout aussi nécessairement, et c'est alors une matière qui devient très-épineuse, que de savoir jusqu'à quel point la hausse de l'une peut se trouver compensée par la baisse de l'autre. Quand une fois le prix de la

viande de boucherie a atteint son maximum, alors quelque hausse qui puisse arriver par la suite dans le prix de toute autre espèce de nourriture animale, elle ne peut guère influer sur le sort des gens de la classe inférieure du peuple. Certainement une baisse dans le prix des choux ou des pommes de terres contribuera infiniment plus à améliorer la condition du pauvre en Russie, que ne pourrait l'aggraver une hausse quelconque dans le prix de la volaille, du poisson ou du gibier (*a*).

(*a*) Les choux, exposés à la fermentation, et préparés de manière à se conserver pendant toute l'année, font, après le pain bis, la principale nourriture du bas peuple en Russie. La culture des pommes de terre est loin d'y être aussi répandue qu'il le serait à désirer, surtout pour ces contrées où l'intempérie du climat fait souvent manquer la récolte du seigle; les essais qu'on a faits pour les multiplier en Russie, ont prouvé qu'elles viennent très-bien, même dans le gouvernement d'Arkhangel et au Kamtchatka. Les jeûnes fréquens de l'église grecque diminuent de beaucoup la consommation des viandes; ils augmentent à la vérité celle du poison; cependant, chez le peuple, cet article ne se compose que des espèces les plus communes, qui sont ordinairement à très-bas prix.

# LIVRE CINQUIÈME.

## DU NUMÉRAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

### De la nature du numéraire en général.

Le numéraire est le principal agent de la circulation; c'est à cet instrument merveilleux que nous devons, en grande partie nos richesses et notre civilisation. Il importe donc d'approfondir autant que possible, et sa nature et le mécanisme par lequel il opère.

Ce que j'aurais à vous dire, Messeigneurs, sur l'origine du numéraire, se trouve déjà exposé dans les notions sur la valeur (a). C'est à ces observations que je rattache le fil des recherches auxquelles nous allons nous livrer.

Vous avez vu comment les hommes sont conduits insensiblement, et presque sans le savoir, à introduire parmi eux un numéraire; vous avez reconnu qu'il remplit deux fonctions, l'une et l'autre extrêmement remarquables : qu'il sert 1° comme *mesure*

(a) *Introd. génér.*, chap. VIII et IX, tom. I, p. 81 et suiv.

*commune des valeurs échangeables*, et 2° comme *marchandise banale* contre laquelle toutes les marchandises sont échangées. Par chacune de ces fonctions, le numéraire facilite infiniment les échanges.

Par la première il facilite la *comparaison des valeurs*, ou l'évaluation du prix des marchandises. A la vérité, comme le prix d'une marchandise est la quantité d'une autre marchandise à laquelle on l'estime égale, toute marchandise qui s'échange contre une autre devient par-là même une échelle pour mesurer la valeur de cette dernière. Mais une pareille évaluation serait sans résultat et sans utilité, si les différentes marchandises qu'on veut apprécier n'étaient pas toutes comparées à la même marchandise. Homère, en comparant les armes de Glaucus à celles de Diomède, nous dit que les unes valaient cent bœufs, et que les autres n'en valaient que neuf. Quoiqu'il ne réduise pas leur valeur en argent, il nous donne cependant une idée précise du rapport qui existait entre elles; il ne l'aurait pas fait s'il avait comparé les unes à un nombre de bœufs, et les autres à une mesure de grains (1).

Voilà la première et la plus importante fonction

---

(1) Le numéraire, la monnaie, ou l'argent (car dans l'usage commun ces mots sont synonymes) ne nous sert à apprécier les valeurs des choses que parce qu'il a lui-même une valeur. Dès lors, une plus ou moins grande quantité de numéraire désigne une valeur plus ou moins forte; mais il partage ces propriétés avec toutes les autres marchandises. Il est bien évident que lorsque nous disons : telle chose vaut autant que douze mesures de grains, et telle autre n'en vaut que

du numéraire. La seconde consiste *à faciliter les trocs* en les partageant, de sorte qu'on n'a plus besoin, pour se procurer une marchandise, d'en offrir à son possesseur une autre qui soit appropriée à son usage

---

six, nous exprimons l'idée que la première a deux fois autant de valeur que la seconde.

On préfère cependant évaluer les choses en numéraire; c'est parce que la valeur du numéraire est mieux connue de nous que celle de la plupart des autres marchandises. Nous savons fort bien tout ce qu'on peut avoir pour 12 francs, ou 12 roubles, à cause de la grande habitude que nous avons d'acheter, ou du moins de marchander les objets dont nous avons besoin; tandis que nous sommes obligés de faire un calcul pour savoir quelles choses on peut obtenir en échange de douze hectolitres de blé. C'est ce qui fait que l'on prend communément l'argent pour point de comparaison des valeurs; mais ni une quantité d'argent, ni une quantié de quelque autre objet que ce soit, n'est une véritable mesure des valeurs, parce que rien n'a une valeur invariable. Le caractère d'une mesure est de conserver l'idée d'une grandeur. Nous avons une idée exacte d'une longueur de douze mètres. Dans cent ans douze mètres donneront à nos neveux une idée parfaitement juste de la grandeur que nous entendons par-là; mais dans cent ans douze francs, quelque invariable que soit le titre des monnaies, ne donneront aucune idée de ce que nous entendons aujourd'hui par une valeur de 12 francs.

Il n'y a donc nulle précision dans cette proposition, que la monnaie est la mesure des valeurs.

Quant aux bœufs dont Homère évalue les armes de Diomède, c'était une belle et bonne monnaie de métal qu'on appelait un *bœuf*, parce qu'elle portait l'empreinte d'un bœuf, comme on appelle un louis, une monnaie qui porte l'empreinte d'un roi de ce nom. (Voyez Garnier, *Hist. des monn.*, t. 1, p. 133.)

J.-B. S.

ou qui ait une valeur directe pour lui. Car le numéraire comme tel, et abstraction faite de la valeur que sa matière peut avoir, n'a de valeur directe pour personne individuellement; personne ne peut l'employer à son usage; chacun ne le recherche que pour l'échanger contre quelque autre valeur. Toutes les autres marchandises deviennent tôt ou tard des denrées, c'est-à-dire des objets de consommation : le numéraire seul reste toujours marchandise, il ne devient jamais denrée, à moins qu'on ne le retire de la circulation pour employer autrement la matière ; et dans ce cas il cesse d'être numéraire.

Cette observation nous conduit à une conséquence qu'il n'est pas inutile de relever. Le numéraire, quoique n'ayant de valeur directe pour personne, est cependant exposé à être consommé : quelque durable que soit sa matière, elle s'use nécessairement par la circulation. Or partout où il y a de la consommation, il faut qu'il y ait des consommateurs : quels sont donc ceux du numéraire?

C'est la société tout entière; c'est la totalité des personnes qui l'admettent parmi elles. Le numéraire, considéré uniquement comme tel, diffère par-là de toutes les autres marchandises, que sa valeur échangeable n'est point fondée sur une valeur directe qui serait individuelle : le numéraire n'a de valeur directe que pour la société, mais il a une valeur échangeable pour chaque individu. Et ne croyez pas, Messeigneurs, que cette distinction soit une subtilité oiseuse; la suite de nos recherches vous prouvera qu'elle est susceptible d'applications très-utiles.

Le numéraire est la mesure de toutes les autres valeurs; mais par quoi la valeur du numéraire se mesure-t-elle? Par toutes les autres valeurs contre lesquelles il s'échange. Or, comme la quantité des choses qu'on échange l'une contre l'autre est toujours en proportion de leur valeur, on peut substituer le mot de *quantité* à celui de *valeur*. Ainsi le prix d'une chose quelconque, c'est la quantité du numéraire contre laquelle s'échange une certaine quantité de marchandise, et le prix du numéraire, c'est la quantité de chaque autre marchandise contre laquelle s'échange une certaine quantité de numéraire.

Sans doute qu'il est plus facile de déterminer le prix des marchandises en numéraire, qu'il ne l'est d'évaluer le prix du numéraire en marchandises. Dans le premier cas nous réduisons la valeur de chaque marchandise séparément à celle d'une seule; dans le second il faut comparer la valeur d'une seule marchandise à celle de tous les autres en commun. Vous verrez par la suite qu'on a tâché de trouver parmi les marchandises un autre terme de comparaison qui pût servir d'échelle pour mesurer la valeur du numéraire : pour le moment il nous suffit d'avoir reconnu que cette valeur ne peut être déterminée que par une pareille comparaison. Ainsi quand la plupart des marchandises sont à bon marché dans un pays, le numéraire y est à haut prix, et quand la plupart des marchandises y sont chères, le numéraire a peu de valeur.

## CHAPITRE II.

Quelle est la matière la plus propre à servir de numéraire.

Lorsque je vous ai donné les premières notions du numéraire, j'ai indiqué en peu de mots les raisons qui ont déterminé dès la plus haute antiquité tous les peuples commerçans à choisir les métaux précieux pour cet usage (*a*). C'est ici le lieu de développer ces motifs, et de montrer l'utilité d'un tel numéraire pour l'avancement de l'industrie et pour l'accumulation des capitaux. C'est le point duquel nous partirons pour suivre les progrès qu'a fait chez les hommes l'*art de mesurer les valeurs*.

Le numéraire devant servir, et comme *mesure des valeurs*, et comme *marchandise banale*, il faut que sa matière réunisse les qualités qui peuvent la rendre propre à cette double fonction, sans quoi on ne peut espérer que la coutume de la recevoir comme numéraire s'étende bien loin et dure long-temps.

Le principal caractère d'une *mesure* est d'être *invariable*. C'est en appliquant successivement une mesure invariable à des quantités variables, qu'on peut se former une idée de leurs rapports; mais quand on applique une mesure variable à des quan-

(*a*) Tom. I, pag. 85.

tités qui le sont aussi, on n'apprend rien. Une poignée, une coudée, ne sont pas des mesures propres à comparer les dimensions, puisqu'elles varient dans chaque individu ; il en serait de même d'un numéraire dont la valeur varierait, soit dans le même temps dans différens endroits, soit dans le même endroit dans différens temps; il ne pourrait guère servir à mesurer d'autres valeurs.

Mais où trouver une matière dont la valeur soit invariable? Il n'y en a point.

Puisqu'il en est ainsi, nous sommes réduits à chercher parmi toutes les matières celle dont la valeur varie le moins; or cette matière c'est l'or et l'argent. Bien que la valeur de ces métaux ne soit pas tout-à-fait uniforme et constante, elle l'est pourtant davantage que celle d'aucun autre objet commerçable dont nous ayons connaissance, et voici pour quelles raisons.

Ces métaux ont une *valeur directe* pour tout le monde, c'est-à-dire ils sont susceptibles d'un usage individuel, ou ils peuvent être utiles à ceux qui les possèdent. Une matière qui n'aurait point de valeur directe ne tirerait sa valeur échangeable que de son usage comme numéraire : or, cet usage n'étant point individuel, il ne peut donner lieu qu'à une valeur extrêmement précaire, comme cela se voit dans tous les pays où le papier fait office de monnaie. D'ailleurs il est impossible qu'une matière qui n'a point de valeur directe s'introduise comme numéraire, quelque propre qu'elle soit au reste pour cet usage : personne ne serait disposé à l'accepter, chacun devant

craindre de ne pas trouver dans cette matière un gage d'une valeur réelle, une denrée qu'il puisse employer utilement à son usage, au cas qu'on ne la retirerait pas de ses mains (*a*).

Les métaux précieux sont un pareil gage. Considérés comme denrées applicables aux besoins de l'homme, ils ne le cèdent pour l'utilité à aucun des métaux communs, excepté le fer. On peut leur donner toutes les formes, aussi bien qu'aux autres métaux; encore ont-ils sur ceux-ci l'avantage d'être moins sujets à se rouiller et à se corrompre, ce qui les rend plus propres à servir d'ustensiles de table et de cuisine, de vaisselle, de nippes, etc. Cependant le principal mérite de ces métaux vient de leur beauté : il n'y a pas de couleur ou de vernis qui soit comparable par exemple à la dorure. Toutes ces propriétés, jointes à leur rareté, les ont fait rechercher de tout temps, et les feront toujours rechercher par tous les hommes, du moment qu'ils parviennent à les connaître et à les employer à l'usage.

Cependant, quelque nécessaire qu'il soit au numéraire d'avoir une valeur directe, il importe tout autant que cette valeur ne soit pas de nature à rendre sa matière indispensable à l'existence de l'homme; car toute la quantité qui en est employée comme

(*a*) Le papier-monnaie ne prouve rien contre ce raisonnement : il ne s'introduit qu'à la suite du numéraire, et il ne fait que le représenter. S'il s'agissait d'établir un papier-monnaie dans une société qui ne connût pas d'autre numéraire plus solide, on ne réussirait jamais à le faire recevoir.

numéraire ne peut point être employée individuellement, elle doit toujours circuler. Voilà une des raisons pourquoi cet emploi ne convient point au blé : il est nécessaire à la subsistance de l'homme, et cette subsistance serait diminuée de toute la quantité de blé qui circulerait comme numéraire. D'ailleurs la demande d'une denrée indispensable est trop passionnée pour être égale et uniforme; à la moindre appréhension d'en manquer son prix monte, et, dans un cas de véritable disette, il est impossible d'assigner des bornes à sa hausse. Ainsi, quoique la matière destinée à servir de numéraire doive avoir la qualité de satisfaire quelque besoin de l'homme, il ne faut pourtant pas qu'elle réponde aux besoins naturels et qu'elle soit difficile à remplacer par quelque autre matière; il est nécessaire que son utilité directe se borne aux besoins factices, et qu'on puisse lui substituer facilement d'autres matières. Toutes ces circonstances se trouvent réunies dans les métaux précieux. Quelque grande que soit leur valeur directe, ils ne satisfont cependant que des besoins factices; on peut s'en passer facilement et les remplacer par d'autres matières plus communes ou moins chères, et dans ce sens on peut dire qu'ils sont des superfluités.

Une matière susceptible d'une valeur directe ne peut avoir un prix uniforme et constant, qu'autant qu'elle est constamment et partout *de la même qualité*. Une matière qui varierait dans sa qualité varierait aussi dans sa valeur, et conséquemment ne saurait être une mesure propre à mesurer la valeur des choses. Or les métaux précieux sont d'une qualité uniforme

par toute la terre. Une livre d'or pur, qu'il sorte des mines d'Amérique ou des rivières d'Afrique, est exactement pareille à une autre livre d'or pur. Le temps, l'air, l'humidité n'altèrent point cette qualité, et le poids de chaque partie de ce métal est par conséquent une mesure exacte de sa quantité et de sa valeur comparée à toute autre partie; deux livres d'or ont une valeur justement double d'une livre du même métal. On ne peut en dire autant des métaux communs : leur qualité varie selon les mines d'où on les tire, et ils sont sujets à se rouiller et à se corrompre.

Une matière qu'on pourrait multiplier à volonté, perdrait bientôt de sa valeur. Ainsi pour conserver la même valeur au numéraire, il est nécessaire *que sa production soit limitée par des causes indépendantes de l'homme*, qu'il soit plutôt le produit de la nature que du travail humain, et que la nature même ne le fournisse qu'avec parcimonie. Les métaux précieux remplissent également cette condition.

Les circonstances que je viens d'indiquer, concourant toutes à rendre la valeur des métaux précieux plus stable et plus permanente que celle de la plupart des autres denrées, il en est résulté que toutes les nations commerçantes les ont adoptés comme numéraire; et cette conséquence, en étendant le marché de ces métaux d'un bout du monde à l'autre, est devenue à son tour la principale cause de la stabilité de leur valeur. C'est surtout *l'immensité du marché* qui assure à cette denrée un prix uniforme et constant. Les variations accidentelles dans l'offre et dans la demande d'une marchandise aussi universelle ne

peuvent guère influer sur son prix, à moins d'être extrêmes; et de pareilles variations sont très-rares.

L'immutabilité de la valeur, cette qualité si essentielle dans la mesure commune des valeurs, est encore une des premières conditions qu'il faut supposer dans la *marchandise banale;* car on n'est guère disposé à recevoir couramment comme gage une matière qui peut, d'un moment à l'autre, perdre la moitié ou les trois quarts de sa valeur. Cependant cette seconde fonction du numéraire exige encore d'autres qualités qui ne se rencontrent que dans les métaux précieux.

La marchandise banale est destinée à être accumulée et à passer de main en main; ainsi il faut que sa matière soit *durable*, qu'elle puisse résister au frottement et se conserver long-temps sans s'altérer. Or, il n'y a guère de denrée qui soit moins périssable que les métaux précieux, et qui puisse se transmettre et se garder avec aussi peu de déchet. Sous ce rapport les métaux précieux l'emportent sur les métaux communs; ces derniers, au contraire, sont plus durs, ce qui les fait mieux résister au frottement auquel le numéraire est exposé par la circulation. En *alliant* ou en mélangeant les métaux précieux avec du métal commun, on leur procure encore cet avantage; et l'alliage ne leur fait rien perdre de leur qualité, puisqu'on peut aisément les séparer du métal commun et les reproduire dans toute leur pureté.

Il faut ensuite que la matière du numéraire soit *divisible*, qu'elle puisse se proportionner, sans s'altérer, à la valeur des diverses marchandises qu'on

peut vouloir acquérir en échange du numéraire. Rappelez-vous le passage d'Homère, où il évalue l'armure de Diomède à neuf bœufs, si un guerrier avait voulu acheter une armure qui n'eût valu que la moitié, comment aurait-il fait pour payer quatre bœufs et demi? Les métaux se divisent en autant de petites portions qu'il est besoin, et se réunissent de nouveau, sans perdre de leur poids ni de leur qualité. On peut par conséquent proportionner leur quantité à la valeur des denrées qu'on achète.

Le numéraire doit être d'un *transport facile*, c'est-à-dire il doit représenter une grosse valeur sous un petit volume. Cette qualité suppose qu'il soit rare. Or, il y a très-peu de marchandises qui le soient plus que les métaux précieux. Sous ce rapport l'or est préférable à l'argent.

Enfin il faut que la matière du numéraire soit facile à distinguer de toutes les autres matières, et que ses propriétés puissent être aisément constatées. Au défaut de cette qualité, chaque transmission de numéraire exigerait un examen plus ou moins long et plus ou moins difficile pour constater sa nature; en négligeant cette précaution, on serait toujours exposé à recevoir une autre marchandise de la même apparence, mais de moindre valeur, à la place de la véritable marchandise banale. Les métaux précieux purs, à la vérité, sont difficiles à distinguer de ceux qui portent alliage, parce que les uns et les autres ont souvent la même apparence; mais, en revanche, ils sont susceptibles de recevoir des marques et des empreintes qui certifient non-seulement le degré de leur pureté,

mais encore le poids de chaque pièce. Celui qui les reçoit n'a donc plus besoin d'examiner le métal sous ces deux rapports : il n'a qu'à compter les pièces.

Telles sont les qualités requises dans la matière qui doit servir de numéraire. Quelques-unes de ces qualités se trouvent encore dans les métaux communs; mais il n'y a que les métaux précieux qui les réunissent toutes au plus haut degré. On ne peut donc pas être surpris que toutes les nations commerçantes du monde aient adopté les métaux comme numéraire; on aurait plutôt lieu de s'étonner de ce que cet instrument du commerce n'a pas été le premier dont les peuples se soient servi, si cette circonstance ne s'expliquait pas aisément par la difficulté qu'ont les peuples barbares de se procurer des métaux autrement que par le commerce. Tous les pays ne sont pas pourvus de mines, et leur exploitation suppose un certain avancement de l'industrie qu'on ne rencontre pas chez les peuples qui sont encore dans l'enfance de la société. Ainsi, à moins que le commerce avec d'autres nations plus policées ne leur fournisse des métaux, ils en ignorent l'existence et l'usage. A leur défaut, le choix qu'ils font d'un numéraire doit naturellement tomber sur la marchandise qui a la plus grande valeur directe parmi eux, ou qui constitue leur principale richesse.

Ainsi, chez les peuples chasseurs, les *peaux de bêtes sauvages* sont l'instrument ordinaire du commerce, parce que ces peaux sont le produit le plus durable de la chasse et qu'elles servent de vêtement au chasseur. Ce numéraire a existé chez nos pères,

les anciens Russes; il est encore en usage chez la plupart des peuples septentrionaux de l'ancien continent et de l'Amérique (*a*).

Les peuples pasteurs se servent pour cet effet du *bétail*. Les inconvéniens d'un pareil numéraire sont moins sensibles chez eux, qu'ils ne le seraient chez un peuple agricole. Dans une tribu nomade, qui possède d'amples et riches pâturages auxquels tous les membres de la société ont un droit égal, chaque vache ou chaque brebis n'a qu'une valeur peu considérable, à cause de la facilité d'en élever un grand nombre; cette valeur est inférieure à celle de presque tous les objets qu'on veut échanger, et il n'y a pas un individu qui ne soit en tout temps disposé à recevoir en échange du bétail qu'il est toujours sûr de nourrir. Chez un peuple agricole, au contraire, le bétail augmente fort de prix, et ne peut plus servir de marchandise banale pour les objets d'une valeur inférieure à la sienne. Il ne peut plus être reçu en échange que par les propriétaires de terre, et proportionnellement à l'étendue de leurs prairies. Ce n'est donc plus une marchandise qui convienne à tout le monde; c'est un objet de consommation, une denrée qui peut s'échanger, mais ce n'est plus une marchandise banale, propre à faciliter les échanges.

Le bétail a servi de numéraire aux premiers Grecs, comme l'indique le passage d'Homère, que j'ai cité ci-dessus; et il a encore servi de la même manière aux pre-

---

(*a*) Voyez la note VI.

miers Romains : ce fait est attesté par un monument assez authentique, savoir par l'étymologie du mot latin qui signifie numéraire, et de tous les mots qui en dérivent. Les termes *pecunia*, pécule, péculat, etc. prouvent bien que le bétail, *pecus*, a été le numéraire primitif de ce peuple. Il a de même été en usage chez les anciens Germains, puisque leurs lois fixaient toutes les amendes en bétail. Il sert encore aujourd'hui les peuples pasteurs de la Tartarie.

L'agriculture ne peut guère aller sans l'usage des métaux ; ainsi un peuple qui exerce cette industrie, s'en est déjà procuré, soit par l'exploitation de ses mines, soit par le commerce. Or, du moment que les métaux furent découverts ou qu'ils entrèrent dans le commerce, ils durent devenir presque aussitôt le numéraire des peuples, par les raisons que j'ai développées au commencement de ce chapitre. En exprimant la valeur de chaque marchandise par le poids du métal qu'on donne en échange, on a l'expression de toutes les valeurs la plus claire, la plus commode et la plus susceptible de précision : et dès lors il est impossible qu'on ne la préfère pas à toute autre mesure. D'un autre côté, les métaux ne sont pas moins propres à devenir le gage universel de toutes les valeurs qu'ils peuvent mesurer. Ces qualités, qui les rendent si éminemment propres à servir de numéraire, ne peuvent manquer de frapper tout le monde : tout homme qui possède une denrée superflue, et qui n'a pas, dans le moment, besoin d'une autre denrée d'usage, s'empressera donc de l'échanger contre du métal, avec lequel il est plus sûr qu'avec toute autre

chose, de se procurer la denrée qu'il voudra au moment du besoin.

Chez un peuple qui ne possède pas sur son territoire des mines d'or et d'argent, c'est l'état de sa richesse qui détermine le choix du métal qu'il fera pour lui servir de numéraire. Un peuple pauvre qui n'a pas de quoi acheter de l'argent se contentera de métaux plus communs. Le *fer* fut l'instrument du commerce chez les Spartiates; il l'est encore chez les nègres du Sénégal. Le premier numéraire métallique des anciens Romains fut de *cuivre;* celui des Malais est d'*étain*. Comme de tous les métaux communs le cuivre est le plus propre à cet usage, il est bientôt préféré aux autres.

A mesure que l'industrie et la richesse d'un peuple augmentent, ses besoins factices se multiplient, et la demande s'étend toujours davantage sur des choses superflues. De ce nombre sont aussi les métaux précieux. Ainsi plus les nations s'enrichissent, plus l'or et l'argent sont en demande chez elles. Or ces deux métaux étant bien plus propres encore à servir de numéraire que le cuivre, ils le remplacent naturellement dans cet emploi, dès que les nations deviennent assez riches pour s'en procurer. Les anciens Romains conservèrent leur monnaie de cuivre pendant cinq siècles; ils n'eurent une monnaie d'or que soixante ans après l'introduction de celle d'argent. Bien que la Suède et la Russie aient une monnaie d'argent, il y circule cependant une immense quantité de cuivre sous forme de numéraire, dont ces pays se débarrasseront à mesure que leur richesse augmentera. L'An-

gleterre, qui est dans ce moment le plus riche de tous les pays de l'Europe, ne se sert presque plus que d'espèces d'or, et l'argent est réduit à faire fonction de petite monnaie (1). Dans tous les autres états

---

(1) Ce n'est pas parce qu'un pays est riche que la monnaie d'or y a cours préférablement à l'argent ou au cuivre. C'est parce que de deux métaux dont on est également autorisé à se servir pour s'acquitter en monnaie, l'or est celui avec lequel on peut s'acquitter avec le plus d'avantage *.

En Angleterre avant le papier-monnaie qui a commencé en 1798, avec une livre d'or (poids de troy) au titre des monnaies, on frappait 44 guinées et demie, qui faisaient 46 liv. sterl. 14 s. 6. den.; et, comme le monnayage était gratuit, toute personne qui portait une livre d'or à la monnaie, obtenait cette somme. Or on pouvait en général acheter sur le marché la livre d'or au même titre, pour le prix de 46 liv. sterl. 11 s. Par conséquent, lorsqu'on payait en monnaie d'or, on s'acquittait de la première de ces deux sommes, au moyen de la dernière.

C'était tout le contraire pour l'argent. Une livre d'argent, au titre, était transformée par le monnayage en une somme de 3 liv. sterl. 2 s.; et si l'on voulait acheter une livre d'argent, au titre, sur le marché, on était obligé de la payer, prix moyen, 3 liv. sterl. 4 s. Si l'on avait exécuté un paiement en monnaie d'argent, on aurait conséquemment fait passer une valeur de 3 liv. 4 s. pour 3 liv. 2 s.: on aurait perdu. Tous ceux qui avaient des paiemens à faire, étaient donc intéressés, plutôt que de payer en argent, à vendre leur métal au poids contre de la monnaie d'or, et à s'acquitter en ce dernier métal. Et comme il n'est pas nécessaire d'avoir un paiement à effectuer pour réaliser un pareil bénéfice, toutes les fois que le métal en lingot vaut plus que le métal

* M. *Storch* revient à ce principe ci-après, chap. VIII.

de l'Europe, la monnaie d'argent l'emporte pour la quantité, et comme ailleurs ce métal se proportionne mieux que l'or à la valeur de la plupart des marchan-

---

monnayé, les spéculateurs s'empressent de le retirer de la circulation pour le faire passer dans le creuset, et bientôt on ne trouve plus pour opérer les ventes et les achats, que le métal qui vaut plus en monnaies qu'il ne vaut en lingots. C'est ce qui était arrivé en Angleterre. (Voyez Smith, livre I, chap. 5.)

On voit que cet effet provenait de ce que la loi établissait entre la valeur de l'or et celle de l'argent un autre rapport que celui du commerce. Elle évaluait l'or trop haut et l'argent trop bas.

En fabriquant de nouvelles monnaies dans ces dernières années, on a refait la même faute, et le même effet s'en est suivi.

Le rapport de la valeur des deux métaux est actuellement en Angleterre sur le marché, suivant un taux moyen, comme 1 est à 15,716 *; c'est-à-dire que pour acheter 1 once d'or, il faut donner 15 onces et 716 millièmes d'argent. Or, d'après la loi, la quantité d'or fin est à la quantité d'argent fin qui se trouve dans une même somme de monnaie, comme 1 est à 14,287; c'est-à-dire que pour s'acquitter en argent, il faudrait acheter un métal qui coûterait 15,716, et on le ferait passer pour 14,287. Afin d'éviter cette perte énorme, on fera sans aucun doute les paiemens en or, en cette monnaie nouvelle qui vaut une livre sterling, et que l'on a batisée du nom de *sovereign* pour flatter la vanité du monarque.

Avec une semblable législation, les particuliers seraient fortement intéressés à se procurer avec de l'or des monnaies d'argent pour les fondre, les vendre en lingots contre de l'or, et recommencer la même opération à mesure que le gouver-

* *Henry James's Essays*, part the 2, tab. II.

dises courantes, il en est arrivé qu'il est devenu le numéraire par excellence, de sorte que, dans quelques langues, le mot d'*argent* est synonyme de celui

---

nement frapperait de nouvelles pièces d'argent; et de son côté le gouvernement devrait racheter les mêmes lingots et les réduire en pièces qui, suivant ses propres lois, vaudraient moins que le métal dont elles seraient faites. Mais c'est ce que le gouvernement se garde de faire; il ne frappe en argent que des coupures qui n'ont pas le poids; et après avoir fait une loi ridicule, il est réduit à la nécessité de ne pas l'exécuter. C'est là que conduit cette manie de suivre, plutôt que de céder à l'autorité de la raison, d'anciens erremens reconnus mauvais par les hommes éclairés de toutes les nations. Le respect des antécédens, de ce que les Anglais nomment les précédens, est maintenant ce qui borne l'essor de l'Angleterre.

Des motifs du même genre font que les particuliers préfèrent en France de s'acquitter avec de la monnaie d'argent. En s'acquittant en or, ils perdraient le faible agio que la monnaie d'or gagne sur celle d'argent, à somme égale. La faute est encore, comme on voit, d'avoir voulu fixer par la loi un rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent; rapport qui par la nature des choses et la vicissitude des besoins, ne saurait être invariable. Mais comme la loi française a été faite à une époque où l'on consultait les hommes instruits (l'époque de la république) on a rapproché autant qu'il était possible le rapport légal de celui du marché. Néanmoins comme le prix du marché éprouvera de grandes variations, on sera forcé, une fois ou l'autre, de rendre la loi monétaire tout-à-fait raisonnable en ne fixant aucun rapport entre les deux métaux, et en se bornant à frapper en monnaie des grammes d'or et des grammes d'argent, et à relater sur l'empreinte le nombre des grammes et le degré de fin du métal.

Un résultat assez singulier de la situation actuelle des monnaies de France et d'Angleterre, c'est qu'il ne peut pas

de *numéraire*, et qu'on se sert indifféremment de l'un et de l'autre.

Les peuples qui emploient les métaux précieux comme numéraire, n'excluent pas pour cela le cuivre absolument de cet emploi; mais ils ne s'en servent que subsidiairement; c'est-à-dire pour représenter les moindres valeurs, que l'argent ne pourrait représenter sans être taillé en pièces trop petites.

Voilà donc l'or et l'argent constitués numéraire, et numéraire universel; et cela sans aucune convention arbitraire des hommes, sans l'intervention d'aucune loi, mais par la nature des choses. Ce sont des marchandises comme toutes les autres : ils n'en diffèrent que parce qu'ayant une valeur moins variable, et qu'étant à la fois plus divisibles, plus inaltérables et plus faciles à transporter, tout le monde les a trouvés plus propres à mesurer et à représenter les valeurs.

---

y avoir de pair entre les changes réciproques des deux pays. En effet le change est au pair, quand le papier sur Londres que j'achète à Paris, me procure à Londres précisément la même quantité d'argent fin que j'ai payée à Paris. Mais si l'argent dont je paie des lettres de change, me procure de l'or, je ne peux plus comparer ces deux quantités de divers métaux, la quantité d'argent que j'obtiendrai à Londres, ne dépendra plus du cours du change, mais du prix qu'aura, dans cette dernière ville, l'argent en lingots contre de la monnaie courante, qui est de l'or. Ce prix est perpétuellement variable, et le pair d'un moment, si on pouvait le connaître, ne serait plus celui de l'instant d'après.

J.-B. S.

# CHAPITRE III.

## Origine et usage de la monnaie.

Les peuples qui avaient introduit chez eux les métaux comme numéraire, s'en servirent d'abord en barres informes, sans marque ni empreinte. Les premiers Romains, jusqu'au temps de Servius Tullius, n'avaient d'autre numéraire que des barres de cuivre, sans empreinte. Chez les anciens Russes, des lingots d'argent faisaient de même fonction de numéraire; le médailler de l'Ermitage conserve encore quelques exemplaires de ces lingots, qui ne portent aucune empreinte, mais sur lesquels on voit des incisions.

L'usage d'un pareil numéraire entraîne avec soi deux grands inconvéniens : d'abord l'embarras de *peser* les barres, et ensuite celui de les *essayer*.

Dans les métaux précieux, où une petite différence dans la quantité fait une grande différence dans la valeur, s'il s'agit de les *peser*, c'est une affaire qui, pour être faite avec exactitude, exige des poids et des balances fabriqués avec grand soin. D'ailleurs il est peu de personnes qui, dans le cours de chaque journée, ne fassent plusieurs ventes ou plusieurs achats. Qu'il serait incommode d'aller toujours, la balance à la main, vérifier la quantité de métal qu'on donne et qu'on reçoit. Que d'erreurs et de disputes naîtraient de la maladresse des gens, ou de l'imperfection des instrumens!

L'opération de l'*essai* est encore bien plus longue et plus difficile. A moins de fondre une portion du métal au creuset avec des dissolvans convenables, on ne peut tirer de l'essai que des conclusions fort incertaines. Pourtant, avant l'institution des pièces monnayées, à moins d'en passer par cette opération longue et difficile, on se trouvait à tout moment exposé aux plus grandes friponneries.

C'est pour prévenir de tels abus et pour faciliter les échanges, que les nations avancées en industrie et en opulence ont trouvé nécessaire de marquer d'une empreinte certaines quantités de métaux dont elles se servent comme numéraire. De là l'origine de la *monnaie* et des offices publics, des préposés aux hôtels des monnaies; institution qui est précisément de la même nature que les offices des auneurs et marqueurs publics des draps et des toiles. Tous ces offices ont également pour objet d'attester, par le moyen de l'empreinte publique, la qualité uniforme ainsi que la quantité des marchandises qui sont mises au marché (*a*).

---

(*a*) C'est une chose remarquable qu'un peuple d'une civilisation si antique et d'une si grande opulence que les Chinois, n'ait pas senti le besoin d'une monnaie d'or ou d'argent. La circulation s'y fait au moyen de lingots d'argent. La seule monnaie qu'on y connaisse, est une espèce de billon appelé *dshasi*. Ce sont des pièces de cuivre pur ou jaune, percées au milieu, et qui portent le nom de l'empereur. Un lan, ou lingot d'argent de la valeur de 170 copecks, vaut de 950 à 1000 pièces de billon. Dans les échanges, où l'on paie avec de l'or ou de l'argent, ces métaux sont toujours essayés et pesés.

Les premières empreintes qui furent frappées sur les métaux courans n'eurent d'autre objet que de certifier ce qui était à la fois le plus difficile à connaître, et ce dont il était le plus important à s'assurer, savoir la bonté ou le degré de fin du métal. Elles devaient ressembler à cette marque ou contrôle qu'on imprime aujourd'hui sur la vaisselle d'argent (*a*).

Dans la suite, la difficulté et l'embarras de peser ces métaux avec exactitude donna lieu à l'institution du *coin*, dont l'empreinte, couvrant entièrement les deux côtés de la pièce et quelquefois aussi la tranche, est censé certifier, non-seulement le degré de fin, mais encore le poids du métal. Alors ces pièces furent reçues par compte, sans qu'on prît la peine de les peser.

Dans plusieurs pays, le soin de faire étiqueter les pièces de métal était abandonné aux particuliers. Ceux qui avaient besoin de monnaie en faisaient fabriquer chez les orfèvres, auxquels le gouvernement se bornait à prescrire le poids, le titre, et peut-être aussi l'empreinte des monnaies (*b*).

---

(*a*) De là le nom de *marc*, qui signifie aujourd'hui un certain poids d'or et d'argent, mais que les écrivains du moyen âge employaient seulement pour désigner une pièce d'or ou d'argent essayé et marqué, sans y comprendre le poids.

(*b*) Tel fut, pendant long-temps, l'état du monnayage en Russie. Avant l'invasion des Mongols, les princes russes paraissent avoir exercé le droit de battre monnaie (voyez la note VII), mais depuis cette époque ils l'abandonnèrent à des orfèvres privilégiés. Il existe encore des pièces sur lesquelles

Aujourd'hui, dans tous les états de l'Europe, le gouvernement se réserve l'exercice exclusif de ce genre de manufacture; soit qu'à la faveur du monopole il veuille se ménager un profit plus considérable que si cette industrie était ouverte à tout le monde, soit plutôt qu'il veuille offrir à ses sujets une garantie plus digne de leur confiance. Cette garantie, toute frauduleuse qu'elle a été trop souvent, convient encore mieux aux peuples qu'une garantie particulière, tant à cause de l'uniformité des pièces, que parce que la fraude serait peut-être plus difficile encore à reconnaître, exercée par des particuliers (*a*).

Toute monnaie d'or ou d'argent est composée de *métal fin* et d'*alliage*, c'est-à-dire de cuivre. Cet alliage est nécessaire, parce que les métaux précieux ne sont pas assez durs pour résister à un frottement aussi considérable que celui qu'éprouvent les monnaies; d'ailleurs il rend ces métaux plus propres à recevoir l'empreinte. La proportion de l'alliage au métal fin est ce qu'on appelle le *titre* d'une monnaie, et même en général de toute masse d'or ou d'argent. Plus il y a de métal fin et moins de cuivre ou d'al-

---

le nom du monnayeur est indiqué; d'autres portent la marque dont il était muni pour exercer cette industrie. Ce fut le Tsar Ivan Vasiliévitch qui établit dans la suite le premier hôtel des monnaies en Russie; cependant, en 1569, ce même prince accorda de nouveau le droit de battre monnaie aux marchands anglais qui trafiquaient dans l'empire, et ils ont conservé cette prérogative jusqu'au commencement du dix-septième siècle.

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 437.

liage, plus le titre est *haut*; et plus il y a d'alliage et moins de métal fin, plus le titre est *bas*.

Le métal commun qui fait l'alliage n'est compté pour rien, ni dans les monnaies, ni dans toute autre masse d'or ou d'argent. Ce n'est pas que ce métal commun n'ait aucune valeur en lui-même; mais si on voulait le séparer, cette opération coûterait plus que le métal commun qu'on en retirerait ne vaudrait. C'est pour cela qu'on ne considère dans une pièce de métal précieux portant alliage, que la quantité de métal précieux pur qu'elle contient (*a*); c'est elle qui constitue sa *valeur intrinsèque*.

De là vient que chez nous, pour exprimer le titre d'une pièce d'or ou d'argent, on énonce seulement le nombre de *zolotniks* de métal fin contenu dans la livre, sans faire mention de l'alliage. On dit, par exemple, « l'argenterie qu'on fabrique en Russie « doit être au titre de 84; » c'est-à-dire qu'elle doit contenir dans la livre 84 zolotnitks d'argent fin, et 12 zolotniks d'alliage; car la livre de Russie est divisée en 96 *zolotniks*, et le zolotnik en 96 *dolis*.

En France, on se sert pour cela de divisions décimales. On suppose l'or ou l'argent destiné au monnayage ou aux fabriques divisé en 10 parties : 9 doivent toujours être de métal fin, et $\frac{1}{10}$ d'alliage. Chaque dixième est divisé en 1000 millièmes. — En Allemagne, l'unité de poids pour les métaux précieux, c'est le *marc*, ou la demi-livre. Le marc se divise en 16 *loths*. Ainsi, une pièce d'argent qui con-

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 426.

tient 14 loths d'argent fin dans un marc, est au même titre qu'une pièce qui en contient 84 zolotniks dans une livre de Russie.

Il faut observer qu'en mélangeant l'alliage avec le métal pur pour la fabrication des monnaies ou de toute autre pièce d'or ou d'argent, on n'est pas toujours sûr que l'alliage soit dans une proportion égale avec le métal dans toutes les parties de la masse; en sorte qu'il pourrait s'en trouver où la proportion fût plus forte, sans que ce fût la faute de l'orfèvre ou du monnayeur. Ainsi, quoiqu'en Russie le titre ordonné par la loi pour la vaisselle d'argent soit de 84 zolotniks de métal fin dans la livre, s'il se trouvait dans une pièce d'argenterie quelque chose de plus que 12 zolotniks d'alliage, la pièce n'en serait pas moins légale ou de *bon aloi* (de bonne loi). La détermination de ce qu'une pièce d'or ou d'argent peut contenir d'alliage au delà du titre légal, s'appelle le *remède* ou la *tolérance*.

Outre le *remède du titre*, que l'on nomme aussi le *remède de loi* ou *d'aloi*, il y a, mais seulement pour les monnaies, le *remède de poids*, qui consiste à regarder comme légale et bonne pièce de monnaie, quoiqu'elle n'ait pas tout-à-fait le poids qu'elle devrait avoir, l'exactitude mathématique étant impossible dans les travaux du monnayage.

La plupart des monnaies d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, quoiqu'elles portent encore les mêmes noms. Presque tous les gouvernemens, soit monarchiques, soit républicains, soit de l'antiquité, soit de l'Europe moderne, ont mis

en usage un moyen frauduleux pour se dispenser de payer leurs dettes : ils ont conservé la même dénomination aux espèces, en altérant leur valeur réelle, leur poids ou leur titre. Dans toute l'Europe, la monnaie courante était originairement *une livre de poids d'argent* : en dépréciant les espèces, on a continué à les appeler *livres ;* cependant en Angleterre, où la monnaie a subi le moins d'altérations, la livre actuelle n'est que le tiers de la livre ancienne; et dans le duché de Parme, où elle en a subi le plus, la livre, dans les derniers temps, ne faisait que la trois centième partie de ce qu'elle avait été originairement. Les monnaies russes paraissent avoir éprouvé les mêmes vicissitudes. Il y a tout lieu de croire que le nom de *grivna*, qui désigne aujourd'hui une pièce d'argent de dix copeks, signifiait originairement une livre d'argent du poids de 72 zolotniks actuels, au titre de 90 : s'il en est ainsi, la grivna d'aujourd'hui ne fait plus que la cent soixantième partie de l'ancienne (*a*). Les *roubles* ont eu le même sort. Jusqu'au commencement du siècle dernier, cent copeks d'argent contenaient 11 zolotniks et 40 dolis d'argent fin ; le rouble d'aujourd'hui n'en contient plus que 4 zolotniks et 21 dolis : ainsi, dans le courant d'un siècle seulement, sa valeur intrinsèque a diminué des deux tiers environ (*b*).

---

(*a*) Voyez la note VIII.

(*b*) Voyez la note IX.

## CHAPITRE IV.

### Quels sont les effets de l'introduction du numéraire sur la richesse nationale.

Avant de commencer nos recherches sur la valeur du numéraire, arrêtons-nous un moment pour considérer l'influence qu'un numéraire aussi perfectionné que la monnaie d'or et d'argent a dû avoir sur la production et l'accumulation des richesses.

L'utilité du numéraire, dit-on, consiste à faciliter les échanges. Sans doute c'est l'effet direct qu'il produit, mais on se tromperait très-fort si l'on bornait cette utilité au commerce. En facilitant les échanges, le numéraire devient encore utile d'une manière indirecte à la production en général, pour laquelle il est un des plus puissans secours. Comme la division du travail est la condition la plus indispensable du perfectionnement de l'industrie, et que cette condition ne peut être remplie qu'autant que les échanges augmentent, il s'ensuit que l'instrument qui contribue le plus à les augmenter, est aussi une des causes les plus efficaces, quoique éloignées, du perfectionnement de l'industrie, et par conséquent de l'avancement de la richesse nationale (*a*). Plus l'argent tient lieu de tout, plus chacun peut, en se livrant à une

(*a*) Comparez tom. I, pag. 239 et suiv.

occupation exclusive, se débarrasser de tout soin pour subvenir à ses autres besoins, et ne penser qu'à se procurer le plus d'argent qu'il peut, par la vente de son travail ou de ses produits : bien sûr avec cet argent d'avoir tout le reste.

C'est ainsi que l'usage du numéraire a prodigieusement hâté les progrès de la société : or, plus le numéraire est parfait, plus il doit produire cet effet. En conséquence, l'introduction des lingots d'or et d'argent a dû accroître la production, comparativement à ce qu'elle était avant cette époque; et l'invention des monnaies l'a dû accroître encore, comparativement à ce qu'elle était dans le temps où le commerce se faisait par le moyen des lingots.

Mais ce n'est pas tout. Quoiqu'on doive supposer que le désir de l'homme d'améliorer son sort l'ait porté de tout temps à faire des économies et à accumuler des richesses, cependant il n'est pas moins sensible que, dès que le numéraire fut introduit, le désir d'accumuler dut recevoir un motif infiniment plus puissant, et que le moyen d'accumuler dut devenir également plus facile. Avant cette époque, un homme ne pouvait accumuler que des denrées, ou des richesses applicables à la consommation : or le besoin de ces choses étant limité, on n'en produisait et l'on n'en économisait que ce qu'on croyait pouvoir appliquer par la suite à ce besoin. D'ailleurs la plupart des denrées sont plus ou moins périssables, ce qui borne encore leur accumulation d'une autre manière.

Mais, du moment que l'argent fut introduit, le

motif d'épargner reçut une force jusque-là inconnue. Comme le numéraire représente toutes les autres richesses, et que l'argent est le numéraire du monde commerçant, on n'a qu'à amasser de l'argent pour se procurer toutes les différentes espèces de richesses qui existent dans le monde. Et comme l'argent est en même temps la plus inaltérable de toutes les richesses et la plus facile à conserver, il présente encore le moyen le plus facile pour accumuler. Ainsi, l'or et l'argent étant devenus numéraire, ont procuré ce grand avantage à la société, de fournir non-seulement le motif le plus puissant, mais encore le moyen le plus propre de *capitaliser* les plus petites économies comme les plus grandes.

Une autre circonstance contribua encore à renforcer le motif d'épargner; ce fut le prêt à intérêt, rendu possible par le numéraire. Avant l'introduction de l'argent dans le commerce, les prêts devaient se réduire à fort peu de chose. Celui qui ne pouvait pas employer lui-même son capital, ou qui en avait plus qu'il ne pouvait employer, rencontrait infiniment de difficultés s'il voulait le louer ou prêter. Il ne lui suffisait pas de trouver des emprunteurs, il lui fallait des emprunteurs pour sa denrée. D'ailleurs, comme cette denrée se prêtait en nature, elle devait être rendue en nature; et vous sentez bien quelle source de contestations et de pertes cette circonstance devait être dans tous les cas où la denrée ne pouvait pas être restituée identiquement, ou lorsqu'elle était sujette à perdre de sa valeur par l'usage. Ces inconvéniens devaient extrêmement borner les

prêts et les emprunts, et par conséquent ôter l'envie d'économiser et d'accumuler à tous ceux qui n'étaient pas dans la situation d'employer eux-mêmes leurs capitaux.

Mais du moment que l'argent fut introduit comme numéraire, toutes ces difficultés cessèrent sur-le-champ; car l'argent rend les mêmes services aux prêts qu'il rend aux échanges : les prêteurs n'ont plus besoin de chercher les emprunteurs qui veulent de telle denrée; chaque capitaliste peut aider chaque emprunteur, et chaque emprunteur trouve ce qu'il cherche chez chaque capitaliste. D'ailleurs, point de contestation sur la valeur du prêt : c'est la mesure même de toutes les valeurs qui se prêtent. Dès lors les économies se sont multipliées et ont donné naissance à une foule de capitaux qui n'eussent jamais existé sans cette facilité de prêter; et mille entreprises sont devenues possibles auxquelles on n'eût jamais songé sans cette facilité d'emprunter. Avant cette époque, la seule culture des terres pouvait se soutenir un peu, parce que les bestiaux sont le principal objet des avances qu'elle exige; encore est-il probable qu'il n'y avait alors d'autre entrepreneur de culture que le propriétaire. Quant aux arts mécaniques de toute espèce, ils n'ont pu être que dans la plus extrême langueur. Ils se bornaient aux ouvrages les plus grossiers, dont les propriétaires fonciers faisaient les avances, en nourrissant les ouvriers et leur fournissant les matières. Le commerce devait être absolument nul.

# CHAPITRE V.

### Que le numéraire n'est point un signe des valeurs, ou de la différence entre le numéraire et le papier-monnaie.

L'or et l'argent ont une *valeur directe* : cette valeur a précédé leur usage comme numéraire, et elle en est indépendante; elle est la qualité qui les a rendus propres à cet usage. On ne peut guère se les procurer sans frais; en conséquence ils ont un *prix nécessaire.* Leur production est très-coûteuse; elle exige des capitaux fixes et circulans très-considérables, d'où il s'ensuit que le prix nécessaire de ces métaux est *très-élevé.* Enfin leur multiplication dépend moins du travail que de la nature, ce qui fait que l'industrie ne peut pas les augmenter à volonté; et qu'ils sont toujours *rares*, proportionnellement à la demande qu'on en fait.

Toutes ces circonstances concourent à rendre les métaux précieux d'autant plus propres à servir de numéraire. Vous concevez bien, Messeigneurs, qu'on aurait pu adopter un numéraire qui n'eût aucune valeur directe et qui ne coûtât rien ou presque rien à produire, et vous entrevoyez la possibilité d'obtenir de lui les mêmes effets. L'exemple de plusieurs pays qui ont substitué le papier-monnaie au numéraire métallique, prouve qu'il existe des moyens de se passer des métaux précieux. Mais comme ces signes

n'ont ni valeur directe ni prix nécessaire, et que le gouvernement le mieux intentionné peut être entraîné par la force des circonstances à les multiplier au delà du besoin de la circulation, ce qui leur ferait perdre leur valeur conventionnelle en partie ou en totalité, il a été plus sage pour toutes les nations de s'en tenir aux métaux précieux, parce que dès lors l'instrument du commerce a eu une valeur directe et nécessaire, et n'a plus dépendu des événemens.

La monnaie d'or et d'argent n'est donc pas un *signe*, comme une foule de gens le supposent; elle serait un signe si elle n'avait pas de valeur directe et nécessaire. Bien au contraire, cette valeur, quand on fait une vente ou un achat, est tout ce qu'on considère en elle. Cela est si vrai, que si le gouvernement frappait des pièces de cuivre du même volume que les roubles d'argent, elles ne vaudraient pas autant que les roubles. Leur dénomination fût-elle la même, le nombre qu'on en demanderait pour une même denrée serait fort différent. Si elles n'étaient qu'un signe, les unes vaudraient les autres.

Si la force, l'adresse, ou bien des circonstances politiques extraordinaires, ont quelquefois soutenu la valeur courante des monnaies lorsque leur valeur intrinsèque a diminué, ce n'a jamais été que pendant un temps fort court. L'intérêt personnel parvient bien vite à découvrir si la marchandise qu'il reçoit vaut moins que celle qu'il donne, et il trouve toujours le moyen de se soustraire aux désavantages d'un échange inégal.

La monnaie d'or et d'argent est si peu un signe,

que les pièces de monnaie perdent de leur valeur en s'usant par le frottement, ou par la friponnerie des rogneurs d'espèces. Toutes les marchandises augmentent nominalement de prix en proportion de l'altération éprouvée par elles; et si le gouvernement fait une refonte équitable, et rétablit dans chaque pièce la quantité de métal fin qui s'y trouvait dans l'origine, les marchandises reprennent le prix qu'elles avaient alors, sauf les variations qui ont pu avoir lieu dans la valeur de ces marchandises par des circonstances qui leur sont particulières.

Ce qui est un *signe* (1), c'est un billet de banque

---

(1) M. *Storch* ne paraît pas être tout-à-fait fixé sur les caractères qui distinguent un *signe*. Il dit avec beaucoup de raison que la monnaie n'est pas un signe, quoique avant la publication de mon Traité d'Économie politique, on l'appelât généralement de ce nom. Mais alors pourquoi a-t-il dit précédemment (notamment ci-dessus, page 135) que le numéraire représente toutes les autres richesses? S'il en fait le représentatif des autres richesses, il en fait un signe, une chose qui tire son mérite des choses qu'elle représente, et non d'elle-même; tandis que la monnaie a une valeur qui lui est propre, une valeur qu'elle tire de ses usages, de même que toutes les autres choses évaluables. Un écu de 5 fr. et un couteau de 5 fr. font ensemble une valeur de 10 fr.: si l'écu était simplement le signe, et le couteau la marchandise signifiée, l'écu et le couteau ne vaudraient ensemble que 5 fr., comme une lettre de change de mille francs et le sac de mille francs qui sert à l'acquitter, ne font ensemble que mille francs.

En second lieu il met dans la même catégorie les billets de banque et les papiers-monnaie, deux objets d'une nature essentiellement différente. Par billets de banque on entend évidemment, non des billets comme ceux de la banque d'An-

payable à la première réquisition; c'est un papier-monnaie jouissant d'un crédit si parfait qu'il remplace exactement la monnaie d'or ou d'argent. Un billet de banque est le signe de l'or ou de l'argent qu'on peut recevoir au moment qu'on veut, sur la présentation de cet effet. Un papier-monnaie du genre dont nous venons de parler, est le signe des denrées qu'on peut acheter par son moyen. En troquant un billet de banque ou de papier-monnaie contre de l'or ou des denrées, on donne une chose qui n'a point de valeur directe et nécessaire contre une chose qui en a : l'or et l'argent, au contraire, ont une valeur directe et nécessaire, aussi-bien que les choses contre lesquelles ils s'échangent.

---

gleterre qui étaient un papier-monnaie, puisque les lois autorisaient tous les débiteurs, tous les acquéreurs, à acquitter en cette monnaie le prix de leurs engagemens et de leurs marchés. Ce sont donc des billets que l'on est libre de refuser qu'il entend par billets de banque; des billets qu'on n'accepte qu'en raison de la confiance où l'on est que la banque en paiera la valeur à présentation en espèces; des billets de confiance en un mot. Sous ce rapport il a raison de les nommer un *signe :* ils n'ont aucune valeur autre que celle des espèces qu'ils donnent le droit de recevoir à volonté. Il n'en est pas de même d'un papier-monnaie. Sans entrer en ce moment dans les motifs qui lui donnent de la valeur, il a une valeur qui lui est propre, puisqu'il ne donne droit à aucun remboursement, et que c'est volontairement qu'un marchand livre une autre marchandise en échange du papier-monnaie. Il a donc une valeur qui réside en lui et qui n'est pas celle de la marchandise qu'il peut acheter. Sous ce rapport il remplace complétement la monnaie, qui n'est pas simplement un signe, mais une marchandise ayant une valeur, que

# CHAPITRE VI.

## Que le numéraire n'est point une mesure exacte des valeurs.

Les métaux précieux sont un numéraire parfait, si on les considère comme marchandise banale (1); mais comme mesure de valeur ils laissent beaucoup

---

l'on échange au besoin contre une autre marchandise qui a une valeur de son côté. Lorsque l'Angleterre avait 30 millions de papier-monnaie en circulation, au lieu de 30 millions sterling en or qu'elle n'avait plus, elle était aussi riche qu'auparavant; seulement sa monnaie, quoique valant autant en somme, était faite d'une autre matière. Il est vrai que cette matière de papier n'avait aucune valeur hors d'Angleterre : mais ce ce n'est pas une condition de la richesse de posséder de la valeur également partout. Il y a beaucoup de marchandises qui n'ont de valeur que dans certain pays, comme le caviar en Russie, les reliques en Espagne, et qui sont néanmoins pour ces pays-là des richesses proportionnées à leur valeur. Les marchandises tirent leur valeur, c'est-à-dire la qualité qui en fait des richesses, de leur usage, même dans un seul pays. Tel est le papier-monnaie, qui remplit toutes les fonctions d'une monnaie, jusqu'à la concurrence de sa valeur et qui est une portion de richesse proportionnée à cette valeur.

Les billets de confiance sont donc un signe; et le papier-monnaie une marchandise. J.-B. S.

(1) Le mot *parfait*, dans un sens absolu, ne semble pas fait pour les choses de ce monde. Sans doute les métaux précieux ont sur presque toutes les autres matières, un mérite décidé pour remplir les fonctions réservées à la monnaie;

à désirer. Leur prix courant est déterminé, comme celui de toutes les autres marchandises, par la proportion qui se trouve entre l'offre et la demande qu'on en fait : or cette proportion étant variable, il

---

mais ils ont l'inconvénient d'être un instrument dispendieux. Grâce aux monnaies métalliques de France, la France emploie, pour ses circulations de marchandises, un agent qui lui coûte de premier achat deux milliards, et qui pourrait être suppléé par une matière beaucoup moins chère. La monnaie ne nous sert point en vertu de ses propriétés physiques. Ce n'est pour nous ni un objet d'ornement, ni un outil dont nous mettions en usage le poids, ou le tranchant, ou la dureté. Une seule qualité nous importe dans la monnaie : c'est qu'elle ait de la valeur et la conserve depuis le moment où nous l'acquérons par une vente, jusqu'à celui où nous nous en séparons par un achat ; or l'expérience nous prouve que cette qualité peut résider dans des billets de confiance, et même dans une monnaie de papier, qui ont en outre l'avantage sur l'argent d'être plus promptement comptés et plus facilement transportés ; avantage qui pour un objet qui devient successivement la propriété de tant de personnes différentes, est digne aussi de quelque considération.

Ce sont ces considérations qui engagèrent M. *David Ricardo*, savant économiste, actuellement membre du parlement d'Angleterre, à publier son excellente brochure intulée *Proposals for an economical and secure currency*, dont l'objet est essentiellement de proposer un papier de confiance dont la valeur ne pourrait jamais tomber au-dessous de l'or, parce qu'il serait perpétuellement remboursable à présentation contre de l'or en lingots; et qui resterait forcément dans la circulation, par la nécessité où serait le public de s'en servir comme intermédiaire dans les échanges, à défaut de pièces métalliques qu'on ne lui livrerait pas. Une très-petite

s'ensuit que le prix de ces métaux doit l'être aussi. Puisque nous sommes réduits à nous servir d'une mesure imparfaite, il importe d'examiner jusqu'à quel point elle est défectueuse, c'est-à-dire jusqu'à quel

---

quantité d'or en lingots suffirait pour soutenir la valeur d'une fort grande quantité de billets; car les besoins de la circulation empêcheraient qu'on ne recourût à un remboursement extrême : on irait recevoir l'or en lingots quand on aurait besoin du métal; mais quand on ne voudrait de la monnaie que pour faire des paiemens, on prendrait incontestablement du papier. D'ailleurs si quelque motif de méfiance menait un grand nombre de porteurs de billets à la caisse, l'effet d'un pareil remboursement serait de diminuer la somme de la monnaie en circulation, et par conséquent d'en réveiller la demande.

Cette idée ingénieuse et fondée sur une connaissance profonde des phénomènes monétaires, ne laisse qu'une question non résolue : qui devrait jouir de l'intérêt de cette somme considérable mise dans la circulation? serait-ce le gouvernement? Ce ne serait pour lui qu'un moyen d'augmenter les abus, tels que les sinécures, la corruption parlementaire, le nombre des délateurs de la police, et les armées permanentes. Serait-ce une compagnie financière, comme la banque d'Angleterre, la banque de France? Mais à quoi bon faire à une compagnie d'actionnaires déjà riches, le cadeau des intérêts payés en détail par le public? Si l'on n'a pas jusqu'à présent su faire mieux, doit-on recommencer les mêmes sottises à perpétuité, et donner un nouveau développement à un ancien abus? Telles sont les questions qui naissent à ce sujet. Peut-être ne sont-elles pas insolubles; peut-être y a-t-il des moyens de rendre hautement profitable au public, l'économie qui en résulterait; mais je ne suis pas appelé à développer ici ce nouvel ordre d'idées.

J.-B. S.

point la valeur des métaux précieux est sujette à varier.

Les variations qu'éprouve la valeur de ces métaux sont produites par les variations que subissent l'offre et la demande qu'on en fait; ainsi pour découvrir les causes et l'étendue des premières, il faut remonter jusqu'à celles-ci.

L'offre des métaux précieux dépend, comme nous l'avons vu dans le livre précédent, de la fertilité des mines qui se trouvent approvisionner le monde à l'époque dont il s'agit. Or cette fertilité n'est pas toujours et partout la même : elle varie suivant les temps et les lieux. Les mines que les anciens regardaient comme riches nous paraissent aujourd'hui pauvres en comparaison de celles d'Amérique; et il n'est pas impossible qu'on en découvre par la suite de plus abondantes encore que celles-ci. Il faut cependant observer que de pareilles révolutions dans l'offre des métaux précieux sont très-rares. La suite de nos recherches prouvera que, excepté la découverte de l'Amérique, la production des métaux précieux paraît toujours avoir été assez uniforme, ou dans une proportion assez constante avec la demande, pour n'occasioner aucun changement bien sensible dans le prix de ces métaux.

Il est vrai encore que toutes les mines exploitées à la même époque ne sont pas d'une fertilité égale, et que les métaux précieux doivent être transportés dans les pays qui en manquent, ce qui doit les y rendre plus chers que dans les pays qui les fournissent. Mais cette circonstance influe encore très-

peu sur le prix des métaux précieux, à cause de leur grande valeur relativement à leur volume, qui les rend si faciles à transporter. C'est pour cette raison que la mine la plus fertile règle le prix de l'or et de l'argent à toutes les autres mines du monde qui sont exploitées dans le même temps (*a*).

La *demande* de métaux précieux se fonde sur leur usage, et cet usage est de deux espèces. Ils servent en partie sous la forme d'ustensiles, de meubles et d'ornemens, et en partie sous celle de numéraire. Dans chacun de ces emplois, la demande qu'on en fait varie avec l'état de la richesse du monde commerçant.

Plus les nations s'enrichissent, plus est grande la quantité d'or et d'argent qu'elles emploient en ustensiles, en meubles et en ornemens. Il n'y a pas de doute, par exemple, que la demande de métaux précieux pour ces objets, ne se soit considérablement accrue en Europe depuis quelques siècles : le nombre toujours croissant d'orfévres, de joailliers et de manufactures travaillant sur ces matières, en ferait déjà foi, s'il n'y avait pas d'autres preuves pour cette assertion. Donc si le produit des mines n'allait pas en augmentant, dans la même proportion que cette demande, le prix des métaux précieux devrait nécessairement hausser; et le contraire devrait arriver, si l'Europe retombait dans la barbarie et la pauvreté, sans que le produit des mines diminuât. Cependant, dans la première supposition le prix des métaux pré-

---

(*a*) Page 74.

cieux ne pourrait jamais hausser considérablement; car ces métaux étant des denrées dont on peut se passer aisément, une hausse considérable dans leur prix en diminuerait aussi considérablement la demande. De même, dans la seconde supposition, le prix de ces métaux ne pourrait jamais baisser d'une manière très-sensible. Il est reconnu que l'exploitation des métaux précieux est de toutes les entreprises industrielles, celle qui donne les moindres profits (*a*): ainsi une baisse tant soit peu sensible dans le prix courant de ces métaux ferait nécessairement cesser l'exploitation d'un grand nombre de mines.

Tout ce que je viens de dire sur la demande de métaux précieux pour les usages de la vie, est encore applicable à la demande qu'on en fait comme numéraire. A mesure que l'industrie et la richesse d'un pays augmentent, il s'y fait toujours plus d'échanges, et l'on a conséquemment besoin d'une plus grande quantité de numéraire. Les nations qui, étant pauvres, s'étaient servies de cuivre pour cet effet, emploient, en devenant riches, de l'or et de l'argent dans leurs monnaies.

Vous venez de voir, Messeigneurs, que la demande de métaux précieux s'accroît toujours avec l'avancement de l'industrie et de la richesse nationale; mais je dois vous observer qu'elle ne s'accroît pas dans la même proportion, qu'elle reste toujours plus en arrière, plus la richesse fait des progrès. Voici les causes qui opèrent cet effet.

---

(*a*) Voyez page 75.

1° Les métaux précieux ne satisfont point aux besoins naturels. S'ils pouvaient servir immédiatement au soutien de la vie, comme le blé, le vin, le chanvre ou la laine, la tendance du genre humain à s'accroître jusqu'au niveau de ses moyens de subsistance, augmenterait toujours la demande jusqu'au niveau de la production : mais ils ne servent qu'à satisfaire des besoins factices, et par conséquent la demande qu'on en fait est bornée par leur prix. Si la quantité de blé décuplait insensiblement dans le monde, la demande du blé décuplerait aussi, parce qu'il naîtrait des hommes pour le manger ; et le blé, relativement aux autres denrées, garderait à peu près sa même valeur : mais si la quantité de métaux précieux décuplait de la même manière, leur demande ne pourrait pas suivre cette augmentation, parce qu'on peut s'en passer et que leur prix serait toujours trop haut pour en permettre l'usage à tout le monde. Ainsi leur valeur diminuerait.

2° A mesure qu'une nation s'enrichit, elle trouve toujours plus de moyens de remplacer les métaux précieux par d'autres matières. L'invention du cristal, de la faïence, de la porcelaine, a beaucoup circonscrit l'usage des métaux précieux sous forme de meubles et d'ustensiles; les dorures, les galons, les étoffes d'or et d'argent, ont fait place à une élégante simplicité. Comme numéraire ces métaux deviennent moins nécessaires par l'usage du crédit, et le papier supplée aux monnaies.

3° Enfin, dans les pays même où l'or et l'argent constituent le seul numéraire, le besoin de métaux

précieux pour cet emploi se proportionne toujours jusqu'à un certain point à la quantité de ces métaux qui se trouve exister dans le monde. Chaque nation a besoin pour sa circulation, non pas d'un certain poids ou d'un certain volume de métaux précieux, mais d'une certaine valeur dans ces métaux, pour représenter la valeur de sa richesse circulante. Or la masse des métaux précieux qui circulent comme numéraire, est toujours égale à cette valeur, quelles que soient les variations qu'elle subit. Si l'on double cette masse, elle lui est encore égale, parce que, s'il y a seulement cent mille livres d'or dans le monde, ces cent mille livres pourront tout aussi bien représenter toute cette richesse que cent millions de livres.

Ainsi, quand les métaux précieux sont abondans, le commerce en emploie nécessairement une plus grande quantité comme numéraire, parce que leur valeur est moindre; s'ils sont rares, il en emploie une moindre quantité, parce que leur valeur est plus grande. Dans ce dernier cas, la facilité des échanges ne gagne rien à ce qu'ils soient augmentés : au contraire, plus ils sont rares, plus ils renferment de valeur dans un petit volume, et plus, par conséquent, ils sont propres à constituer la marchandise banale.

Cependant, comme il y a un terme à tout, la valeur des métaux précieux comparativement à leur volume doit aussi avoir des bornes prescrites par la nature des choses. Cette valeur ne peut augmenter que jusqu'au point où les monnaies destinées à représenter les moindres valeurs, seraient incommodes par leur trop peu de volume; de même qu'elle ne peut diminuer

que jusqu'au point où les grosses pièces seraient incommodes par leur trop de volume. Supposons que l'argent devînt dix fois plus rare et plus cher qu'il ne l'est actuellement : une pièce de dix copeks acheterait alors chez nous la même quantité de marchandises qu'on achète actuellement avec un rouble, et une pièce de cinq copeks aurait la valeur d'un demi-rouble. Mais une pièce de cinq copeks est déjà très-petite, et nous avons besoin encore de pièces au-dessous d'un demi-rouble pour l'achat des menues denrées : or ces pièces ne pourraient plus être frappées en argent, car elles auraient si peu de volume qu'elles échapperaient presqu'à la vue et au toucher. Il faudrait alors recourir à quelque autre métal de moindre valeur, pour représenter la valeur de ces menues denrées.

Dans l'état actuel des choses, les métaux précieux ne sont ni assez rares, ni par conséquent assez chers, pour que la quantité d'or et d'argent équivalente à la plupart des marchandises, échappe au sens par sa petitesse; et ils ne sont pas encore assez communs, pour qu'il faille en transporter une immense quantité pour transporter une grosse valeur. Ils seront peut-être dans plusieurs siècles sujets à cet inconvénient, surtout si l'on découvre des mines nouvelles et abondantes. Alors il se pourra qu'on se serve, pour faire office de monnaie, du platine, ou d'autres métaux que nous ne connaissons pas encore.

Il ne faut cependant pas croire qu'un pareil changement puisse se faire facilement. Le marché pour les métaux précieux, c'est le monde civilisé et com-

merçant : ainsi les quantités nouvelles jetées dans la circulation y font peu d'effet, à moins qu'elles ne soient immenses. Il est vrai que la première irruption des richesses métalliques du nouveau monde fit baisser tout à coup le prix de l'or et de l'argent; mais depuis cette époque l'accroissement annuel des métaux précieux provenant de l'exploitation des mines d'Amérique n'y a point apporté de changement sensible, soit par l'extension du marché des métaux précieux amenée par l'extension du commerce, soit par l'accroissement de l'industrie et de la richesse dans les diverses parties de l'Europe et du monde connu. Car en chaque point de la terre où s'introduit la propriété et avec elle l'industrie, les hommes ont nécessairement besoin d'or et d'argent pour faciliter et accélérer leurs échanges. Cette quantité de métaux précieux qui devient nécessaire à la nouvelle société, est donc ainsi absorbée et comme éteinte, et c'est comme si elle n'avait point augmenté la masse déjà existante de ces métaux. Si la civilisation européenne venait à s'introduire parmi les sauvages de l'Amérique, le produit des mines pourrait augmenter dans une proportion considérable sans que l'on en ressentît aucun effet dans le prix des métaux précieux (*a*).

Mais en supposant même que le monde entier pût rester pendant quelque temps au même degré de civilisation et de richesses, la perte de ces métaux qu'entraîne leur usage, nécessiterait cependant toujours une nouvelle production. La durabilité des métaux

---

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 7.

précieux rend à la vérité leur consommation excessivement lente : le blé qui a été mis au marché l'année dernière, sera probablement consommé dans le courant de celle-ci ; mais peut-être se sert-on encore de quelque portion de l'or qui a été extrait de la mine il y a trois mille ans. Cependant, quelque lente que soit la consommation de l'or et de l'argent, elle exige toujours une réparation. La vaisselle s'use par le frottement résultant du service ; elle ne s'écure pas sans perte de métal. Les monnaies perdent de leur poids en passant de main en main ; et dans une marchandise dont l'usage est si prodigieusement étendu, cet article seul doit exiger tous les ans un remplacement considérable. Mais une consommation bien plus rapide, c'est celle qui a lieu dans les dorures, les argentures, et dans la vaisselle plaquée ou couverte d'une mince lame d'argent, parce que l'or et l'argent employés à ces usages deviennent par-là hors d'état de reparaître jamais sous forme de métal. Il se perd aussi tous les ans une quantité considérable de ces métaux, soit dans les transports, soit par quelque accident. Enfin, quand on considère le monde entier, on ne peut douter qu'il ne s'enfouisse chaque année une quantité considérable de métaux précieux, par des propriétaires qui laissent périr leur secret avec eux.

Ainsi, pour pouvoir fournir à la demande que fait le monde entier de métaux précieux, il faut que la quantité qu'on en tire annuellement des mines suffise, non-seulement pour répondre à cette augmentation toujours croissante de demande pour monnaie,

pour vaisselle et pour ornemens, qui vient de tous les pays où l'opulence est progressive, mais encore pour réparer la perte continuelle de ces métaux qui a lieu dans tous les pays où l'on en fait usage.

Ces observations recevront une nouvelle lumière par l'application que nous en ferons dans les chapitres suivans, où nous examinerons jusqu'à quel point la valeur des métaux précieux a varié dans les différens pays du monde. Pour vous préparer à cette recherche, il est nécessaire de mettre sous vos yeux les résultats des calculs que les auteurs les plus estimés nous ont fournis sur la production et la consommation des métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique. Vous trouverez ces résultats dans la note ci-jointe (*a*).

## CHAPITRE VII.

### De l'étalon qui peut servir à mesurer la valeur des metaux précieux.

Vous venez de voir, Messeigneurs, jusqu'à quel point l'offre et la demande des métaux précieux sont variables; vous pouvez en conclure jusqu'à quel point la valeur de ces métaux est sujette elle-même à varier. Ce défaut du numéraire doit vous faire sentir la nécessité de trouver une autre mesure propre à indiquer les variations de celle-ci. A la vérité, comme le prix

---

(*a*) C'est la note X^e^.

de toutes les marchandises se mesure par le numéraire, il s'ensuit que le prix du numéraire doit aussi se mesurer par toutes les marchandises contre lesquelles il s'échange (*a*) : mais une pareille évaluation présente des difficultés presque insurmontables. Il faudrait d'abord recueillir les prix numériques de toutes les marchandises achetées et vendues dans un temps et lieu donnés, ce qui est une chose impossible, surtout pour les temps et les lieux éloignés; et comme les prix des marchandises varient par différentes causes, il faudrait encore tenir compte de toutes ces causes, pour chaque marchandise en particulier. Ces inconvéniens nous obligent à chercher parmi les marchandises celle dont le prix varie le moins, pour en faire *l'étalon de la valeur de l'argent*, c'est-à-dire une mesure qui puisse servir à reconnaître les variations de cette valeur et à les rectifier.

Dans quelle classe de produits peut-on espérer de trouver un pareil étalon?

Ce ne peut pas être dans la classe des produits manufacturés; car vous avez vu que le prix réel de ces marchandises varie avec l'état de l'industrie et de la richesse des peuples; qu'il est comparativement haut chez les nations pauvres, et comparativement bas chez les nations opulentes, du moins dans la plupart des denrées manufacturées. Ainsi, quoique ces denrées viennent, avec les progrès de l'opulence nationale, à s'échanger contre une plus petite quantité d'argent qu'auparavant, il ne s'ensuit nullement de

(*a*) Voyez page 110.

là que l'argent soit devenu plus cher, mais seulement que ces denrées sont devenues réellement meilleur marché qu'auparavant. Ce n'est pas seulement leur prix numérique, c'est encore leur prix réel qui baisse à mesure des progrès de l'amélioration du pays. La baisse de leur prix numérique n'est pas l'effet d'une augmentation dans la valeur de l'argent, mais l'effet d'une diminution dans leur prix réel.

On ne peut pas non plus chercher cet étalon parmi les produits agricoles dont la multiplication est indépendante de l'industrie humaine, ou sur la multiplication desquels elle n'exerce qu'une influence bornée ou précaire; car vous avez encore vu que le prix réel de ces marchandises varie de même avec l'état de l'opulence nationale, quoique dans une proportion inverse relativement aux denrées manufacturées : que ce prix est comparativement bas chez les nations pauvres, et comparativement haut chez les nations riches, du moins dans la plupart des produits agricoles. Vous avez reconnu qu'à l'exception du blé et des autres végétaux qui sont entièrement le fruit de l'industrie des hommes, toutes les autres espèces de produits bruts, le bétail, la volaille, le gibier de tout genre, de même que les fossiles et les minéraux utiles, devenaient réellement plus chers à mesure que la société s'enrichit et qu'elle gagne en industrie. Ainsi, quoique ces denrées viennent à s'échanger contre une plus grande quantité d'argent qu'auparavant, il ne s'ensuit nullement que l'argent soit devenu meilleur marché, mais seulement que ces denrées sont devenues réellement plus chères qu'auparavant.

Restent donc, comme les seules denrées parmi lesquelles on peut raisonnablement espérer de trouver une mesure passable de la valeur de l'argent, ces produits agricoles qui sont entièrement le fruit de l'industrie humaine, et d'une industrie peu susceptible de grands perfectionnemens; produits dont la production peut suivre les progrès de la consommation, et dont la consommation est de nature à s'étendre avec les progrès de la production. Or ces produits, comme vous le savez, sont ceux qui constituent la *nourriture végétale de l'usage le plus général* dans les pays agricoles, le seigle et le froment en Europe, le riz en Asie, le maïs dans l'Amérique méridionale (*a*).

Le *blé* paraît donc être la marchandise dont le prix réel change le moins dans un long espace de temps : aussi n'est-ce qu'en comparant son prix numérique à des époques éloignées, qu'on est parvenu à se former des idées un peu précises sur la fluctuation du prix de l'argent et sur le prix réel des marchandises qu'il sert à acheter. Mais puisque nous sommes réduits à nous servir d'un étalon imparfait, il convient de connaître ses défauts, afin de nous tenir en garde contre les erreurs qu'il pourrait occasioner.

1° En prenant une longue période, cet étalon n'est pas probablement très-défectueux; mais il le devient lorsqu'on prend un court espace de temps, à cause

---

(*a*) Comparez pour tout ce qui suit, liv. IV, chap. 7. (t. I, pag. 473 et suiv.

de l'incertitude et de l'inégalité des récoltes. Comme les récoltes varient prodigieusement d'une année à l'autre, qu'il y a eu tantôt des famines et tantôt des récoltes très-abondantes, il ne faut évaluer le grain que sur sa valeur année commune, toutes les fois qu'on le prend pour la base d'un calcul quelconque.

La valeur de l'argent, au contraire, quoiqu'elle varie quelquefois d'un siècle à un autre, ne varie cependant guère d'une année à l'autre, et même continue très-souvent à rester la même pendant une longue suite d'années.

Ainsi, d'un siècle à l'autre, le blé est une meilleure mesure que l'argent, parce que d'un siècle à l'autre, des quantités égales de blé seront bien plus près d'acheter les mêmes quantités de marchandises que ne le seraient des quantités égales d'argent. Au contraire, d'une année à l'autre, l'argent est une meilleure mesure que le blé, parce que des quantités égales d'argent seront bien plus près d'acheter les mêmes quantités de marchandises, que ne le seraient des quantités égales de blé.

Donc si l'on stipulait pour des temps éloignés, comme lorsqu'on se réserve une rente perpétuelle, il vaudrait mieux stipuler en blé; car la découverte de nouvelles mines plus abondantes pourrait faire tomber la valeur de l'argent fort au-dessous de ce qu'elle est, tandis que la cultivation complète de toutes nos contrées désertes ne ferait pas sensiblement baisser la valeur du blé en Russie, puisqu'alors elle se peuplerait de consommateurs en même temps qu'elle se couvrirait de moissons. Pendant le

règne de la reine Élisabeth d'Angleterre, il fut réglé qu'un tiers des rentes de tous les baux des colléges serait réservé en blé, payable, soit en nature, soit au prix courant du marché le plus voisin. Aujourd'hui, l'argent qui provient de la portion payable en blé, est à peu près le double de ce que rapportent les deux autres tiers. Il faut donc que les anciennes rentes stipulées en argent, aient baissé presque jusqu'au quart de leur ancienne valeur. Comme depuis ce temps la monnaie anglaise n'a subi que peu ou point d'altération, cette diminution dans la valeur des rentes en argent provient en totalité de la dégradation dans la valeur du métal (*a*).

2° Le blé, quoique l'étalon le moins imparfait pour mesurer les valeurs à des époques différentes, est cependant souvent en défaut quand il s'agit d'estimer les marchandises en deux endroits éloignés l'un de l'autre. La nourriture la plus générale varie d'un climat à l'autre. La valeur du riz en Asie n'a aucun rapport à la valeur du froment en Europe; il a incontestablement moins de valeur aux Indes, que le froment parmi nous. Sa culture est moins dispendieuse, ses récoltes sont doubles ou triples. La même différence a lieu pour le froment, ou le riz, ou le maïs seul. Bien que les frais de production du froment soient à peu près toujours les mêmes dans un même pays, ils peuvent cependant varier de pays à pays. Si les progrès de l'industrie n'amènent pas un grand changement dans ces frais; la différence du sol

(*a*) Smith, vol. I, pag. 51.

et du climat en fait naître de très-considérables. Le froment de Finlande et celui d'Italie ne reviennent peut-être pas plus cher à produire aujourd'hui, qu'ils ne revenaient il y a deux siècles; mais aujourd'hui, comme alors, le froment coûte plus à produire en Finlande qu'en Italie.

Le blé est donc une mauvaise mesure des valeurs à de grandes distances. Les métaux précieux, sous ce rapport, n'en sont pas une bien parfaite non plus : car comme on ne les trouve pas dans tous les pays, les frais de transport en augmentent le prix dans les pays qui sont dépourvus de mines. Ils valent incontestablement moins en Amérique qu'ils ne valent en Europe, et en Europe incontestablement moins que dans toute l'Asie. Cependant la grande communication qui existe entre ces parties du monde et la facilité de les transporter, peuvent faire supposer que c'est encore la marchandise qui varie le moins en passant d'un climat dans un autre (*a*).

En comparant le prix moyen de la même espèce de blé dans des pays rapprochés; par exemple, en comparant le prix du froment dans les pays de l'Europe où il est la nourriture la plus générale, on pourrait, avec beaucoup de vraisemblance, en tirer des inductions sur le prix de l'argent dans ces pays. C'est ce que j'ai essayé de faire en vous présentant le tableau qui se trouve dans le chapitre VIII du livre précédent (*b*). Nous en pouvons conclure qu'il n'y a

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 126.

(*b*) Tom. I, pag. 476.

eu, pour cette partie de l'Europe, qu'une grande époque dans l'histoire de la valeur de l'argent, la découverte des mines de l'Amérique, et que cette histoire se divise en deux périodes seulement, celle qui a précédé ce grand événement, et celle qui l'a suivi.

La découverte des mines d'Amérique a répandu dans le monde environ dix fois plus d'argent qu'il n'y en avait auparavant; cependant il n'a fait baisser sa valeur en Europe que dans la proportion de 4 à 1. C'est que les besoins du commere, des arts et du luxe, qui reçurent un grand accroissement vers la même époque, augmentèrent beaucoup la demande de cette denrée, quoique dans une proportion inférieure à la quantité qui fut jetée dans la circulation, ce qui fit que la valeur réelle de l'argent, ou son prix en denrées, baissa seulement des $\frac{3}{4}$ environ, au lieu des $\frac{9}{10}$, baisse qui infailliblement aurait eu lieu si la demande n'eût pas augmenté (*a*).

Sur la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, la plus grande partie de l'Europe s'avançait déjà vers une forme de gouvernement plus stable que celle dont elle avait pu jouir depuis plusieurs siècles. Une plus grande sûreté devait naturellement accroître l'industrie, et la demande de métaux précieux, comme celle de tout autre objet de luxe, devait naturellement augmenter à mesure de l'augmentation des richesses. Un produit annuel plus considérable exigeait pour sa circulation une masse

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. III, chap. 7.

d'argent plus considérable. D'un autre côté, la plupart des mines qui fournissaient alors d'argent le marché de l'Europe, devaient être extrêmement épuisées; plusieurs d'entre elles avaient été exploitées dès le temps des Romains. Si les mines d'Amérique n'eussent pas alors été découvertes, il est indubitable que la valeur de ces métaux se serait fort élevée; elle aurait doublé, triplé, quadruplé peut-être.

Les mines furent découvertes. Dès lors le besoin et l'emploi des métaux précieux eurent beau augmenter, la quantité qui s'en répandit augmenta plus rapidement encore. De là cette baisse considérable dans sa valeur que nous avons remarquée; baisse qui aurait été bien plus forte si l'accroissement progressif de la demande d'argent n'avait pas soutenu la valeur de ce métal. Car depuis la découverte de l'Amérique le marché pour le produit de ses mines d'argent a été continuellement en s'agrandissant de plus en plus.

1° Le marché de l'Europe est devenu successivement de plus en plus étendu. l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Allemagne, et plus tard la Suède, le Danemarck et la Russie, ont tous avancé d'une manière remarquable dans leur industrie et leur opulence. L'Italie ne paraît pas avoir rétrogradé. L'Espagne et le Portugal, à la vérité, ont été un peu en arrière : toutefois le Portugal n'est qu'une très-petite partie de l'Europe, et la décadence de l'Espagne n'est peut-être pas aussi grande qu'on se l'imagine communément.

2° L'Amérique est elle-même un nouveau marché

pour le produit de ses propres mines d'argent, et comme ses progrès en industrie et en population sont beaucoup plus rapides que ceux des nations de l'Europe les plus florissantes, la demande doit augmenter chez elle avec beaucoup plus de rapidité.

3° Les Indes orientales sont un autre marché pour le produit de ces mines, et un marché qui, depuis leur découverte, a continuellement absorbé une quantité d'argent de plus en plus considérable. Le commerce direct entre l'Amérique et les Indes orientales, qui se fait par les vaisseaux d'Acapulco, a été sans cesse en augmentant; et le commerce indirect, qui se fait par l'entremise de l'Europe, a été en augmentant dans une proportion bien plus forte. Pendant le seizième siècle, les Portugais étaient le seul peuple d'Europe qui entretînt un commerce régulier aux Indes orientales. Depuis cette époque, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois, les Suédois et les Russes ont pris successivement part à ce commerce. La consommation du thé de la Chine, des épiceries des Moluques, des étoffes du Bengale et d'une infinité d'autres articles a augmenté dans une proportion étonnante. Or la valeur des métaux précieux est bien plus haute dans les Indes, et surtout dans la Chine et dans l'Indostan, qu'elle ne l'est en Europe, par les raisons que j'ai indiquées plus haut. D'après ceci les métaux précieux sont une marchandise qu'il a toujours été et qu'il est encore très-avantageux de porter de l'Europe aux Indes orientales. Il n'y a presque aucune marchandise qui y rapporte davantage, ou qui, à proportion de la quantité

de travail ou de denrées qu'elle coûte en Europe, puisse commander ou acheter une plus grande quantité de travail ou de denrées dans l'Inde. Ainsi l'argent du nouveau continent est le grand objet du commerce qui se fait entre les deux extrémités de l'ancien; il forme le principal anneau de la chaîne qui unit l'une à l'autre ces deux parties du monde si distantes (*a*).

C'est entre 1650 et 1700 que la découverte des mines de l'Amérique paraît avoir achevé en entier son effet sur la réduction de la valeur de l'argent, et il ne paraît pas qu'elle ait jamais baissé davantage relativement à celle du blé qu'elle ne l'a fait à cette époque. Elle paraît s'être relevée de quelque chose dans le cours du dix-huitième siècle, et il n'est pas invraisemblable qu'elle haussera encore davantage, à cause des progrès continuels de tous les pays de l'Europe, à moins qu'on ne découvre de nouvelles mines très-riches, et que l'art de les exploiter ne fasse des progrès parmi les propriétaires et les entrepreneurs du Mexique. Je crois trouver une preuve de cette assertion dans la rareté actuelle des métaux précieux, depuis que leur importation annuelle a été suspendue par la guerre. Les gouvernemens d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Danemarck, en

(*a*) Vous avez vu, dans la note X, que M. de Humboldt évalue la quantité d'argent qui passe annuellement d'Europe en Asie, à plus de la moitié de celle que cette partie du monde reçoit de l'Amérique. Cette évaluation ne comprend point les sommes qui passent directement d'Amérique en Asie.

établissant ou en multipliant leur papier monnaie, ont chassé presque entièrement les espèces métalliques de chez eux, sans que l'argent, refluant forcément dans les autres états, y paraisse plus abondant.

## CHAPITRE VIII.

### De la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent.

Puisque la valeur des métaux précieux est variable comparativement à toutes les marchandises, vous comprenez bien, Messeigneurs, qu'elle doit être variable de même dans les échanges qu'on fait de ces deux métaux entre eux. La proportion qui subsiste entre la valeur de l'or et celle de l'argent, n'est pas la même dans tous pays; et dans le même pays, elle varie d'une année à l'autre, souvent d'une semaine à l'autre.

A la fin du quinzième siècle, ou peu de temps avant la découverte de l'Amérique, cette proportion était en Europe comme 1 à 12, et même comme 1 à 10; c'est-à-dire qu'une livre d'or fin était censée valoir 10 à 12 livres d'argent fin.

Depuis cette époque, l'or haussa dans sa valeur numérique, ou dans la quantité d'argent qu'il pouvait acheter. Les deux métaux baissèrent dans leur valeur réelle, ou dans la quantité de nourriture qu'ils pouvaient acheter; mais l'argent baissa plus que l'or. Quoique les mines d'or d'Amérique, aussi-bien que

celles d'argent, surpassassent en fécondité toutes les mines connues jusqu'alors, les mines d'argent furent plus fécondes encore que les mines d'or. A la vérité, jusqu'à l'année 1545 l'Europe paraît avoir reçu du Nouveau-Monde beaucoup plus d'or que d'argent; mais passé cette année, elle a été inondée de l'argent du Pérou. Cette accumulation produisit un effet d'autant plus grand, que la prospérité de l'Europe était alors plus concentrée, que les communications étaient moins fréquentes, et qu'une moindre partie des métaux de l'Amérique refluait en Asie. Depuis le milieu du seizième siècle, la proportion entre l'or et l'argent changea rapidement dans le midi de l'Europe. En Hollande elle était encore en 1589 comme 1 à 11 $\frac{1}{5}$; mais sous le règne de Louis XIII, en 1641, nous la trouvons déjà en Flandre comme 1 à 12 $\frac{1}{2}$; en France comme 1 à 13 $\frac{1}{3}$; en Espagne comme 1 à 14 et même au delà. En 1751 et 1752 cette proportion était à Amsterdam, alors le grand marché de l'Europe pour les matières fines, comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$. Aujourd'hui la proportion moyenne est comme 1 à 15, dans la plupart des pays de l'Europe (*a*).

Sur la quantité totale d'or et d'argent qu'on retire

---

(*a*) Humboldt : *Essai polit. sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, pag. 636. Beckmann, *Technologie*, 4e. édit., pag. 596.

Le système monétaire des principaux États de l'Europe suppose le rapport entre la valeur de l'or et de l'argent, comme il suit :

| | | |
|---|---|---|
| L'Espagne. . . . . comme | 1 à 15 $\frac{1}{2}$ | (Bourgoin.) |
| L'Autriche . . . . . . . . . . . | 1 à 15 $\frac{28}{100}$ | (Hassel.) |
| L'Angleterre . . . . . . . . . . | 1 à 15 $\frac{1}{5}$ | (Schmidt.) |

annuellement, depuis la fin du dix-huitième siècle, de toutes les mines de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie boréale, l'Amérique seule fournit $\frac{90}{100}$ du produit total de l'or, et $\frac{91}{100}$ du produit total de l'argent. L'abondance relative de ces deux métaux diffère par conséquent très-peu dans les deux continens. La quantité d'or retirée des mines d'Amérique est à celle de l'argent comme 1 à 46; en Europe, y compris la Sibérie, cette proportion est comme 1 à 40 (*a*).

Si la quantité offerte d'une denrée influait seule sur son prix, l'argent vaudrait 45 fois et $\frac{2}{5}$ moins que l'or, parce que la quantité d'argent mise actuellement au marché, est environ 45 fois $\frac{2}{5}$ supérieure à la quantité d'or qu'on y amène. Mais l'argent est bien plus demandé que l'or; il est employé par bien plus de gens et dans plus de cas : voilà pourquoi sa valeur ne tombe guère au-dessous du quinzième de la valeur de l'or.

---

| | | |
|---|---|---|
| La France. . . . . . . . . . . | 1 à 15 * | (Peuchet.) |
| La Russie. . . . . . . . . . . | 1 à 15 | (Hermann.) |
| La Prusse. . . . . . . . . . . | 1 à 15 | (Krug.) |
| L'Allemagne qui suit le système dit *Conventions fuss*. | 1 à 14 [illegible] | (Brunn.) |
| Le Portugal. . . . . . . . . . | 1 à 13 [illegible] | (Büsch.) |

Vous voyez que nulle part l'argent n'est évalué aussi bas qu'en Espagne, et l'or aussi bas qu'en Portugal. C'est que l'un de ces pays fournit au marché de l'Europe l'argent du Pérou, et l'autre l'or du Brésil.

(*a*) Humbodt, à l'endroit cité, pag. 635.

* C'est une erreur : la proportion de l'or à l'argent, dans les monnaies françaises, est comme 1 à 15 $\frac{1}{2}$. J.-B. S.

D'abord l'argent est fort recherché pour le commerce des Indes orientales, parce qu'il y est beaucoup plus cher, relativement à l'or, qu'en Europe. A la chine, la proportion de l'or à l'argent est toujours de 1 à 10, ou de 1 à 12. On dit qu'au Japon elle est comme de 1 à 8. L'argent ayant beaucoup plus de valeur aux Indes orientales qu'en Europe, on y porte de l'argent, et non de l'or, ce qui réduit considérablement les quantités d'argent qui restent en Europe.

Ensuite l'argent étant moins cher que l'or, il trouve aussi bien plus d'acheteurs, et il est employé à bien plus d'usages. Que chacun compare ce qu'il a de vaisselle et de bijoux d'argent avec ce qu'il en a en or, et il trouvera que non-seulement la quantité, mais encore la valeur de ce qu'il a en argent, excède beaucoup ce qu'il en a en or.

Enfin la plupart des états de l'Europe emploient dans leurs monnaies beaucoup plus d'argent que d'or, non-seulement pour la quantité, mais encore pour la valeur. Il n'y a que l'Angleterre, et peut-être le Portugal, qui font exception à cet égard. Cependant la supériorité de valeur de la vaisselle d'argent qui est générale dans tous les pays, et celle de la monnaie d'argent qui l'est dans la plupart des pays, font beaucoup plus que compenser la supériorité de valeur de l'or dans les monnaies, qui est particulière à quelques pays seulement.

Quoique l'argent ait toujours été, et qu'il sera probablement toujours beaucoup moins cher que l'or, cependant, dans l'état actuel des mines, le prix courant

de l'or est certainement de quelque chose plus près de son prix nécessaire que n'en est le prix de l'argent. La taxe du roi d'Espagne sur l'or n'est que d'un vingtième du métal ou de 5 pour 100, tandis que sa taxe sur l'argent monte à un dixième, ou à 10 pour 100. De plus, comme nous l'avons déjà observé (*a*), c'est dans ces taxes que consiste toute la rente de la plupart des mines, et celle sur l'or est toujours plus mal payée que celle sur l'argent. Il faut bien aussi que les profits des entrepreneurs des mines d'or soient en général encore plus modiques que ceux des entrepreneurs des mines d'argent, puisqu'il est plus rare que les premiers fassent fortune. Ainsi, puisque l'or d'Espagne fournit, et moins de rente, et moins de profit, il faut bien que son prix dans le marché d'Europe soit de quelque chose plus près du prix nécessaire que celui de l'argent.

Quand je vous ai dit que la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent est actuellement en Europe comme de 1 à 15, je n'ai pas voulu dire qu'elle fût partout la même, et qu'elle restât invariablement la même. C'est la proportion la plus commune, celle vers laquelle le prix de ces métaux gravite sans cesse, malgré les oscillations qu'il éprouve journellement dans tous les marchés de l'Europe. Dans quelques pays, la proportion est comme 1 à $14\frac{1}{2}$; dans d'autres elle est comme 1 à $15\frac{1}{2}$; mais il est rare qu'elle éprouve des changemens au delà de ces limites.

(*a*) Pag. 77.

Toutes les fois que le gouvernement ordonne que telle pièce d'or doit valoir tant de fois telle pièce d'argent, et qu'il autorise les débiteurs ou les acheteurs à payer indifféremment en pièces d'or ou en pièces d'argent, il fixe par une loi la proportion entre la valeur de ces deux métaux. Or nous venons de voir que ce rapport est toujours variable : ainsi, le fixer légalement, c'est ordonner pour la plupart que ces méta uxdoivent valoir ou plus ou moins qu'is lne valent réellement dans le commerce. Quand même l'évaluation originaire aurait été parfaitement d'accord avec la proportion alors existante, les variations continuelles dans la valeur respective de l'or et de l'argent dérangeraient bientôt cette évaluation primitive. Dans ce cas l'évaluation légale fait naître deux grands inconvéniens : 1° elle force la nation à se servir presque exclusivement du métal trop évalué dans les monnaies; et 2° elle présente un intérêt à recueillir le métal trop peu évalué : soit pour le faire passer dans l'étranger, soit pour le convertir en lingot, parce que sous cette forme de marchandise il reprend la valeur qu'il tient du cours actuel du commerce.

1° Quand le gouvernement ne prétend point vouloir fixer la valeur correspondante des deux métaux, alors celui qui domine naturellement dans le marché intérieur, ou celui dans lequel les offres légales doivent être faites (1), détermine le prix de toutes les

---

(1) L'auteur veut dire celui avec lequel on peut légalement s'acquitter d'une dette contractée en monnaie. Dans la plupart des pays de l'Europe, on peut indifféremment s'acquitter en

marchandises, sans exclure de la circulation l'autre métal, dont la valeur correspondante se règle par le commerce. Ainsi, chez nous, par exemple, où la monnaie d'argent est la seule qui puisse être légalement offerte dans les paiemens, toutes les fois que la stipulation est faite en monnaie et non en papier, le prix de toute chose se règle sur la valeur de l'argent; mais l'or n'en est pas moins reçu dans les paiemens, pourvu qu'il soit évalué sur la monnaie d'argent d'après le rapport établi par le cours du commerce. Aucune des deux parties contractantes ne pouvant ni gagner ni perdre à donner et à recevoir tel métal plutôt que l'autre, il leur est également indifférent à toutes les deux dans quelle monnaie le paiement se fait, et les deux métaux circulent concurremment sans se nuire ou se déprécier entre eux.

Mais lorsqu'un gouvernement s'est avisé de fixer légalement la valeur relative des métaux précieux dans ses monnaies, et que cette proportion vient à changer par le cours du commerce, alors le métal qui se trouve trop estimé dans les monnaies, demeure seul le régulateur des prix, et il chasse de la circulation le métal trop peu évalué. Comme dans ces pays la loi autorise à payer indifféremment en monnaie d'or ou en monnaie d'argent les sommes stipulées en monnaie du pays, tout acheteur en profite pour payer dans la monnaie qui vaut réellement moins, c'est-à-

---

or et en argent, et l'on préfère s'acquitter en celui des deux métaux qui, dans les monnaies, est évalué plus haut que le prix du marché. Voyez la note p. 122 de ce vol. J.-B. S.

dire dans celle qui est évaluée trop haut. Le vendeur se voit donc obligé de régler ses prix en conséquence, et d'évaluer aussi sa marchandise dans le métal trop estimé, ce qui élève le prix de toutes choses et fait dominer dans la circulation ce même métal trop estimé.

L'Angleterre nous fournit un exemple d'un pareil vice dans le système monétaire (*a*). En 1728 la proportion naturelle entre la valeur des deux métaux était comme 1 à $15\frac{1}{5}$. On fixa par une loi cette proportion; c'est-à-dire qu'on prétendit fixer une proportion variable de sa nature. Cependant l'argent éprouva successivement plus de demandes que l'or; le goût de la vaisselle et des ustensiles d'argent se répandit; le commerce de l'Inde prit un plus grand essor et emporta de l'argent de préférence à l'or : finalement, la valeur correspondante de ces deux métaux devint en Angleterre et dans la plupart des pays de l'Europe comme 1 à $14\frac{1}{2}$ environ (*b*). Vous voyez dès lors que si l'on avait payé en argent les obligations stipulées en livres sterling, il aurait fallu donner en argent $15\frac{1}{5}$ là où l'on pouvait ne donner qu'une valeur égale à $14\frac{1}{2}$ en payant en or, ce qui fait une différence d'un 27e ou de 3 et $\frac{3}{4}$ pour cent. Aussi fait-

(*a*) Steuart, liv. III, chap. 7.; Smith, vol. I, pag. 64; Garnier, *Traduct. de Smith*, note V; Say, tom. I, pag. 492.

(*b*) Suivant les prix courans de l'année 1777, cette proportion était alors à Londres 1 : $14\frac{1}{5}$; à Paris 1 : $14\frac{174}{315}$; à Amsterdam, 1 : $14\frac{1}{2}$; à Hambourg; 1 : $14\frac{68}{100}$. Voyez *Bechmann's Technologie*, pag. 597 et suiv.

on, depuis ce temps, tous les paiemens en or, et ce métal est-il devenu le régulateur des prix. Cette circonstance n'a pas influé seulement sur le marché intérieur : même dans toutes les ventes faites à l'Angleterre par les autres nations européennes, les marchandises ont dû être évaluées d'un 27$^{e}$ ou environ 3 et $\frac{1}{4}$ pour cent en sus de leur valeur réelle ou de leur valeur commune dans les marchés de l'Europe, attendu que les vendeurs et les acheteurs ont dû calculer d'avance que ces ventes seraient soldées en un métal évalué d'un 27$^{e}$ au-dessus de sa valeur commune en Europe, et qu'ils ont réglé leurs prix en conséquence. Cet inconvénient a cessé depuis que la proportion naturelle entre la valeur des deux métaux s'est rapprochée, dans la plupart des pays de l'Europe, de la fixation légale en Angleterre (*a*); mais un changement qui surviendrait dans cette proportion, le ferait sur-le-champ renaître.

En France, une fixation différente a produit des effets contraires. Avant la refonte des louis en 1785, l'or dans ces espèces était évalué trop bas, relativement à l'argent : on se gardait bien, en conséquence, de payer en monnaies d'or les obligations stipulées en livres; en payant en louis d'or de 24 livres, on aurait réellement payé 24 livres et 8 ou 10 sous pour chaque fois 24 livres contenues dans la somme stipulée. Depuis la refonte, où l'on diminua d'un 16$^{e}$ la quantité d'or contenue dans le louis, il a valu à peu près autant que la quantité d'argent nommée 24 livres;

---

(*a*) Voyez plus haut, pag. 164.

aussi a-t-on payé depuis cette époque plus indifféremment en or et en argent (*a*).

2° Quand la proportion légalement réglée entre les deux métaux monnaie ne s'accorde pas avec la proportion établie par le cours du commerce, cette circonstance entraîne encore un autre inconvénient très-majeur : elle invite à fondre ou à exporter la monnaie dans laquelle le métal est trop peu évalué. C'est ce qui est arrivé en Angleterre à l'égard de la monnaie d'argent, pendant tout le temps que ce métal y était évalué au-dessous de sa valeur courante. A l'époque, par exemple, où celle-ci était dans la proportion de $14\frac{1}{2}$ à 1 contre l'or, quand l'hôtel des monnaies de Londres donnait une livre sterling en monnaie d'argent, il donnait une quantité d'argent valant dans le commerce une livre sterling et 9 pence. Il convenait donc de retirer avec de l'or toute la monnaie d'argent qu'on trouvait, et de la refondre. On gagnait à cette manœuvre 9 pence par livre sterling. Aussi quand l'administration avait l'imprudence de frapper de la monnaie d'argent, elle était sur-le-champ enlevée. De là vient qu'on ne voit dans la circulation que des schillings et des demi-schillings, frappés dès avant le règne de George I, et tellement usés par le frottement, qu'en les fondant on ne trouverait plus de profit. Ainsi l'usure avait rétabli entre les monnaies d'or et d'argent la proportion fixée par le commerce (*b*).

---

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, pag. 491.

(*b*) Smith, vol. I, pag. 63; Say, tom. I, pag. 494.

L'Autriche a fait tout récemment la même expérience. Autrefois la proportion légale entre les deux métaux était fixée dans ce pays comme 1 à 14 $\frac{15}{100}$; on croyait l'or trop peu évalué, et on fixa, il y a quelques années, la proportion comme 1 à 15 $\frac{68}{100}$. C'était évaluer l'argent trop bas : aussi les monnaies d'argent furent-elles fondues et exportées (*a*).

Quelle conséquence doit-on tirer de tout cela? C'est qu'il n'est pas possible dans la pratique d'assigner une valeur fixe à des marchandises dont la valeur est variable, et qu'on doit laisser une livre d'or, une livre d'argent, chercher leur valeur dans les échanges. C'est le principe adopté en Russie. Notre nouveau système monétaire n'admet qu'un seul métal pour toutes les transactions, savoir l'argent. Tous les paiemens stipulés en numéraire métallique, doivent se faire en monnaie d'argent; si le payeur offre de la monnaie d'or, le cours de cette monnaie détermine combien il doit en donner pour faire tenir au créancier la même valeur que celui-ci est en droit d'exiger en argent.

---

(*a*) Hassel: *Statistik der Oester. Monarchie*, p. 174

## CHAPITRE IX.

### De la valeur de métaux précieux, quand ils sont frappés en monnaie.

Les personnes qui visitent les hôtels des monnaies, étonnées des travaux compliqués, des machines dispendieuses et du grand nombre d'ouvriers qu'elles y voient, s'imaginent pour la plupart que la fabrication des espèces est très-coûteuse; cependant cette manufacture s'est tellement perfectionnée de nos jours, que les frais de monnayage ne se montent guère en Europe, pour les plus petites pièces d'argent, au delà de $4\frac{1}{2}$ pour 100, et pour les pièces d'or au delà de $\frac{55}{100}$ pour 100 de leur valeur intrinsèque (*a*). C'est une erreur facile à rectifier; mais voici une question bien autrement épineuse. Les frais du monnayage élèvent-ils le prix de la matière? Par exemple, un morceau d'argent de 4 zolotniks et 21 dolis, s'il est frappé en pièce de rouble, vaut-il environ 3 pour 100 de plus dans le commerce que la même quantité d'argent en lingot, par la raison que sa fabrication a coûté 3 pour 100?

Ce problème n'est pas aussi facile à résoudre qu'il le paraît au premier abord. Sans doute une livre d'argent convertie en vaisselle vaut plus qu'une livre

---

(*a*) Voyez la note XI.

d'argent en lingot; mais l'usage de la vaisselle est d'une autre nature que l'usage de la monnaie : l'utilité de la première est directe et individuelle; celle de la seconde ne l'est jamais (*a*). Celui qui achète une pièce d'argenterie, compte la garder et s'en servir; il ne partage avec personne la jouissance qu'elle lui procure. D'ailleurs, tant qu'un pareil meuble dure, il conserve toujours et dans tous les lieux sa propriété d'être utile. La monnaie, au contraire, n'est pas plus utile à celui qui la possède qu'à celui qui possède la marchandise qu'elle doit acheter; elle rend service au vendeur tout autant qu'à l'acheteur; de plus, sa façon ne lui donne qu'une valeur locale et temporaire, qui s'anéantit quand elle est transportée en d'autres lieux, quand elle s'use, ou que le gouvernement en ordonne la refonte. Enfin le prix des marchandises, dans tout pays, paraît se déterminer de manière à gagner le niveau réglé par le commerce général, lequel s'établit sur la quantité de métal pur contenu dans les monnaies. Le change étranger ne calcule jamais entre les monnaies de divers pays que le rapport de la matière, et il paraît qu'il agit toujours de proche en proche, et que son mouvement, depuis l'extrémité de la frontière, se communique successivement à toutes les transactions de l'intérieur, en sorte que la monnaie, dans le pays même où elle est légalement établie, ne semble valoir que ce qu'elle contient de métal pur.

Si ces considérations étaient fondées, il s'ensuivrait

---

(*a*) Comparez le chap. 1 de ce liv.

que les frais de fabrication retomberaient exclusivement sur les premiers acquéreurs de la monnaie, que cette charge serait entièrement supportée par les particuliers qui portent leurs lingots aux hôtels des monnaies pour les échanger contre des espèces, et que ceux-ci ne pourraient jamais rejeter cette perte sur les personnes auxquelles ils vont livrer leur monnaie pour en acheter des marchandises.

Mais comment supposer qu'il y ait, dans tous les pays, des gens assez imbéciles pour essuyer continuellement ces pertes sans s'en apercevoir? L'intérêt privé sait toujours se soustraire aux désavantages d'un échange inégal : serait-il en défaut dans cette seule occasion? Le serait-il parmi des gens si habiles à évaluer les différences entre les valeurs, à calculer les gains et les pertes dans les achats et les ventes? Car ce sont surtout les marchands, les banquiers, les changistes, qui achètent les espèces aux hôtels des monnaies, et dont les opérations les font entrer dans la circulation.

Il est donc plus raisonnable de supposer que les monnaies conservent la valeur de leur façon; et l'expérience se joint au raisonnement pour porter cette supposition à l'évidence.

L'utilité de la monnaie, à la vérité, diffère en cela de celle d'une pièce d'argenterie, que cette dernière reste dans la possession de l'acquéreur, tandis que l'autre ne fait que passer par ses mains. Ainsi personne ne sera disposé à *payer* la façon de la monnaie comme on paie la façon d'une pièce d'argenterie; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse être très-disposé à

*faire l'avance* des frais de cette façon, quand on est sûr de les recouvrer. Or comme la façon de la monnaie est également utile à l'acheteur et au vendeur, le premier sera toujours disposé à faire cette avance, et le second ne le sera pas moins à la restituer. L'embarras, la peine, la perte de temps et le risque qu'entraînent l'essayage et le pesage des métaux, retombent sur le vendeur aussi bien que sur l'acheteur; ainsi le premier a le même intérêt à se voir payé en monnaie, qu'a le second d'acheter avec de la monnaie, et non avec du lingot. Essayez d'offrir du lingot en paiement à un marchand chez lequel vous aurez fait quelque emplette : il y a cent à parier contre un qu'il le refusera et qu'il voudra être payé en monnaie. Insistez; dites-lui que vous n'avez pas de monnaie : il consentira peut-être à faire cet échange; mais ce ne sera qu'en se faisant payer la peine et la perte de temps que lui causera l'essayage et le pesage : ou il évaluera un peu plus haut sa marchandise, ou bien il évaluera votre lingot un peu plus bas qu'il pourrait se vendre comme marchandise; et cette différence de prix sera à peu près égale à la valeur que la façon ajoute aux monnaies. Or si toutes les marchandises se vendent un peu plus cher contre du lingot qu'elles ne se vendent contre de la monnaie, c'est une preuve que la monnaie vaut plus que le lingot.

Ainsi quand même les gouvernemens abandonneraient aux particuliers l'industrie de battre monnaie, il conviendrait encore à toute personne qui n'aurait que des lingots, de payer aux orfévres la façon du métal qu'elle serait dans le cas d'employer comme

numéraire; car la monnaie offrant les mêmes avantages aux vendeurs qu'aux acheteurs, tout acheteur qui aurait fait fabriquer des monnaies à ses dépens serait sûr d'en être indemnisé par le vendeur auquel il transmettrait sa monnaie. Avant le temps du Tsar Ivan Vasiliévitsch, les Russes qui avaient des paiemens à faire préféraient d'acheter chez les orfévres des pièces de monnaies, plutôt que de s'exposer aux inconvéniens et aux pertes qui sont inévitables dans l'échange des lingots. Aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Europe, les particuliers portent de l'or et de l'argent aux hôtels des monnaies, qui leur délivrent des espèces, en se faisant payer les frais de fabrication. Il est difficile d'imaginer que les particuliers feraient cette dépense, s'ils n'avaient pas la certitude d'en être dédommagés par ceux auxquels ils transmettent la monnaie.

Enfin, pour se convaincre que la monnaie a effectivement plus de valeur dans le commerce que le métal non monnayé, on n'a qu'à consulter les prix courans du métal en lingot. En France, avant la révolution, l'argent en lingot, au même titre que les écus, se vendait communément 48 livres tournois le marc. Or le marc, poids de Troyes, contient 4608 grains; les 48 livres, au contraire, n'en contenaient que 4440. On payait donc librement pour la façon d'un marc d'argent 168 grains, c'est-à-dire à peu près $3\frac{2}{3}$ pour 100 (*a*). Nous verrons dans l'instant qu'en Angleterre, où les frais de fabrication sont

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. I, p. 443.

supportés par le gouvernement, l'or monnayé se paie pourtant $\frac{2}{5}$ pour cent plus cher que l'or en lingot, uniquement parce qu'il en coûte quelque peine pour s'en procurer. Puisque la valeur de cette peine se fixe et se conserve dans les monnaies, pourquoi la valeur de la façon ne s'y conserverait-elle pas? Si cette valeur s'évanouit dans les monnaies qui passent la frontière, la raison en est qu'elles entrent dans un pays qui se trouve déjà pourvu de monnaie, et où le coin d'un gouvernement étranger n'est plus un certificat valable dans tous les marchés. Encore verrons-nous bientôt qu'une monnaie peut conserver la valeur de sa façon, même lorsqu'elle passe en d'autres pays.

Il paraît donc prouvé que le métal monnayé a une valeur supérieure au métal en lingot, par la raison que la façon de la monnaie, qui est utile à tout le monde, ne peut être obtenue sans frais (1). Mais si

---

(1) M. *Storch* n'a-t-il point ici compliqué inutilement la question?

Rien n'est plus facile que de savoir par appoint si le métal monnayé a plus ou moins de valeur que le métal en lingot. Il suffit de savoir si un lingot de la même finesse et du même poids que l'argent contenu dans une pièce de monnaie, vaut sur le marché plus ou moins que la pièce.

L'argent en lingot au titre des monnaies, vaut, par exemple, sur le marché de Paris, au moment où j'écris, 198 francs le kilogramme; or 198 francs pèsent 980 grammes; on peut donc au moyen de 980 grammes monnayés, en acheter mille en lingots; conséquemment la valeur de l'argent monnayé est de 1 pour cent supérieure à celle de l'argent en lingot. Rien n'est plus simple.

Ce rapport est assez constant à Paris, parce que l'adminis-

l'on avait trouvé le moyen de fabriquer de la monnaie sans que sa façon coûtât la moindre chose, et que tout le monde pût acheter, sans difficulté, des espèces avec du lingot, poids pour poids, la monnaie aurait-elle encore une valeur supérieure au métal?

Certainement non; car une chose que chacun peut se procurer sans travail et sans dépense, quelque utile qu'elle soit, n'a jamais de valeur échangeable.

Il existe un moyen pour le gouvernement de se dédommager des frais du monnayage sans les faire

---

tration des monnaies, payant à l'entrepreneur de la fabrication (que l'on appelle improprement directeur des monnaies) 2 francs par kilo. pour la façon, peut acheter tout le métal qu'on lui apporte moyennant 198 fr. Car 198 payés au vendeur d'argent et 2 francs au directeur font 200 francs que lui rend le kilogramme réduit en écus.

L'état perd à cet arrangement :

1° Le traitement de l'administration des monnaies et de tous ses subordonnés.

2° L'entretien des hôtels des monnaies et de tous les ustensiles que le gouvernement fournit au directeur entrepreneur de la fabrication.

3° L'intérêt du capital ou des avances que l'état a faites pour les bâtimens, logemens, ateliers, machines et ustensiles.

Frais qui surpassent sans doute ce que l'on paie pour la façon, et qu'il serait très-facile de faire supporter aux consommateurs des monnaies, en ne payant que 196 ou 194 fr. le kilogramme d'argent.

L'état ayant le privilége exclusif de faire frapper monnaie, ceux qui voudraient avoir de cette marchandise, seraient forcés de la payer au prix que l'état voudrait y mettre, ou bien ils s'en passeraient. J.-B. S.

payer par les individus : ce moyen consiste à mettre les frais au compte des dépenses publiques.

Les gouvernemens d'Europe suivent en partie l'une de ces mesures, en partie l'autre. Il y a des pays où la fabrication est *gratuite*, c'est-à-dire où ses frais sont compris dans les dépenses générales de la société, et prélevés par une contribution générale; dans d'autres pays, le gouvernement rejette ces frais sur les monnaies, en sorte que ceux qui les achètent aux hôtels des monnaies lui en paient la façon comme ils la payeraient aux orfévres.

La première méthode est adoptée depuis long-temps en Angleterre (*a*); elle est encore reçue chez nous depuis l'établissement du nouveau système monétaire en 1810 (*b*). En Angleterre et en Russie, le gouvernement supporte en entier les frais de fabrication. Il vous rend en guinées et en roubles le même poids qu'on lui apporte en lingots d'or et d'argent, au titre des guinées et des roubles. Il fait cadeau au peuple, comme consommateur de monnaie, des frais de fabrique qu'il prélève, par la voie des impôts, sur

---

(*a*) La loi qui rendit la fabrication des monnaies gratuite fut d'abord portée sous le règne de Charles II, pour un temps limité; ensuite, par différentes prorogations, elle fut continuée jusqu'en 1769, époque à laquelle elle fut rendue perpétuelle.

(*b*) Cette méthode a encore été adoptée deux fois en France, mais sans s'y maintenir long-temps. La fabrication des monnaies y a été gratuite, d'abord sous le ministère de Colbert, pendant dix ans (de 1679 à 1689); et ensuite pendant la révolution, depuis le 9 frimaire jusqu'au 26 germinal an IV. (Say : *Traité*, etc., 2^e^ édit., tom. I, pag. 442.)

le peuple comme contribuable. Dans les autres états de l'Europe, le gouvernement se fait payer les frais de fabrication par ceux qui portent des matières aux hôtels des monnaies, et, dans ce cas, il se ménage souvent un bénéfice au delà des frais. Ces mesures ont, sous plusieurs rapports, des résultats très-différens : il nous importe donc de connaître les effets qu'elles produisent sur la valeur de la monnaie aussi bien que sur les prix des choses achetées avec ces monnaies.

Quant à la première méthode, savoir lorsque le gouvernement se charge des frais de fabrication, il est clair qu'elle empêche que la valeur du métal-monnaie ne s'accroisse de la valeur de sa façon. Une chose, je le répète, que chacun peut se procurer sans travail et sans frais, quelque utile qu'elle soit, n'a point de valeur échangeable. Ainsi, dans les pays où tout le monde peut échanger de l'or et de l'argent, poids pour poids, contre de la monnaie, la façon de la monnaie n'a point de valeur, et le métal monnayé ne vaut pas plus que le métal en lingot.

Si quelquefois le contraire paraît arriver, c'est toujours l'effet d'une circonstance accessoire. En Angleterre, par exemple, l'or monnayé se paie environ $\frac{2}{5}$ pour cent plus cher que l'or en lingot; mais pour changer son lingot en guinées à l'hôtel des monnaies de Londres, le seul qu'il y ait en Angleterre, il faut attendre son tour : ainsi c'est une perte de temps que vous évite celui qui vous paie comptant, et cette légère prime de $\frac{2}{5}$ pour cent est une sorte d'escompte qu'il retient pour l'avance qu'il a faite. Encore qu'il y eût plusieurs hôtels des mon-

naies en Angleterre, la prime existerait probablement toujours, quoique sans doute dans une proportion moins forte (*a*). Ceux qui ont besoin de monnaie ne sont pas toujours pourvus de métal en lingots; ils ne vivent pas tous dans les villes où se fabrique la monnaie : ils sont donc souvent forcés de recourir aux changistes, qui font leur métier d'échanger les différentes sortes de numéraire les unes contre les autres, et qui ne peuvent le faire sans en retirer un profit proportionné. Ainsi, même dans les pays où la monnaie est gratuite, elle est toujours évaluée un peu plus haut que le lingot; mais ce n'est pas l'effet de la façon, qui ne se paie pas, et qui, par conséquent, ne peut rien ajouter à la valeur du métal; cet effet est produit par d'autres circonstances qui se rencontrent aussi dans les pays où la façon de la monnaie se paie, et qui y élèvent pareillement le prix de la monnaie un peu au-dessus de ce qu'elle coûte y compris la façon.

---

(*a*) Les frais de fabrique de la monnaie d'or reviennent à $\frac{7}{10}$ pour cent : ainsi cette prime de $\frac{2}{5}$ fait un peu plus de la moitié des frais. Si l'on pouvait se procurer plus facilement cette monnaie, la prime ne serait peut-être que d'un tiers ou d'un quart des frais de fabrication. — Au reste, cette prime ne se paie plus dans le moment où je vous parle. Depuis que la banque d'Angleterre a suspendu le paiement de ses billets, on y voit un phénomène bien plus extraordinaire : l'or en lingot se vend plus cher que l'or frappé en guinées, même quand celles-ci ont leur poids légal. L'explication de ce fait, incompréhensible en apparence, trouvera sa place dans le livre suivant.

Passons maintenant à la seconde méthode, qui consiste à grever les monnaies des frais de fabrication. Dans ce cas, le gouvernement s'indemnise des dépenses du monnayage par une retenue faite aux particuliers sur le métal qu'ils apportent et qu'ils désirent convertir en monnaie. Par exemple, si les frais de fabrication montent à 2 pour cent, l'hôtel des monnaies, en achetant d'un particulier une livre d'argent fin, ne lui rend pas une quantité de monnaie contenant une livre d'argent fin, mais seulement $\frac{98}{100}$ d'une livre. Vous voyez que si le particulier consent à faire cet échange, la valeur de la monnaie est égale pour lui à une livre d'argent fin, et qu'il ne peut céder cette monnaie à un prix inférieur sans faire une perte évidente. Chacun des acquéreurs suivans de cette monnaie se trouvant dans la même situation, aucun d'eux ne voudra la céder pour le même prix. D'un autre côté les avantages de la monnaie étant égaux pour le vendeur comme pour l'acheteur, tout vendeur sera disposé à la recevoir au même taux; en sorte que la valeur du métal monnayé se trouvera réellement et constamment accrue de 2 pour cent par sa façon.

Pour conserver à la monnaie la valeur des frais de fabrication, il est nécessaire que le gouvernement se borne à l'échanger contre du lingot. S'il employait une autre voie pour la mettre en circulation, par exemple en payant les appointemens à ses fonctionnaires, il ne serait jamais sûr d'obtenir cet effet, et il se pourrait bien, dans ce cas, que les frais de fabrication tombassent à la charge des premiers acquéreurs de la monnaie.

Dans la plupart des états de l'Europe, le gouvernement ne se contente pas d'une retenue suffisante pour couvrir les frais de fabrication, il se ménage encore un bénéfice au delà de ces frais, bénéfice connu sous le nom de *seigneuriage*. Enfin, pour confondre plus aisément les idées sur la valeur des monnaies, le génie fiscal a inventé le nom de *traite*, qui comprend les frais du monnayage aussi-bien que ses profits.

Ainsi le gouvernement français, avant l'introduction du système monétaire actuel, achetait d'un particulier un marc d'or au titre de 21 carats $\frac{22}{32}$ (*a*) et lui donnait en paiement une quantité de monnaie qui comptait pour 748 livres 15 sols 2 deniers tournois. Mais cette quantité de monnaie ne contenait plus un marc de matière au titre ; car pour avoir le marc entier, il aurait fallu environ 770 livres 10 sols. Le marc étant divisé en 4608 grains, le particulier ne recevait donc en échange de son marc qu'environ 4477 grains, c'est-à-dire 131 grains de moins, dans la même matière qu'il avait fournie. Ces 131 grains retenus par le gouvernement composaient ce qu'on appelle la *traite :* ils l'indemnisaient des *frais de fabrication*, qui valaient à peu près 12 de ces grains ;

---

(*a*) Il n'y a en Europe, autant que je sache, que les gouvernemens de Danemarck et de France, qui en se faisant rembourser les frais de fabrication, n'y ajoutent point de seigneuriage. En Russie, ce système a été maintenu depuis 1803 jusqu'en 1810. Voy. la note XI.

(*b*) Le marc contenait 24 carats.

les 119 autres constituaient un profit net et faisaient ce qu'on nomme le *seigneuriage*. Evalués en monnaie, ces 119 grains faisaient 19 livres 4 sols 6 deniers. Tout modéré que paraît ce profit, il était cependant à la dépense qui l'occasionait comme 119 à 12, ou à peu près comme 10 à 1; c'est-à-dire qu'il répondait à un bénéfice d'industrie, qui, n'ayant aucunes avances à faire en matières premières, si ce n'est pour un temps extrêmement court, rendrait au fabricant 1000 pour cent. Sur la quantité de métal que le particulier avait apportée à l'hôtel des monnaies, cette traite faisait un objet de 3 pour cent (*a*).

Or quel est l'effet d'un seigneuriage? Ce surhaussement fictif de la monnaie élève-t-il la valeur du métal monnayé, tout comme les frais de fabrication l'élèvent? Et s'il ne produit pas cet effet, sur qui retombe la perte? Se répartit-elle sur tout le peuple qui fait usage de la monnaie, ou reste-t-elle à la charge des premiers acquéreurs, de ceux qui la reçoivent du gouvernement?

Nous avons reconnu qu'une monnaie, sur-évaluée seulement au terme des frais de fabrication, vaut réellement ce que le gouvernement lui ajoute en valeur nominale, parce que ce surhaussement est une juste compensation des frais de la façon qui est utile à tout le monde. Mais portée au delà de ce terme, cette sur-évaluation s'anéantit plus ou moins. Du moment que le surhaussement n'est plus en proportion avec l'utilité que la façon de la monnaie présente et

(*a*) Garnier, *Notes à sa traduct. de Smith*, t. V, p. 326.

avec les frais qu'elle coûte, on cesse de s'en servir, plutôt que de l'acquérir à ce prix : les lingots, les papiers de crédit la remplacent en partie; les espèces étrangères, moins sur-évaluées, entrent dans le pays et rendent sa monnaie superflue; les contrefacteurs ou les monnayeurs clandestins (qu'il faut distinguer des faux monnayeurs) la fournissent à plus bas prix, et l'avidité du gouvernement se voit trompée dans ses calculs : il perd non-seulement l'impôt déguisé qu'il avait mis sur les monnaies, mais encore le profit modéré qu'il aurait pu retirer de leur fabrication.

Ainsi, quoique les gouvernemens se soient attribué le monopole de la fabrication des espèces, ils ne peuvent cependant pas porter leur bénéfice plus haut que le prix auquel le public peut se pourvoir de monnaie par une autre voie quelconque. Ils ne peuvent pas, ceci est digne de remarque, faire recevoir la monnaie pour une valeur sensiblement plus grande que la valeur du métal, plus la valeur qu'y ajoutent l'affinage et la façon.

En effet, si l'on suppose que dans le commerce un lingot vaille cent roubles, et que, frappé en monnaie, l'utilité de cette nouvelle forme porte sa valeur à 103 roubles, c'est-à-dire en supposant qu'on obtienne environ trois centièmes de plus de quelque marchandise que ce soit, lorsque l'argent avec lequel on achète ces marchandises est frappé en roubles; dans cette supposition, dis-je, le gouvernement pourra porter la traite à 3 pour cent, dont les deux tiers, plus ou moins, seront absorbés par les frais du monnayage; mais il ne pourra pas porter son bénéfice plus loin. S'il lui arrivait de vouloir s'attribuer une traite, non

de 3, mais de 10 pour cent, et s'il appelait 110 roubles un lingot de 100 roubles frappé en monnaie, il n'obtiendrait pour 110 roubles que la même quantité de denrées et de travail industriel qu'il aurait obtenue s'il eût appelé le même lingot 103 roubles. Dans les marchés que le gouvernement conclut avec les particuliers, et dans ceux que les particuliers concluent entre eux, une pièce de monnaie n'est reçue, quelque dénomination qu'on lui donne, que pour la valeur qu'elle contient, accrue de la valeur que l'utilité et les frais de sa façon y ajoutent.

Cependant, lorsqu'un gouvernement est assez peu éclairé sur ses intérêts pour émettre une monnaie sur-évaluée au delà de ce qu'elle peut valoir dans le commerce intérieur, sur quelle classe de citoyens retombe la perte? Pour répondre à cette question, il faut considérer que dans un cas pareil personne n'apporte des lingots à l'hôtel des monnaies pour les échanger contre des espèces : ainsi la monnaie ne peut être mise en circulation que par les paiemens qui se font aux différentes caisses de l'état. Or les particuliers sachant qu'ils seront payés dans une monnaie sur-évaluée, traitent en conséquence avec le gouvernement, et se font payer nominalement plus cher les denrées et le travail qu'ils lui vendent. Mais cette mesure ne peut être prise ni par les créanciers de l'état, ni par les employés dont les contrats sont antérieurs à l'époque de la sur-évaluation. L'autorité publique les force d'accepter une monnaie qui n'est pas celle dans laquelle ils avaient contracté, et ils ne peuvent pas rejeter cette perte sur ceux de leurs con-

citoyens auxquels ils vont livrer leur monnaie pour en acheter des marchandises ou des services : ainsi la valeur fictive de cette monnaie s'anéantit entre leurs mains. La perte des employés du gouvernement est permanente, tant qu'ils sont payés dans cette monnaie et qu'on ne les dédommage pas par une augmentation de salaire; les créanciers, au contraire, n'y perdent qu'une fois seulement, savoir dans leurs engagemens antérieurs : car tous ceux qui prêtent à l'état, postérieurement à l'émission de cette monnaie, ne lui prêtent que cette même monnaie.

Vous voyez, Messeigneurs, qu'établir un seigneuriage n'est autre chose qu'ordonner une altération des monnaies, c'est-à-dire faire la banqueroute sous des formes légales. Mais une pareille banqueroute n'est pas seulement nuisible aux particuliers : le gouvernement lui-même en souffre. Le profit injuste qu'il en retire comme débiteur est contrebalancé par la perte qu'il essuie comme créancier de ses contribuables; son revenu en est diminué.

Il est au surplus évident qu'un gouvernement qui ne possède point de mines, se prive par-là de la voie la plus facile pour se procurer la matière de ses monnaies. Quel particulier voudrait porter son or et son argent à l'hôtel des monnaies pour les échanger avec perte? Ainsi les métaux précieux seront employés à d'autres usages, ou s'en iront dans l'étranger pour y acheter des objets d'une consommation moins dispendieuse (1).

Telles sont les raisons qui obligent les gouverne-

---

(1) Frais de fabrication, droits de seigneuriage, droits de

mens à modérer le profit qu'ils s'attribuent sur le monnayage. S'ils ont quelquefois porté ce profit trop haut, ils se sont vus tôt ou tard dans la nécessité de le diminuer. En France, par exemple, le droit de seigneuriage sur les monnaies d'or fut porté, par l'édit de janvier 1726, à plus de 20 pour cent. Dès le mois

---

traite, ne sont que des mots différens pour exprimer une même chose, c'est-à-dire les profits de la fabrication exclusive des monnaies. Ces profits sont invariablement bornés par le prix du marché. Le gouvernement ne peut en réduisant du métal en monnaie, gagner que la différence la plus grande possible entre la valeur du métal lingot et du métal fabriqué. Le gouvernement peut réduire cette différence en fabriquant à bon marché, et même gratuitement; mais il ne peut pas l'augmenter indéfiniment.

Au reste, le droit exclusif qu'il se réserve avec raison, de fabriquer des monnaies, le besoin extrême que l'on a de cet agent de la circulation, la sévérité avec laquelle on poursuit les fabricateurs clandestins qui pourraient entrer en concurrence avec l'administration, me font présumer que l'administration pourrait porter ce profit beaucoup plus haut que M. *Storch* ne paraît le supposer, sans éprouver aucun des inconvéniens signalés en cet endroit. Loin de faire renchérir les denrées, une fabrication plus restreinte, en rendant la monnaie plus précieuse, les ferait baisser de prix. Les achats que ferait le gouvernement, seraient plus avantageux, et les impôts vaudraient davantage. Mais en même temps on éprouverait les inconvéniens qui accompagnent le surhaussement de la valeur des monnaies, inconvéniens que je ne pourrais faire connaître sans me jeter dans des développemens très-étendus; mais dont les tribulations éprouvées par les Anglais dans les années qui ont suivi 1815, particulièrement par la classe des fermiers et des propriétaires fonciers, peuvent donner quelque idée. J.-B. S.

de juin de la même année, on se vit obligé de le réduire à 6 pour cent; six mois après à $4\frac{1}{3}$, et encore en 1755 à $2\frac{1}{3}$ pour cent. En 1771 le prix de la matière fut augmenté de deux deniers par livre, en sorte que les profits du gouvernement n'étaient que de $1\frac{1}{4}$ pour cent environ de la somme avancée, non compris le bénéfice du remède. Le seigneuriage sur les espèces d'argent a subi des diminutions proportionnelles (*a*).

## CHAPITRE X.

**Quels sont pour le commerce les effets d'une monnaie gratuite et d'une monnaie grevée des frais de fabrication.**

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous montrer les effets que produisent sur la valeur des monnaies les différentes méthodes de prélever les frais du monnayage : il me reste à vous développer comment les prix des marchandises en sont affectés, dans les transactions de l'intérieur aussi-bien que dans le commerce étranger.

Vous avez reconnu que le seigneuriage n'élève point la valeur de la monnaie, et que cet impôt est supporté uniquement par ceux qui sont forcés de re-

(*a*) Garnier, *Notes à sa traduction de Smith*, t. V, p. 234. Madame Agasse, rue des Poitevins, vient de donner une nouvelle édition fort augmentée de ces notes. Elles ne formaient qu'un volume : maintenant elles en forment deux.

cevoir la monnaie pour sa valeur nominale. Donc, à l'exception de cette dernière circonstance, les effets d'une monnaie chargée d'un seigneuriage ne diffèrent aucunement de ceux que produit une monnaie grevée seulement des frais de fabrication. Ainsi nous n'avons à considérer que cette dernière et la monnaie frappée aux dépens du trésor public.

Dans le *commerce intérieur*, la monnaie *grevée* a plus de valeur que le métal non monnayé; comparée à une monnaie gratuite, elle est plus chère que celle-ci, c'est-à-dire elle achète une plus grande quantité de marchandises et de travail dans l'intérieur. Il est clair, par exemple, que si notre monnaie était grevée de 3 pour cent, et si cette valeur se conservait dans les espèces, il ne faudrait que 97 roubles pour acheter la même quantité de travail et de marchandises qu'on est actuellement obligé de payer 100 roubles, depuis que la monnaie est gratuite.

Pour les particuliers qui vivent dans le pays où la monnaie est grevée, cette circonstance ne leur cause ni gain ni perte : chaque individu étant acheteur en même temps que vendeur, il achète à meilleur marché en même temps qu'il vend à meilleur compte. La nation, loin d'en souffrir la moindre perte, y gagne au contraire; car elle épargne cette quantité de métal qu'elle aurait dû employer de plus comme numéraire, si la façon de sa monnaie avait été gratuite. Si elle a besoin de cent millions de roubles pour sa circulation, et que sa monnaie est grevée de 3 pour cent, 97 millions de roubles lui suffiront, tandis qu'il lui faudrait 100 millions si sa monnaie

était gratuite. Elle épargne donc sur les frais de sa circulation la valeur du métal et de la façon contenue dans 3 millions de roubles.

La monnaie *gratuite* n'a pas plus de valeur dans le commerce intérieur que le métal non monnayé; comparée à une monnaie grevée, elle est moins chère que celle-ci. Il s'ensuit qu'il faut à la nation une plus grande valeur en métaux précieux pour représenter la valeur de ses richesses circulantes, et qu'elle perd inutilement les frais de la fabrication de ses monnaies. Au reste, pour les particuliers il n'y a ni gain ni pertes à se servir d'une telle monnaie; car si d'un côté chacun achète un peu plus cher, de l'autre il vend aussi dans la même proportion.

Dans le *commerce étranger*, une nation qui se sert d'une monnaie *grevée* a l'avantage de pouvoir vendre ses marchandises un tant soit peu meilleur marché que si elle se servait d'une monnaie *gratuite*. Je dis que c'est un avantage, et voici pourquoi. Tout en recevant la même valeur pour les marchandises qu'elle exporte, elle les fait payer un peu moins cher à l'étranger; elle attire par-là les chalands, et, dans la concurrence avec d'autres nations, ses marchandises sont préférées par l'acheteur. Cependant il ne faut pas estimer cet avantage plus qu'il ne vaut. La valeur que la façon ajoute aux monnaies n'est pas si considérable que son influence sur le prix des marchandises ne puisse être facilement contrebalancée par d'autres circonstances qui tiennent à la production.

Dans les transactions avec l'étranger, les monnaies ne sont évaluées le plus souvent que sur leur simple

valeur métallique seulement : ainsi quand il s'agit d'envoyer de l'or et de l'argent dans l'étranger, si c'est de la monnaie qu'on exporte, les frais de fabrication sont toujours perdus pour la nation qui paie, quelle que soit sa monnaie, gratuite ou grevée. Supposons que dans une année le Danemarck doive à la Russie, après toutes les compensations qui ont pu s'opérer par la voie du change, une balance en argent de 100,000 écus; il faudra nécessairement envoyer cette solde en métaux (1). En Danemarck, la monnaie

(1) Ce que l'auteur dit ici ne représente pas exactement la manière dont se passent les transactions commerciales entre nations. Nulle balance n'est jamais établie entre la totalité des marchandises qu'une nation achète et celles qu'elle vend. Jamais aucun numéraire n'est envoyé de l'une dans l'autre pour payer une solde, une différence. Quand un commerçant fait un envoi au dehors, il ordonne à son correspondant de lui adresser en retour la marchandise dont il espère tirer le meilleur parti. Cette marchandise peut être de la monnaie, du métal en lingot, comme autre chose; mais ce n'est jamais du métal s'il y a une autre marchandise qui présente plus d'avantage. Il convient aux négocians de faire passer de l'or ou de l'argent d'un pays dans l'autre, lorsque ces métaux sont moins précieux dans le premier des deux pays que dans le second; c'est-à-dire lorsqu'ils y achètent, à poids pareil, moins de marchandise. C'est donc uniquement la valeur relative des métaux précieux en différens pays, qui est la cause de leur déplacement, et jamais le motif de payer une solde. Cette phrase qu'on entend dire quelquefois : *Lorsqu'un pays a importé plus de marchandises qu'il n'en a exporté, il faut bien qu'il paie la solde en espèces*, n'est pas plus raisonnable que si l'on disait : *Il faut bien qu'il paie la solde en sucre ou en étoffes*. Chacun décide de la marchandise dont il se ser-

est grevée des frais de fabrication, qui sont évalués à 2 pour cent : cependant, si les Danois s'acquittent de leur dette en espèces, les 100,000 écus qu'ils envoient en Russie n'y seront reçus que pour la valeur de 98,000 écus seulement. La même chose arrivera en Russie, lorsqu'on la suppose débitrice du Danemarck pour la somme de 100,000 roubles : en admettant que les frais de fabrication y soient aussi de 2 pour cent, la Russie fera de même une perte de 2,000 roubles, mais avec cette différence que chez elle, où la monnaie est gratuite, la perte retombe sur la nation entière, tandis qu'en Danemarck, où la monnaie est grevée, cette perte doit être supportée par le commerçant. Il en arrivera que le négociant danois se gardera bien d'envoyer de la monnaie de son pays; il préférera de faire passer des lingots en Russie. Le négociant russe, au contraire, doit préférer d'envoyer en Danemarck de la monnaie russe, comme étant du métal essayé et pesé, plutôt que d'y envoyer des lingots qui ne portent aucun certificat

---

vira pour faire venir une valeur qui lui est due, uniquement d'après les prix.

Lorsque la monnaie vaut dans son pays natal plus que le métal qu'elle contient, on en fait rarement venir, parce qu'il est difficile qu'elle ait plus de valeur autre part. Dans le pays qui l'a frappée, elle est nécessaire, comme étant au moins le principal agent de la circulation ; tandis que dans le pays où elle arrive, en supposant même qu'elle y circule comme monnaie, elle entre en concurrence avec les autres monnaies du pays. J.-B. S.

d'essayage et de pesage, puisque la monnaie et les lingots lui coûtent à peu près le même prix.

Cependant une nation commerçante est tantôt débitrice, tantôt créancière. S'il lui arrivait, comme débitrice, d'envoyer sa monnaie grevée hors du pays, cette monnaie lui rentrerait bientôt, comme créancière, par l'intérêt du commerçant étranger. Supposons que les négocians danois eussent été obligés, faute de lingots, d'envoyer des espèces en Russie : les négocians russes, comme il est aisé de le prévoir, se garderont bien de fondre ces monnaies danoises, et de perdre une façon dont ils peuvent tirer parti. Ils feront repasser ces mêmes pièces de monnaie en Danemarck, non pas simplement pour leur valeur métallique, mais encore pour le surcroît de valeur qui leur est attribué dans ce pays. Ils feront dans cette opération un gain de 2 pour cent, sans qu'ils aient besoin de fournir aucune espèce d'équivalent. Lorsqu'au contraire les monnaies russes sont sorties du pays, l'étranger ne peut pas faire ce profit en les y renvoyant, puisque ces monnaies ne sont point grevées, et il n'aura conséquemment aucun intérêt à les faire repasser en Russie. Pour les nations qui ont envoyé leurs monnaies dans l'étranger, ces effets sont exactement les mêmes : car si les besoins de leur circulation intérieure exigent la réparation du déficit causé par ces envois dans la masse de leur numéraire, il faut bien qu'elles se procurent la quantité qui en est sortie ; et il est clair qu'alors il leur est indifférent, ou de racheter leur monnaie des étrangers, ou d'en battre de la nouvelle.

Comme la monnaie grevée présente un motif de ne pas l'envoyer hors du pays, les nations qui se servent d'une pareille monnaie sont moins exposées que les autres à subir ce genre de pertes. D'ailleurs la monnaie grevée n'est pas toujours évaluée dans le commerce étranger à sa simple valeur métallique. Ceci n'arrive que lorsqu'une nation est obligée d'envoyer sa monnaie au dehors pour payer ses dettes dans l'étranger; mais quand les autres nations lui achètent sa monnaie, elle s'en fait naturellement payer les frais de fabrication. Dans un cas pareil, l'exportation de la monnaie n'est pas moins avantageuse que toute autre exportation de marchandise manufacturée. C'est une branche de l'orfévrerie; et il n'est pas douteux qu'une monnaie qui serait assez bien frappée pour ne pouvoir être aisément contrefaite, une monnaie essayée et pesée avec précision; et dont la fabrication serait exécutée avec une grande économie, pourrait devenir d'un usage courant en plusieurs lieux du monde, et que d'autres nations en payeraient volontiers les frais (*a*). Tels ont été, par exemple, les *solidi* de Byzance, et, dans ces derniers temps, les ducats de Hollande, la monnaie universelle de l'Europe commerçante.

La monnaie gratuite, à la vérité, paraît plus exposée que la monnaie grevée à être exportée, et dans ce cas les frais de fabrication sont presque toujours perdus : cependant cette exportation est certainement bien moindre que la plupart des gouvernemens se la

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 2ᵉ édit., tom. I, p. 329.

représentent. Nous avons vu que la monnaie gratuite, dans les pays même où elle circule comme monnaie nationale, gagne toujours quelque chose contre le lingot; ainsi il y a toujours quelque perte attachée à son exportation, comparée à celle du lingot. C'est pour cette raison que toute nation commerçante se pourvoit d'une grande quantité d'or et d'argent en lingots, qui est alternativement exportée et importée pour le service du commerce étranger. Ces lingots circulent parmi les différens peuples commerçans, tout comme la monnaie nationale circule dans chaque pays en particulier; et on peut les regarder comme le numéraire de la grande république du commerce. La monnaie nationale reçoit son impulsion et sa direction de la circulation intérieure de chaque pays en particulier; la monnaie de la république commerçante, de la circulation extérieure et générale.

La même raison qui empêche l'exportation de la monnaie en prévient aussi la fonte, ou l'emploi des métaux monnayés à d'autres usages. L'orfévre anglais qui fondrait des guinées, essuyerait une perte de $\frac{2}{5}$ ou d'un demi pour cent; et comme il peut en tout temps se procurer du lingot, il préférera probablement celui-ci. Le gouvernement peut encore se servir d'un moyen très-simple pour aggraver la perte qui accompagne la fonte des monnaies : il n'a qu'à ordonner pour les ouvrages d'orfévrerie un titre différent de celui des espèces. Dès lors l'artisan ne peut plus employer le métal provenant de la fonte des monnaies sans le mélanger dans une autre proportion avec le métal commun qui en fait l'alliage, et pour

éviter cette opération, il préférera acheter du lingot au titre ordonné pour les matières ouvragées. C'est pour cette raison que notre gouvernement a fixé le titre des monnaies à $83\frac{1}{3}$ zolotniks, et celui de l'orfévrerie à 84.

Au reste, la crainte de voir les monnaies fondues est souvent chimérique. Pour que de telles manœuvres soient généralement pratiquées, il faut qu'elles offrent à la cupidité quelque profit à faire. Or ce profit ne peut avoir lieu que lorsqu'il existe un vice dans le système monétaire. Nous avons vu au chapitre VIII, que dans les pays où la proportion entre l'or et l'argent est légalement fixée, il y a un profit à fondre la monnaie dont la matière est trop peu évaluée relativement à l'autre (*a*); ce profit existe encore toutes les fois que la monnaie d'un pays est composée en partie de pièces neuves et en partie de pièces usées ou rognées.

Dans ce cas, quoique chaque pièce conserve sa valeur nominale, celles qui sont usées ou rognées ne contiennent plus la même quantité de métal : par conséquent leur prix, relativement à celui du lingot et des autres marchandises, baisse de toute la valeur du poids qui leur manque. Un rouble, par exemple, qui, soit par le *frai* (*b*), soit par les manœuvres des rogneurs d'espèces, aurait perdu 21 dolis de son

---

(*a*) Voyez page 172.

(*b*) L'usure des pièces de monnaie, en termes de l'art, s'appelle *frai*. Une pièce *frayée*, c'est une pièce qui a perdu par le frottement une partie de son poids.

poids d'argent, ne pourrait plus acheter 4 zolotniks et 21 dolis d'argent en lingot, ou la valeur de cette quantité d'argent en marchandises; il n'achèterait plus que 4 zolotniks d'argent en lingot, ou la valeur de 4 zolotniks en marchandises. S'il arrive qu'une pareille monnaie frayée ou rognée circule concurremment avec de la bonne monnaie, les pièces dégradées entraînent avec elles et rabaissent, jusqu'à un certain point, la monnaie neuve et plus conforme au poids légal. Dans l'incertitude où sont les vendeurs, s'ils seront payés en monnaie usée ou en monnaie de poids, ils élèvent nécessairement le prix de leur travail et de leurs marchandises, de manière à compenser cette chance défavorable. Cet effet opère à l'intérieur sur l'universalité des prix, et à l'extérieur sur le taux du change. La perte résultant de la dégradation ne porte pas plus particulièrement sur les pièces dégradées, mais elle se répand avec une sorte d'uniformité sur la totalité du numéraire circulant. Un rouble tout neuf n'achète pas plus de denrées au marché, que le rouble le plus frayé.

C'est dans ces circonstances qu'il y a un profit à porter la monnaie au creuset. Comme les bonnes pièces courent pour la même valeur que les pièces frayées, la cupidité ne laisse pas de recueillir les premières pour les fondre et les revendre ensuite sous la forme de lingots. Dans cet état de choses, une refonte totale de la monnaie est l'unique remède qu'on puisse employer. Si le gouvernement laissait subsister une partie de la monnaie dégradée, et qu'il mît en émission de la bonne monnaie pour cette partie seu-

lement qu'il aurait retirée de la circulation, la monnaie neuve qui aurait son poids légal serait dépréciée par la mauvaise monnaie qui circulerait concurremment avec elle. Le gouvernement rachèterait sa bonne monnaie sous forme de lingot, et il serait obligé d'émettre continuellement de nouvelle monnaie qu'on lui apporterait encore, ce qui lui causerait une perte très-sensible, sans corriger le mal (*a*).

L'Angleterre souffre singulièrement de ce vice monétaire. Les monnaies d'or y sont continuellement rognées; celles d'argent sont tellement usées, qu'excepté dans quelques pièces nouvellement frappées, on n'y aperçoit aucune empreinte. De là vient que l'once anglaise d'argent, qui, étant monnayée, court pour 62 pence, se vend communément en lingot 67 pence, c'est-à-dire environ 8 pour cent de plus. Aussi l'or ne se reçoit qu'au poids; et suivant une loi de 1774, aucune offre de paiement de plus de 25 livres sterling à la fois, en monnaie d'argent, n'est légale que pour sa valeur en poids. Vous voyez que l'Angleterre, par sa mauvaise police à l'égard des monnaies, se prive d'un des grands avantages qu'elles présentent au commerce : elles doivent éviter l'embarras d'essayer et de peser les métaux; en Angleterre elles n'épargnent que la peine de les essayer.

(*a*) Garnier : *Notes sur Smith*, tom. V, pag. 98.

# CHAPITRE XI.

## Combien le commerce d'une nation exige de numéraire.

Dans tout échange, les deux valeurs que l'on donne l'une contre l'autre sont supposées égales : ainsi, comme tous les échanges ou à peu près se trouvent réduits à des achats et à des ventes, chaque transport de marchandises, y compris le travail, exige un transport de numéraire égal en valeur, en sens contraire. Si nous considérons sous un seul point de vue toutes les ventes faites dans un pays, pendant un espace de temps donné, un an, par exemple, nous ne pouvons douter que les vendeurs considérés en corps, n'aient reçu pendant cette année autant de fois cent roubles en numéraire, que les acheteurs auront de fois reçu pendant la même année la valeur de cent roubles en marchandises, laissant de côté pour le moment les ventes à crédit, qui en effet ne sont point des ventes, mais des prêts.

Mais de ce que chaque transport de marchandise exige un transport de numéraire égal en valeur, en sens contraire, il ne s'ensuit nullement qu'il doive y avoir dans la société autant de numéraire que de marchandises, c'est-à-dire une quantité de numéraire égale en valeur à la quantité de toutes les marchandises en circulation. Comme le numéraire n'est point appliqué à la consommation, celui qui le reçoit en

paiement d'une vente, peut l'employer tout de suite à un achat : ainsi la même pièce de monnaie peut être échangée successivement contre une infinité de marchandises de la même valeur, ou en d'autres termes, une somme d'argent quelconque peut acheter successivement une quantité de marchandises d'une valeur infiniment supérieure à la sienne.

Or c'est le cas dans tous les pays : le numéraire circule bien plus rapidement que les marchandises. Le capital que le laboureur emploie pour produire le blé, le lin, le chanvre et presque toutes les denrées, ne fait qu'une seule circulation dans l'année : en admettant que la valeur du numéraire est égale à celle des marchandises, il faudrait en conclure que l'argent que le consommateur destine à l'achat des produits du laboureur ne ferait non plus qu'une seule circulation dans l'année. Cependant il est certain que les onze douzièmes des consommateurs reçoivent le soir l'argent avec lequel ils achètent leur pain le lendemain. Il n'est presque aucune manufacture où le fabricant obtienne la rentrée de son argent avant trois mois, depuis le jour où il l'a mis en œuvre ; mais de tous ses consommateurs, il n'en est presque aucun qui ait gardé trois mois en caisse l'argent avec lequel il achète les produits de ces manufactures.

L'on perd, chacun le sait, en gardant son argent en caisse, et c'est une perte que le propriétaire de l'argent peut toujours éviter. Il y a aussi une perte à laisser chômer sa marchandise en magasin, ou à la laisser long-temps sur l'atelier ; mais cette perte est inévitable, elle est dans la nature des choses, et c'est

pour la compenser que l'entrepreneur a droit d'exiger un intérêt proportionné sur les marchandises et les fonds qu'il lui est nécessaire de laisser chômer ainsi. Lorsqu'un commerce de marchandises roule sur un fonds de 100,000 roubles, il suffit au commerçant d'avoir habituellement un millier en caisse, tandis que les 99,000 restans sont dans son magasin : cependant il fait certainement autant d'échanges en numéraire qu'en marchandises, et il n'en fait pas un où il ne soit ou payeur ou receveur; mais sa marchandise se renouvelle à peine une fois par année, tandis que les mêmes pièces de monnaie restent rarement cinq jours de suite dans sa caisse.

Il semble que dans un commerce de banque où l'argent paraît être la seule marchandise, la proportion de numéraire chômant devrait être beaucoup plus forte : cependant une maison qui fait pour un million d'affaires par an, n'a pas habituellement, un jour compensant l'autre, plus de 10,000 roubles en caisse. Un centième du numéraire lui suffit donc pour la circulation des capitaux, tout comme il suffit à celle des marchandises.

Dans le fait, l'argent ne chôme guère qu'entre les mains des riches consommateurs et de ceux qui accumulent des capitaux sous cette forme (*a*) : mais la somme qui s'arrête entre leurs mains est si peu de chose en comparaison de la multiplicité des échanges, qu'à peine peut-on la mettre en ligne de compte,

---

(*a*) L'argent enfoui ne chôme pas, il n'existe plus pour la société, tant qu'il est enfoui.

tandis que, comme nous l'avons déjà observé, les onze douzièmes des habitans d'un pays quelconque ne conservent jamais deux jours de suite leur argent.

Enfin, en admettant que toute marchandise suppose une somme de numéraire égale pour la payer, il faudrait conclure, ou que toute vente d'immeubles dérangerait cet équilibre, ou que, puisqu'un immeuble peut rester dans la même famille pendant plusieurs siècles, une somme égale à la valeur de tous les immeubles de la nation dormirait dans différentes caisses, jusqu'au moment où, une fois par siècle peut-être, ces immeubles changeraient de propriétaires.

Comme il est démontré que le numéraire circule bien plus rapidement que les marchandises, il est prouvé par-là même qu'il en faut pour une valeur bien moindre que celle des marchandises qui circulent. La circulation des marchandises et du numéraire a quelque analogie avec le *moment* des physiciens, qui se compose de la vitesse et de la masse : les *momens* sont égaux, si la vitesse est décuple, et la masse dix fois moindre d'une part que de l'autre. De même aussi le mouvement des richesses, c'est leur valeur, multipliée par la rapidité de leur circulation. Comme le numéraire circule plus rapidement que les marchandises, il est clair que, le nombre d'échanges étant égal de part et d'autre, il faut nécessairement moins de valeur en numéraire qu'en marchandises pour faire ces échanges, et d'autant moins que la circulation du numéraire surpasse en

vitesse celle des marchandises (1). En admettant que la valeur de toutes les marchandises vendues comptant dans un pays, dans l'espace d'une année, fût d'un milliard, et que la circulation de son numéraire eût dix fois plus de vitesse : il s'ensuivrait qu'il ne lui faudrait que cent millions de numéraire pour opérer tous ses échanges. Que cette vitesse double, il ne lui faudra que cinquante millions.

A mesure qu'une nation s'enrichit, la valeur des marchandises qu'elle fait circuler augmente, et conséquemment elle a besoin de plus de numéraire : cependant ce besoin ne s'accroît pas dans la même proportion que sa richesse; plus la nation s'enrichit, plus cette proportion se dérange. Dans les pays riches, l'activité de la circulation permet de se contenter

---

(1) Le numéraire circule toujours. On ne le reçoit dans une vente que pour le donner dans un achat. Une marchandise ne circule en général que pour parcourir les différens périodes de sa production, et passer aux mains de son consommateur où elle achève sa carrière.

Ainsi de la laine est achetée à un fermier par un manufacturier; elle est vendue sous une autre forme à un marchand de draps; elle passe des mains de celui-ci aux mains d'un tailleur qui la transmet, sous forme d'habit, à un consommateur, qui en détruit toute la valeur. Tandis que l'argent que le consommateur a payé au tailleur, n'a point achevé, n'achevera peut-être jamais de circuler, et aura passé dans deux cents mains et davantage, lorsque l'habit dont le consommateur l'a payé n'a pas changé de propriétaire. Il est possible que l'argent dont nous achetons un habit soit le même que Cicéron a employé à faire emplette d'une toge.

J.-B. S.

d'une moindre quantité de numéraire. Telle somme sert à dix échanges, qui n'en aurait opéré qu'un dans un pays pauvre. D'ailleurs c'est dans les pays riches que le crédit supplée plus aisément à l'argent. Ce ne sont pas seulement les billets de banque qui remplacent le numéraire dans les pays où le peuple est actif et industrieux; ce sont encore toutes sortes d'obligations particulières; les assignations, les lettres de change, les ventes à crédit et les viremens (*a*). En Angleterre, par exemple, presque tous les paiemens considérables de particulier à particulier se font par l'entremise des banquiers; les gros négocians, les gens riches, les grands propriétaires, ne gardent presque jamais d'argent chez eux, mais le déposent chez des banquiers, sur lesquels ils assignent les paiemens qu'ils ont à faire. Les banquiers à leur tour compensent, autant qu'ils peuvent, leurs dettes et leurs créances par des viremens, de sorte qu'il ne leur reste à payer en numéraire que les appoints qui n'ont pu se compenser de cette manière. L'épargne de numéraire qui en résulte, surpasse tout ce qu'on imaginerait. Un des premiers banquiers de Londres nous apprend (*b*) que le nombre de ses confrères dans cette capitale seule se monte environ à 70, et il évalue la

---

(*a*) Opération qui consiste dans un transfert de dettes et de créances, par lequel on évite de se payer argent comptant. Une explication plus détaillée sera donnée dans le livre suivant.

(*b*) Henri Thornton : *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, ch. IV, p. 154.

somme des paiemens effectués par eux, de 4 à 5 millions sterling par jour, ce qui donne, nombre moyen, 1643 millions st. ou 9858 millions de roubles par an. Et ce qui ne doit pas paraître moins extraordinaire, c'est que cette immense circulation s'opère avec 12 ou 13 millions sterl. de monnaie ou de papier de banque qui en tient lieu. Ainsi, l'un portant l'autre, chaque livre sterl. de numéraire sert à payer dans l'année la valeur d'environ 132 livres sterling en marchandises.

Le besoin de numéraire ne s'augmente donc jamais dans la même proportion que les autres richesses se multiplient, et l'on peut dire avec vérité, que plus un pays est riche, et moins il a d'argent comparativement avec un autre pays (*a*).

Comme le numéraire n'est employé qu'aux échanges, sa quantité ne se proportionne pas sur la valeur du produit annuel de la nation, mais seulement sur la valeur de cette portion du produit annuel qui entre dans la circulation et qui devient l'objet d'échanges. L'orsqu'on considère le numéraire dans sa proportion avec le produit annuel, ce sont les nations pauvres qui ont besoin d'une moindre quantité de numéraire. Chez elles, la division du travail a fait moins de progrès, la plupart des individus se pourvoient par leur propre travail de tout ce qu'il leur faut, et il s'y fait moins d'échanges. Sous ce rapport, la quantité de numéraire, par exemple, dont la Russie a besoin, est certainement inférieure à celle qu'il

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit., tom. II, p. 112.

faut à l'Angleterre pour représenter la même valeur en produits. En Angleterre, les individus, même de la dernière classe du peuple, ne satisfont par leur propre travail qu'à la moindre partie de leurs besoins; ils se procurent le reste par l'échange. Chez nous, au contraire, parmi les neuf dixièmes de la population, chaque individu produit à peu près tout ce qu'il consomme; et il est rarement dans le cas de faire des échanges. Il y a à coup sûr bien des villages dans l'intérieur de l'empire, où les habitans pourraient se passer entièrement de numéraire, s'ils n'avaient pas des redevances et des impôts à acquitter (*a*).

## CHAPITRE XII.

### Comment une nation privée de mines se procure du numéraire.

Un pays qui n'a pas de mines doit tirer son or et son argent des pays étrangers, tout comme un pays qui n'a pas de vignes est obligé de tirer ses vins de l'étranger. Mais comme un pays qui a de quoi acheter du vin, aura toujours tout le vin dont il aura besoin, de même aussi un pays qui a de quoi acheter de l'or et de l'argent ne manquera jamais de ces métaux, s'il en a besoin. On trouve à les acheter pour leur prix, comme toute autre chose, et le cours naturel

(*a*) Voyez la note XII sur la quantité de numéraire qui circule dans les différens pays de l'Europe.

du commerce les amènent nécessairement là où l'on en fait la demande.

Aucune nation commerçante n'est absolument dépourvue de métaux précieux. Si quelque circonstance extraordinaire en a fait exporter une grande quantité de chez quelqu'une, et que le besoin d'or et d'argent s'y fait généralement sentir, ces métaux seront fort chers chez cette nation, relativement à toutes les marchandises, ce que l'on exprimera en disant que les marchandises y baissent fort de prix. Dès lors on ne pourra y importer aucune marchandise étrangère sans perte, et il y aura un profit à faire sur toutes celles qu'on exportera. La nation n'aura donc avec les étrangers d'autre commerce que celui de leur vendre contre or et argent; et les métaux précieux y afflueront de toutes parts; jusqu'à ce qu'ils y soient aussi bon marché et les marchandises à peu près aussi chères que chez les autres nations avec lesquelles elle est en relation de commerce. Si, par une combinaison extraordinaire de circonstances, le commerce ne peut point parvenir à rétablir cet équilibre, il fera du moins tous ses efforts pour le rétablir : les nations chez lesquelles l'or et l'argent sont à meilleur marché ne cesseront de verser ces métaux dans le pays où ils sont plus chers. C'est le cas de l'Europe vis-à-vis l'Orient. Les nations de l'Asie, les Chinois et les Indiens éprouvent un besoin continuel d'argent, à cause des motifs qu'ont les habitans de ces contrées d'enfouir leurs trésors (1) : aussi l'argent y est-il tou-

(1) Je ne pense pas que les enfouissemens soient la véritable

jours cher, et le seul commerce que les Européens puissent faire avec ces nations, est-il celui d'exporter leurs marchandises et d'importer chez elles de l'argent.

---

cause qui fasse annuellement passer 8 à 9 millions de piastres (environ 50 millions de francs) en Asie. Dans les pays où les propriétés particulières ne sont pas protégées par les lois contre l'autorité absolue du gouvernement et de ses agens, je sais que l'on cache son argent beaucoup plus qu'on ne le fait en Europe ; néanmoins on sait dans l'orient, comme dans l'occident, quels intérêts on perd en condamnant l'argent à l'oisiveté. De plus l'argent enfoui, bien qu'il soit perdu quelquefois, revoit le plus souvent la lumière dans le moment du besoin, ou quand les craintes se dissipent. Dans les pays d'Asie soumis à la domination anglaise (et l'on sait combien ils sont vastes) la propriété est protégée, non contre les impôts, mais contre les spoliations individuelles qui sont celles qui provoquent les enfouissemens.

Il faut donc chercher des causes plus importantes, des causes perpétuellement agissantes, de ce transport constant de métaux précieux, et surtout de l'argent, dans les pays de l'orient. La cause immédiate est d'abord la plus grande valeur qu'ils ont dans ces lieux-là par rapport aux marchandises. On porte les métaux précieux d'occident en orient, parceque le même poids en argent achète plus de choses en Asie qu'en Amérique. Et pourquoi en achète-t-il plus ? C'est parce que l'Asie est très-productive en une infinité de choses, et ne l'est pas en argent; et que l'Amérique au contraire en produit beaucoup.

Je crois en outre que l'Asie est, comme la plupart des pays du monde au siècle où nous vivons, dans une progression croissante. Son agriculture, ses manufactures, son commerce s'étendent tous les jours ; par conséquent ses produits, ses richesses, sa population. Il lui faut donc plus d'us-

Lorsque le prix des métaux précieux chez une nation est en équilibre avec leur prix chez toutes les autres, le commerce n'a aucun intérêt, ni à accroître la quantité qu'elle en possède, ni à la diminuer : il ne pourrait faire l'un ou l'autre sans perte.

Lorsque enfin cette quantité se trouve accrue de manière à excéder le besoin actuel de la nation, le prix des métaux précieux doit y baisser; mais cette baisse ne peut pas être de longue durée, parce que le commerce est toujours prêt pour y remédier. La baisse des métaux précieux est la même chose que le renchérissement des marchandises que l'on donne en échange contre eux : aussitôt que celles-ci deviennent plus chères, la nation n'exporte plus celles qu'elle exportait à ses voisins; et d'autre part, plus la différence est considérable, plus la nation importe de marchandises en échange de ses métaux précieux, qu'elle n'aurait pas importées sans la baisse de ceux-ci. Il est donc absolument nécessaire qu'un pays, d'autant qu'il reçoit plus de métaux précieux au delà de sa consommation, se hâte d'autant plus de les renvoyer à ses voisins. Le commerce se charge de cette

---

tensiles et de monnaie qu'il ne lui en fallait; comme il en faut davantage à l'Europe, par la même raison, et sans qu'il se fasse en Europe des enfouissemens capables d'influer sur la valeur des métaux précieux.

C'est ce besoin, graduellement croissant, qui, malgré l'augmentation annuelle du produit des mines, par suite d'une meilleure exploitation, ne permet pas que la valeur de cette marchandise aille en se dégradant, du moins d'une manière très-sensible. J.-B. S.

opération presque sans le savoir : encore que le gouvernement s'y oppose, il ne peut l'empêcher; car dès que les métaux auront assez baissé de prix pour payer la contrebande, ceux qu'on ne pourra exporter publiquement devront sortir en fraude.

C'est ainsi que le commerce est toujours occupé à rétablir l'équilibre du prix des métaux précieux dans tous les pays du monde. Il fait la même chose à l'égard de toutes les marchandises; mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'aucune marchandise ne se prête plus facilement à cette opération que l'or et l'argent. Vu le peu de volume de ces métaux en raison de leur valeur, il n'y a pas de marchandise qui se transporte plus facilement qu'eux d'un lieu à un autre; des endroits où ils sont à bas prix, à ceux où ils se vendent plus cher; des endroits où ils excèdent la demande, à ceux où ils sont au-dessous de la demande. S'il y avait, par exemple, en Angleterre une demande pour une nouvelle quantité d'or, un seul paquebot pourrait apporter de Lisbonne une charge de 50 tonneaux d'or, avec lequel on frapperait plus de cinq millions de guinées. Mais s'il y avait une demande de grains pour la même valeur, l'importation de ces grains, sur le pied de cinq guinées par tonneau, exigerait un million de tonneaux d'embarquement, ou bien mille bâtimens du port de mille tonneaux chacun : la marine d'Angleterre n'y pourrait pas suffire.

Cette extrême facilité du transport des métaux précieux fait qu'une nation qui en a besoin et qui en peut payer le prix, trouve à les acheter partout où

il y en a, leur exportation fût-elle même défendue partout. Quand la quantité d'or et d'argent dans un pays excède la demande, toute la vigilance du gouvernement ne saurait en empêcher l'exportation : leur transport est si facile, ils coûtent tant à les garder oisifs et sans emploi, qu'il n'y a pas de moyen capable d'empêcher qu'ils ne soient immédiatement envoyés au dehors. Toute la rigueur du code anglais des douanes n'a jamais pu empêcher l'importation du thé des compagnies des Indes, de Hollande et de Gothenbourg, parce que ce thé était un peu meilleur marché que celui de la compagnie anglaise. Cependant une livre de thé a environ cent fois autant de volume que le prix le plus cher qu'on en paie en argent, et plus de deux mille fois le volume du même prix en or ; par conséquent ces métaux sont tout autant de fois plus faciles à passer en fraude (1).

Il est défendu, sous les peines les plus sévères, de sortir de l'argent d'Espagne, et l'Espagne fournit de l'argent à toute l'Europe. Ce pays est comme un étang qu'un ruisseau traverse. En élevant l'écluse pardessus laquelle le ruisseau doit sortir, on élève l'eau

---

(1) On a pu voir dans les mémoires d'O'Méara, publiés en dernier lieu à Londres, quelles importantes relations interlopes, la France entretenait avec l'Angleterre, même au plus fort de la guerre, et malgré l'armée de douaniers entretenue par une puissance insulaire maîtresse de la mer. Dans les années 1810 à 1813, il est passé d'Angleterre en France par les seuls ports de Gravelines et de Dunkerque, des guinées ou des lingots d'or pour une somme de 182,124,444 francs.
J.-B. S.

sur toute la superficie de l'étang; mais, cela fait, on n'empêche pas qu'il n'en ressorte autant qu'il en entre. De même en Espagne on aurait exporté le numéraire dès qu'il y aurait eu demi pour cent à gagner, s'il n'y avait point eu de prohibition; tandis qu'actuellement on ne l'exporte que lorsque le profit surpasse 2 ou 3 pour cent qu'il faut pour payer la contrebande. La prohibition a donc l'effet de retenir le cinquantième ou tout au plus le trente-deuxième du numéraire de plus en Espagne qu'il n'y en aurait en la supprimant, et elle opère par conséquent de telle sorte, que 103 écus en Espagne ne valent pas plus que 100 écus en France; d'où il résulte que toutes les marchandises et tous les travaux s'y paient en numéraire plus cher de 3 pour cent que partout ailleurs. Ce n'était pas la peine de couvrir ses frontières de douaniers et de contrebandiers, et de multiplier à l'infini les crimes et les châtimens, pour produire un effet si peu désirable : car il résulte de cette disproportion une perte de 3 pour cent sur toute vente d'argent que l'Espagne fait à l'étranger, ou sur tout achat de marchandises qu'elle fait de lui contre argent. La prohibition est donc un impôt levé sur le produit total des mines exporté ou non, et perçu, non au profit du fisc, mais à celui du contrebandier.

Vous voyez, Messeigneurs, que l'or et l'argent ne peuvent jamais manquer dans un pays qui a besoin de ces métaux et qui possède de quoi en acheter, de même qu'il est impossible de les retenir dans un pays lorsqu'il y en a plus que le besoin n'en exige. Ainsi, sous tous les rapports, l'attention du gouvernement

ne saurait jamais être employée plus inutilement que lorsqu'il s'occupe à surveiller la conservation ou l'augmentation de la quantité de métaux précieux qui se trouve circuler parmi ses administrés.

Quelle que soit la vérité et l'évidence de ces principes, il n'est pas rare de les voir contester par des personnes qui, jugeant sur des effets sans remonter aux causes, s'imaginent que ces principes sont contredits par l'expérience. Rien de plus commun en Russie, par exemple, que les plaintes sur la rareté des espèces, et par suite les déclamations qu'on entend faire sur la nécessité d'en empêcher la sortie et d'en favoriser l'importation. Mais, il ne faut pas oublier qu'un pays qui émet du papier-monnaie pour toute la valeur du numéraire qui y circule, et au delà, ne peut pas garder ses espèces, et qu'il est impossible d'y faire entrer de l'or et de l'argent, si ce n'est pour le besoin du commerce étranger et de l'orfévrerie. La quantité de numéraire qu'un pays peut posséder est déterminée aussi rigoureusement que la quantité de toute autre denrée dont il fait usage; elle est déterminée par le besoin de la circulation, tout comme celle des denrées l'est par le besoin de la consommation. Le numéraire n'a d'autre emploi que de servir aux échanges : lorsqu'il y en a plus dans un pays qu'il n'en faut pour remplir ce service, le surplus perd sa valeur, et cette perte se répartit sur toute la quantité du numéraire, et produit l'effet de le déprécier ou d'en diminuer la valeur; ainsi il faut nécessairement qu'il en sorte une partie pour rétablir l'équilibre. Lorsqu'une nation introduit du papier-

monnaie dans sa circulation, ces signes font chez elle office de numéraire; ils lui rendent, dans son commerce intérieur, les mêmes services que la monnaie d'or et d'argent : ainsi la quantité de numéraire qu'elle possède s'en trouve augmentée; le prix de ce numéraire baisse, et il devient absolument nécessaire d'en exporter une partie. Or, comme le papier-monnaie n'a point de valeur hors des limites du pays, il faut bien que ce soit l'or et l'argent qu'on exporte. Si les émissions de papier-monnaie vont successivement en augmentant, l'exportation du numéraire métallique ira aussi en augmentant, et dans la même proportion, à moins que l'accroissement de l'industrie ne fasse naître un plus grand besoin de numéraire dans le pays. Dans une telle situation, ce serait en vain de vouloir empêcher la sortie du numéraire métallique ou effectuer son importation : l'or et l'argent que le gouvernement tirerait de ses mines ou qu'il se procurerait des pays étrangers, ne seraient pas plus tôt versés dans la circulation, qu'ils reflueraient déjà par mille canaux dans les pays où l'on en aurait un plus grand besoin, et où, par conséquent, leur prix serait plus haut.

Tel est le cas de la Russie. Pour y voir reparaître les espèces, il faut commencer par diminuer la masse des assignats, et la réduire au point qu'elle ne puisse plus suffire aux besoins de la circulation. Du moment que sa réduction aura atteint ce terme, le numéraire sortira des coffres des thésauriseurs et de dessous la terre, où la crainte des événemens l'a enfoui; l'étranger nous le renverra, et il se maintiendra

dans la circulation, sans qu'il en coûte au gouvernement la moindre peine ni la moindre dépense.

J'ai cru nécessaire d'anticiper à cette occasion sur un sujet qui nous occupera fort en détail dans le livre suivant. Les observations que je viens de vous communiquer n'épuisent pas la théorie du papier-monnaie ; mais elles suffisent pour prévenir les doutes qu'un esprit séduit par l'apparence pourrait élever contre les principes exposés dans ce chapitre (1).

## CHAPITRE XIII.

### De la monnaie de cuivre et de billon.

PRESQUE toutes les nations commerçantes ont admis les deux métaux précieux comme numéraire; elles ont frappé de la monnaie d'or pour les gros paiemens, et de la monnaie d'argent pour les achats de moindre valeur. Cependant l'échange des menues denrées exige des monnaies de si peu de valeur, qu'il est impossible de les frapper en argent : leur petitesse les rendrait très-incommodes pour la circulation, et elle les exposerait encore à une consommation très-rapide; car plus une certaine quantité d'argent est

(1) On regrette que M. *Storch*, si capable de combattre victorieusement le système exclusif et la doctrine de la balance du commerce, n'ait réfuté cette déplorable erreur qu'accidentellement et sans repousser les objections spécieuses à l'aide desquelles les préjugés et l'intérêt personnel trompent le vulgaire. J.-B. S.

divisée, plus elle présente de surface au frottement.

Ces raisons ont déterminé toutes les nations à choisir quelque métal commun pour en frapper des monnaies destinées à représenter la valeur des menues denrées. Comme, après l'argent, c'est le *cuivre* qui a le plus de valeur relativement à son volume, on se sert ordinairement de ce métal pour en fabriquer de la petite monnaie (*a*).

L'utilité que le cuivre présente pour cet effet se borne donc à servir de petite monnaie : il est loin de pouvoir remplacer les métaux précieux dans le grand commerce. D'abord, sa qualité n'est pas la même partout : le cuivre de Sibérie et de Hongrie surpasse

---

(*a*) Dans les pays où le cuivre a trop de valeur pour pouvoir représenter celle des menues denrées, on est encore obligé de lui substituer quelque autre matière plus commune. C'est cette circonstance qui a fait adopter aux Indiens l'usage des *cauris* (*cypræa moneta*) en guise de petite monnaie. (Voy. le chap. II.) Cet usage pourrait paraître étrange dans des pays aussi riches et d'une civilisation aussi ancienne que le Bengale et l'Indoustan : mais le cuivre y est si rare, et les vivres y sont à si bon marché, qu'une pièce de la valeur de 1 cop. $\frac{1}{4}$ peut y acheter une quantité de denrées suffisante pour la subsistance journalière d'un homme du peuple. On est donc obligé de diviser la plus petite monnaie de cuivre en plusieurs fractions; et comme une monnaie d'aussi peu de valeur coûterait plus à fabriquer qu'elle ne pourrait valoir, on la remplace par un coquillage dont la nature fait tous les frais. Quelque mince que soit la valeur d'un *cauris*, elle suffit dans ces contrées fertiles pour acheter une pièce de bananes ou quelque autre fruit commun. (*Le Goux de Flaix*, *Essai sur l'Indoustan*, tom. I, p. 143 et 226.)

celui d'Allemagne; celui de Suède est meilleur que celui de Russie; le cuivre du Japon est préférable à celui de Suède. Ensuite, sa valeur directe est trop grande : il est indispensable pour plusieurs usages importans, dans lesquels il ne peut pas être remplacé par d'autres matières. Enfin, les mines de cuivre sont bien plus abondantes que celles de métaux précieux, et leur exploitation est bien plus facile. Il résulte de tout cela que le cuivre a non-seulement trop peu de valeur, mais que cette valeur est encore beaucoup trop variable pour que ce métal puisse jamais être un instrument d'échange commode et une mesure passablement exacte des valeurs. Quelques exemples vous feront mieux sentir l'influence de ces inconvéniens.

La valeur du cuivre varie, non-seulement à la même époque chez des peuples voisins l'un de l'autre, mais encore chez le même peuple à des époques très-peu éloignées, et ces variations sont beaucoup plus fortes que celles de la valeur de l'argent. Voici, par exemple, quelle a été la proportion entre la valeur du cuivre en barres et celle de l'argent pur, dans les temps et dans les lieux suivans :

| Années. | à St.-Pétersbourg. | à Hambourg. | à Stockholm. | à Paris. |
|---|---|---|---|---|
| 1745 | 1 : 135 | 1 : 75 | | |
| 1765 | 1 : 114 | | | |
| 1775 | 1 : 92 | 1 : 95 | 1 : 78 | |
| 1803 | 1 : 50 | 1 : 57 | 1 : 69 | 1 : 100 |
| 1812 | 1 : 101 | | | |

Vous voyez qu'à la même époque (1803) une livre d'argent pouvait acheter 50 livres de cuivre en Rus-

sie, 57 en Allemagne, 69 en Suède, et 100 en France; et que dans le même pays (la Russie) cette quantité d'argent a successivement acheté 135, 114, 92, 50 et 101 livres de cuivre, dans le court espace de 67 années. En partant de l'année 1775, nous voyons que le prix de ce métal a doublé à Saint-Pétersbourg dans l'espace de 28 ans, et que 9 années ont suffi pour le ramener au-dessous du taux qu'il avait l'année indiquée. Or comme la valeur de l'argent est restée à peu près la même dans tous les pays de l'Europe pendant cette période, c'est la valeur du cuivre seul qui a varié.

A cette mobilité de la valeur du cuivre se joint un autre inconvénient très-grave, celui qu'il a trop peu de valeur relativement à son poids et à son volume. Au terme de sa valeur actuelle chez nous, il est cent fois plus pesant que l'argent, et quinze cents fois plus que l'or : or les incommodités et les frais du transport sont en raison du poids. Avant l'introduction du système monétaire actuel, un rouble en cuivre pesait deux livres et demie; comme la monnaie d'argent avait entièrement disparu de la circulation, et que le plus petit assignat est de cinq roubles, un homme qui avait acheté au marché pour 50 copeks de denrées, était obligé de se charger d'un fardeau de 11 livres et $\frac{1}{4}$ en cuivre, s'il n'avait pris la précaution d'apporter au marché les 50 copeks qui devaient payer la denrée. Si la monnaie de cuivre occasione tant d'embarras dans l'achat des menues denrées, vous concevez bien quelles difficultés elle doit faire naître dans le grand commerce, quand elle est le prin-

cipal numéraire d'une nation. Pour compter chez nous une somme de 50,000 roubles, en pièces de cinq copeks, il faut compter un million de pièces; pour emporter cette somme, il faut à peu près trente fois plus de toile d'emballage; pour la garder, il faut un local trente fois plus grand que si la même somme était en roubles d'argent. Encore ces frais sont peu de chose en comparaison de ceux du transport. Pour voiturer cette somme à la manière de nos rouliers, il ne faut pas moins de 104 chariots, attelés chacun d'un cheval, tandis que la même somme en roubles d'argent peut être transportée par deux chevaux (*a*). Ajoutez à tous ces inconvéniens le risque qu'on court de se tromper en comptant un si grand nombre de pièces, l'embarras de garder un trésor si volumineux, l'impossibilité de le cacher ou de l'emporter promptement en cas de besoin, et vous serez convaincus que le cuivre ne peut jamais faire office de monnaie chez un peuple riche et commerçant.

Aussi, dans presque tous les pays prospérans, les pièces de cuivre ne sont pas proprement de la monnaie, puisqu'on n'est pas admis à payer avec ces pièces les obligations qu'on a contractées, mais seulement les appoints, qui, à cause de leur petitesse, ne peuvent se solder avec de l'argent (*b*). L'or et l'argent sont

---

(*a*) 50,000 roubles en cuivre, à raison de 16 roubles au poud, font 3125 pouds, et un chariot ne peut être chargé que de 30 pouds au plus. La même somme, en roubles d'argent, ne présente qu'un poids de 63 $\frac{1}{4}$ pouds.

(*b*) En Angleterre, par exemple, on ne peut obliger per-

les seuls métaux numéraires chez presque tous ces peuples : les pièces de cuivre ne sont qu'une *monnaie de confiance*, représentant une portion d'argent trop petite pour être frappée en monnaie.

Quand la monnaie de cuivre est ce qu'elle doit être, de la petite monnaie frappée en pièces de si peu de valeur qu'on ne pourrait point en frapper de pareilles en argent, et que personne n'est forcé à la recevoir en quantités plus fortes qu'il ne faut pour solder les appoints, dans cette supposition, dis-je, le gouvernement peut, sans inconvénient, lui donner extrêmement peu de valeur intrinsèque, et cependant elle conservera sa valeur nominale aussi bien que si elle valait en effet la fraction de monnaie d'argent qu'elle représente. Dans plusieurs pays de l'Europe, le cuivre est évalué dans les monnaies à peu près au double de sa valeur marchande; mais l'inconvénient de cette sur-évaluation se trouve prévenu par des règlemens qui s'opposent à ce que toute somme qui n'est pas très-petite puisse être soldée en monnaie de cuivre. Dans ces pays, la valeur du cuivre est élevée par le métal précieux qui domine dans les marchés du pays, jusqu'à la valeur de ce métal même. L'intérêt privé, toujours si attentif et si clairvoyant, si habile à discerner dans

---

sonne à recevoir en paiement une somme où il entre plus d'un shilling ou de 30 copeks en monnaie de cuivre. Cette loi est de l'année 1797; avant cette époque, aucune offre n'était légale, quand il y entrait plus de 6 pence ou 15 copeks en cuivre.

les valeurs la plus légère nuance, paraîtrait ici en défaut, si on ne voyait pas que dans cette circonstance il est entièrement dirigé par le *crédit*, c'est-à-dire par la confiance morale la plus forte, de retrouver, quand il lui plaira, cette valeur qu'il a l'air d'abandonner. C'est dans ce cas seulement que la monnaie fait un peu fonction de *signe*, et qu'elle emprunte de sa dénomination légale une valeur différente de sa valeur intrinsèque. Mais, afin de maintenir cette valeur de confiance, le gouvernement devrait toujours échanger les pièces de cuivre à bureau ouvert contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaliser une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au delà des besoins de la circulation (*a*).

Quand un gouvernement suit ces principes, il peut être sûr que sa monnaie de cuivre, toute sur-évaluée qu'elle puisse être, aura cours pour sa valeur nominale. Dans ce cas il n'y aurait à craindre que les contrefacteurs, qui seraient d'autant plus excités à leur infâme métier, qu'il y aurait plus de différence entre la valeur intrinsèque de la monnaie et sa valeur nominale(*b*).

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. I, p. 509 et 513.

(*b*) En Angleterre, la monnaie de cuivre est si fort au-dessous de sa valeur nominale, qu'il y a 180 pour cent de profit à en frapper au taux courant. Aussi, quoiqu'on pende un grand nombre de contrefacteurs ou de monnayeurs clandestins, y a-t-il beaucoup de monnaie contrefaite de cuivre.

C'est bien autre chose quand un gouvernement s'imagine que la monnaie de cuivre peut remplacer celle d'or et d'argent, qu'en conséquence il en émet plus que la circulation n'en peut absorber dans le solde des appoints, et qu'il autorise tout le monde à payer en cuivre les sommes qu'on doit, ou seulement une portion notable de ces sommes. Dans cette supposition la monnaie de cuivre cesse d'être une monnaie de confiance; elle ne peut plus acheter ou payer que ce qu'elle vaut réellement, et la valeur nominale que le gouvernement lui attribue se trouve réduite à sa valeur intrinsèque. Or, comme la valeur du cuivre est sujette à des variations brusques et fréquentes, et qu'outre cela l'usage de cette monnaie est accompagné de grands inconvéniens, elle est non-seulement une très-mauvaise mesure des valeurs, mais encore elle est presque toujours évaluée au-dessous de ce qu'elle vaut réellement. Cependant, plus l'émission en est forte, plus elle chasse les métaux précieux de la circulation et plus elle y fait dominer le métal commun, dont la dépréciation se

---

*Colquhoun* croit que les monnaies de cuivre contrefaites sont aux monnaies de cuivre légales comme 40 est à 1. Le gouvernement a cherché à prévenir cet inconvénient, en faisant fabriquer en 1799, par le fameux *Boulton*, des demi-deniers sterling (*halfpence*) avec un poinçon très-beau et un soin particulier; mais un voyageur qui a vu l'Angleterre en 1806 nous assure que cette belle monnaie avait presque entièrement disparu, et que la circulation était encore inondée de monnaie contrefaite. (*Police de Londres, par Colquhoun*, t. I, p. 255. *Nemnichs neueste Reise durch England*, p. 81.)

communique aux métaux précieux : les prix de toutes les marchandises haussent en conséquence, et le cours du change s'en ressent d'une manière désavantageuse.

Ces effets se sont fait sentir dans les pays même où le cuivre n'entre que pour une portion comparativement petite dans le total des monnaies en circulation. En France, par exemple, la valeur légale de la monnaie de cuivre est à celle de la monnaie d'argent comme 1 à 2 $\frac{3}{10}$, c'est-à-dire qu'un franc en cuivre est censé valoir 2 fr. 30 c. en argent. Cette sur-évaluation n'aurait apparemment aucun mauvais effet, et le cuivre vaudrait peut-être ce que le gouvernement veut qu'il vaille, si l'on n'en avait pas émis une trop grande quantité. Embarrassé par l'extrême abondance du cuivre, le gouvernement s'est vu forcé d'autoriser tout le monde à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des sommes qu'on doit. Cette mesure a eu l'effet de déprécier la monnaie d'argent, ou de hausser le prix de toutes les denrées. Toute personne qui conclut un marché, sait qu'elle est exposée à être payée dans cette proportion de $\frac{1}{40}$ en cuivre et de $\frac{39}{40}$ en argent : elle fait son marché en conséquence et demande un prix plus élevé. La quantité de cuivre qu'on est forcé de recevoir influe de même sur le change avec l'étranger. Une lettre de change payable en monnaie française à Paris se vend certainement moins cher à Vienne ou à Francfort, en raison de ce qu'une partie de sa valeur sera payée en cuivre (*a*). Si telles sont

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., tom. II, pag. 510 et suiv.

les suites d'une émission trop forte en monnaie de cuivre, dans un pays où elle n'entre que pour $\frac{1}{40}$ dans les paiemens, vous pouvez juger des effets qu'elle a dû produire en Russie, où on l'a multipliée au point de remplacer presque entièrement la monnaie d'argent (*a*).

Quelquefois les gouvernemens se sont avisés d'émettre une monnaie qui n'est ni d'argent ni de cuivre : on l'appelle monnaie de *billon*. C'est un alliage dans lequel il entre un quart ou moitié d'argent fin, et où le reste est de cuivre. Ce mélange a tous les inconvéniens du métal commun, sans présenter les avantages de l'argent. C'est une monnaie de confiance, une monnaie excessivement sur-évaluée, puisque le gouvernement veut qu'une pièce de billon coure pour une pièce d'argent du même volume. Une pareille monnaie ne peut maintenir sa valeur nominale que lorsqu'on peut l'échanger à tout instant contre de l'or et de l'argent. Or, un gouvernement qui est réduit à émettre du billon n'est guère en état de lui donner cette garantie, et celui qui peut la donner trouvera plus d'avantages à faire frapper de la monnaie d'argent. D'ailleurs les suites d'un billon déprécié sont bien plus graves que celles d'une monnaie de cuivre sur-évaluée qui tombe à sa valeur intrinsèque, puisque celle-ci ne circule qu'en petites pièces, et que l'autre est destinée à représenter des valeurs plus considérables. Enfin les contrefacteurs sont bien plus à craindre pour le billon que pour la monnaie de cuivre, parce que le pre-

(*a*) Ces effets sont développés dans la note XIII.

mier offre plus de profit. L'avant-dernier roi de Sardaigne ayant voulu retirer une monnaie de billon que son père avait fabriquée dans des temps malheureux, en retira trois fois plus que le gouvernement n'en avait jamais fait. Le roi de Prusse, Frédéric II, éprouva une semblable perte et par une semblable cause, lorsqu'il fit retirer sous le nom du juif Éphraïm, le billon qu'il avait forcé les Saxons de recevoir dans la détresse où l'avait réduit la guerre de sept ans. Vous voyez par ces exemples que le billon est une pauvre ressource pour les gouvernemens, et qu'il leur en coûte plus pour le retirer qu'il ne leur profite d'en émettre.

# LIVRE SIXIÈME.

## DU CRÉDIT.

### CHAPITRE PREMIER.

Idée du crédit.

Le *crédit* en général est la confiance qu'on met dans une personne qu'elle remplira ses obligations librement contractées ; c'est l'opinion qu'on a d'elle, qu'elle aura la volonté et le pouvoir de tenir sa promesse. Le *crédit pécuniaire* en particulier se manifeste par la confiance que les prêteurs accordent aux emprunteurs ; confiance qui est susceptible de différentes gradations.

Quelquefois le prêteur se contente simplement d'un titre qui puisse constater le prêt, comme d'un reçu, d'une obligation, d'une lettre de change. Cette espèce de crédit se nomme le *crédit personnel.*

D'autres fois la confiance n'est accordée que moyennant une sûreté ; alors le prêteur est autorisé par un acte formel de se mettre en possession d'une part déterminée des propriétés du débiteur, au cas que celui-ci vînt à manquer aux conditions du prêt. Une pareille propriété cédée éventuellement se

nomme *hypothèque;* elle consiste communément en immeubles. Le crédit fondé sur une hypothèque, s'appelle le *crédit hypothécaire.*

Le plus haut degré de sûreté existe pour le prêteur, quand la valeur entière du prêt est mise en son pouvoir, avec le droit de se dédommager par cette valeur, au cas que les conditions du prêt ne fussent point accomplies. Une propriété ainsi transmise s'appelle un *gage;* la transmettre sous cette condition, s'appelle l'*engager*. On n'engage pour la plupart que des richesses mobiliaires. Comme dans ces prêts la confiance n'est pour rien, on ne peut pas non plus les ranger parmi ceux qui supposent du crédit.

La seule espèce de crédit qui mérite ce nom, c'est le crédit personnel. Il est fondé sur l'opinion que le prêteur se forme de la fortune et du caractère de l'emprunteur.

L'idée que le prêteur se fait des facultés de l'emprunteur est le plus souvent arbitraire, surtout parmi les entrepreneurs industriels dont la fortune est exposée à beaucoup d'accidens, et qui ont un intérêt de la faire paraître plus grande qu'elle ne l'est réellement.

L'idée que le prêteur se fait du caractère de l'emprunteur est le résultat de la conduite que celui-ci a tenue jusque-là; de l'intelligence qu'il a montrée dans ses entreprises; de sa probité et de l'exactitude qu'il a mise à acquitter ses engagemens. Dans la plupart des cas, la confiance du prêteur se fonde uniquement sur l'expérience de cette exactitude. « Elle est la première base du crédit, et, en général, elle

n'est pas trompeuse. En effet, pour qu'un homme ait toujours acquitté exactement ses dettes, il a fallu, ou qu'il ait toujours eu entre ses mains des valeurs suffisantes pour y faire face : c'est le cas d'un homme qui a plus de propriétés que de dettes, ce qui est un fort bon motif pour lui accorder de la confiance; ou bien il a fallu qu'il ait toujours si bien pris ses mesures et fait des spéculations tellement sûres que ses rentrées n'aient jamais manqué d'arriver avant ses échéances : or cette habileté, cette prudence, sont encore de fort bons garans pour l'avenir *(a)*. »

Ce qui, après tous ces motifs, contribue le plus à faire naître le crédit, c'est la bonne administration du pays où réside le débiteur. Elle diminue les risques du prêteur, tout comme une mauvaise administration les augmente. Les contraintes établies contre les débiteurs insolvables ont été souvent regardées comme contraires à ceux qui ont besoin d'emprunter : elles leur sont favorables. On prête plus volontiers et à meilleur marché, là où les droits du prêteur sont plus solidement appuyés par les lois. Mais quelque bonne que soit la législation, elle est inefficace partout où la faveur peut parler plus haut que la loi : du moment que le débiteur est ou peut espérer de se mettre au-dessus des atteintes de son créancier, celui-ci court un risque, et la confiance est ébranlée.

Lorsque la confiance du prêteur est accordée à des particuliers, on la nomme le *crédit privé;* quand elle est placée dans un gouvernement, on l'appelle le

---

(b) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 286.

*crédit public*. L'un et l'autre sont basés sur les mêmes principes; avec cette exception, qu'un gouvernement n'étant justiciable devant personne, la justice la mieux administrée ne peut point servir de garantie à ses promesses. Ainsi, toutes les autres circonstances supposées égales, il sera toujours plus difficile aux gouvernemens qu'aux particuliers d'obtenir du crédit. Pour suppléer à ce défaut, le gouvernement n'a qu'un moyen, celui de faire naître une plus haute opinion de ses ressources, de sa prudence et de sa probité.

Dans le crédit privé il convient de distinguer le *crédit vulgaire* du *crédit commercial*. L'un a lieu parmi tous les habitans d'un pays indifféremment; l'autre est celui qui se donne et reçoit parmi les commerçans, c'est-à-dire parmi les entrepreneurs d'industrie. Ce dernier est l'âme de la circulation, qui ne peut guère prospérer sans le secours de la confiance mercantile. A quoi se réduiraient les ventes et les achats d'un pays, si tous les marchés devaient s'accomplir des deux parts au même instant? La situation actuelle d'une infinité d'acheteurs, la distance des lieux et mille autres circonstances s'opposent à un pareil accomplissement. Et comment le crédit lève-t-il ces obstacles? En mettant à la place d'une des valeurs d'échange un *signe* représentant cette valeur, avec la promesse de la livrer à un terme convenu. Vous voyez que le crédit est à la monnaie ce que celle-ci est aux produits de l'industrie soumis à l'échange. Comme la monnaie tient lieu de l'un des produits échangés, le crédit tient lieu de la monnaie. La seule différence qu'il y a entre ces deux équiva-

lens, c'est que l'équivalent-monnaie est réel et actuel, et que l'équivalent-crédit n'est que temporaire et fiduciaire. La monnaie donne la valeur d'échange et le crédit la promet. Mais aux yeux de celui qui livre ses produits ou ses marchandises à crédit, la promesse de lui livrer la monnaie en a la valeur, et cette valeur d'opinion se soutient jusqu'au terme convenu. Si, à cette époque, le débiteur donne la monnaie promise, le crédit n'a pas été un seul instant sans valoir la monnaie. Ainsi le crédit est exactement comme la monnaie, un instrument pour opérer les échanges, une roue dans le mécanisme de la circulation, qui facilite et accélère son mouvement (1).

---

(1) Il ne m'est pas possible de partager en ceci l'opinion de M. *Storch*, et je le fais remarquer parce que son sentiment est très généralement reçu, et que, par son mérite, cet auteur est fait pour donner un grand poids à ce que je crois être une erreur.

Lorsqu'un fabricant a vendu à crédit à un marchand, pour une somme de dix mille francs, il a dans le fait procuré au marchand la même facilité que si celui-ci avait eu à sa disposition un capital additionnel de dix mille francs; mais en même temps le fabricant a été privé de l'espèce de facilité que lui aurait procuré cette somme; comme, par exemple, d'acheter des matières premières, ou des machines, de salarier un plus grand nombre d'ouvriers, en un mot de donner plus d'extension à son affaire. Que si l'on dit que le fabricant de son côté a pu jouir de la même facilité et obtenir de ses fournisseurs le même crédit qu'il accorde à ses acheteurs, c'est alors le capital des fournisseurs qui procure cet avantage aux acheteurs.

Prenons-y garde : les capitaux ne sont pas des valeurs fictives qui se multiplient par le crédit. Ce sont des valeurs

La *longueur du crédit*, dans les différens commerces, est toujours en raison de la richesse des prêteurs et du besoin des emprunteurs. Supposons, par exemple, que les négocians qui importent en Russie certains articles de consommation soient en général riches, et que les marchands qui en font la revente en détail soient en général pauvres (c'est-à-dire qu'ils n'aient pas un capital suffisant pour être assortis dans leur commerce) : le crédit demandé par les marchands en détail et accordé par les marchands en gros sera long.

La possibilité d'acheter et de vendre à un crédit plus ou moins long, multipliant le nombre des individus capables d'acheter et de vendre, favorise la

---

réelles comme celle qui réside en un outil, un instrument. Celui qui confie une machine à une autre personne moyennant un loyer, se prive pendant ce temps de l'usage de sa machine. Il en est de même d'un capital. Il ne saurait servir deux fois dans le même temps. Le crédit ne fait pas naître pour un sou de valeur capitale; mais il fait souvent passer une valeur capitale oisive, dans une main où elle fructifie. C'est là son unique, son grand avantage.

Cette considération me semble fondamentale en matière de crédit ; et si elle l'est, que devient la doctrine que le crédit est comme la monnaie, *un instrument pour opérer les échanges?* Et la doctrine que *la circulation ne peut prospérer sans le secours de la confiance?* La circulation ne serait jamais plus active et plus profitable, que si chacun, possédant tout le capital que réclame son industrie, toutes les ventes et tous les achats se faisaient au comptant. Il ne faudrait pas pour cela une plus grosse somme capitale, mais il faudrait qu'elle fût autrement distribuée. J.-B. S.

concurrence, et contribue par conséquent à modérer le prix des marchandises. Les différences dans la longueur du crédit facilitent surtout le commerce aux petits marchands. La concurrence s'établissant ainsi entre les individus qui se contentent d'un petit profit, les prix des marchandises en sont d'autant plus modérés. On voit souvent les gros marchands se plaindre que des individus sans capitaux et qui prennent un long crédit se mêlent de commercer sur les mêmes articles qu'eux : c'est parce que ces individus modèrent les profits du commerce.

Il y a des gens qui pensent que là où l'usage d'acheter et de vendre à crédit est poussé très-loin, et où en conséquence il se fait beaucoup d'affaires entre des marchands qui n'ont que peu de fonds, le commerce national ne porte pas sur des capitaux suffisans, et que l'opulence nationale est plus apparente que réelle. Mais il faut se souvenir que l'usage d'acheter à crédit suppose également l'usage de vendre à crédit. Ainsi, lorsque *dans un même pays*, on demande et accorde souvent du crédit, cela n'indique ni pauvreté ni richesse dans la masse du commerce; cette pratique prouve seulement qu'il y a des classes de commerçans assez pauvres pour avoir besoin de crédit, et d'autres assez riches pour pouvoir donner du crédit. Par exemple, l'usage qui s'est introduit en Russie parmi les négocians du pays, de vendre à crédit aux marchands en détail ne prouve rien pour la richesse ou la pauvreté de cet empire; il indique seulement qu'en général les négocians sont plus riches que les détailleurs. L'usage des marchands en

détail, de vendre à crédit aux consommateurs, est également une indication de richesse dans la classe des marchands : il prouve qu'ils ont un excédant de fonds, soit en propre, soit par emprunt, qui balance la somme des crédits qu'ils font aux consommateurs.

Au contraire, dans les affaires commerciales qui se font *entre deux pays différens*, l'usage d'acheter et de vendre à crédit indique pauvreté ou richesse. Ainsi, par exemple, la pratique presque générale des marchands russes d'accepter du crédit dans le commerce extérieur, prouve que la Russie n'a pas encore assez de capitaux pour suffire à son industrie actuelle; et la pratique également générale des Anglais, d'accorder du crédit aux marchands étrangers, prouve de même que l'Angleterre possède un excédant de capitaux qu'elle ne peut plus employer dans ses transactions intérieures (*a*).

Le crédit n'est pas seulement utile comme véhicule de la circulation; tous les genres de travaux productifs en profitent. Sans doute les fonds empruntés sont souvent employés d'une manière improductive, et dans ce cas ils sont consommés sans retour; mais pris en masse, les fonds employés productivement l'emportent de beaucoup sur les autres. Un particulier qui emprunte pour dépenser, ne pouvant ni rendre le fonds ni payer l'intérêt sans aliéner ou entamer quelque autre source de revenu, sera ruiné tôt ou tard, et celui qui lui prête court le plus grand risque de perdre ses fonds; ainsi, dans tous les cas où il n'est

(*a*) Voyez tom. I, page 227.

pas question de prêt à usure, il est contre l'intérêt des deux parties d'emprunter comme de prêter pour une pareille destination. Demandez à tout capitaliste qui n'est pas plus imprudent qu'un autre, à qui de ces deux espèces de gens il a prêté plus de ses fonds, ou à ceux qu'il jugeait avoir l'intention d'en faire un emploi profitable, ou à ceux qui étaient dans le cas de les dépenser en pure perte : à coup sûr il trouvera votre question fort étrange. Ainsi, même parmi les emprunteurs, qui ne forment pas la classe d'hommes où il faille chercher l'économie, le nombre des gens économes et laborieux surpasse de beaucoup celui des prodigues et des fainéans (*a*) (1).

Les seuls gens à qui l'on prête communément des fonds sans qu'on s'attende qu'ils en feront un emploi très-profitable, ce sont les propriétaires fonciers qui empruntent par hypothèque; encore n'empruntent-*ils* presque jamais purement en vue de dépenser. C'est

---

(*a*) Comparez tome I, page 257.

(1) Cette manière de juger des prêts utiles qui se font, par comparaison avec les prêts désastreux, est fort bonne, et fait sentir combien est petit le nombre des particuliers qui empruntent pour dissiper les capitaux qu'on leur prête; mais il est affligeant de songer au poids énorme que les emprunts des gouvernemens jettent dans la balance du côté des prêts désastreux; de ces prêts où la valeur empruntée est détruite sans reproduction; et, ce qui est plus fâcheux encore, détruite non pour augmenter les jouissances des nations qui en paient les intérêts; mais pour salarier des nuées de fonctionnaires inutiles ou nuisibles, et des armées qui compromettent le bonheur public au lieu de l'augmenter. J.-B. S.

en général pour avoir consommé trop de marchandises qui leur ont été avancées à crédit par des fournisseurs ou des artisans, qu'ils se voient enfin dans la nécessité d'emprunter à intérêt pour s'acquitter. Ainsi, le fonds qu'ils empruntent est ordinairement dépensé avant qu'ils l'empruntent.

Ces observations ne sont applicables qu'aux particuliers; les gouvernemens se conduisent sur d'autres principes, parce qu'ils sont guidés par d'autres motifs. Si les particuliers cherchent le plus souvent à se procurer des fonds pour les faire valoir d'une manière productive, les gouvernemens n'en cherchent que pour les consommer sans retour. C'est afin de pourvoir à des besoins imprévus et de repousser des périls imminens, qu'on fait des emprunts publics; on accomplit ou bien on n'accomplit pas son dessein; mais dans tous les cas, la somme empruntée est une valeur consommée et perdue, et le revenu public se trouve grevé des intérêts de ce fonds.

Toute espèce d'emprunt public a l'inconvénient de retirer des emplois productifs des capitaux, pour les dévouer à la consommation. Et de plus, quand ils ont lieu dans un état dont le gouvernement inspire peu de confiance, ils ont l'inconvénient de faire monter l'intérêt. Qui voudrait prêter à 5 ou 6 pour cent à l'agriculture, aux fabriques, au commerce, lorsqu'on trouve un emprunteur toujours prêt à payer un intérêt de 7 ou 8 pour cent? Le genre de revenu qui se nomme rente du capital s'élève alors aux dépens du consommateur; la consommation se réduit par le renchérissement des produits de l'industrie,

et les travaux productifs sont moins demandés, moins bien récompensés. La société, les capitalistes exceptés, est dans un état de souffrance.

« Le grand avantage qui résulte pour un état de la faculté d'emprunter, c'est de pouvoir répartir sur un grand nombre d'années les charges que réclament les besoins d'un moment. Aucun pays ne pourrait, dans la situation où se trouvent les états modernes, avec les frais énormes que la guerre entraîne, soutenir une guerre au moyen des seules ressources courantes que les peuples sont en état de fournir. Les grandes nations paient à peu près tout ce qu'elles sont en état de payer d'impôts : s'il faut doubler la dépense ou périr, elles n'ont guère d'autres ressources que l'emprunt; car il ne faut pas mettre au nombre des ressources la violation des engagemens antérieurs et la dépouille d'une partie des sujets. Les emprunts sont ainsi un moyen de défense, et malheureusement aussi un moyen d'attaque. C'est une arme nouvelle, plus terrible que la poudre à canon, et dont toutes les puissances doivent se servir, sous peine d'infériorité manifeste, du moment qu'une d'elles est parvenue à l'accommoder à son usage (*a*). »

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 519.

## CHAPITRE II.

### En quoi consistaient les fonds prêtés ou les créances.

Presque tous les prêts à intérêt sont faits en numéraire, soit métallique, soit de papier; mais la chose dont vraiment l'emprunteur a besoin, celle que le prêteur lui fournit réellement, ce n'est pas le numéraire, ce sont les marchandises qu'on peut acheter avec ce numéraire. Aucun homme n'a jamais emprunté de l'argent pour le garder dans son coffre-fort; s'il entend s'en servir comme fonds de consommation, il n'y a que des marchandises ou des services qui soient de nature à être appliqués à cet usage; et s'il en a besoin comme d'un capital, pour faire quelque entreprise industrielle, il n'y a encore que des marchandises qui puissent servir à cet emploi; comme matières, outils et subsistances pour les ouvriers. Par le prêt le prêteur délègue, pour ainsi dire, à l'emprunteur son droit à une certaine portion du produit annuel de la terre et du travail, pour en user comme bon lui semble. Si l'emprunteur pouvait toujours trouver des capitalistes qui fussent en état de lui prêter les marchandises dont il a besoin, il ne se mettrait pas en peine de chercher de l'argent, il s'adresserait tout droit à ces capitalistes.

Au reste les capitaux se prêtent souvent sans l'entremise du numéraire. Il arrive fréquemment dans

le commerce qu'un crédit s'effectue en marchandises et non pas en argent. Lorsqu'un marchand de draps, par exemple, obtient un crédit de 50,000 roubles chez un riche fabricant, ce dernier ne lui prête pas cette somme en argent, mais la valeur en draps. Il arrive tout aussi fréquemment chez les cultivateurs que les avances du propriétaire au colon se font en grains, en fourrages, en bétail et en instrumens aratoires. Enfin toutes les ventes à crédit sont des prêts faits en marchandises et non pas en argent. Celui qui vend une marchandise à crédit, en prête la valeur à l'acquéreur jusqu'au moment où il en sera payé.

J'ai cru nécessaire, Messeigneurs, de revenir encore une fois sur cette distinction entre le numéraire et le capital, quoique je vous l'aie déjà présentée plusieurs fois sous différens point de vue (a). Il est de la dernière importance de la bien saisir, et l'on est trop facilement entraîné à l'oublier. Comme la plupart des prêts se font en numéraire, que les titres des créances se transmettent de main en main au moyen du numéraire, et que toutes les fois qu'on en parle on les désigne toujours comme une somme de numéraire actuellement existante, tout paraît fortifier l'opinion que le capital livré à l'emprunteur n'est autre chose que le numéraire que le prêteur lui transmet. Cette erreur est généralement répandue; elle forme jusqu'à ce jour l'opinion populaire, et même celle de la plupart des négocians, qui peuvent difficileme

(a) Voyez surtout liv. II, c. 1, 6 et 9, et liv. III, c.

séparer deux idées que tout tend à confondre, celle du capital et celle de l'argent.

Cependant, une preuve évidente et soumise au calcul de la fausseté de cette opinion, c'est que dans tous pays la valeur des créances est infiniment supérieure à celle du numéraire (a). Les mêmes pièces de monnaie, ou les mêmes assignats, servant successivement à plusieurs prêts différens, les fonds prêtés peuvent être infiniment plus grands que la somme d'argent qui sert d'instrument pour en faire le transport. Par exemple, A prête à X 1000 roubles, avec lesquels X achète immédiatement de B des marchandises pour la valeur de 1000 roubles. B n'ayant pas besoin de cet argent, prête identiquement les mêmes pièces à Y, avec lesquelles Y achète aussitôt de C pour 1000 roubles d'autres marchandises. C, de même et pour la même raison, prête cet argent à Z, qui en achète aussi d'autres marchandises de D. A ce moyen les mêmes pièces, soit de métal, soit de papier, peuvent, dans le courant de quelques jours, servir d'instrument à trois prêts différens et à trois différens achats, chacun desquels est de valeur égale au montant total de ces pièces. Ce que les trois capitalistes A, B, C transportent aux emprunteurs X, Y, Z, c'est

(a) La dette publique de l'Angleterre s'élève à 315 millions sterling, et son numéraire n'est estimé que de 18 à 26 millions. Comme les créances entre particuliers forment une [illegible] probablement supérieure à celle des créances publiques, [illegible] peut douter que le montant de toutes les créances an[illegible] ne soit fort supérieur à la valeur de tout le numéraire [illegible] en circulation dans l'univers entier.

le pouvoir de faire ces achats : c'est dans ce
que consiste la valeur du prêt. Le capital pré
ces trois capitalistes est égal à la valeur des march
dises qu'on peut acheter avec ce capital, et il est trois
fois plus grand que la valeur de l'argent avec lequel se font les achats. Cependant ces prêts peuvent être tous parfaitement bien assurés; les marchandises achetées par les débiteurs étant employées de manière à rendre, au terme convenu, une valeur égale en argent ou en papier, avec encore un profit. Si ces mêmes pièces de monnaie peuvent ainsi servir d'instrument à différens prêts pour trois fois leur valeur, et par la même raison pour trente fois leur valeur, elles peuvent pareillement servir autant de fois successivement d'instrument de remboursement.

Ainsi toute créance est née de la livraison d'une portion de richesses, pour la plupart mobilières (a). Si le créancier n'a pas lui-même délivré ces richesses au débiteur, il lui a transmis, par le numéraire, la valeur pour laquelle ce dernier a pu se les faire délivrer par d'autres personnes. Cette grande vérité est

---

(a) Le seul cas où l'on fait naître une créance par la transmission d'une propriété immobilière, c'est lorsque l'on vend un immeuble à crédit; mais quand on emprunte par hypothèque sur un immeuble, la créance est la transmission d'une richesse mobilière, représentée par le numéraire prêté. Les créances nées d'un travail vendu à crédit, se réduisent de même, en tout ou en partie, à une livraison de richesses mobilières, car sans les choses nécessaires à l'entretien de l'ouvrier, et à la confection de son travail, le travail n'aurait pu ni se faire, ni se vendre.

conséquences importantes ; tout ce que j'ai à dire sur la nature et les effets des créances, est basé sur ce principe fondamental.

---

## CHAPITRE III.

### Ce qui détermine la quantité de fonds qui peut être prêté dans un pays.

COMME ce sont des marchandises ou des fonds qu'on prête, et que l'argent ne fait que les représenter, il s'ensuit que le montant des prêts qui peuvent se faire dans un pays, dépend, non pas de la quantité d'argent, mais de la quantité de fonds disponibles, c'est-à-dire de richesses mobilières qui n'ont pas d'emploi.

Vous voyez, Messeigneurs, que la quantité des capitaux *prêtables* d'une nation n'est pas la même que la quantité *totale* de ses capitaux. Cependant cette dernière quantité influe beaucoup sur la première : là où il y a beaucoup de fonds disposés à recevoir un emploi quelconque, il y en a davantage disposés à être prêtés.

A mesure que l'industrie augmente les produits, et que l'économie les accumule pour en former des capitaux, la masse des fonds qu'on offre à prêter augmente aussi. Plus il y a de capitalistes, et de gros capitalistes, plus il y aura de gens qui aimeront mieux prêter leurs capitaux à intérêt que de les em-

ployer eux-mêmes. Dans la supposition contrai[illegible] lorsque l'industrie produit moins, et que l'économi[illegible] fait place à la dissipation, la masse des fonds prêtables diminue nécessairement.

Ainsi, tout ce qui tend à accroître la masse totale des capitaux, tend à multiplier les capitaux prêtables. C'est l'effet de toutes les circonstances favorables à l'enrichissement de la nation.

Par une raison contraire, tout ce qui tend à diminuer la masse totale des capitaux, tend à diminuer la quantité prêtable de ces mêmes capitaux. C'est l'effet qu'on doit attendre de tout système qui encourage les consommations; de la guerre, qui est la plus énorme et la plus destructive de toutes les consommations; de la crainte qui fait fuir les capitaux dans l'étranger, ou, ce qui est pire, qui les fait enfouir dans la terre (*a*). C'est encore un effet qui résulte des nombreux emplois qu'on fait de capitaux prêtables pour créer des capitaux fixes; car des capitaux employés de manière qu'on ne puisse plus en disposer de long-temps, diminuent la quantité des capitaux

---

(*a*) Vous pourriez m'objecter qu'on ne [illegible] dans l'étranger, et qu'on n'enfouit que du numé[illegible] que le numéraire n'est pas le capital. Mais un pays a toujours besoin d'une certaine quantité de numéraire; si une cause quelconque en anéantit ou fait cacher une partie, il faut qu'elle soit remplacée par d'autre numéraire venant du dehors, lequel ne peut s'acheter qu'au prix d'une portion du capital national. Vous direz peut-être encore que le numéraire qui reste, se borne à augmenter de valeur; mais c'est précisément ce renchérissement qui en fait venir d'autre.

[illegible]tables en circulation. Ainsi, les défrichemens, les améliorations des fonds de terre, les constructions, qui sont des emplois très-favorables à l'augmentation du revenu national, doivent diminuer la quantité des capitaux prêtables en circulation. Il en est de même de certaines manufactures et des commerces lointains qui engagent les capitaux circulans pour de nombreuses années.

Telles sont les causes qui déterminent dans tous pays la quantité des capitaux prêtables : l'augmentation ou la diminution du numéraire n'influe en aucune manière sur le montant des prêts qui peuvent s'y faire. Vous avez reconnu, Messeigneurs, que chaque pays a besoin pour sa circulation, non pas d'un certain poids de métal monnayé ni d'une certaine masse de papier-monnaie, mais d'une certaine *valeur* dans ces espèces ou dans ce papier, pour représenter la valeur de ses richesses circulantes (*a*). Ainsi, quelle que soit la masse de son numéraire, espèces ou papier, elle est toujours égale à cette valeur ; doublez, triplez cette masse ; diminuez-la de moitié, de deux t[illegible]s, elle lui sera encore égale. Tant que la masse des [illegible] et leur valeur restent les mêmes, la nation n[illegible]ire des échanges et des prêts que pour la même valeur, bien qu'on augmente ou qu'on diminue la masse de son numéraire.

Quand une nation est libre de se pourvoir de numéraire par les efforts spontanés de son commerce, la masse de numéraire n'augmente ni [illegible] diminue que

---

(*a*) Voyez page 148.

proportionnellement à
qu'il doit représenter da
savez les raisons (a). Mais lo
ment sa quantité, il baisse de va
marchandises, et le total de sa vale
Pareillement, lorsqu'on diminue for
tité, il hausse de valeur relativement au
dises et le total de sa valeur reste encore fo
Ainsi, dans la première supposition, les créances
sont nominalement plus grandes, et dans la seconde
elles seront nominalement plus petites, sans que les
fonds prêtés aient subi la moindre altération.

Pour vous en convaincre davantage, supposons qu'un propriétaire de terre veuille acheter une maison en ville; qu'il cherche à emprunter sur sa terre la somme d'argent qu'il lui faut pour cela; et que, d'après le rapport où se trouve dans son pays le numéraire avec le besoin de la circulati
cette somme soit de 20,000 roubles. Si la
uméraire venait à doubler dans ce pays, le
la circulation restant le même, la somme né
ire pour cet achat serait de 40,000 roubles; si, au contraire, la masse du numéraire venait à diminuer de moitié, le besoin de la circulation étant encore le même, il ne faudrait à l'acquéreur que 10,000 roubles. Vous voyez que la valeur du capital qu'il cherche à emprunter, c'est-à-dire la valeur de la maison, reste toujours la même, quoiqu'il y ait une grande differ
dans le montant des sommes d'argent qu'il emp

(a) Voyez page 229 et suiv.

...eur réelle, il est obligé
...umériques très-différentes.
...ce propriétaire à une nation
...les mêmes résultats. Par exemple,
...gouvernement de Russie a créé des
...masse de papier-monnaie a toujours été
...ntant; mais comme les richesses circulantes
...s n'ont pas augmenté dans la même proportion,
...en est-il arrivé? Que, pour satisfaire les mêmes besoins, pour faire les mêmes entreprises, pour emprunter le même capital, il faut une somme d'assignats beaucoup plus forte qu'auparavant. Telle entreprise industrielle qui exigeait autrefois une somme de 10,000 roubles, en demande aujourd'hui une de 40,000; ainsi, quoiqu'il y ait quatre fois plus de numéraire en Russie, on ne peut pas y faire, par cette raison, quatre fois plus d'entreprises, de prêts et d'emprunt... même, si le gouvernement réussissait à red... des assignats au quart de son montant ... sorte qu'un rouble en assignats valût un ro... d'argent, la masse des richesses circulantes de la Russie n'en serait pas diminuée le moins du monde; la valeur des achats et des prêts qui s'y font, n'en serait ni plus grande ni moindre; seulement il faudrait des sommes d'assignats moindres pour faire ces achats et ces prêts.

Il me paraît inutile, Messeigneurs, de vous ob...ver qu'un cas pareil ne peut exister que chez une ...n dont tout le numéraire consiste en papier; si ...des espèces d'or et d'argent, leur surabondance, ...uant leur valeur, les ferait sortir du pays

sur-le-champ; et leur défaut, en haussant leur valeur, en ramènerait sur-le-champ une quantité suffisante pour rétablir l'équilibre. Ainsi, chez les nations qui se servent de numéraire métallique; la valeur de ce numéraire ne peut hausser ni diminuer que par l'influence des causes générales qui agissent sur le prix des métaux précieux; causes que nous avons déjà examinées dans le livre précédent.

Ces principes servent à éclaircir un phénomène que nous avons actuellement sous les yeux, et qui déroute presque tous nos raisonneurs politiques: c'est la rareté apparente de numéraire dans un pays où les assignats ont été multipliés au point de leur faire perdre les trois quarts de leur valeur nominale. Quoique le gouvernement lui-même ait déclaré que cette dépréciation tient à des émissions trop fortes, nécessitées par des circonstances impérieuses, une foule de gens s'obstinent à l'attribuer à d'autres causes, et soutiennent hardiment que la masse des assignats est au-dessous des besoins de la circulation, parce que, selon eux, il n'y en a pas assez pour satisfaire toutes les demandes de numéraire. « Quoi! disent-ils, on se récrie tant sur l'augmentation des assignats, et nulle part on n'en trouve à emprunter. Les propriétaires des terres, les négocians, toutes les classes de la société souffrent de cette disette de numéraire; les banq[illegible] multi- [illegible] des provinces entière[illegible]s; [illegible] détresse

traire multiplier pour soulager la misère publique. »

Tel est en l'effet le langage d'une infinité de personnes de toutes les classes qui jugent sur la simple apparence des choses. Heureusement pour nous, le gouvernement sait mieux apprécier la source de ces calamités; il poursuit son plan de réforme sans donner la moindre attention aux clameurs populaires. Nous verrons au chapitre VI quelles sont les causes de la détresse actuelle des emprunteurs : pour le moment il vous suffit d'avoir reconnu que ce n'est pas faute de numéraire qu'on trouve des difficultés à emprunter, et qu'augmenter un numéraire déjà beaucoup trop abondant, ce serait augmenter le signe qui représente les capitaux prêtables, sans rien ajouter à la masse de ces capitaux.

## CHAPITRE IV.

Origine de l'intérêt, et ce qui l'a fait décrier dans le moyen âge.

L'usage de l'intérêt remonte à la plus haute antiquité (*a*). De tout temps, ceux qui possédaient des capitaux dont ils retiraient un profit en les employant utilem[illegible] pouvaient être disposés à les prêter et à c[illegible] les perdre, sans se faire [illegible]

[illegible] abandonnaient et [illegible]

quel ils s'exposaient. Rien de plus juste que cette rétribution. D'où vient donc que, dans l'Europe moderne, l'opinion s'est déclarée long-temps contre l'intérêt, et que plusieurs gouvernemens même l'ont entièrement prohibé?

« Avant qu'on connût les fonctions et l'utilité d'un capital, l'accumulation, le seul moyen d'en amasser, était considérée comme une lésion nuisible au public, qui regardait comme perdues pour lui les sommes que les grands propriétaires ne dépensaient pas. On ignorait que l'argent accumulé pour le faire valoir, est cent fois plus profitable à l'indigence que l'argent dépensé; et qu'un homme laborieux n'est jamais assuré de pouvoir gagner sa subsistance que là où il se trouve un capital mis en réserve pour l'occuper. Ce préjugé contre les riches qui ne dépensent pas tout leur revenu, est encore dans beaucoup de têtes; mais autrefois il était général, il était partagé même par les prêteurs, qu'on voyait, honteux du rôle qu'ils jouaient, employer, pour toucher un profit très-juste et très-utile à la société, le ministère des gens les plus décriés (a). »

Si d'un côté les hommes économes et les prêteurs à intérêt étaient frappés de mépris par l'opinion publique, de l'autre, les emprunteurs étaient regardés comme une classe intéressante, trop souvent victime de l'avarice et de la cruauté des riches dont elle sollicitait des secours. En effet, dans le moyen âge cette classe se composait moins de gens indus-

(a) J. B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., tome II, page 275.

trieux qui empruntaient pour gagner, que de nécessiteux qui empruntaient pour vivre. « Le peu d'industrie de ces temps-là s'alimentait des maigres capitaux des marchands et des artisans eux-mêmes; l'industrie agricole, celle qui se suivait avec plus de succès, marchait au moyen des avances des propriétaires. On empruntait moins pour faire des entreprises industrielles, que pour satisfaire à un besoin pressant : alors exiger un intérêt n'était autre chose qu'asseoir un profit sur la détresse de son prochain; et l'on conçoit que les principes d'une religion toute fraternelle devaient réprouver un tel calcul, qui, maintenant encore, est inconnu aux âmes généreuses, et condamné par les maximes de la morale la plus ordinaire.

« Il ne faut donc pas s'étonner que les lois ecclésiastiques, et à plusieurs époques les lois civiles elles-mêmes, aient proscrit le prêt à intérêt; que durant tout le moyen âge, dans les grands états de l'Europe, ce trafic, réputé infâme, ait été abandonné aux Juifs; et que le mot *usure* même, qui dans l'origine avait une signification innocente (*a*), en soit devenu si odieux, qu'il ne réveille plus que l'idée d'un intérêt illégal et exorbitant.

« Les progrès de l'industrie firent ensuite considérer un capital sous un tout autre jour. Ce n'est

(*a*) « *Usura* veut dire en latin, usage, jouissance. C'était le mot propre, puisque l'intérêt est le prix qu'on paie pour avoir la jouissance d'un capital; on lui a substitué un mot plus honnête et moins expressif. » Say.

plus maintenant, dans les cas ordinaires, un secours dont on a besoin : c'est un agent, un outil, dont celui qui l'emploie peut se servir très-utilement pour la société et avec un grand bénéfice pour lui-même. Dès lors il n'y a pas plus d'avarice ni d'immoralité à en tirer un loyer, qu'à tirer un fermage de sa terre, un salaire de son industrie; c'est une compensation équitable, fondée sur une convenance réciproque; et la convention entre l'emprunteur et le prêteur par laquelle l'intérêt est fixé, est du même genre que toutes les conventions (*a*). »

Malgré le progrès de l'industrie et des lumières, les préjugés religieux maintiennent encore dans bien des pays l'aversion pour le prêt à intérêt. Dans les états catholiques, par exemple, les gens riches se font quelquefois scrupule de tirer un profit innocent de leur argent; ils aiment mieux l'enfouir que de le faire circuler avec avantage pour la société, pour l'emprunteur, et pour eux-mêmes. Le même préjugé règne parmi nos *Starovertsis* et les autres sectaires qui leur ressemblent.

---

(*a*) J.-B. Say, *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, c. 14.

# CHAPITRE V.

## Du taux nécessaire de l'intérêt.

Lorsque je vous ai parlé des différentes espèces du revenu primitif, j'ai dû me borner à vous indiquer les principes généraux qui déterminent l'*intérêt*, à cause de l'influence que le crédit exerce sur cette espèce de revenu (a). C'est ici le lieu de développer ces principes.

L'analyse de l'intérêt, vous ai-je dit, nous y découvre les mêmes élémens qui composent le prix de chaque autre chose. Ceux qui peuvent accumuler des capitaux pour les prêter, doivent avoir la perspective d'en retirer un profit qui vaille la peine de les accumuler et de les prêter, sans quoi ils préféreront de les appliquer à la consommation. Le taux le plus bas de ce profit est le *taux nécessaire* de l'intérêt; celui qui est indispensable pour faire produire des capitaux prêtables, c'est-à-dire pour engager les hommes à en accumuler et à prêter ceux qu'ils ont accumulés.

Ce taux doit être d'autant plus élevé qu'il y a plus de difficultés d'amasser des capitaux. Comme il faut retrancher sur ses consommations pour pouvoir

(a) Voyez liv. III, chap. 9 (Tome I, page [illegible]).

accumuler, vous sentez bien qu'il est plus facile à l'homme opulent de former des capitaux, qu'à celui qui ne jouit que d'un revenu médiocre : l'un retranche sur ses jouissances, l'autre sur ses besoins; l'un amasse de grands capitaux, l'autre de petits. Or un homme qui se trouve en état d'épargner dans le courant d'une année un capital considérable, sera déterminé à le faire, bien que l'intérêt qu'il peut espérer d'en retirer soit modique; mais dans un cas pareil, un particulier qui ne peut faire que de petites épargnes, ne sera point tenté d'économiser. Il lui faut la perspective d'un profit plus considérable pour l'engager à se soumettre aux privations qu'exige la formation d'un capital, parce que, pour lui, ces privations sont plus dures que pour l'homme opulent. Il en est de même de nations entières. Dans un pays qui manque encore de capitaux, et où il ne s'en forme pour la plupart que de petits, le taux nécessaire de l'intérêt doit être plus haut que dans un pays riche, où les particuliers sont en état de former des capitaux considérables; en Russie, par exemple, le taux nécessaire de l'intérêt sera plus fort qu'en Angleterre.

Ce taux est souvent augmenté par une *prime d'assurance* évaluée sur le risque que court le prêteur de perdre son capital en totalité ou en partie. Dans les prêts sur gage ou sur bonne hypothèque, ce risque se réduit à rien; ainsi dans ces prêts, le taux nécessaire de l'intérêt est *simple*, c'est-à-dire il n'est point augmenté par une prime d'assurance. Cette prime n'a lieu que dans les emprunts faits sur crédit personnel; plus le risque que court le prêteur est grand,

plus il élève la prime d'assurance et par conséquent le taux nécessaire de l'intérêt.

Trois circonstances déterminent la prime d'assurance : 1° le crédit personnel dont jouit l'emprunteur; 2° la nature de l'emploi auquel il destine le capital; et 3° la bonne ou la mauvaise administration du pays où il vit. Quant aux causes qui influent sur le *crédit*, vous les connaissez déjà, Messeigneurs; il ne me reste donc que les deux autres circonstances à vous développer.

A égal degré de crédit, le risque, et par conséquent la prime d'assurance, peut varier suivant la nature de l'*emploi* auquel le capital est destiné par l'emprunteur. Vous avez vu au chapitre IV que l'emploi d'un fonds prêté n'est pas toujours un emploi industriel; bien des gens empruntent pour dépenser, ou pour payer ce qu'ils ont dépensé; et dans cette sorte d'emprunts le prêteur court communément les plus grands risques. Ainsi, dans un pays où le taux de l'intérêt que paient ordinairement les gens à bon crédit, est à 5 pour cent, il se peut fort bien qu'un prodigue qui emprunte sans donner de sûretés hypothécaires, soit obligé de payer 20 pour cent d'intérêt pour se procurer de l'argent. Un intérêt si exorbitant paraît une usure; mais peut-être dans bien des cas, la prime d'assurance n'est-elle pas encore proportionnée au risque que court le prêteur.

Lorsqu'un capital est destiné à la production industrielle, c'est toujours un entrepreneur qui l'emprunte. Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, que l'entrepreneur compte déjà dans son profit néces-

saire une prime d'assurance pour le risque qu'il court en employant le capital (a); cependant, comme la ren... ce de ce profit est elle-même exposée à des risques, le prêteur d'un pareil capital est obligé d'évaluer le risque de l'emploi comme si l'entrepreneur ne l'avait point estimé. Par exemple, vous avez ... que l'exploitation des mines de la Nouvelle-... est regardée par tout le monde com... emploi très-hasardé, dans lequel les ... ement compensées par les gains ... peut ... dix mines avant d'en trouver ... qui soit riche. Cette dernière, à la vérité, paie les frais des neuf autres, et enrichit peut-être l'entrepreneur; mais s'il est obligé d'emprunter le capital pour faire ces essais, vous concevez bien que personne ne lui prêtera de l'argent sur son crédit personnel au même taux de l'intérêt auquel on peut s'en procurer pour des entreprises moins hasardées. « Les Athéniens distinguaient jadis l'intérêt maritime et l'intérêt terrestre : le premier allait à 60 pour cent environ par an, tandis que l'autre était ordinairement de 12 pour cent. Le taux usuel de l'intérêt à Athènes était tout au plus de 6 pour cent; il y avait donc dans l'intérêt maritime 54 pour cent payés pour l'assurance du prêteur! Il faut attribuer cet énorme risque, d'une part aux mœurs encore barbares des nations avec lesquelles on trafiquait, et de l'autre à l'imperfection de l'art de la navigation. On courait plus de risque pour aller du Pirée à Trébisonde, qu'on n'en court à présent pour aller ...

(a) Voyez tom. I, pag. 378.

Londres à Canton. Les progrès de la géographie et de la navigation ont ainsi contribué à faire baisser le taux de l'intérêt, et par suite, le prix nécessaire des produits (*a*). »

Dans l'influence que la nature de l'emploi exerce [illegible] le taux de l'intérêt, il faut comprendre la durée [illegible]êt. L'intérêt est moins élevé quand le prêteur peut [illegible]trer ses fonds à volonté, ou du moins dans un terme [illegible] court; soit à cause de l'avantage réel de disposer de so[illegible]pital quand on veut; soit qu'on redoute moins un risq[illegible]uquel on croit pouvoir se soustraire avant d'en être atteint. La faculté de pouvoir négocier sur la place les effets des gouvernemens modernes, c'est-à-dire la faculté de pouvoir vendre les titres que les gouvernemens délivrent à leurs créanciers, entre pour beaucoup dans le bas intérêt auquel plusieurs de ces gouvernemens parviennent à emprunter. Cet intérêt ne paie pas, à ce qu'il semble, le risque des prêteurs; mais ceux-ci espèrent toujours vendre leurs effets avant le moment de la catastrophe, s'ils venaient à la craindre sérieusement. Les effets non négociables portent un intérêt bien plus fort.

L'*administration* expose la sûreté du prêteur de deux manières : quand elle n'offre pas une garantie suffisante pour l'exécution des contrats; et lorsqu'elle tâche de limiter l'intérêt ou de le proscrire entièrement.

Une mauvaise administration de la justice dans le [illegible]ys où réside le débiteur, augmente les risques du

---

[illegible]) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1^re^ édit., tom. II, p. 126.

créancier, et par conséquent la prime d'assurance. Voilà pourquoi le taux de l'intérêt est si haut dans les pays où les lois et l'administration ne savent pas garantir l'exécution des engagemens.

Dans les états où l'on souffre de ce mal, les *banques d'emprunt* fondées par le gouvernement sont des institutions très-recommandables(*a*). Les prêteurs au lieu de confier leurs capitaux à des particuliers qui pourraient profiter du mauvais état de la justice pour se soustraire à leurs engagemens, ils placent dans ces banques, lesquelles ne prêtant que sur de bonnes sûretés et ayant à leur disposition tous les moyens de contrainte, sont toujours sûres de la rentrée de leurs fonds. De cette manière les banques deviennent nécessairement le centre de toutes les transactions entre les prêteurs et les emprunteurs; elles se constituent leurs intermédiaires, et cet ordre de choses devient également utile aux uns et aux autres.

D'une part, les emprunteurs peuvent se procurer des capitaux à un intérêt modique; car les banques ne courant aucun risque, elles ne sont pas dans la nécessité de se faire payer une prime d'assurance.

De l'autre part, les prêteurs jouissant de la plus parfaite sûreté, ont encore l'avantage de pouvoir placer à intérêt leurs épargnes à mesure qu'ils les font, et quelque légères qu'elles soient. Cette dernière circonstance est un bien pour la société autant que

---

(*a*) Le premier établissement de ce genre fut fondé à Pérouse, sous le nom de *mont de piété*; le second par le pape Sixte IV, à Savone.

pour les capitalistes. Un très-petit capital a de la peine à trouver un placement solide parmi les particuliers; et, par cette raison, beaucoup d'épargnes sont consommées, qui seraient allées grossir les capitaux particuliers et par conséquent la masse du capital national. Les caisses publiques qui se chargent de recevoir, de réunir et de faire valoir les petites épargnes des particuliers, sont en conséquence très-favorables à la multiplication des capitaux. Cependant, comme ces caisses ne prêtent ordinairement que sur gage ou sur hypothèque, les emprunts sur crédit sont exclus de leurs opérations, et c'est précisément dans ce genre d'emprunts que le prêteur a besoin d'être protégé par l'autorité publique.

Vous n'ignorez pas, Messeigneurs, que la Russie a plusieurs institutions de ce genre, telles que la banque d'emprunt pour les propriétaires et les villes, les caisses de dépôt et les lombards des deux maisons des enfans trouvés, et les caisses des tribunaux de prévoyance générale dans tous les chefs-lieux des gouvernemens. Ces établissemens ont produit un bien infini en Russie. On ne peut pas disconvenir que l'administration de la justice ne soit encore très-défectueuse chez nous : ces banques et ces caisses, en se chargeant du risque que cet ordre de choses fait courir au prêteur, et pouvant s'en charger sans compter une prime d'assurance, ces banques, dis-je, non-seulement ont diminué l'intérêt pour les emprunteurs hypothécaires, elles ont encore contribué à l'accroissement du capital national, en offrant aux prêteurs une garantie parfaite, et en accueillant les moindres

épargnes que l'économie des classes inférieures est venue leur offrir. Elles auraient atteint ce but plus sûrement encore, si elles avaient fixé un peu plus haut l'intérêt qu'elles paient à leurs créanciers : cet intérêt est de 5 pour cent seulement, et celui qu'on peut trouver dans les placemens les plus solides chez les particuliers, va jusqu'à 10 pour cent. 6 ou 7 pour cent que les caisses publiques accorderaient aux prêteurs, feraient refluer vers elles une foule de capitaux placés à usure, et seraient en même temps un puissant encouragement pour bien des gens d'accumuler leur petit superflu, qu'ils dépensent actuellement à cause de la modicité des profits qu'il leur promet comme capital.

Il ne suffit pas, pour réduire l'intérêt à son taux naturel, qu'un gouvernement protége efficacement les droits des créanciers, il faut encore qu'il se garde bien de vouloir fixer l'intérêt par la loi, ou de prescrire un *intérêt légal*. Cette mesure non-seulement est infructueuse, mais elle a l'effet d'élever le taux nécessaire de l'intérêt, comme vous allez vous en convaincre par un raisonnement appuyé sur des faits historiques.

Vous avez reconnu que l'intérêt ne peut jamais être de niveau dans tous les placemens qui se font dans un grand pays, ni même dans ceux qui se font dans une seule ville : son taux nécessaire varie, non-seulement suivant la situation des personnes qui accumulent les capitaux et qui les prêtent, mais encore suivant le crédit des personnes qui les empruntent, suivant l'emploi auquel elles les destinent, et suivant la protection que le créancier peut espérer d'obtenir

du gouvernement. « Ainsi, forcer les capitalistes à ne prêter qu'à un seul taux, c'est taxer la denrée dont ils sont marchands, c'est la soumettre à un *maximum*, c'est défendre tous les prêts qui ne sauraient s'accommoder de l'intérêt fixé, ou forcer les prêteurs à violer la loi. Ces lois de ce genre sont presque toujours violées; le besoin d'emprunter et le besoin de prêter s'entendent pour les éluder. Tout l'effet qui en résulte est d'élever le taux de l'intérêt par l'augmentation des risques auxquels la loi expose le prêteur.

« C'est ainsi qu'on a constamment réveillé l'usure quand on a voulu limiter l'intérêt ou l'abolir entièrement. Plus les menaces étaient violentes, plus l'exécution en était rigoureuse, et plus l'intérêt s'élevait. Plus le prêteur courait de risque, et plus il avait besoin de s'en dédommager par une forte prime d'assurance. Mahomet a proscrit le prêt à intérêt; qu'arrive-t-il dans les états mahométans? On prête à usure: il faut bien que le prêteur s'indemnise de l'usage de son capital qu'il cède, et de plus du péril de la contravention. La même chose est arrivée chez les chrétiens aussi long-temps qu'ils ont prohibé le prêt à intérêt; et quand le besoin d'emprunter le leur faisait tolérer chez les Juifs, ceux-ci étaient exposés à tant d'humiliations, d'avanies et d'extorsions, qu'un intérêt usurier était seul capable de couvrir des dégoûts et des pertes si multipliés (*a*). »

Dans les pays où le taux de l'intérêt n'est point fixé par la loi, il n'est pas plus élevé pour cela. Il

---

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, chap. 14.

était plus bas en Hollande que dans aucun autre pays de l'Europe, et la Hollande n'a jamais connu d'intérêt légal. Il est aboli en France, et cependant on n'y prête pas plus à usure qu'ailleurs. Mais lorsqu'en 1766 Louis XV réduisit le taux légal de l'intérêt de 5 pour cent à 4, on continua toujours de prêter à 5 pour cent, et pour couvrir les risques de la contravention, on ajouta à ce taux naturel un pour cent comme prime d'assurance. La même chose arriva en Livonie, lorsqu'en 1786 l'impératrice Catherine réduisit le taux légal de 6 pour cent à 5 : jusque-là on avait pu se procurer dans cette province, sur de bonnes sûretés, des capitaux à 6 pour cent; dès lors il fallut payer 7 pour cent et même plus.

« Il existe cependant des cas où il convient que l'intérêt soit fixé par la loi; c'est lorsqu'il s'agit de la restitution d'une somme avec les intérêts sans qu'il y ait eu de convention préalable. Par exemple, un débiteur ou un dépositaire qui retient une valeur contre le gré du propriétaire; un tuteur, un administrateur, un mari, qui ont des restitutions à faire, doivent, en beaucoup de cas, l'intérêt des capitaux dont ils sont redevables; et il faut bien que la loi fixe le taux auquel cet intérêt devra être adjugé par les tribunaux, puisqu'il n'a pas été stipulé d'avance. Mais ce taux ne devrait pas porter le nom d'*intérêt légal*, par la raison qu'il ne doit point y avoir d'*intérêt illégal*; pas plus qu'il n'y a un cours du change illégal, un prix illégal pour le vin, la toile, le fer et les autres denrées (a). »

---

(a) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, chap. 15.

Le risque auquel les prêteurs sont exposés par l'administration, affecte l'intérêt non-seulement dans les prêts à crédit, mais encore dans ceux qui se font sur les meilleures sûretés. Dans un emprunt sur gage, sur hypothèque, il n'y a de risque pour le prêteur que lorsque l'administration est vicieuse, puisque l'emprunteur, quelle que soit sa conduite ou l'issue de ses opérations, offre toujours au prêteur une garantie suffisante. En supposant l'administration bonne, l'intérêt, dans ces deux espèces d'emprunts, sera au simple taux nécessaire : si la prime d'assurance y entre pour quelque chose, c'est toujours l'effet d'un vice dans l'administration.

Tout ce que je viens de vous dire sur les circonstances qui déterminent le taux nécessaire de l'intérêt, trouve aussi son application aux emprunts publics. De quelque manière qu'un gouvernement emprunte, quelles que soient les sûretés qu'il donne ou qu'il promette, il emprunte toujours sur son crédit personnel. Il n'y a qu'un seul cas qui fasse exception à cette règle; c'est lorsqu'un gouvernement engage des richesses mobiliaires, des diamans, par exemple, chez des prêteurs qui ne vivent pas sous ses lois et qui sont à l'abri de ses atteintes. On voit, à la vérité, assez souvent des gouvernemens emprunter sur hypothèque : mais à quoi servent ces sûretés, puisque le créancier ne peut exercer aucune contrainte contre son débiteur hypothécaire, lorsque celui-ci est infidèle à ses engagemens? D'ailleurs l'usage qu'un gouvernement fait des capitaux qu'il emprunte, n'est pas non plus de nature à inspirer de la confiance;

c'est toujours pour dépenser ou pour se tirer de l'embarras où l'ont jeté ses dépenses, qu'un gouvernement cherche de l'argent. Vous voyez que les emprunts publics se rangent parmi ceux qui exposent le plus la sûreté du prêteur : si, malgré cela, la prime d'assurance que paie un gouvernement n'est pas aussi forte que celle qu'un particulier est obligé de payer en pareil cas lorsqu'il emprunte sur son crédit personnel, la raison en est que les ressources d'un gouvernement sont infiniment supérieures à celles d'un particulier, et qu'un gouvernement a des motifs pour ménager son crédit, qu'un particulier peut écarter ou méconnaître (1).

Le résultat de toutes ces combinaisons est que l'intérêt d'un emprunt public ne sera jamais aussi haut qu'il est communément dans les emprunts privés où la sûreté du prêteur est le plus exposée; mais qu'il sera difficile au gouvernement de le faire descendre

---

(1) Un particulier a tout autant de motifs de ménager son crédit qu'un gouvernement ; mais un particulier n'a pas le privilége de puiser dans la bourse de plusieurs millions de contribuables les intérêts des sommes qu'il emprunte. Ce qui empêche les gouvernemens d'emprunter au taux des plus solides emprunteurs, c'est d'une part le danger que l'on court en confiant son bien à un débiteur contre lequel on n'a aucun moyen de contrainte; et d'une autre part, c'est la crainte qu'un jour les contribuables ne reconnaissent pas comme légitimes des emprunts qu'ils n'ont pas consentis, ou qu'une fausse représentation nationale a consentis pour eux. En Angleterre, la majorité des siéges du parlement, n'étant pas au choix du peuple, la nation anglaise n'est pas tenue au paiement de sa dette. J.-B. S.

au niveau de l'intérêt qui se paie dans les placemens privés les plus solides. Si le gouvernement réussit à emprunter à un taux plus bas que celui auquel les particuliers empruntent sur de bonnes sûretés, c'est une preuve que le crédit public est à son plus haut point, que les prêteurs n'exigent aucune prime d'assurance pour le risque qu'ils courent, et qu'ils regardent ce risque comme nul.

## CHAPITRE VI.

### Du taux courant de l'intérêt.

Le *taux courant* ou *usuel* de l'intérêt dépend de la quantité de capitaux offerte pour être prêtée, comparée à la quantité de capitaux demandée pour être empruntée. Nous avons déjà observé que l'offre ne comprend pas la quantité totale de capitaux qui se trouve exister chez une nation, mais seulement cette quantité que les capitalistes ne se soucient pas d'employer eux-mêmes. Suivant que l'offre et la demande des capitaux prêtables varie dans un pays ou dans un canton, le taux courant de l'intérêt est au-dessus ou au-dessous du taux nécessaire, ou bien il est de niveau avec lui.

Il est *au-dessus* quand la quantité ou la valeur des capitaux prêtables est surpassée par celle des capitaux qu'on cherche à emprunter. C'est le cas dans tous les pays vierges où l'industrie commence à se déve-

lopper; dans ces pays la demande des capitaux devance toujours leur accumulation; d'ailleurs, les capitaux y sont employés pour la plupart aux défrichemens, aux améliorations des fonds de terre, aux constructions, c'est-à-dire ils sont engagés pour long-temps, ce qui diminue la quantité des capitaux prêtables qui sont en circulation. La Russie et les États-Unis d'Amérique sont tous les deux dans une pareille situation; aussi l'intérêt y est-il plus haut que dans les autres pays de l'Europe où le développement de l'industrie date de plus loin. Dans ces pays, l'intérêt usuel dans les placemens les plus solides ne va pas au delà de 4 à 5 pour cent : dans les États-Unis il est à 6 pour cent, et en Russie à 8 et même à 10.

Quel que soit au reste le besoin de capitaux dans un pays, la hausse de l'intérêt y a cependant des limites naturelles. Le taux le plus élevé auquel il puisse monter, est celui qui, dans le prix de la plupart des marchandises, emporte toute la rente foncière, tout le salaire superflu de l'ouvrier et tout le profit net de l'entrepreneur, et qui laisse seulement à l'ouvrier son salaire nécessaire et à l'entrepreneur son profit nécessaire. Si l'intérêt augmentait au point de ne plus laisser cette récompense aux travailleurs, les capitaux ne seraient plus recherchés par eux, et l'intérêt tomberait par le défaut de demande.

A mesure qu'une nation s'enrichit, la masse de ses capitaux prêtables se proportionne de plus en plus à la demande, et l'intérêt tombe peu à peu jusqu'à son taux nécessaire. En Angleterre, l'intérêt légal, à ce que croit Smith, paraît toujours avoir été

conforme à celui auquel empruntaient habituellement les gens qui avaient bon crédit : or sous Henri VIII tout intérêt au-dessus de 10 pour cent fut déclaré illégitime; il paraît donc qu'avant cette époque l'intérêt usité était plus fort. Sous Jacques I$^{er}$, l'intérêt légal fut réduit à 8 pour cent; après la restauration, à 6 pour cent; sous la reine Anne, à 5 pour cent; et maintenant, les gens qui ont bon crédit empruntent à 4, et même à 3 $\frac{1}{2}$ pour cent. Aussi, depuis le temps de Henri VIII, la richesse et le revenu national de l'Angleterre ont toujours été en croissant.

A mesure que l'intérêt baisse, la production s'étend successivement; une foule d'entreprises industrielles auxquelles il n'était pas possible de songer, deviennent accessibles à la nation. Grâce au bas prix de l'intérêt, l'agriculture est encouragée; les manufactures, sans augmenter le prix de leurs produits, emploient de plus grands capitaux; le commerce s'ouvre de nouvelles branches dont le haut prix de l'argent l'avait exclu jusqu'alors; enfin les gouvernemens acquièrent des moyens de soulager les peuples sans nuire à leurs revenus.

Entre plusieurs considérations qui démontrent cette vérité, il en est une qui doit frapper tous les esprits par sa simplicité. Si un terrain en friche demande 1000 roubles pour le rendre susceptible d'un produit net de 50 roubles par an, et que l'argent soit à 6 pour cent, le propriétaire ne l'entreprendra probablement pas, car il perdrait au défrichement. S'il est à 5, il n'y gagnerait rien; s'il est à 4 pour cent, il gagnera 10 roubles par an sur chaque 1000 roubles

qu'il emploiera : il préférera donc le défrichement à un placement d'argent.

Qu'une manufacture emploie un capital de 100,000 roubles, l'intérêt à 5 pour cent : c'est 5000 roubles par an qu'il lui en coûte. Que l'argent tombe à 4, l'entrepreneur pourra faire à son choix de deux choses l'une : ou il diminuera d'autant le prix de ses productions, et profitera de l'augmentation de débit occasionée par la diminution du prix; ou bien il portera son capital de 100,000 roubles à 125,000 roubles sans augmenter ses charges.

Qu'un négociant de Russie fasse de compte à demi avec un négociant de Hollande une entreprise quelconque en commerce étranger; qu'ils établissent chacun 100,000 roubles de fonds; que l'argent coûte au négociant russe 5 pour cent, au Hollandais 3; que le bénéfice au bout de l'an soit 8000 roubles : c'est 4000 roubles pour chacun. Mais à quoi aura abouti leur industrie mutuelle, si ce n'est à enrichir le commerçant de Hollande de 1000 roubles aux dépens de celui de Russie? Et n'est-ce pas une branche de commerce perdue pour la Russie? Car personne ne consentira jamais à faire le commerce à ses dépens.

Dans tous les emprunts publics, à quelque usage qu'on les destine, il faut charger le peuple en raison de l'intérêt payé pour ces emprunts. Si cent millions coûtent 6 pour cent, voilà 6 millions annuels dont il faut augmenter les impôts; mais si l'on ne paie que 4 pour cent, il ne faudra imposer que 4 millions au lieu de 6, ou bien avec ces mêmes 6 millions d'impositions on pourra emprunter 150 millions au lieu

de 100, et cela sans que les revenus publics soient plus grevés dans un cas que dans l'autre.

Vous voyez sous combien de rapports la baisse de l'intérêt est utile à la richesse nationale dont elle est à son tour l'effet. Turgot, dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (*a*), peint à l'imagination l'effet de cette baisse par une comparaison fort belle : « Le taux de l'intérêt est, dit-il, comme une mer qui inonde une vaste contrée; les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, le penchant des montagnes, puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied, pour ôter ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Quand l'intérêt est tombé à son taux nécessaire, la demande des capitaux se ralentit, mais les capitaux n'en augmentent pas moins; ils continuent même à augmenter plus vite qu'auparavant. Vous connaissez la cause de ce phénomène, Messeigneurs; vous savez qu'un gros capital, quoique avec de moindres profits, augmente en général plus promptement qu'un petit capital avec de gros profits (*b*). Ainsi, il arrive une époque où toutes les différentes branches d'industrie que la nation peut exercer, se trouvent saturées de capitaux : alors l'offre des capitaux surpasse leur

(*a*) Voyez ses *Œuvres*, tom. V, pag. 111.

(*b*) Voyez tom. I, pag. 388.

demande ; l'intérêt tombe *au-dessous* de son taux nécessaire, et les capitalistes s'empressent de faire passer leurs capitaux dans l'étranger. Cette exportation ne tarde pas à ramener l'équilibre entre les trois espèces de revenu primitif, et l'intérêt remonte bientôt à son taux nécessaire. Mais si le gouvernement trouvait moyen d'empêcher la sortie des capitaux, les capitalistes les consommeraient d'une manière infructueuse plutôt que de les prêter au-dessous du taux nécessaire, et l'équilibre serait encore rétabli, quoique avec perte pour la richesse nationale.

La Hollande était parvenue à ce faîte de prospérité ; mais son gouvernement avait trop de lumières pour regarder comme un détriment pour l'état ce qui n'était qu'une suite nécessaire de son opulence et qu'un moyen de la conserver. Le gouvernement y empruntait à 2 pour cent, et les particuliers qui avaient bon crédit à 2 ½ et à 3. Chez une nation sage et économe, dans un pays riche et bien administré, 2 ou 3 pour cent pouvaient être le taux nécessaire de l'intérêt : mais souvent les capitalistes manquaient d'occasions de placer leur argent, même à ce taux ; dans ce cas ils l'envoyaient dans les pays où l'intérêt était plus haut que chez eux. De là les gros capitaux dont ils sont propriétaires dans les fonds publics de France, d'Angleterre et de Russie ; de là la quantité de fonds qu'ils ont prêtés à des particuliers dans la plupart des pays. Dans le temps, quelques personnes ont attribué cette exportation de capitaux à la décadence de l'industrie en Hollande ; mais cette circonstance, qui, sans aucun doute, démontrait la sur-

abondance des capitaux dans ce pays, ou bien leur accroissement au delà de ce que ses habitans pouvaient employer dans leurs affaires, ne prouvait nullement que ces affaires allaient en diminuant. Ne peut-il pas être des capitaux d'une nation comme de ceux d'un simple entrepreneur, lesquels souvent s'augmenteront au delà de ce qu'il peut employer dans son entreprise, tandis que cette entreprise n'en ira pas moins toujours en augmentant?

Dans un pays qui est parvenu au comble de sa mesure de richesse, où il y a dans chaque branche particulière d'entreprises la plus grande quantité de capital qu'elle puisse absorber, le taux courant de l'intérêt sera trop bas pour qu'il soit possible à d'autres qu'aux gens très-riches de vivre de la rente de leur capital. Tous les capitalistes de fortune bornée ou médiocre seront obligés, ou de diriger eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ou de les donner en commandite (*a*) à d'autres entrepreneurs. Voilà ce qui arrivait aussi pour la plupart en Hollande : tout homme possédant quelque fortune y était, ou chef de quelque entreprise industrielle, ou intéressé dans les entreprises des autres. Il n'y était pas du tout contre le bon air qu'un homme y fût dans les affaires; la nécessité en avait fait presqu'à tout le monde une

---

(*a*) La *commandite* est une société entre un capitaliste et un commerçant, dans laquelle le premier fournit son argent pour mise, et l'autre son industrie. Ainsi c'est un prêt dont l'intérêt, au lieu d'être fixe et évalué d'après la somme prêtée, est au contraire éventuel et réglé sur les bénéfices que ce capital et cette industrie pourront produire.

habitude, et partout c'est la coutume générale qui règle le bon ton.

Deux circonstances peuvent quelquefois élever le taux de l'intérêt, même dans un pays très-riche : l'acquisition de quelque nouvelle branche d'industrie, et une diminution subite survenue dans la masse des capitaux. Comme il a déjà été question au chapitre précédent de cette dernière circonstance, il ne me reste qu'à vous montrer comment le taux de l'intérêt peut s'élever par la première.

L'acquisition d'un nouveau territoire peut fournir aux entrepreneurs d'une nation le moyen d'étendre leurs entreprises ou d'en former de nouvelles dans le pays acquis. Or, comme on commence toujours par les entreprises qui donnent les plus gros profits, une partie des capitaux qui étaient auparavant employés dans d'autres entreprises, en est nécessairement retirée pour être versée dans ces affaires nouvelles qui sont plus profitables; ainsi, dans toutes les anciennes branches d'industrie la concurrence des capitaux devient moindre qu'auparavant, ce qui élève le taux de l'intérêt. Les mêmes circonstances qui procurent au capitaliste cette augmentation de sa rente, mettent aussi l'entrepreneur en état de la payer. Le marché vient à être moins complétement fourni des marchandises qui sont le produit des anciennes entreprises, parce qu'on y verse moins de capitaux. Le prix de ces marchandises hausse plus ou moins et rend un plus gros profit aux entrepreneurs, ce qui les met en état de payer un intérêt plus fort des prêts qu'on leur fait.

Les grandes acquisitions territoriales que la paix de 1763 avait procurées à l'Angleterre dans l'Amérique septentrionale et les Indes occidentales, produisirent cet effet d'abord après la paix. Pendant quelque temps, non-seulement les particuliers du meilleur crédit, mais même quelques-unes des premières compagnies de Londres, qui auparavant ne payaient pas habituellement plus de 4 pour cent, empruntèrent communément alors à 5. La même cause peut avoir fait monter l'intérêt chez nous depuis l'acquisition des contrées qui forment aujourd'hui les gouvernemens de Cathérinoslaf, de la Tauride, de Cherson et du Caucase. La masse des capitaux de la Russie étant attirée vers cette foule d'entreprises nouvelles qui ont été faites dans ces contrées, il a dû nécessairement en résulter une diminution dans la quantité qui s'en employait dans les anciennes entreprises; et la concurrence des capitaux étant devenue moindre dans celles-ci, l'intérêt a dû monter ainsi que les profits des entrepreneurs.

Une nation peut encore acquérir de nouvelles branches d'industrie, sans étendre son territoire, par les révolutions que la guerre ou la politique occasionent dans le commerce et dans les rapports des nations. Pendant la guerre de sept ans, les Hollandais avaient gagné la totalité du commerce de transport de la France, qui auparavant était partagé entre eux et les Anglais; la révolution française et le bouleversement général qui en a été la suite, ont fait tomber entre les mains des Anglais et des Américains des États-Unis tout le commerce que faisaient autre-

fois les Hollandais, les villes anséatiques et les républiques commerçantes d'Italie. L'accession de la Russie au système continental maintenu par la France, et la défense d'importer des marchandises manufacturées, en forçant les Russes à manufacturer eux-mêmes pour la consommation de leur pays, y ont dirigé les spéculations sur une foule de nouvelles entreprises. Il n'y a pas de doute que ces événemens n'aient contribué, dans tous ces pays, à y faire monter l'intérêt, en attirant vers de nouvelles entreprises une partie des capitaux employés dans les anciennes.

Nous avons examiné toutes les circonstances qui déterminent le taux de l'intérêt : vous comprenez bien, Messeigneurs, qu'elles peuvent agir tantôt dans le même sens, tantôt dans un sens contraire; et que, dans le même sens, leur effet est plus prononcé, comme celui de la cause prépondérante est affaibli quand elles agissent en sens contraire. Lorsque, par exemple, chez une nation riche, de bonnes lois et une administration impartiale et sévère de la justice se joignent à un esprit général d'ordre et d'économie pour maintenir le crédit, le taux courant de l'intérêt sera le plus bas possible, c'est-à-dire il sera de niveau avec le taux nécessaire, et, sans la faculté d'employer au dehors les capitaux surabondans, il tombera même au-dessous de ce taux : c'était le cas de la Hollande. Mais lorsqu'un pays riche souffre de mauvaises lois et d'une administration vicieuse, l'effet de ces causes contre-balance celui de l'abondance des capitaux, et souvent l'emporte : telle paraît être la situation de la Chine. Ce pays est incontestablement très-riche;

mais les lois y gênent la libre circulation des capitaux, et il n'y a de sûreté que pour les riches et les grands. Aussi dit-on que l'intérêt légal en Chine est de 36 pour cent, et que c'est à Canton seulement qu'on peut se procurer de l'argent au taux de 12 à 18 pour cent (*a*). Lorsque enfin dans un pays déclinant une administration oppressive concourt avec les autres causes de la ruine de l'industrie pour élever l'intérêt, il peut monter au point le plus haut qu'il lui soit possible d'atteindre : c'est peut-être le cas des possessions anglaises dans les Indes orientales. Smith assure qu'au Bengale on prête aux fermiers sur leurs moissons à 40, 50 et 60 pour cent (*b*).

Au reste, dans chaque pays le taux courant de l'intérêt varie suivant toutes ces combinaisons : ainsi il est impossible qu'il s'établisse uniformément dans tous les prêts qui s'y font. Dans la même ville, avec les mêmes lois et la même administration, le taux de l'intérêt est encore très-différent suivant le crédit personnel dont jouissent les emprunteurs et l'emploi qu'ils font du capital emprunté. Ce qu'on appelle communément le *taux de la place*, c'est celui qui se paie entre particuliers dans les placemens les plus sûrs; mais vous sentez bien que vouloir réduire par la loi tous les taux au niveau de celui-ci, c'est défendre tous les prêts qui se font avec moins de sûreté pour le prêteur, ou le forcer à éluder la loi, ce qui ne peut se faire sans élever le taux de l'intérêt

(*a*) *Voyage de Krusenstern*, tome II, chap. 11.

(*b*) *Wealth of nat.*, vol. I, pag. 143.

par le nouveau risque qui accompagne la violation de la loi.

Il est à remarquer que partout le prix courant des terres, des maisons, et en général de tous les biens-fonds, dépend du taux de l'intérêt. Les propriétaires de terres, quand ils en dirigent eux-mêmes la culture, se contentent ordinairement du revenu qu'ils pourraient se procurer en prêtant leurs capitaux à intérêt, à cause de la plus grande sûreté du placement et de quelques autres avantages qui accompagnent presque toujours cette espèce de propriété. Si le revenu des terres tombait au-dessous de l'intérêt de l'argent, personne ne voudrait acheter des terres; et s'il s'élevait beaucoup au-dessus, tout le monde voudrait en acquérir; ce qui, dans l'un et l'autre cas, mettrait bientôt le prix courant des terres au niveau de l'intérêt. Il s'ensuit que l'intérêt a sur l'agriculture cet effet, que le prix courant des terres est bas partout où l'intérêt est haut, et qu'il s'élève quand l'intérêt diminue. Dans un pays où l'intérêt est de 5 pour cent, une terre qui donne 5000 roubles de revenu, ne se vend ordinairement que 100,000 roubles; mais elle en vaudra bien 125,000 si l'intérêt tombe à 4 pour cent.

Avant de terminer ce chapitre, appliquons à la Russie les principes qu'il contient, et tâchons de démêler non-seulement les causes qui ont toujours maintenu dans cet empire l'intérêt à un taux très-élevé, mais encore celles qui l'ont fait monter subitement depuis quelques années. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire que je ne parle ici ni du taux

légal, ni de celui que paient les gens sans crédit : il n'est question que du taux courant dans les placemens les plus solides. Or dans la plupart des pays de l'Europe ce taux est de 4 ou 5 pour cent, tandis qu'il est de 8 et 10 pour cent en Russie. Cette différence s'explique en partie par l'état croissant de cet empire. La Russie est en général un pays vierge, où l'industrie prend son essor et se développe avec vigueur : ainsi les entreprises qui s'y font, devancent l'accumulation de ses capitaux, et elle en aspire même autant qu'elle peut des pays étrangers. D'ailleurs, depuis plus d'un siècle la Russie a constamment étendu sa domination sur des contrées fertiles à la vérité, mais dépourvues de capitaux et d'industrie : ainsi l'accroissement de son capital national en est devenu d'autant moins sensible dans les anciennes provinces que les nouvelles en ont plus attiré à elles. Enfin la plupart des capitaux s'y emploient en défrichemens, améliorations du sol, constructions et autres créations de capitaux fixes, ce qui fait qu'il y a moins de capital en circulation qu'il n'y en aurait s'ils étaient employés à des genres d'entreprises qui les tiendraient engagés moins long-temps.

Toutes ces circonstances expliquent suffisamment pourquoi l'intérêt est plus élevé en Russie que dans les pays anciennement civilisés de l'Europe ; mais elles ne montrent point pourquoi il y est plus haut que dans les États-Unis de l'Amérique, où toutes ces causes agissent de même et avec bien plus de force encore. Cette différence ne peut provenir que de

celle qui existe dans les lois et dans l'administration de ces deux pays. En Amérique, la liberté personnelle du cultivateur, le droit commun à tous les habitans d'acquérir des terres, la sûreté dont jouit le prêteur, et, ce qui en est la suite, le crédit mieux affermi de l'emprunteur, concourent à réduire le taux courant de l'intérêt au-dessous de ce qu'il peut être en Russie, vu nos institutions sociales et l'état actuel de la justice chez nous.

Depuis quelques années, l'intérêt est monté en Russie au point que même des gens à bon crédit se voient souvent obligés d'emprunter à 12 et 15 pour cent. Cet effet, que le préjugé attribue au manque du numéraire, n'est causé que par le défaut de capitaux prêtables, défaut amené par les circonstances politiques dans lesquelles la Russie s'est trouvée depuis 1805. La guerre, comme vous le savez, est de toutes les consommations la plus énorme et la plus destructive : or jamais la Russie n'a soutenu plus de guerres dans un si court espace de temps, et des guerres plus dispendieuses, que durant ces dernières années. Dans le temps même où elle faisait ces efforts le gouvernement a dû payer une partie de sa dette dans l'étranger, ce qui a enlevé un capital considérable aux entreprises dans l'intérieur. La rupture avec l'Angleterre et le sort qu'a subi la Hollande, nous ont privé des capitaux que ces nations versaient autrefois dans notre commerce et qu'elles faisaient valoir de différentes manières dans nos entreprises industrielles. L'interruption du commerce qui allait à la suite de ces guerres, a fait languir la circulation;

quantités de produits destinés à l'exportation chôment entre les mains des entrepreneurs, et sont pour le moment des valeurs anéanties. Enfin la dépréciation de nos assignats, en réduisant le revenu d'un grand nombre de capitalistes et de salariés du gouvernement au-dessous de l'étroit nécessaire, les a forcés pour la plupart d'entamer leurs capitaux. Toutes ces circonstances, en diminuant la masse totale de capitaux et celle des capitaux en circulation, ont conséquemment diminué la masse destinée à être prêtée.

D'une autre part, la concurrence parmi les emprunteurs est plus grande qu'elle ne l'a jamais été. Pour la première fois le gouvernement a tenté un emprunt dans l'intérieur, et il offre des conditions très-avantageuses. La détresse causée par les circonstances actuelles parmi les employés et les rentiers, augmente considérablement le nombre des emprunteurs. Les propriétaires même les plus rangés, ne pouvant pour le moment vendre les produits de leurs terres ou de leurs mines, ou ne pouvant les vendre qu'avec perte, se voient hors d'état d'acquitter leurs obligations et sont forcés de recourir aux emprunts. Enfin, au milieu de cette crise, la prohibition de presque tous les objets manufacturés de l'étranger appelle nos capitaux à mille nouveaux emplois, et chaque entrepreneur d'une manufacture ou d'un atelier naissant vient augmenter la concurrence des emprunteurs.

Quand d'une part les capitaux prêtables diminuent et que de l'autre on en demande davantage à emprun-

ter, il faut bien que l'intérêt monte; et c'est ce qui est arrivé en Russie. Tous ces emprunteurs ne cherchent en apparence que des assignats; mais comme on ne les cherche que pour en acheter des marchandises, ou pour payer ses créanciers qui également les emploient à acheter des marchandises, dans le fond ce sont les marchandises qu'on recherche. Vous voyez que multiplier les assignats, ce serait bien le moyen de faire hausser le prix nominal des marchandises, mais jamais celui de faire baisser l'intérêt. L'intérêt ne peut baisser que lorsque les capitaux augmentent; et ceux-ci ne peuvent augmenter que par l'excédant de la production sur la consommation (1).

---

(1) M. *Storch* compare avec raison la Russie aux États-Unis. Tous deux sont des pays neufs, où les produits d'un vaste territoire trouvent des débouchés dans un commerce maritime; mais pourquoi le taux de l'intérêt est-il modéré aux États-Unis, tandis qu'il est excessif en Russie? L'auteur est loin d'en assigner toutes les causes; mais elles coïncident toutes en ceci que les accumulations annuelles sont plus faciles et plus considérables aux États-Unis.

Quelque disposé que soit le peuple russe à prendre un très-grand essor industriel, on ne peut se dissimuler qu'il est encore loin d'être aussi industrieux que les Américains. Aux États-Unis tout le monde travaille. Le propriétaire du plus vaste domaine en est lui-même le fermier. Ses enfans, toute sa famille, mettent la main à l'œuvre. Indépendamment de son territoire, la nation américaine exploite les mers; elle est déjà, après l'Angleterre, la nation la plus commerçante du globe. Les profits de cette immense industrie agricole et de cette immense industrie commerciale, permettent des accumulations de capitaux plus rapides que les profits d'une industrie moins universelle et moins éclairée. Tandis qu'un

# CHAPITRE VII.

## Des prêts de nation à nation.

Une nation dont l'industrie est déjà dans un tel état d'activité que les capitaux ont de la peine à y trouver de l'emploi, si ce n'est à vil prix, *prête* aux autres nations, soit à leurs individus, soit à leurs gouvernemens. Alors cette nation est précisément dans le cas d'un capitaliste qui prête à un particulier. Si le capitaliste faisait valoir ses fonds lui-même, il gagnerait davantage, puisqu'il gagnerait l'intérêt des

---

seigneur russe fait bâtir des palais et les meuble avec luxe; tandis qu'il consomme le service personnel d'une multitude de gens; tandis qu'il absorbe dans ses voyages et par les séjours qu'il fait dans l'étranger, la majeure partie de ses revenus, le capitaliste américain dépense en travaux productifs le fruit de ses épargnes. Aux États-Unis le navigateur enrichi devient armateur. Tous les bras, toutes les têtes, tous les capitaux sont employés utilement, et favorisent de nouvelles accumulations.

Ces accumulations sont d'autant plus faciles que le gouvernement américain n'enlève au contribuable qu'une portion à peine sensible de ses revenus; et tandis que l'on solde, sous le nom d'armée russe, quatre à cinq cent mille gendarmes, destinés à remettre un prétendu *bon ordre* en Europe, l'Amérique se défend par ses milices, elle n'a point de cour à nourrir, et ne dépense pas un sou en congrès. J.-B. S.

fonds et le profit de l'entrepreneur. En prêtant son capital, il n'en retire plus que l'intérêt. Une nation qui prête à une autre, ne retire de même que l'intérêt de ses capitaux prêtés; mais peu lui importe, puisqu'elle exerce déjà autant d'industrie qu'elle peut exercer, qu'elle a un capital suffisant pour tenir en activité cette quantité d'industrie, qu'elle ne prête que le surplus, et que l'intérêt de ce surplus lui est payé.

Il n'est pas à craindre en général qu'une nation prête dans l'étranger, lorsqu'il y a encore chez elle beaucoup de branches d'industrie qui réclament des capitaux. Les placemens dans l'étranger sont accompagnés de beaucoup plus de risques que ceux qu'on fait dans l'intérieur; on n'obtient pas si aisément raison de ses débiteurs; il faut, pour toucher les intérêts et faire rentrer le principal, payer des commissions à des banquiers, et d'autres frais de cette espèce. On ne prête donc dans l'étranger que lorsqu'on ne trouve à placer chez soi qu'à un très-bas intérêt; or un très-bas intérêt est presque toujours un signe certain qu'il n'y a plus que très-peu de branches d'industrie qui réclament des capitaux.

Une nation qui *emprunte* chez les autres, si elle emploie les fonds empruntés à augmenter son travail industriel, se trouve encore exactement dans le cas d'un entrepreneur qui emprunte chez un capitaliste pour étendre son entreprise. Quoique cet homme fasse des dettes et qu'il soit obligé de payer un intérêt, il n'en devient pas plus pauvre pour cela; au contraire il s'enrichit de plus en plus, et se voit à la

fin en état de rendre le capital sans diminuer son entreprise (*a*).

Vous voyez que les prêts de nation à nation sont également avantageux à celle qui prête comme à celle qui emprunte : bien entendu cependant que la dernière destine les fonds empruntés à un emploi productif. Ce sont les nations riches qui prêtent aux nations pauvres dont l'industrie va en augmentant (*b*). Une nation qui ne peut plus employer chez elle tous ses capitaux, devient nécessairement prêteuse; une nation dont l'industrie commence à s'étendre est nécessairement emprunteuse. Le développement suivant vous montrera comment les capitaux de la première viennent au secours du besoin qu'en a la seconde.

Lorsqu'une nation est parvenue à ce degré de richesse où ses capitaux remplissent tous les canaux de son agriculture, de ses manufactures et de son commerce intérieur, elle est forcée d'entreprendre le commerce étranger. Or ce commerce ne peut se faire sans qu'elle ne devienne prêteuse, car elle est obligée de prêter à l'étranger une fois pour toutes la valeur de ses exportations. Ce n'est pas qu'au bout de l'année on ne lui en paie le montant; mais à cette époque elle a déjà fait un second envoi aussi considérable que le premier, en sorte qu'elle est toujours à découvert pour la même somme vis-à-vis de la nation étrangère avec laquelle elle trafique.

Tâchons de fixer nos idées par un exemple. L'An-

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. IV, chap. 19.

(*b*) Voyez tome I, pag. 276; et tom. II, pag. 236.

gleterre est un de ces pays riches qui ont besoin de prêter pour soutenir et étendre leur production; la Russie est un de ces pays vierges et relativement pauvres qui ont besoin d'emprunter pour alimenter de capitaux leur industrie toujours croissante. Lorsque les Anglais font pour les Russes le commerce d'exportation et d'importation, ils leur prêtent; car ils mettent pendant ce temps-là leurs capitaux au service des Russes. Lorsque des maisons anglaises viennent s'établir à Saint-Pétersbourg, à Riga, à Archangel, à Moscou, à Odessa, c'est un second prêt qu'ils font à la Russie, car tous les capitaux que ces maisons y apportent, quoique gérés par elles, mettent en activité le commerce de Russie, et non celui d'Angleterre. Lorsqu'enfin des marchands d'Amsterdam, de Hambourg ou de Londres font des expéditions à des acheteurs russes, c'est toujours avec un crédit plus ou moins long. Ne fût-il que de trois mois, comme avant qu'il soit remboursé, une second envoi a été fait et un second crédit ouvert, la nation russe n'en reste pas moins débitrice. La rapidité avec laquelle ces avances s'acquittent et se renouvellent, est la principale cause qui empêche d'observer qu'une nation qui achète plus de l'étranger qu'elle ne lui renvoie, doit constamment à l'étranger tout l'excédant de ses achats sur ses ventes, quelque moment qu'on choisisse pour arrêter le compte. C'est ainsi que l'Angleterre est créancière de la Russie pour toute la valeur de ses exportations annuelles qu'elle fait passer dans ce pays.

Un commerçant russe qui n'a absolument point de fonds, s'il peut obtenir du crédit chez les fabricans et les banquiers anglais, n'hésite pas à entreprendre le commerce de marchandises anglaises. Il achète dans le courant de l'année pour 10,000 livres sterling payables dans six mois ou dans une année; il paie chaque envoi l'un après l'autre à l'échéance par une lettre de change, et donne chaque fois de nouvelles commissions. Quoiqu'il paraisse s'acquitter régulièrement, il peut cependant négocier toute sa vie, sans avoir d'autre capital que ce premier emprunt fait pour six mois ou pour un an. Les profits de son commerce se proportionnent toujours à ce capital qui n'est point à lui, et qu'il paraît ne posséder que pour un an, tandis que dans le fait le premier envoi est un prêt à perpétuité, qu'il ne remboursera que lorsqu'il renoncera au commerce (*a*).

Les profits de ce commerçant ne sont pas le seul avantage qu'en retire la Russie; elle est effectivement enrichie de 10,000 livres sterling en marchandises qu'elle possède de plus qu'auparavant; ces marchandises ne sont données au consommateur que contre une valeur réelle; et comme, à proprement parler, c'est seulement le second envoi de l'Anglais qui est payé, et que le premier ne l'est jamais, la valeur de ce premier envoi forme, indépendamment du profit du négociant, un capital de 10,000 liv. st. qui, entre

(*a*) Dans la note XIV, j'ai tâché de rendre ces opérations plus intelligibles par l'exposition de la manière dont se fait le commerce étranger à Saint-Pétersbourg.

les mains d'un commerçant russe, est nécessairement employé à mettre en activité une industrie russe, avec laquelle il puisse payer l'Anglais.

Un pareil commerce peut, comme tout autre, être avantageux aux deux nations qui le font. Il ne l'est pour la nation prêteuse qu'autant qu'elle a une surabondance de capitaux, et qu'elle peut en prêter une partie à long terme ou à perpétuité : il l'est toujours et dans tous les cas pour la nation emprunteuse. Le vendeur de chaque nation ne prend sur la vente que le profit courant, et la marchandise revient au consommateur à son prix naturel. Il gagne donc, aussi-bien que les deux marchands, à ce commerce; car la marchandise lui revient à meilleur compte que si elle était faite dans son pays. S'il en était autrement, il s'établirait bientôt des manufactures qui feraient tomber l'importation des marchandises qui donnent lieu à ce commerce.

Outre cette manière de former des créances, il arrive souvent encore que les capitalistes des nations riches prêtent aux négocians des pays pauvres, soit en compte courant (*a*), soit par billet, soit par hypothèque; ou qu'ils prêtent aux gouvernemens étrangers pour se former des rentes viagères ou perpé-

---

(*a*) Accorder des *comptes courans* ou des *comptes de caisse*, c'est donner crédit, jusqu'à concurrence d'une certaine somme, à tout particulier en état de présenter deux répondans bien solvables qui garantissent que l'argent avancé dans les limites de la somme pour laquelle est donné le crédit, sera remboursé à la première demande avec l'intérêt légal.

tuelles. Mais quelle que soit l'importance de ces divers placemens, il est à présumer qu'ils arrivent rarement à égaler celui que fait, sans s'en douter, toute nation qui se livre au commerce étranger, et qui ne peut lui donner de l'activité qu'en servant les autres nations de ses capitaux et se mettant sans cesse en avance vis-à-vis d'elles.

Une nation ne peut s'acquitter définitivement envers ses créancieres qu'en marchandises; il faut pour cela que sa production se soit accrue. Or la production ne peut augmenter qu'autant que le capital qui la met en mouvement augmente. Les avances des nations étrangères mettent la nation emprunteuse en état de travailler, et par conséquent de produire et de s'acquitter : ainsi, loin de lui être à charge, elles tendent à l'enrichir. Les nations qui s'enrichissent le plus rapidement, sont souvent celles qui font les emprunts les plus considérables, parce que ce sont aussi celles qui trouvent chez elles à faire les placemens de capitaux les plus avantageux. La *balance du commerce* de ces nations paraît en général *défavorable* (*a*), dans le même temps où leur richesse prend les accroissemens les plus rapides.

---

(*a*) La différence entre la valeur des marchandises exportées et importées s'appelle la *balance du commerce*. On la croit communément *favorable*, quand la valeur des exportations excède celle des importations, parce qu'on suppose que dans ce cas les étrangers sont obligés de solder la balance en métaux précieux, qu'on regarde comme la richesse par excellence; dans la supposition contraire on la croit *défavorable*. Je vous ai déjà parlé (tome I, p. 99) du système qui a donné

C'est ce qu'on peut surtout observer dans les colonies du nord de l'Amérique. D'après les tables publiées par lord Sheffield, le Canada, la baie d'Hudson et les autres possessions britanniques dans le continent de l'Amérique septentrionale, jointes aux États-Unis, tiraient d'Angleterre, année commune, des dix qui s'écoulèrent de 1770 à 1780, pour 2,156,479 liv. st., et ne renvoyaient en paiement que pour 877,442 liv. st. de marchandises coloniales. Cependant comme l'Angleterre s'était réservé le commerce presque exclusif de ces vastes régions, la balance entre la métropole et les colonies devait pour ces dernières être conforme à la balance générale de leur commerce extérieur.

Le commerce entre la France et les Anglo-Américains présentait une balance dans le même sens; les importations en Amérique de marchandises de France s'élevèrent, année moyenne d'entre les trois qui suivirent le traité de janvier 1778 (*a*), à 3,203,000 fr., et les exportations d'Amérique pour la France, à 2,393,000 francs seulement. Dans les trois années qui suivirent, la disproportion fut plus grande encore; les importations des marchandises françaises en Amérique montèrent à la valeur de 11,460,000 livres tournois, et les exportations d'Amérique pour la

---

naissance à cette opinion; le chap. XII de ce livre vous prouvera que la balance du commerce ne peut jamais être soldée par les métaux précieux.

(*a*) C'était le traité par lequel la France reconnut l'indépendance des États-Unis.

France ne passèrent pas 3,494,000 livres. A la paix de 1783, la France, l'Angleterre, la Hollande, les Pays-Bas autrichiens et l'Allemagne s'empressèrent d'expédier des marchandises pour les États-Unis. Dans la seule année 1784, et dans les seuls ports de Charleston, Philadelphie et New-Yorck, les importations s'élevèrent à la valeur de cent millions tournois. Cette masse d'importations, loin d'avoir ruiné les États-Unis, y a multiplié les capitaux, et y a accéléré les développemens de l'industrie.

Ces exemples prouvent qu'une nation peut s'enrichir, non-seulement encore que la balance de son commerce soit constamment défavorable, mais même encore qu'elle le devienne chaque année davantage. C'est ce qu'on voit surtout arriver dans les colonies nouvelles et très-prospérantes; quelque sages et économes que soient les colons, leurs épargnes ne suffisent pas pour mettre en mouvement tout le travail qu'ils sont encouragés à entreprendre; ils empruntent donc chaque année davantage, mais ils empruntent pour employer avantageusement et comme capitaux les marchandises qu'ils reçoivent. Au contraire, une nation qui acquitte ses dettes, mais qui diminue par-là les capitaux qu'elle emploie, doit nécessairement s'appauvrir. C'est comme si un particulier, qui aurait emprunté pour étendre ses entreprises industrielles, s'avisait de payer ses dettes avant d'avoir amassé un capital suffisant pour faire aller son industrie : il serait dans la nécessité de diminuer son entreprise; ensuite d'entamer son capital pour subsister.

Lorsqu'une nation devient créancière des étran-

gers, la valeur de ses exportations surpasse celle de ses importations, et elle reçoit d'eux chaque année l'intérêt des fonds qu'elle leur a avancés. C'est le cas de toute nation qui fait un grand commerce extérieur, et sa créance sur l'étranger est d'autant plus forte que son commerce est plus circuiteux (*a*). Une nation qui entreprend le commerce de transport, fait un prêt plus considérable encore aux nations étrangères, et doit par conséquent attendre d'elles par delà le montant de ses exportations un retour annuel égal à la valeur des intérêts de sa créance. C'est bien là, si l'on veut l'appeler ainsi, une balance favorable; mais elle est l'effet, non la cause, de l'accroissement de la richesse nationale. Il n'est guère moins absurde de forcer une nation à entreprendre un pareil commerce avant qu'elle soit assez riche pour s'y livrer, qu'il ne le serait de proposer à un marchand embarrassé faute de capitaux pour faire face à ses affaires, de prêter quelques centaines de mille roubles à ses voisins, pour vivre ensuite de ses rentes. Il faut qu'une nation, aussi-bien qu'un particulier, commence par se procurer les capitaux dont elle a besoin elle-même, avant de songer à les prêter aux autres (1).

---

(*a*) Voyez la définition de ce terme, tom. I, p. 198.

(1) La véritable économie politique expose les faits, et en fait connaître les causes aussi-bien que les conséquences; mais elle donne peu de conseils. Telle est aussi en général la méthode de M. *Storch* dont le présent ouvrage rend d'éminens services à cette science. Pourquoi abandonne-t-il quelquefois cette excellente méthode? Pourquoi dit-il : *Il faut qu'une*

# CHAPITRE VIII.

## Classification des titres de créance ou des papiers de crédit.

Nous avons vu que le crédit consiste dans la confiance que le prêteur accorde à l'emprunteur, et que cette confiance est susceptible de différentes grada-

---

*nation songe à se procurer des capitaux avant de songer à les prêter, etc.* Est-ce un conseil qu'une nation peut suivre? s'assemblera-t-elle pour délibérer qu'il faut faire des accumulations; qu'il ne faut pas faire de prêts? son gouvernement, en le supposant dirigé par des motifs de bien public, doit-il, peut-il par des lois de police, par des traités, tendre à procurer des capitaux à un pays, ou l'empêcher d'en emprunter? Non, en aucune façon: *laissez faire et laissez passer,* voilà sa meilleure politique.

Sont-ce les particuliers que l'on voudrait conseiller dans l'intérêt du pays? Mais quel homme sensé se flattera jamais que les particuliers écouteront d'autres conseils que ceux de leur intérêt personnel? Quand une nation est industrieuse (et par ce mot j'entends toujours qu'elle joint l'instruction et l'esprit de conduite qui dirigent bien, à l'adresse et à l'activité qui exécutent de même), quand une nation est industrieuse, dis-je, ses capitalistes prêtent à ses entrepreneurs, parce que les fonds des premiers ne sont pas aventurés, parce qu'ils rapportent de beaux profits. Quand la nation n'est pas industrieuse, ses capitalistes envoient leurs fonds dans l'étranger; ce qui est un malheur, car il vaudrait mieux que ces capitaux fissent travailler et gagner la nation; mais ce n'est point en conseillant de ne pas faire sortir les capitaux, qu'on

tions. Elle existe au plus haut degré quand le prêt se fait sans être consigné par écrit et sans aucun témoin qui puisse le constater. Cette espèce de crédit se donne rarement pour des valeurs considérables. La plupart des créances étant contractées entre des personnes éloignées l'une de l'autre, ou qui ne se connaissent pas assez pour s'accorder une confiance sans bornes, il est devenu indispensable de constater les prêts par quelque écrit qui puisse servir de titre au créancier. C'est de ces titres que nous allons nous occuper dans les chapitres suivans : ils forment ce qu'on appelle les *papiers de crédit*, et ils se divisent naturellement en deux branches, les *billets-promesses* et les *billets de banque* qui font office de monnaie. Ces deux genres de valeurs fiduciaires ont cela de commun qu'ils consistent en papiers; mais il faut bien se garder de les confondre, car ils diffèrent essentiellement dans leurs effets, comme vous allez bientôt vous en convaincre.

---

les retiendra : c'est en rendant la nation industrieuse par de bonnes lois, par un gouvernement peu cher, et en favorisant le progrès des lumières et la liberté des communications. Et remarquez bien que l'économie politique ne conseille même pas de favoriser les lumières et les communications; elle montre seulement pour quelles raisons l'industrie et les richesses en sont les résultats.

Au reste toutes les manières dont une nation prête à une autre, ou plutôt dont les particuliers d'une nation prêtent a ceux d'une autre, sont caractérisés ici par M. *Storch* avec une sagacité qui dénote un auteur aussi habile à observer les faits qu'à en discerner les conséquences. J.-B. S.

Les *billets-promesses* sont de deux espèces : les *promesses directes*, par lesquelles le débiteur promet de restituer lui-même la valeur empruntée; et les *promesses indirectes* ou les assignations, par lesquelles le débiteur assigne son créancier à une autre personne pour en recevoir le remboursement.

Les *billets de banque* se divisent de même en deux espèces, dont l'une comprend les *billets de confiance* qui sont payables en monnaie par celui qui les a émis; et l'autre, le *papier-monnaie*, qui est recevable en paiement, à la place de la monnaie, par tous ceux qui vivent sous les mêmes lois.

## CHAPITRE IX.

### Des promesses directes et de leur circulation.

Les *promesses directes* varient à l'infini, autant pour leur forme que pour l'effet plus ou moins obligatoire que les lois de chaque pays leur attribuent. Je me borne à vous en faire connaître les espèces les plus usitées. Tels sont les reçus ou reconnaissances, les billets de dépôt, les obligations, les billets portant hypothèque, les actions des compagnies de commerce, et les effets publics.

Les simples *reconnaissances* et les *billets de dépôt* sont à peu près de même nature : le débiteur ou le dépositaire reconnaît avoir reçu en prêt ou en dépôt telle valeur de telle personne à laquelle il promet de

la restituer. Dans ces deux sortes de papiers la forme et les expressions ne sont point prescrites par la loi, et les conditions dépendent entièrement de la convenance mutuelle des contractans. Cependant dans plusieurs pays ces billets, pour pouvoir être présentés en justice, doivent être écrits sur du papier timbré, c'est ce que nos lois prescrivent pour tous les papiers-promesses en général. Vous sentez bien que c'est une loi purement financière, qui n'a pour objet que de multiplier le produit du timbre; car elle n'augmente en rien la sûreté du prêteur.

Les *obligations* ne diffèrent des simples reconnaissances que par leur forme légale, qui donne plus de sûreté au créancier. Elles doivent être conçues dans les termes prescrits par la loi, et il faut les présenter chez le notaire qui les paraphe et qui en garde une copie. Si le débiteur ne paie pas à l'échéance, le créancier est obligé de les faire *protester* (*a*), sans quoi elles perdent leur caractère légal, et deviennent de simples reçus. Quand la fortune d'un débiteur insolvable ne suffit pas pour payer toutes ses dettes, les obligations sont acquittées préférablement aux titres qui ont moins de légalité.

Les promesses dont je viens de parler reposent sur le crédit personnel; les *billets hypothécaires*

---

(*a*) Le *protêt* est un document dressé par le notaire, qui certifie que le créancier a exigé du débiteur le remboursement de sa créance, mais inutilement. Il est nécessaire pour prouver que le créancier n'a négligé aucune formalité légale pour se faire rembourser.

vous annoncent déjà par leur nom qu'ils portent sur une base plus solide. Par les premiers, le créancier obtient le droit de se dédommager sur la fortune du débiteur; mais cette fortune peut être insuffisante, ou ne pas exister du tout. Le créancier qui possède un billet portant hypothèque, ne court plus ce risque, car la propriété du débiteur sur laquelle il a le droit de se dédommager, y est expressément nommée, et c'est sa faute si elle ne suffit pas pour le mettre entièrement à couvert de toute perte. Pour constater l'existence du gage hypothécaire, et pour en assurer le droit exclusif au créancier, les lois de tout pays ordonnent l'enregistrement de ces contrats dans les tribunaux.

Dans les pays où il existe des compagnies de commerce et des dettes publiques, il se trouve deux autres espèces de papiers-promesses, savoir: les *actions* et les *effets publics*. Voici l'origine des premières. Lorsqu'une entreprise industrielle exige des capitaux qui excèdent les facultés d'un seul particulier, alors plusieurs particuliers se réunissent, et forment entre eux un capital suffisant pour faire aller l'entreprise. Ceci se pratique pour la plupart de la manière suivante. Le capital nécessaire à l'entreprise est divisé en égales portions; par exemple, si le capital était d'un million, on pourrait le diviser en deux mille portions, chacune de 500 roubles. Ceux qui veulent placer leur argent dans ces entreprises, peuvent contribuer d'autant de portions que bon leur semble, pourvu que ce soient des portions entières. La propriété de chacune de ces portions du capital commun est assurée à son possesseur par un document qu'on

appelle *action*. Les contribuans s'imposent la condition de ne pas redemander leurs capitaux tant que la compagnie subsiste; mais l'*actionnaire* a le droit de vendre ses actions, ou de les *négocier* comme on dit. Dans ce cas, le nouvel actionnaire entre dans tous les droits et dans toutes les obligations de son prédécesseur. Les compagnies ne paient point d'intérêts à leurs actionnaires, mais les profits de l'entreprise sont distribués à des époques fixes entre tous les actionnaires, en proportion des fonds qu'ils ont avancés, c'est-à-dire à tant pour cent. Cette proportion se nomme le *dividende;* et comme il n'est pas toujours le même, le prix des actions hausse et baisse suivant que le dividende monte ou descend.

Les *effets publics* (en anglais *stocks*) forment une autre classe de papiers-promesses. On comprend sous ce nom les titres qu'un gouvernement délivre à ses créanciers quand il devient débiteur.

Un gouvernement qui emprunte, s'engage quelquefois à rembourser le principal, soit à une époque déterminée, soit successivement à des termes convenus; mais le plus souvent il se réserve le droit de garder le capital à volonté. Dans ce dernier cas il garantit au créancier une rente qu'on nomme *perpétuelle.* Quant aux emprunts remboursables, ils ont été variés à l'infini; cependant les gouvernemens qui ont le mieux entendu la matière de l'emprunt, n'ont fait, du moins dans les derniers temps, aucun emprunt remboursable (*a*).

---

(*a*) Voyez tom. I, pag. 338.

Tels sont les papiers-promesses directs les plus usités. Ils peuvent tous être négociés volontairement de part et d'autre, mais ils ne sont point transmissibles en paiement; c'est-à-dire on peut les vendre s'ils trouvent des acheteurs, mais on ne saurait les offrir en paiement d'une dette que lorsque le créancier consent à les recevoir.

Les papiers-promesses des particuliers passent rarement de main en main, parce qu'ils sont tous remboursables, ou à la volonté du créancier, ou à des termes peu éloignés. Lorsque le créancier s'avise de retirer son capital pour l'employer ailleurs, il préfère d'attendre l'échéance plutôt que de vendre son titre, ce qu'il ne pourrait guère sans faire quelque sacrifice.

Il en est autrement des actions et des effets publics : les premiers ne sont jamais remboursables, et les autres le sont rarement ou à des termes fort éloignés. Ainsi les actionnaires des compagnies de commerce et les créanciers de l'état, quand ils veulent changer de placement, n'ont d'autre moyen que de vendre les titres de leurs créances. Voilà la raison pourquoi ces deux espèces de titres sont un si grand objet de commerce dans les pays commerçans et endettés.

Les avantages qu'un autre placement peut offrir ne sont pas le seul motif qui détermine le propriétaire à vendre ces titres. Nous avons vu que le prix des actions hausse ou baisse, selon que le dividende monte et descend; le prix ou *cours* des effets publics est sujet aux mêmes variations : or ces variations deviennent encore un motif pour bien des personnes de se défaire de ces titres ou d'en acheter. Si le cours

des actions monte, un grand nombre d'actionnaires s'empressent de saisir ce moment favorable pour retirer avec profit leurs capitaux qu'ils destinent à d'autres emplois; si le cours de ces papiers descend, la crainte de le voir tomber davantage, porte d'autres actionnaires à la même résolution. Dans l'un et l'autre cas, il se trouvera toujours des capitalistes disposés à acheter ces effets.

Le cours des actions se règle sur le montant du dividende comparé au taux usité de l'intérêt; il est en général un peu au-dessous de ce taux, parce que l'intérêt est un revenu plus sûr que le dividende. Quand les actions d'une compagnie de commerce donnent un dividende de 6 pour cent, et qu'on peut, dans le même pays, placer son argent sur de bonnes sûretés au même intérêt, c'est-à-dire aussi à 6 pour cent, une action de mille roubles, par exemple, ne vaudra pas tout-à-fait mille roubles dans le commerce, à moins qu'on espère un plus grand profit des opérations prochaines de la compagnie. Si, dans la même supposition, le dividende monte à 10 pour cent, une action de 1000 roubles en vaudra environ 1500 dans le commerce, puisqu'il faudra un capital de 1500 roubles pour en retirer, à 6 pour cent d'intérêt, le même revenu que donne une action de 1000 roubles. Quand le cours des actions baisse c'est toujours d'après les mêmes lois.

L'exemple suivant peut vous donner une idée des altérations dont est susceptible le dividende, et par conséquent le prix des actions. Tant que la Hollande combattait pour sa liberté contre Philippe II et ses

successeurs, qu'elle était en possession d'une grande partie du Brésil, et qu'elle faisait tous les jours des prises sur les Espagnols et les Portugais, le dividende de sa compagnie des Indes occidentales montait jusqu'à 50 pour cent, et une action de 1000 florins se vendait 1,200 fl. et au delà. La révolution du Portugal en 1640, la perte du Brésil qui en fut une suite, enfin la paix de Munster qui mit trêve aux expéditions des corsaires hollandais, firent tomber ce dividende à 2 pour cent, et les actions ne se vendaient que 30 pour cent de leur valeur nominale; c'est-à-dire une action de 1000 florins se vendait 300 florins.

Les actionnaires de toute compagnie de commerce trouvent de leur intérêt de faire naître une opinion favorable des opérations de la compagnie et du gain qui en résultera pour eux tôt ou tard : les directeurs, pour augmenter le crédit de la compagnie, et les simples actionnaires, dans la vue de vendre plus profitablement leurs actions. La crédulité et l'amour du gain viennent au-devant de leurs efforts; car il y a dans tout pays une foule de gens qui se font des idées fort exagérées des profits que donne le commerce, et qui, ne pouvant faire eux-mêmes d'entreprises commerciales, s'empressent de prendre part à celles qui se font par des négocians riches et accrédités. C'est principalement cette classe d'actionnaires qui, par toutes sortes de moyens, tâche de faire monter le cours des actions, pour retirer le plus tôt possible de la vente des leurs un profit qu'ils n'ont ni l'intention ni la patience d'attendre des opérations de la compagnie. Quelquefois ces manœuvres font naître un es-

prit de vertige qui s'empare de toute la nation et bouleverse toutes les fortunes, comme il est arrivé en France sous le Régent, avec la compagnie des Indes (*a*).

J'ai dit que le cours des effets publics est sujet aux mêmes variations que celui des actions; ces variations ont d'autres causes, mais elles produisent le même effet : elles occasionent une grande circulation de ces papiers.

Un gouvernement endetté, s'il veut faire de nouveaux emprunts, est obligé d'offrir de meilleures conditions; c'est ce qui engage les anciens créanciers à vendre leurs effets pour prendre part au nouvel emprunt. Dans ce cas, le cours des anciens effets baisse, et celui des nouveaux hausse. Ces variations subites ont surtout lieu en Angleterre, où le gouvernement est fort endetté, et où il continue toujours à faire des emprunts. On se tromperait par conséquent, si on regardait la baisse de quelques-uns de ces effets comme un signe de la baisse du crédit public, même quand cette variation arrive à la suite de quelque événement désastreux. Aussitôt que les créanciers de l'état prévoient un nouvel emprunt ( et un événement malheureux peut aussi y conduire ) ils se hâtent de vendre leurs effets, afin d'avoir de l'argent à offrir pour le nouvel emprunt dont ils espèrent de plus grands avantages.

Dans d'autres états, la crainte, soit réelle, soit

---

(*a*) Il sera fait mention de cette catastrophe plus en détail, dans la note XVI.

imaginaire, de perdre une partie du capital ou des intérêts, fait également baisser le prix des effets publics. Lorsque Louis XV réduisit l'intérêt de la dette publique de France, la baisse des effets alla bien au delà de la perte que firent les créanciers de l'état : c'est qu'on craignit de voir renouveler cette mesure despotique : les effets baissèrent, non-seulement en raison de la perte effective qu'ils avaient essuyée, mais de plus en raison du risque auquel on était exposé de les voir perdre encore. En 1748, le gouvernement anglais réduisit aussi l'intérêt d'une grande partie de ses dettes ( de 80 millions de livres sterl. ) de 4 pour cent à 3; mais c'était en offrant aux créanciers l'alternative ou de se contenter d'un moindre intérêt, ou de reprendre leurs capitaux. Cette mesure n'avait rien d'injuste pour les créanciers, et elle libérait d'un grand fardeau la nation. Le gouvernement était sûr de pouvoir se procurer les fonds nécessaires pour faire face à ses engagemens, si les créanciers avaient préféré de retirer leurs capitaux: mais tous se soumirent aux nouvelles conditions, connaissant bien l'étendue du crédit dont le gouvernement pouvait disposer.

Lorsqu'enfin l'intérêt n'est plus payé régulièrement, ou qu'on cesse tout-à-fait de le payer, si les promesses du gouvernement conservent encore quelque valeur, c'est qu'on lui suppose encore un reste de pudeur, et qu'on espère qu'il tiendra sa parole dans d'autres temps plus favorables. Les créanciers auxquels leur situation ou leur caractère ne permet pas d'attendre l'accomplissement de cette espérance, les ven-

dent à tout prix; d'autres capitalistes, plus riches ou plus hardis, les achètent tout comme ils acheteraient des billets de loterie.

Tous ces motifs concourent à faire des actions de commerce et des effets publics les objets d'un trafic très-considérable; mais la circulation de ces papiers, qu'on nomme l'*agiotage*, est absolument stérile; elle ne contribue en rien à la production : au contraire, elle enlève les capitaux aux entreprises industrielles. Si elle est une source de gain pour les uns, elle devient une source de pertes pour les autres (1); enfin elle démoralise la nation, en ouvrant à tout homme qui possède quelque peu d'argent, la perspective de

---

(1) Il n'y a de production que là où il y a une utilité créée, une utilité dont il résulte un avantage assez grand pour qu'on y mette un prix; qu'on l'achète. Dès lors celui qui a créé cette utilité et qui la vend, donne une valeur s'il en reçoit une autre; et celle qu'il donne n'est ravie à personne. L'activité des agens de change qui s'entremettent dans l'agiotage des effets publics, est un travail aussi stérile que celui des banquiers de pharaon qui taillent dans les maisons de jeux, et qui paient le gain que font quelques joueurs avec la perte que font les autres.

Quelques personnes s'imaginent qu'il en est ainsi de tous les gains qu'on fait dans le commerce, et que les uns y perdent toujours ce que les autres gagnent. Elles sont dans l'erreur. Toute valeur ajoutée à une marchandise, et fondée sur la plus grande commodité de l'acheteur, est une valeur créée; un avantage que le vendeur donne en échange de la valeur qu'il reçoit, qui n'est par conséquent point une perte pour l'acheteur, et qui ne coûte rien à personne.

J.-B. S.

s'enrichir sans habileté et sans industrie aux dépens de ses concitoyens qu'il ruine (*a*).

Les suites pernicieuses de la circulation des effets publics sont souvent augmentées par une espèce de jeu de hasard auquel ces effets servent de prétexte. Les Anglais distinguent ce jeu par le nom de *Stock's jobbery*, tandis qu'ils appellent *Stock's trade* le commerce régulier des effets. Dans le premier il ne s'agit point de se transmettre les effets, mais seulement de se payer la différence du prix qu'ils valent au terme de la vente simulée, comparativement au prix qu'ils valaient à l'époque où le marché fut conclu. De cette manière, un homme qui ne possède pas cinq livres sterling dans les fonds publics, peut vendre tous les jours pour dix mille livres d'effets, pourvu qu'il ait du crédit parmi les autres joueurs. Les lois anglaises sévissent contre ce brigandage, mais inutilement; car, quand le joueur possède quelque fortune, il est presque impossible de lui prouver qu'il a vendu des effets sans avoir eu l'intention de les transmettre au terme convenu.

Souvent des joueurs dans les fonds publics (*Stock's jobbers*) se permettent les fraudes les plus criminelles pour faire monter les effets quand ils veulent s'en défaire, ou pour les faire baisser quand ils cherchent à en acheter. Pendant la révolution de Hollande, l'insolence de ceux de Londres fut jusqu'à faire passer devant la bourse, à l'heure à laquelle elle se tient, un prétendu courier venant de Hollande,

---

(*a*) Comparez tom. I, pag. 409 et suiv.

ayant une cocarde orange, et portant des nouvelles favorables au parti du Stathouder, et à y faire circuler quelque temps après une prétendue gazette de la cour, qui annonçait l'entrée des Français dans les Provinces-Unies. Au moment où j'écris ceci le lord Cochrane vient de se souiller d'une pareille manœuvre, étant convaincu d'avoir fait répandre et accréditer par des moyens frauduleux la mort de Bonaparte et l'entière destruction de son armée. A cette occasion les tribunaux ont donné un exemple remarquable de l'impartialité et de l'inflexibilité de la loi en Angleterre. Le délinquant, tout lord et amiral qu'il est, a été condamné, ainsi que ses agens, à la peine infâmante du *pilori*, qu'ils doivent subir en face de la bourse, pendant l'espace d'une heure. Ils seront ensuite mis en prison pour un an, et le lord payera une amende de 1000 livres sterling. On croit qu'il a gagné par cette fraude 10,000 liv. et que ce gain serait monté à 100,000 livres, si le télégraphe eût annoncé tout de suite cette fausse nouvelle.

## CHAPITRE X.

### Des assignations et des lettres de change.

Les *promesses indirectes* tirent leur origine d'un échange de dettes. Le débiteur met un autre débiteur à sa place, et le créancier consent à être remboursé par ce dernier. Par exemple Charles est débiteur de

Pierre pour mille roubles, mais il est en même temps créancier d'Auguste. Si Pierre est d'accord avec Charles de se faire payer par Auguste, Charles lui donne un billet par lequel il l'autorise à recevoir d'Auguste la somme qu'il lui doit. Un pareil billet se nomme une *assignation*. En style de banque, Charles sera appelé *tireur*, et l'on dira qu'il *tire* sur Auguste; Pierre, qui est obligé de porter cette assignation chez Auguste, et de la lui présenter, se nommera *porteur*; et Auguste, qui doit l'accepter, c'est-à-dire déclarer qu'il la paiera, sera appelé *accepteur*.

De pareils échanges de dettes se font quelquefois entre des personnes qui vivent dans le même endroit, mais bien plus souvent lorsqu'elles sont éloignées l'une de l'autre. Le bon sens dit qu'il vaut mieux avoir de l'argent à payer ou à toucher à sa portée que loin de chez soi, parce qu'il y a moins de frais et de risques. Supposons qu'une personne établie à Pétersbourg ait une dette et une créance à Moscou. Au lieu d'y envoyer des espèces, elle trouvera moins dispendieux et plus sûr de faire tenir à son créancier une assignation sur son débiteur; celui-ci l'acceptera volontiers, parce qu'au lieu d'envoyer des espèces à Pétersbourg, il peut s'acquitter sur les lieux; et quant au créancier de Moscou, il lui est indifférent par qui il sera payé, pourvu qu'il le soit.

Cet échange de dettes peut aller plus loin : celui qui a une créance dans un endroit éloigné, sans y avoir des dettes, peut vendre une assignation à un débiteur voisin qui doit payer dans le même endroit

éloigné. Une assignation cédée de cette manière s'appelle une *lettre de change* : le mot est né de la chose, car c'est un échange de créances et de dettes. Une lettre de change suppose toujours quatre contractans, tandis qu'une simple assignation n'en exige que trois. Pour que la première puisse être donnée, il faut deux créanciers et deux débiteurs : un créancier, par exemple, à Pétersbourg, qui ait un débiteur à Moscou ; et un créancier à Moscou qui ait un débiteur à Pétersbourg. Le vendeur ou le tireur de la lettre de change, que nous supposons établi à Pétersbourg, mande à son débiteur de Moscou, de payer la somme qu'il lui doit à la personne qui lui a acheté cette créance, ou à telle autre personne que l'acheteur indiquera, ce qu'il exprime par les mots : *à M. tel ou à son ordre*. Cette assignation, signée par le tireur, est transmise à l'acheteur, qui en devient l'*endosseur* en écrivant sur le dos de la lettre le nom de son créancier à Moscou, auquel il cède ses droits. Lorsque cette lettre est parvenue à ce dernier il en devient le porteur ; et le débiteur de Moscou, qui y met son acceptation quand elle lui est présentée, en est l'accepteur.

Vous voyez que c'est l'accession de l'*endosseur* qui fait d'une assignation une lettre de change. Or le nombre des endosseurs n'est pas nécessairement borné à un seul : si l'acheteur de la lettre l'endosse *à l'ordre* de son créancier, celui-ci peut devenir le second endosseur en la transmettant à une troisième personne ; et s'il laisse la même latitude à son successeur, celui-ci deviendra le troisième endosseur, et

ainsi de suite jusqu'à l'échéance de la lettre de change.

J'ai supposé, pour simplifier la chose, que le tireur était le créancier de l'accepteur : maintenant que vous avez bien saisi l'essentiel de cette opération, je vous dirai qu'un négociant qui a du crédit peut vendre un lettre de change sans avoir aucune créance dans le lieu sur lequel il la donne; qu'il peut tirer sur un correspondant qui ne lui doit rien, et que ce correspondant ne refusera pas d'accepter la lettre de change, s'il est en état de la payer. Les négocians se rendent réciproquement ce service, parce qu'ils sont réciproquement dans le cas d'en avoir besoin.

L'acheteur d'une lettre de change la paie quelquefois sur-le-champ; d'autres fois il convient avec le tireur de ne la payer que lorsqu'il sera informé qu'elle a été acceptée ou payée. S'il l'achète argent comptant, il voudra que le tireur déclare dans la lettre d'avoir été payé d'avance, ce qui se fait en y insérant les mots : *valeur reçue*. Vous comprenez bien qu'au cas que la lettre de change ne fût point acceptée ou payée, l'acheteur aurait toujours le droit de redemander son argent au tireur, et d'exiger en outre qu'il le dédommage des frais et des pertes que le retard du paiement peut lui avoir causés. Ce remboursement ne souffre aucun délai, il doit être fait sur-le-champ, car ce n'est pas un prêt que l'acheteur a entendu faire au tireur; il lui a acheté une valeur, et cette valeur ne se trouve point être délivrée; il lui a acheté une valeur dont il avait besoin pour un jour marqué, et ce jour s'est écoulé sans qu'il ait touché la valeur.

Voilà la raison pourquoi toutes les législations européennes attribuent aux lettres de change un effet infiniment plus obligatoire et plus prompt qu'à tous les autres papiers-promesses. Si à l'échéance de la lettre l'accepteur ne la paie pas à l'instant de la présentation, il est dès lors en état de banqueroute. La lettre est protestée et revient sur le tireur, qui doit l'acquitter sur-le-champ, ou bien il est aussi pareillement réputé en banqueroute. Si avant de venir entre les mains du porteur qui la présente à l'accepteur, elle a passé dans les mains de plusieurs endosseurs, chacun d'eux devient à son tour garant du montant de la lettre envers le porteur, et, faute de paiement, est aussi dès ce moment réputé en banqueroute.

Les priviléges extraordinaires affectés aux lettres de change font que l'on avance bien plus volontiers de l'argent ou des marchandises sur ces sortes d'effets que sur toute autre espèce de papiers-promesses, surtout quand les lettres de change sont payables à un court terme, comme de deux ou trois mois. Quoiqu'il se puisse faire que le tireur, l'accepteur et les endosseurs d'une lettre de change soient tous d'un crédit douteux, cependant la brièveté du terme de l'échéance donne toujours quelque confiance au porteur. Quand même il serait vraisemblable que toutes ces personnes finiraient par faire banqueroute, ce serait un grand hasard si dans un terme si court elles allaient toutes faillir (*a*).

---

(*a*) La sûreté qu'offrent les lettres de change aux pré-

Quelquefois les lettres de change sont payables *à vue*, c'est-à-dire à l'instant même où elles seront présentées, ce que le porteur peut différer des années entières; mais pour la plupart le tireur fixe un terme pour le paiement. L'éloignement des lieux où l'on envoie les lettres de change, les hasards que court un tel papier, enfin la nécessité d'accorder un délai quelconque à l'accepteur, règlent les *usances*, ou le temps qui doit s'écouler entre le jour où la lettre de change est tirée, et celui où elle doit être payée. Les lettres de change tirées entre Pétersbourg et Londres sont à trois mois d'échéance; celles de Pétersbourg sur Amsterdam, Hambourg et Vienne de 65 jours; celles de Pétersbourg sur Paris de 70 jours. Pour les lettres de change qu'on tire sur les places situées hors de l'Europe, six mois sont le terme le plus généralement convenu : aussi n'y envoie-t-on pas seulement le duplicata par un autre courrier, comme cela se pratique en Europe, mais trois copies différentes, chacune par une autre occasion. Si dans la lettre de change il est dit que l'accepteur a reçu *avis* de la lettre qu'on a tirée sur lui, le tireur est obligé de l'en avertir aussitôt.

Quand la lettre de change n'a qu'une petite distance à parcourir pour arriver au porteur qui doit la présenter, elle reste, selon les usances, un temps

---

teurs a fait donner abusivement ce nom aux assignations et même aux obligations, lorsque pour les faire participer aux priviléges des lettres de change, on a tâché de leur en donner la forme autant que cela se peut faire.

plus ou moins considérable entre ses mains, avant qu'elle soit payable. Ce délai gêne quelquefois le porteur : il tâchera donc, ou de la transmettre à quelqu'un de ses créanciers, ou bien de se faire avancer le paiement par quelque capitaliste qui destine ses fonds aux prêts à intérêt. Pour pouvoir faire l'un ou l'autre, il faut que la lettre soit à l'ordre du porteur; et c'est la raison pourquoi la plupart des lettres de change sont tirées et endossées de cette manière. Le capitaliste qui avance le montant de la lettre se fait naturellement payer l'intérêt de la somme avancée jusqu'à l'échéance de la lettre; cet intérêt est appelé l'*escompte*, parce que le prêteur le retient sur la somme qu'il avance. Ce ne sont pas seulement des particuliers qui se chargent d'*escompter* des lettres de change; plusieurs banques publiques en font l'objet principal de leurs opérations.

Le taux de l'escompte suit les mêmes règles que celui de l'intérêt : il se détermine 1° par la quantité et la valeur des lettres de change qu'on offre à escompter, relativement à la quantité et à la valeur des capitaux destinés à cet emploi; et 2° par la sûreté que les lettres de change semblent présenter au prêteur. Cette sûreté se calcule sur le nombre des endosseurs, et sur le crédit dont ils jouissent.

Pour désigner le taux de l'escompte, on se sert de la même expression que pour l'intérêt; on dit par conséquent que l'escompte est à 2, à 4, à 12 pour cent, et l'on sous-entend toujours que c'est pour un an; cependant, dans les affaires d'escompte, on est convenu de prendre 360 jours pour une année en-

tière. Cette circonstance est un léger avantage pour ceux qui escomptent; un autre, plus considérable, est qu'ils retiennent d'avance l'escompte ou l'intérêt.

L'escompte est compris dans la valeur de toute lettre de change qui n'est pas payable à vue ou à un terme très-peu éloigné. Celui qui achète une lettre de change payable dans deux mois perd les intérêts de son capital pour cet espace de temps; il est donc juste qu'il reçoive une valeur plus grande que celui qui peut se faire rembourser sur-le-champ.

La facilité qu'on trouve aujourd'hui dans tous les états commerçans de faire escompter les lettres de change a donné lieu à une manœuvre qu'on appelle en Angleterre *faire de l'argent par circulation*; dans quelques places de France elle se nomme *faire la navette*. Un négociant de Pétersbourg qui n'a pas assez de crédit pour emprunter de l'argent sur une obligation s'entend avec son correspondant à Hambourg, et tire sur lui des lettres de change qu'il vend à Pétersbourg pour se procurer de l'argent; le Hambourgeois acquitte ces lettres en vendant à son tour à Hambourg des lettres de change sur son correspondant de Pétersbourg. Pour augmenter leur crédit, ces négocians se mettent en relation avec plusieurs autres, qui se prêtent à devenir endosseurs de ces lettres; et les capitalistes qui n'auraient pas risqué de prêter des fonds à l'un d'entre eux, ne font point de difficulté d'acheter leurs papiers ou de les escompter lorsque le grand nombre d'endosseurs leur offre un peu plus de sûreté. C'est une manière très-coûteuse d'emprunter de l'argent. Au premier abord il

paraît que l'emprunteur ne perd que l'escompte; mais en calculant le port des lettres, les frais de commission, et surtout l'intérêt composé (car le montant de chaque lettre de change est augmenté par l'escompte de toutes celles qui la précèdent) on voit que la perte s'élève bien plus haut. Or dans l'état actuel du commerce il faudrait une spéculation bien extraordinairement heureuse pour que ses rentrées pussent suffire, non-seulement à rembourser les frais énormes auxquels on emprunte de cette manière les fonds pour la faire aller, mais à fournir encore un excédant pour le profit du spéculateur. Aussi cette manœuvre est-elle ordinairement le prélude de la banqueroute de ceux qui l'emploient pour se faire du crédit par ces *papiers de circulation*, comme les banquiers les appellent.

Dans le langage de commerce on nomme *traites* les lettres de change qu'un négociant tire sur son correspondant et que ce dernier a commission d'acquitter. On nomme *remises* celles qu'un négociant envoie à son correspondant, et que ce dernier a commission de toucher. Tous les négocians sont souvent dans le cas de faire des traites et des remises, mais avec les progrès de la division du travail cette opération devient encore l'affaire particulière d'une classe de négocians, savoir des *changistes* et des *banquiers*. Leur commerce consiste à vendre dans une place la faculté de disposer de l'argent dont quelqu'un est propriétaire dans une autre place.

L'avantage que la société retire des opérations du change, c'est qu'elles épargnent réellement le travail

des hommes, ainsi que l'entretien des chevaux et voitures qui seraient sans cela occupés au transport effectif des monnaies et lingots; et si vous observez que ces monnaies et lingots sont presque toujours l'un des termes de chacun des innombrables échanges qui se concluent journellement entre des places éloignées, soit dans un même pays, soit dans des pays différens, vous pouvez vous faire une idée de l'étendue immense de cette économie, de la réduction considérable qui en résulte pour les prix de toutes les marchandises, et du degré d'encouragement qu'en doivent recevoir la production et la consommation.

L'origine des lettres de change est encore enveloppée d'obscurité. On a cru trouver des traces de cette belle invention chez les anciens Grecs, chez les Arabes dans le temps de leur splendeur, et chez les habitans de l'Indostan, lors de l'arrivée des Portugais dans ces contrées. D'autres écrivains en font honneur aux Juifs, lesquels, chassés dans le moyen âge de quelques états de l'Europe, imaginèrent cet expédient pour emporter leurs richesses disponibles, et pour les soustraire à la vigilance de leurs persécuteurs. Enfin un auteur qui s'est voué entièrement à l'histoire du commerce, prétend que la première fois qu'il est fait mention de lettres de change, c'est en 1255, à l'occasion des avances que le pape fit à Edmond, second fils du roi d'Angleterre, Henri III, pour l'aider à dépouiller Mainfroi du royaume de Sicile. Henri s'étant obligé de rembourser au pape le montant de ses avances, on imagina de donner aux marchands italiens de Sienne et de Florence des

traites sur l'Angleterre. Ce moyen ayant réussi, on s'en servit dans la suite pour faire arriver à Rome les sommes que les prélats d'Angleterre devaient y verser. — Peut-être les Juifs ne furent-ils que les imitateurs des marchands de Florence et de Sienne (*a*).

## CHAPITRE XI.

### Du cours du change.

Dès qu'il se fait un commerce régulier entre deux places, il se trouve beaucoup de créances et de dettes réciproques entre ces places, et dès lors les paiemens de l'une à l'autre se font, autant qu'on peut, par des lettres de change; chaque créancier donnant volontiers son titre sur un débiteur éloigné pour être payé sur les lieux, et chaque débiteur aimant mieux payer à quelqu'un qui est son voisin que d'envoyer le paiement à un créancier éloigné.

Si les deux places qui acquittent ainsi leurs dettes réciproques par des lettres de change font usage de la même monnaie, il n'y a aucune difficulté à évaluer les sommes qui se transmettent de cette manière. Un négociant de Pétersbourg doit payer cent roubles d'argent à un négociant de Moscou : il n'y a là aucune difficulté, car la monnaie de Moscou est celle

(*a*) Macpherson, *Annales du commerce*, tome I, p. 495. Ganilh, *Des divers systèmes d'Écon. polit.*, tom. II, pag. 125.

de Pétersbourg. Mais lorsqu'il s'agit de payer cent roubles à Amsterdam, en monnaie de Hollande, vous voyez bien qu'il est nécessaire de savoir combien un rouble contient d'argent fin, et combien il faudra de monnaie hollandaise pour avoir la même quantité d'argent fin qui se trouve dans un rouble. Voilà ce qu'on appelle le *pair des monnaies*, lequel, conséquemment, n'est autre chose que le rapport de la valeur intrinsèque des monnaies. Par exemple, on sait qu'un rouble contient 4 zolotniks 21 dolis d'argent fin, et que la même quantité de métal fin est contenue dans 36½ stuvers de Hollande. Ainsi le pair du rouble, en monnaie hollandaise, est 36½ stuvers; et le pair du florin, en monnaie russe, est 54¾ copeks (*a*).

Le pair des différentes monnaies serait facile à trouver, si elles conservaient toujours la même valeur intrinsèque, et si les lettres de change étaient toujours payées dans la monnaie qu'elles expriment. Mais dans la plupart des pays il n'en est pas ainsi. Souvent une monnaie, en conservant sa dénomination, diminue de valeur intrinsèque, soit par les opérations d'un gouvernement mal conseillé, soit par la friponnerie des rogneurs d'espèces, soit enfin par l'usure, quand le gouvernement néglige de la faire refondre. Ici, on a fixé légalement le rapport entre la monnaie d'or et celle d'argent; là, les débiteurs

(*a*) Voyez le tableau n° VI, qui contient l'évaluation du pair entre les monnaies de Russie et celles des principaux états de l'étranger.

sont admis à payer une portion des sommes en billon ou en monnaie de cuivre. Enfin dans plusieurs pays un papier-monnaie, variable dans sa valeur, remplace le numéraire métallique. Dans tous ces cas on ne peut plus compter sur la même quantité de métal fin que désignent les noms des monnaies dans lesquelles les lettres de change sont stipulées : le porteur est exposé à les voir payées, ou dans une monnaie qui a diminué de valeur intrinsèque, ou dans une monnaie dont le métal est trop évalué ; ou bien il est obligé de recevoir une portion de la somme en petite monnaie de billon ou de cuivre ; ou enfin il se voit forcé d'accepter du papier-monnaie à la place du numéraire. Toutes ces circonstances, dont vous savez déjà apprécier l'influence, font dévier les monnaies plus ou moins du taux qu'expriment les édits monétaires.

Ainsi le véritable rapport entre les monnaies est difficile à calculer : il se combine quelquefois d'un grand nombre de circonstances; et la difficulté augmente, si les deux monnaies dont on veut trouver le pair sont exposées toutes les deux à l'influence de ces circonstances. Quelques exemples suffiront pour vous en convaincre.

Jetez, s'il vous plaît, un regard sur le tableau que voici : il contient les variations arrivées dans le change de Russie depuis le règne du Tsar Alexis (a). Vous voyez d'abord que le pair du rouble d'argent, évalué en monnaie hollandaise, a subi quatre variations, suivant les changemens qui se sont opérés

(a) C'est le n° VII des tableaux annexés au dernier volume.

dans sa valeur intrinsèque. Jusqu'en 1700, lorsqu'il contenait 11 zolotniks et 40 doljs d'argent fin, sa valeur en monnaie hollandaise était 98$\frac{3}{4}$ stuvers; de 1700 à 1718, ne contenant que 5 zolotniks et 67 dolis, il valait seulement 49$\frac{2}{10}$ stuvers; de 1718 à 1731 sa valeur était réduite à 4 zolotniks 83 dolis = 42$\frac{1}{10}$ stuvers : de 1731 à 1762 elle se trouvait haussée à 5 zolotniks 16 dolis = 44$\frac{7}{10}$ stuvers; enfin depuis 1762 elle est fixée à 4 zolotniks 21 dolis, quantité d'argent fin égale à celle contenue dans 36$\frac{3}{4}$ stuvers.

Mais ce n'est pas tout. Ces rapports indiquent le pair tel qu'il aurait dû être; cependant une foule de circonstances peuvent l'avoir fait dévier de ce taux normal. Par exemple, durant la première période le rouble était représenté par des pièces de copek, qui, étant frappées à un titre très-haut, avaient beaucoup perdu par le frai de leur valeur intrinsèque; en conséquence le véritable pair d'un rouble de ce temps ne pouvait plus être 98$\frac{3}{4}$ stuvers : il paraît même que dans le commerce il n'a été évalué qu'à 89 ou 90 stuvers. Pendant les autres périodes, la circulation a souvent été surchargée de petite monnaie d'argent et de cuivre d'une valeur très-inférieure à celle des pièces de rouble, et cette petite monnaie entrant pour une forte portion dans tous les paiemens, elle a dû réduire le véritable pair au-dessous de celui que j'ai indiqué d'après les édits monétaires. Quoique ces circonstances et plusieurs autres encore me fussent connues, je n'en ai pas pu tenir compte, faute de données suffisantes pour calculer leur influence. Les

monnaies hollandaises ayant conservé beaucoup mieux leur valeur primitive, il s'ensuit que le change sur Amsterdam a été en général plus favorable à la Russie qu'il ne le paraît par ce tableau.

Passons maintenant au change sur Londres. Selon la loi monétaire d'Angleterre, le shilling devait contenir une quantité d'argent fin égale à celle contenue dans 30 copeks de notre monnaie d'argent. En établissant l'évaluation du rapport des monnaies russes et anglaises sur cette base, il s'ensuit que la livre sterling vaut 6 roubles, et que le rouble vaut 40 pence ou bien 3 shillings et 4 pence. Mais en Angleterre la proportion de la valeur correspondante de l'or et de l'argent est fixée légalement dans les monnaies, et pendant long-temps cette fixation légale différait de celle qui était établie par le commerce, de 3 et ¾ pour cent que l'or était évalué trop haut dans les monnaies, de sorte que tous les paiemens s'y faisaient en or, et qu'on ne voyait dans la circulation d'autres pièces d'argent que celles dont la valeur se trouvait réduite par le frottement et les rognures à celle des espèces d'or (a). Ces 3 et ¾ pour cent font 9 pence sur chaque livre sterling, qu'il fallait décompter pour trouver la valeur effective des monnaies anglaises relativement à celles de Russie. Ainsi, tant que ces circonstances subsistèrent, la livre sterling ne valait pas 240 pence = 600 copeks, mais seulement 231 pence = 577 ½ copeks; et conséquemment le rouble était compté 41 ½ pence ou à 3 shillings 5 ½

(a) Voyez pag. 169 et 170.

pence. Depuis plusieurs années, le prix courant de l'or étant monté, la proportion légale des deux métaux dans les monnaies anglaises se trouve de nouveau d'accord avec la proportion courante, de sorte qu'une livre sterling, quoique payée en guinées, vaut de rechef 6 roubles, et qu'un rouble ne fait plus en monnaie anglaise que 40 pence.

Suivant le système monétaire de la France ar... franc doit contenir une quantité d'argent fin qu... enfin pond à celle contenue dans 25 [illegible] copeks. En conséquence un rouble ferait 3 $\frac{988}{1000}$ francs, ou 3 francs 99 centimes, à très-peu de chose près. Mais nous avons vu qu'en France tout le monde est autorisé à payer en monnaie de cuivre $\frac{1}{40}$ des sommes qu'il doit, et que cette monnaie de cuivre est tellement sur-évaluée qu'un franc en cuivre représente 2 fr. 30 centimes en argent (*a*). Ainsi, on peut admettre que le véritable pair du franc en monnaie de Russie n'est plus 25 [illegible] copeks, mais tout au plus 24 $\frac{7}{10}$ cop.; d'où il s'ensuit que le rouble vaut 4 francs 5 centimes.

Ces exemples suffiront pour vous expliquer comment des circonstances accidentelles parviennent quelquefois à troubler le *pair normal*, c'est-à-dire celui qui résulte d'une comparaison des monnaies fondée sur la valeur intrinseque que leur attribuent les édits monétaires. Si, dans les tableaux que vous avez sous les yeux, je n'ai pas tenu compte des perturbations arrivées dans le rapport des monnaies anglaises

(*a*) Voyez page 226.

et françaises à celles de Russie, c'est que j'ai manqué des données nécessaires pour calculer l'influence des causes qui les ont produites. Par exemple, pour évaluer au juste la dépréciation des monnaies anglaises occasionée par la fixation légale du rapport de l'or à l'argent, il faudrait connaître toutes les variations qui ont eu lieu dans la proportion naturelle de ces métaux, depuis le moment de la fixation légale : or je doute qu'il soit possible de se procurer, même à Londres, une suite de prix courans des matières fines qui embrasse plus de 80 ans. Il en est à peu près de même des autres circonstances dont je viens de faire mention.

La sixième période du tableau sur le change nous montre l'influence d'une nouvelle circonstance sur le pair des monnaies. Ce n'est plus sur le rouble d'argent que le pair se calcule : c'est sur le rouble assignat, car toutes les lettres de change sont payées en papier-monnaie. Or la valeur d'un papier-monnaie, c'est la quantité de numéraire qu'il peut acheter. Différentes circonstances que je vous expliquerai dans la suite, peuvent faire tomber cette valeur beaucoup au-dessous de sa valeur nominale, ou de celle qu'il exprime et pour laquelle il est émis. C'est le cas de nos assignats, qui, depuis plusieurs années, ne valent plus ce qu'ils expriment valoir; d'où il suit que le pair de notre monnaie dans le change n'est plus ce qu'il était dans le temps où les lettres de change s'acquittaient en roubles d'argent, mais qu'il se règle sur la valeur courante des assignats, c'est-à-dire sur la quantité de monnaie d'argent qu'on peut se procurer pour un rouble en assignats. Comme cette valeur

varie de jour en jour, le pair varie de même. Si l'on prend pour base du calcul le taux moyen des assignats pendant une année, le pair de ce papier doit être évalué de la manière suivante. En 1811, par exemple, le rouble assignat valait $25 \frac{2}{5}$ copeks dans la circulation intérieure : or comme cent copeks d'argent sont égaux à 40 pence, $25 \frac{2}{5}$ copeks le sont à $10 \frac{16}{100}$ pence; et ainsi des autres années.

Lorsqu'il s'agit de trouver le pair de deux papiers dépréciés, la question devient plus compliquée. Par exemple, vous venez de voir qu'en 1811 le rouble assignat répondait à $10 \frac{16}{100}$ pence en monnaie anglaise. Mais en Angleterre les lettres de change se paient aussi en billets de banque, et en 1811 ces billets perdaient contre l'or $16 \frac{7}{10}$ pour cent, de sorte qu'un shilling en billets de banque ne valait guère plus de 10 pence en monnaie métallique. Il s'ensuit que le pair du rouble assignat en billets de la banque d'Angleterre était cette année $12 \frac{1}{5}$ pence, ou un shilling et $\frac{1}{5}$ pence.

J'ai tâché, Messeigneurs, de vous expliquer le plus nettement possible en quoi consiste le pair des différentes monnaies. Si vous m'avez donné quelque attention, il vous sera facile de saisir ce que c'est que le *pair du change*, car ce rapport n'est autre chose que le pair des monnaies conservé dans les lettres de change. La valeur d'une monnaie étant la quantité de métal fin qui y est contenue, on dit que le change est au pair, quand d'une place à l'autre on paie et reçoit réciproquement, par la voie des lettres de change, des quantités égales de fin.

Pour que le change puisse être au pair, il faut que la somme totale des fonds que l'une des places a pour le moment à tirer sur l'autre, soit égale de part et d'autre, c'est-à-dire que les deux places soient pour le moment débitrices et créancières l'une envers l'autre d'une somme pareille. Dans ce cas, tous les paiemens entre ces places s'effectuent par le transport fictif qu'opèrent les lettres de change, et il n'y a pas de transport effectif de numéraire à faire de l'une de ces places à l'autre. Tous les débiteurs de chacune des deux places, au lieu de payer à leurs créanciers de l'autre place, paient entre les mains de personnes résidant dans la même ville, qui leur ont été indiquées par leurs créanciers; les lettres de change acquittées leur valent quittance, et tout est soldé sans autres frais que le salaire des agens intermédiaires.

Quand il en est ainsi, le change, comme je viens de le dire, est au pair. Ceci cependant n'est visible que dans les lettres de change qui sont payables à vue : dans celles qui le sont à un terme plus ou moins éloigné, il faut déduire l'escompte pour trouver si le change est au pair.

Mais il arrive souvent que l'une des deux places doit pour le moment plus que l'autre lui doit, et conséquemment elle a plus de fonds à y faire passer qu'elle n'en a à retirer. Alors les débiteurs de cette première place, qui, pour s'acquitter à moins de frais et de risque, cherchent à le faire par des lettres de change; ces débiteurs, dis-je, s'empressent d'en acheter; et comme la quantité des lettres de change qu'on offre à vendre est inférieure à celle qu'on de-

mande à acheter, il faut bien que leur prix hausse. Ceux qui ont des créances remboursables, c'est-à-dire de l'argent tout transporté dans la place créancière, exigeront un bénéfice pour céder cet argent, ou, en d'autres termes, pour tirer la lettre qui en transmettra la propriété. Ce bénéfice sera plus ou moins grand, selon que la concurrence des demandeurs sera plus ou moins vive; il ne peut cependant jamais monter beaucoup au delà de ce que coûte le transport effectif des espèces : car dès qu'il dépasse ce taux, les débiteurs envoient des espèces plutôt que d'acheter des lettres de change.

Lorsque les affaires de la place débitrice se trouvent dans cette situation, celles de la place créancière offrent l'image du contraire. Elle a pour le moment plus de fonds à retirer de la première qu'elle n'en a à y faire passer. Alors les créanciers qui ont des lettres de change à donner sur cette place s'empressent de les vendre, et comme il y en a plus qu'on n'en demande, leur prix baisse, c'est-à-dire les créanciers les vendent avec une perte proportionnée au défaut de demandeurs.

Vous voyez, Messeigneurs, que le prix des lettres de change peut être considéré comme le prix de toute autre marchandise : ces papiers ont leur prix nécessaire, qui est la quantité d'argent fin qu'elles ont coûté à ceux qui les possèdent ou qui ont la faculté de les donner; elles ont aussi leur prix courant, qui se règle sur les combinaisons de l'offre et de la demande. C'est ce prix courant des lettres de change qu'on nomme *cours du change* ou simplement *change*. On dit que

le change est *en faveur* d'une place ou *pour* elle, quand les lettres sur cette place gagnent un bénéfice ou une *prime* sur le pair; dans le cas contraire, et quand on offre au rabais les lettres sur une place, on dit que le change est *contre* elle, ou qu'il lui est *défavorable*. Par exemple, si toutes les lettres de change sur Pétersbourg étaient payables en monnaie d'argent, comme on sait qu'un rouble contient autant d'argent fin que 36 stuvers et $\frac{1}{4}$, lorsque le cours du change entre Pétersbourg et Amsterdam serait à 36 stuvers et $\frac{1}{4}$, le change entre ces deux places serait au pair. Mais si, pour avoir à Amsterdam 36 stuvers et $\frac{1}{4}$, il fallait payer à Pétersbourg plus d'un rouble, ou si les négocians d'Amsterdam achetaient leurs lettres de change à un taux au-dessous de 36 stuvers $\frac{1}{4}$ par rouble, alors le change serait en faveur d'Amsterdam et contre Pétersbourg.

Vous me demandez ce qu'une place gagne à avoir le change sur une autre place en sa faveur, et ce qu'elle perd à l'avoir contre elle? Dans la première supposition, elle achète meilleur marché les marchandises qu'elle importe de l'endroit auquel le change est défavorable; dans la seconde, elle achète plus cher les marchandises qui lui viennent de l'endroit qui a le change pour lui. L'exemple suivant vous fera mieux comprendre d'où résultent ce gain et cette perte.

Vous savez que le papier sur Londres est au pair à Pétersbourg lorsque la quantité d'argent qu'on donne pour l'acheter est égale à celle qu'on donne à Londres pour l'acquitter. Si l'abondance de ce papier

à Pétersbourg en fait tomber le prix à 10 pour cent au-dessous du pair, on pourra s'y procurer au prix de 90 livres d'argent, 100 livres d'argent payables à Londres, et par conséquent on pourra acheter dans cette dernière ville une marchandise valant 100 livres d'argent sans en débourser plus de 90. Cette circonstance est un gain pour l'acheteur russe, sans être une perte pour le vendeur anglais; car ce dernier reçoit toujours 100 livres d'argent pour une marchandise qui n'en a coûté que 90 à Pétersbourg.

Quand il en est ainsi à Pétersbourg, la rareté du papier russe à Londres en a fait monter le prix à 10 pour cent au-dessus du pair; on y est obligé, pour se procurer 90 livres d'argent payables à Pétersbourg, de donner 100 livres. Par conséquent, une marchandise russe valant 90 livres d'argent à Pétersbourg, coûte 100 livres au négociant de Londres qui l'achète. Cette circonstance est une perte pour l'acheteur anglais, sans être un gain pour le vendeur russe; car ce dernier ne reçoit jamais plus de 90 livres d'argent pour une marchandise qui en a coûté 100 à Londres.

Comme ces deux suppositions sont toujours coïncidentes, c'est-à-dire que le change ne peut être favorable pour Pétersbourg sans être défavorable pour Londres, il en résulte que l'une de ces places fait toujours un gain quand l'autre fait une perte, *et vice versâ*. A Pétersbourg, ce sont les acheteurs de marchandises anglaises qui gagnent; à Londres, ce sont les acheteurs de marchandises russes qui perdent; mais les vendeurs de part et d'autre ne font ni gain ni perte dans tout cela.

En réfléchissant un peu sur ce que je viens de vous dire, Messeigneurs, vous découvrirez que cette situation respective des deux places doit bientôt ramener le change au pair. Comme dans le cas supposé les marchandises anglaises reviennent de 10 pour cent meilleur marché à Pétersbourg que si le change était au pair, c'est un motif pour les négocians de cette ville d'en faire encore venir, motif qui n'aurait pas existé sans la baisse du change anglais, et qui tend à élever les importations venant d'Angleterre, au niveau des exportations faites pour ce pays. D'un autre côté, comme les marchandises russes reviennent de 10 pour cent plus cher à Londres, c'est également un motif pour les négocians de cette place de n'en plus faire venir. Ce calcul ne tarde pas à rétablir le pair, ou du moins à en rapprocher le change; car les négocians de Pétersbourg, pour payer les marchandises achetées à Londres, doivent se procurer du papier sur cette place, ce qui occasione une demande plus forte de ce papier à Pétersbourg, et par conséquent une hausse dans le change d'Angleterre. D'un autre côté, les négocians de Londres ayant moins de remises à faire pour Pétersbourg, le papier russe y devient moins récherché, ce qui occasione une baisse dans le change de Russie ou une hausse dans celui d'Angleterre.

Vous voyez que le cours du change peut varier d'un jour à l'autre. En effet, il se détermine autrement chaque jour de courier ou de poste. Les négocians d'une place de commerce se réunissent tous les jours à la bourse : les uns ont des traites à offrir,

les autres cherchent des remises, et le change se règle sur la proportion qui se manifeste entre cette offre et cette demande. Par exemple, le change de Pétersbourg sur Londres est au pair, au commencement de la bourse d'aujourd'hui; mais pendant qu'elle se tient on s'aperçoit que la valeur des traites qu'on offre sur cette place est de 150,000 roubles, tandis que celle des remises à faire pour la même place n'est que de 100,000 roubles. Dans ce cas, l'abondance du papier anglais à Pétersbourg en fait tomber le prix, ce qu'on exprime en disant que le change de Russie monte. Dans le cas contraire, on dit que ce change baisse, ce qui peut très-bien arriver le lendemain.

Ces variations continuelles causent des gains et des pertes parmi les négocians; mais comme ces gains et ces pertes se font parmi les habitans de la même ville et par conséquent du même pays, la richesse nationale n'en est point affectée, à moins qu'il n'y ait une disproportion sensible entre les gains et les pertes. Par exemple, quand le change de Pétersbourg sur Londres baisse aujourd'hui de 5 pour cent, comparativement à ce qu'il a été avant-hier, cette différence dans les paiemens réciproques n'est ni un gain pour l'Angleterre, ni une perte pour la Russie. A Pétersbourg, les négocians qui ont des remises à faire perdent 5 pour cent sur le montant de leurs dettes; mais leurs pertes sont autant de gains pour ceux qui leur ont vendu des traites. A Londres, les négocians qui ont des remises à faire gagnent 5 pour cent sur leurs compatriotes qui leur vendent des lettres de change sur Pétersbourg. Ceci explique comment il

arrive que dans la même ville, à chaque altération du change, une partie des négocians s'en plaint, tandis que l'autre en est très-contente.

La hausse et la baisse du change n'influent donc sur la richesse nationale que lorsqu'il y a une disproportion entre les gains et les pertes : la richesse augmente quand il se fait plus de gains que de pertes; elle diminue quand il se fait plus de pertes que de gains. Dans le premier cas, le change remonte au pair ou va au-dessus; dans le second, il descend vers le pair ou il va au-dessous. J'ai dit que les variations du change présentent des motifs aux négocians de faire des entreprises qui le ramènent au pair; mais vous comprenez bien que leurs efforts sont souvent inutiles. Une place qui a le change pour elle est quelquefois tellement pourvue de marchandises venant de l'autre place, qu'elle ne peut plus en importer, quelque bas que soit le prix auquel elle pourrait les acheter. De même une place qui a le change contre elle a quelquefois un tel besoin de marchandises venant de l'autre place, qu'il lui est impossible d'en restreindre l'importation, quelque chères qu'elles lui reviennent. Dans cette situation respective, le change restera favorable à la première place et défavorable à la seconde, tant que les mêmes causes subsisteront, et elles peuvent subsister long-temps.

Une place qui a le change contre elle, et qui ne peut, ni diminuer l'importation des marchandises qui lui viennent de l'autre place, ni augmenter ses exportations pour cette place, lui envoie de l'or et de l'argent, comme la marchandise banale, comme celle qui

est toujours reçue, parce qu'elle trouve un marché partout. Ainsi le change ne peut jamais tomber beaucoup au-dessous de ce que coûte le transport des métaux précieux jusqu'au lieu où le paiement doit se faire. Quand le prix des lettres de change s'élève au point qu'il devient moins coûteux de solder en or et en argent, que de payer en lettres, les négocians qui ont des paiemens à faire dans l'autre place n'achètent plus des lettres de change, mais ils y envoient ou des monnaies ou des lingots (*a*). Ces envois font que la baisse du change s'arrête au point où il devient plus avantageux pour la place débitrice d'envoyer des métaux que de payer en lettres. Si les envois sont considérables, le change remonte un peu, de sorte que le bénéfice des lettres de change devient moindre que les frais du paiement effectif, et les négocians font de nouveau leurs remises en lettres. Si le change continue à être défavorable, la place qui en souffre répète successivement la même opération : elle envoie toujours à la place dans laquelle le change lui est contraire, l'or et l'argent qu'elle reçoit des autres places dans lesquelles le change lui

---

(*a*) Cette besogne exige des connaissances particulières et beaucoup de routine. Il faut savoir évaluer au juste la valeur intrinsèque des monnaies ou de l'or et de l'argent ouvragé, connaître les voies par lesquelles on se procure ces métaux au plus bas prix, les faire fondre en lingots, calculer les frais du transport, de l'assurance, et quelquefois aussi des risques de l'exportation. Tout ceci n'est pas l'affaire de chaque négociant; ainsi les banquiers et les changistes s'en chargent.

est favorable; l'argent qu'elle exporte d'un côté, lui revient de l'autre; autrement elle cesserait bientôt de solder ses comptes, c'est-à-dire elle cesserait de faire le commerce.

Il est à remarquer qu'il ne s'agit dans tout ceci que de dettes qui sont exigibles au moment où le cours du change se calcule. Une place peut être débitrice de l'autre pour plusieurs millions de plus; si les sommes qu'elle doit ne sont pas exigibles actuellement, le change peut très-bien être, non-seulement au pair, mais même en faveur de la place débitrice et contre la place créancière.

Pour noter les variations dans le cours du change, au lieu de marquer le rapport des deux valeurs en les indiquant l'une et l'autre, on a trouvé plus à propos, pour abréger, de considérer dans cette évaluation la monnaie de l'une des deux places comme le prix, et la monnaie de l'autre comme la marchandise; par conséquent les variations sont énoncées dans la première de ces deux monnaies seulement, la quantité correspondante de l'autre étant sous-entendue. Ainsi pour indiquer le change entre Pétersbourg d'un côté, et Amsterdam ou Londres de l'autre, il suffit de marquer le nombre de stuvers ou de pence que vaut le rouble; le rouble restant toujours le second terme de l'évaluation. Vous lisez tous les jours dans les gazettes de Pétersbourg : *Cours du change*, *sur Hambourg* tant de *schillings*, *sur Londres* tant de *pence*, *sur Paris* tant de *centimes*; le second terme de l'évaluation n'y est pas exprimé, c'est le *rouble*.

En style de banque on dit de celle des deux places

qui marque les variations du change dans sa propre monnaie, qu'elle donne l'*incertain;* et de la place correspondante, qu'elle donne le certain. Dans le change entre Pétersbourg et les autres places de commerce, Pétersbourg donne le certain, qui est un rouble en assignats; les autres places donnent l'incertain, qui est la quantité de leur monnaie qui répond dans le change au rouble assignat. D'autres places donnent tantôt le certain, tantôt l'incertain. Par exemple, dans le change entre Paris et Londres, Paris donne le certain et Londres l'incertain; au contraire, dans le change entre Paris et Madrid, Madrid donne le certain et Paris l'incertain.

Les opérations du change se compliquent davantage quand une place s'acquitte envers une autre par l'entremise d'une troisième. Si Paris ne doit rien à Pétersbourg, mais que Pétersbourg doit à Paris, Paris à Hambourg, et Hambourg à Pétersbourg, on évitera les frais et les risques du transport effectif avec la même facilité que si Pétersbourg et Paris eussent pu balancer leurs dettes respectives. Les négocians de Pétersbourg fourniront à ceux de Paris des lettres de change sur Hambourg, et les négocians de Hambourg échangeront l'argent qui leur est dû, aux porteurs de lettres de change russes, et il n'y aura pas besoin d'un transport effectif d'espèces, si ce n'est pour l'excédant qui resterait dû de part et d'autre, après la balance de tous les comptes.

Quelquefois même une place qui peut s'acquitter directement avec l'autre trouve un avantage à s'acquitter par l'entremise d'une troisième. Par exemple,

un négociant de Pétersbourg a des remises à faire pour Londres; mais le jour où il doit les faire, le change sur Londres est moins favorable que celui sur Hambourg : ainsi, au lieu d'acheter des lettres de change sur Londres, il fait des remises à Hambourg, et assigne son créancier à tirer sur cette place. En langage de banque on nomme *arbitrages* le calcul qui montre quel est pour le moment le cours du change le plus avantageux pour faire des traites et des remises. L'industrie des banquiers s'exerce à prévoir les variations du change, et leur habileté consiste à tenir toujours dans la place la plus avantageuse pour le moment les richesses mobiles qui sont à leur disposition.

Vous voyez, Messeigneurs, que c'est un avantage pour une place de commerce, de pouvoir faire directement des traites et des remises sur toutes les autres places qui peuvent se trouver en relations entre elles. Pétersbourg, la principale ville de commerce en Russie, ne jouit pas depuis long-temps de cet avantage. Jusqu'en 1760, toutes les affaires du change de cette place s'étaient faites uniquement avec Amsterdam; à cette époque, les banquiers de Pétersbourg établirent un change régulier sur Londres, et dans la suite aussi sur Hambourg, Paris et Vienne (*a*), ce qui fournit aux négocians de Pétersbourg la facilité de profiter des arbitrages qui peuvent se présenter dans les relations de toutes ces places de commerce.

---

(*a*) Voyez le tableau n° VII. Le change sur Vienne n'est plus régulièrement noté.

Dans la plupart des pays, les affaires de chaque ville de commerce sont d'une nature si différente, que chacune d'elle se trouve en d'autres rapports avec l'étranger. L'une fait principalement le commerce d'exportation : elle a plus de traites que de remises à faire; l'autre s'occupe préférablement de l'importation des marchandises étrangères : chez elle il y a plus de remises à faire que de traites. En Russie, par exemple, Riga et Archangel se trouvent dans la première situation; Réval est dans la seconde. Ces circonstances et plusieurs autres font que toutes les affaires concernant le change avec l'étranger se concentrent ordinairement dans une ou deux places du pays, savoir dans celles qui ont avec l'étranger les rapports les plus nombreux, où les dettes et les créances sont à peu près dans l'équilibre, qui peuvent s'aider du crédit, pour vendre des traites sur des places étrangères, même en cas que la nation n'y eût point pour le moment de créances; enfin dans celles qui offrent le plus de facilités pour envoyer et recevoir des espèces sans un grand risque et sans beaucoup de frais. Ces circonstances sont si rarement réunies, qu'on ne trouve dans la plupart des états qu'un très-petit nombre de places qui règlent le change avec l'étranger. L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, malgré l'immensité de leur commerce, n'en ont qu'une seule, c'est Londres. La Hollande n'en a qu'une, savoir Amsterdam. La Russie n'en a proprement qu'une, savoir Pétersbourg.

Quand toutes les affaires concernant le change d'un pays avec l'étranger sont concentrées dans une seule

place, le change de cette place sera le change du pays. C'est ainsi que le change de Pétersbourg est celui de la Russie, que le change de Londres est celui d'Angleterre, etc. Il s'ensuit que le change entre Pétersbourg et Londres est en même temps celui qui subsiste entre la Russie et l'Angleterre. Mais le change entre la Russie et l'Angleterre n'est pas le même que le change entre la Russie et l'étranger : ce dernier se règle sur toutes les relations directes que nos banquiers entretiennent avec Londres, Amsterdam, Hambourg, Paris et Vienne. Le change sur quelques-unes de ces places peut être favorable à la Russie, dans le même temps où celui des autres lui est défavorable. Autrefois, lorsqu'il n'y avait qu'un seul change entre la Russie et l'étranger, savoir celui d'Amsterdam, toutes les dettes et les créances entre la Russie et l'Europe entière se soldaient par cette seule voie; mais depuis 1760 il n'en est plus ainsi.

Lorsque je vous ai dit, Messeigneurs, que le change se règle sur les dettes réciproques de deux places, je vous ai observé en même temps que cela ne s'entend que des dettes qui sont exigibles au moment où le change se calcule. Il en est de même du change de pays à pays. Le cours du change entre deux pays ne se règle pas sur la masse entière de leurs dettes et de leurs créances réciproques, mais seulement sur leurs dettes *actuellement* exigibles, ou sur leurs créances *actuellement* remboursables. Celles qui ne le sont pas pour le moment n'influent nullement sur le change, et il se peut par conséquent qu'une nation créancière ait le cours du change contre elle, vis-à-vis de sa débi-

trice. Le gouvernement de Russie et les négocians de cet empire ont été constamment débiteurs de la Hollande, depuis plus d'un siècle, pour des sommes infiniment plus grandes que celles dont la Hollande était débitrice de la Russie : cependant le cours du change a presque toujours été en faveur de la Russie et contre la Hollande (*a*). C'est que les créances de ce pays n'étant pas remboursables toutes à la fois, elles ne pouvaient pas toutes influer sur le change ; au contraire, chaque fois que la Hollande faisait un nouveau prêt à la Russie, les remises qu'elle était obligée de faire devaient naturellement produire l'effet de hausser le change en faveur de la Russie. Cette importante vérité est encore méconnue par tous les gouvernemens, et même par la plupart des écrivains qui traitent de ces matières : il convient donc de la développer avec plus d'étendue, de montrer que le cours du change ne prouve rien pour la balance du commerce étranger, et que l'or et l'argent ne peuvent jamais servir à la solder définitivement. Cette tâche nous occupera dans le chapitre suivant.

---

(*a*) Voyez le tableau nº VII.

# CHAPITRE XII.

Comment les créances extérieures servent à solder la balance du commerce étranger.

Dans le commerce de nation à nation, comme dans celui d'homme à homme, l'une ne donne jamais à l'autre une valeur, qu'elle n'en reçoive en retour l'équivalent. Ce que les individus d'une nation donnent à ceux de l'autre par générosité ou ce qu'ils perdent par des fautes, est toujours peu considérable. On peut s'en rapporter, à cet égard, à l'intérêt personnel.

Mais si les *valeurs* exportées et importées se balancent nécessairement, il ne s'ensuit pas que ce soit seulement les *marchandises* exportées et importées dont la valeur se balance, *l'or* et *l'argent* y compris : les *créances* forment une autre espèce de de valeurs sur laquelle les nations négocient. Ce qu'elles ne paient pas avec des marchandises ou de l'or et de l'argent, qui sont des marchandises aussi, elles le paient avec des créances; il suffit seulement que la valeur réunie de ces objets du commerce soit égale à la valeur réunie de ces mêmes objets que les autres nations leur cèdent en retour. Reprenons-les séparément, et voyons comment la quantité donnée ou reçue de chacun d'eux est limitée par les besoins et les moyens des nations.

Les marchandises exportées et importées peuvent être de *valeur égale*; dans ce cas il n'y a point lieu

à solder le compte, ni par des métaux précieux, ni par des créances; restent donc les deux autres combinaisons.

*Si l'exportation des marchandises surpasse en valeur l'importation*, cet excédant ne pourra point cependant déterminer à importer un excédant correspondant de *marchandises*. Parmi les marchandises importées, les unes sont destinées à la consommation intérieure; les autres sont réexportées pour servir le commerce circuiteux de la nation ou son commerce de transport, lorsqu'elle en a. L'importation des premières doit toujours se proportionner à la consommation; celle des autres à l'étendue du commerce étranger. Ainsi, quand le pays est suffisamment pourvu de marchandises étrangères pour sa consommation intérieure, la balance ne peut pas être soldée avec des marchandises étrangères, puisqu'elles ne trouveraient plus de marché dans le pays. La consommation règle la valeur des importations, mais elle n'est pas réglée par elle; chaque particulier n'achetera pas d'autant plus d'étoffes anglaises qu'on en apportera davantage, mais l'on en apportera d'autant plus que chacun aura plus de besoin et de moyens pour en acheter.

Le commerce circuiteux de la nation et son commerce de transport peuvent à la vérité s'accroître indéfiniment, et par conséquent aussi l'importation des marchandises destinées à servir ces deux branches de commerce; mais cette importation ne solde point la dette des étrangers, puisque la nation l'accroît d'une part tandis qu'elle la diminue de l'autre, et que l'excé-

dant de l'exportation sur l'importation n'est point payé. Le commerce circuiteux et le commerce de transport ne font que mettre à la place d'une dette étrangère une autre plus grande encore. Le chanvre que la Russie exporte pour la Silésie n'est pas payé par le drap qu'elle reçoit en retour, si ce drap est réexporté sur la frontière des Kirguises; au contraire, la créance de la Russie sur l'étranger est augmentée par les frais de commission et de transport, qui élèvent le prix du drap quand il est arrivé sur cette frontière. Les marchandises que les Hollandais exportaient autrefois de la Russie pour les faire parvenir en France et en Espagne ne pouvaient point solder leurs importations en Russie, puisque ces marchandises étaient destinées à être transportées tout droit chez d'autres nations qui en devenaient les débitrices de la Hollande comme les Russes l'avaient été.

Enfin *si l'importation des marchandises surpasse en valeur l'exportation*, ce désavantage tient indubitablement ou à un excès de consommation, ou à un défaut de capitaux. Dans le premier cas, la nation fait des detres pour se ruiner; dans le second, elle en fait pour s'enrichir. Si les marchandises importées sont des objets d'une consommation prompte et stérile, elle ne pourra les payer qu'en entamant ses capitaux; si elles consistent en vivres et autres objets de première nécesssité, en matières premières et en outils, ces marchandises elles-mêmes sont des capitaux qui l'aident à produire ceux dont elle payera l'étranger. Cependant l'inégalité entre la valeur des marchandises importées et exportées produit toujours

une différence de compte qui doit être soldée, ou par des métaux précieux, ou par des créances, pour ramener l'échange à l'équilibre.

*L'or* et *l'argent* ne peuvent point servir à solder cette différence, car le besoin de ces métaux est déterminé d'une manière plus rigoureuse encore que celui des autres marchandises. Comme objets d'une consommation individuelle, leur exportation et leur importation doivent toujours se proportionner à cette consommation, comme celle de toutes les autres marchandises; sous forme de numéraire, chaque nation doit en posséder, comme nous l'avons vu, une quantité qui, multipliée par la vitesse de sa circulation, égale le *moment* de ses autres capitaux (*a*); elle ne peut en avoir ni plus ni moins. Ainsi, quand la nation est vendeuse de l'excédant de marchandises, et qu'on la paie en or et en argent, après en avoir retenu pour son propre usage d'une part ce qu'il lui faut pour fabriquer les meubles d'orfévrerie et de bijouterie qu'elle veut se donner, et d'autre part la portion nécessaire pour réparer le déchet dans ses monnaies, et, si sa prospérité est croissante, pour rester en mesure avec cet accroissement, elle se hâtera de réexporter tout le reste, et les nations étrangères seront aussi-bien ses débitrices qu'auparavant. Si au contraire la nation est acheteuse de l'excédant de marchandises, à moins qu'elle ne soit propriétaire de mines, et que l'argent ne soit sa marchandise à elle, elle ne saurait se défaire de son

---

(*a*) Voyez page 205.

numéraire sans qu'il lui revienne aussitôt de toutes parts. Car dès qu'il renchérit chez elle, il faut bien qu'elle le rachète, ou avec des marchandises, ou à crédit Comme cette matière fait le sujet d'un chapitre à part (*a*) où j'en ai parlé avec plus d'étendue, je me borne à vous y renvoyer.

L'expérience de tous les âges et de tous les peuples vient à l'appui de ce raisonnement. Jamais les balances défavorables dont on a si souvent entretenu les nations n'ont épuisé le numéraire d'aucune, à moins qu'on ne l'ait expulsé par la création d'un papier-monnaie; jamais les balances appelées favorables n'ont augmenté chez aucune la masse des métaux précieux en proportion de l'excédant des exportations.

D'après le bilan commercial présenté au gouvernement de la France, ce pays auroit dû payer pour solde en l'an VIII, la somme de 54 millions aux étrangers, et en l'an IX, celle de 112,659,000 fr. Une pareille exportation de numéraire, venant après celles qu'avait occasionées la révolution, en aurait épuisé la France, si elle avait été réelle. Il est de fait cependant que durant ces mêmes années le numéraire circulant y a augmenté loin de diminuer (*b*).

A en croire les tableaux de la balance du commerce d'Angleterre, il est entré dans ce pays depuis le commencement du dix-huitième siècle, pour 347 millions

---

(*a*) C'est le 12[e] du livre précédent.

(*a*) Simonde, *De la richesse commerciale*, tome I, p. 196. Comparez la note XII.

sterling d'or et d'argent de plus qu'il n'en est sorti; ce qui, joint à tout l'or et l'argent qui existait déjà en Angleterre lorsque le siècle a commencé, donnerait au moins un total de 400 millions. Cependant, suivant l'évaluation la plus exagérée, le numéraire métallique de la Grande-Bretagne ne va pas au delà de 44 millions sterling, et d'autres écrivains très-instruits ne lui supposent guère posséder au delà de 18 à 20 millions (*a*). Si l'on veut admettre la première donnée, et y ajouter la valeur des métaux précieux employés en bijoux et en vaisselle, valeur que *Beckles* estime 50 millions sterling, on n'aura jamais que pour 94 millions d'or et d'argent, au lieu de 400 millions indiqués par la balance du commerce.

Les tableaux de la balance du commerce de Russie donnent des résultats analogues et non moins trompeurs. Suivant ces tableaux il n'y a eu, durant les 56 années qui se sont écoulées depuis 1742 jusqu'en 1797, que deux années seulement où l'importation ait eu le dessus sur l'exportation; et ces années déduites, l'excédant de la valeur de l'exportation forme une somme de 253,755,210 roubles, qui doit être entrée dans l'empire et y avoir augmenté la masse des métaux précieux (*b*). En ajoutant à cette somme

---

(*a*) Voyez la note XII.

(*b*) Voyez le volume supplémentaire de mon *Tableau historique et statistique de l'empire de Russie*, n° 1. Il est vrai que dans cette liste la balance du commerce est évaluée depuis 1769 en assignats; mais comme leur dépréciation n'a commencé qu'en 1787 et qu'elle n'a pas été très-sensible dans les années suivantes, la différence qui en résulte est peut-être

la quantité d'or et d'argent tirée depuis 1745 des mines de la Sibérie, laquelle, comme vous le savez, se monte à 88,896,063 roubles, il en résulte un total de plus de 334 millions de roubles, sans compter la quantité de métaux précieux qui existait en Russie avant l'année 1742. Or quel est l'observateur instruit qui oserait soutenir que la Russie possède actuellement, je ne dis pas cette somme, mais le quart de cette somme?

Puisque l'exportation et l'importation des marchandises ne peuvent point se proportionner entre elles, et que la différence de compte ou la balance qui en résulte ne peut point se solder avec des métaux précieux, il faut bien qu'elle se solde par des *créances*, l'étendue des échanges qu'on peut faire avec celles-ci étant absolument illimitée. Ce résultat, qui est la vérité même, ne laisse pas que de surprendre au premier abord, soit parce qu'un compte n'est rien moins que soldé par une créance; soit parce qu'on ne songe point que les nations sont fréquemment créancières et débitrices les unes des autres.

Loin cependant que cet état habituel de créances soit rare, il est, comme nous l'avons déjà vu ailleurs (*a*), le fondement de tout commerce étranger.

---

compensée par la grande valeur intrinsèque du rouble d'argent dans les années 1742—1762; de sorte que le montant de la balance, tel que la liste le présente, se trouve être à peu près le même que s'il était exprimé en roubles d'argent au taux actuel.

(*a*) Dans le chap. VII de ce liv., p. 212.

Les nations riches, pour faire ce commerce, sont obligées de prêter aux nations pauvres; celles-ci sont obligées d'emprunter, pour alimenter de capitaux leur industrie, et ce sont ces prêts ou ces créances qui soldent la balance de leur commerce réciproque. C'est ainsi que l'Angleterre et la Hollande étaient en avance vis-à-vis de la France et de tous les autres pays, et que la France, quoique elle-même débitrice de la Hollande et de l'Angleterre, qui étaient plus riches qu'elle, devenait la créancière de la Russie et des États-Unis de l'Amérique, qui lui sont inférieures en capitaux. Dans ces deux pays, qui sont encore loin d'avoir atteint le point de richesse dont ils sont susceptibles, et qui travaillent à s'enrichir, la balance a le plus souvent l'air d'être défavorable, ils importent pour la plupart plus qu'ils n'exportent; leurs négocians demandent de longs crédits; ils sont toujours les débiteurs des nations plus avancées avec lesquelles ils commercent. Malgré tous ces symptômes de détresse, leurs progrès sont incomparablement plus rapides que ceux des nations qui les ont devancés : ils sont comme ces entrepreneurs actifs qui poussent leur crédit aussi loin qu'il leur est possible, et qui, voulant tirer parti des moindres capitaux, ont vis-à-vis de leurs correspondans l'apparence d'un état de gêne, quoique leur fortune grossisse considérablement (*a*).

Les tableaux du commerce de Russie, à la vérité, démentent ces principes : ils indiquent presque cons-

---

(*a*) Comparez tome I, p. 261.

tamment, depuis un siècle, un excédant annuel d'exportations. Mais l'authenticité de ces tableaux n'est pas moins suspecte que celle du bilan commercial de toute autre nation : il suffit d'observer que la valeur de la contrebande n'y est point comprise; que la contrebande est excessive en Russie, et qu'elle se fait entièrement en articles d'importation.

D'ailleurs un excédant d'exportation est, comme nous venons de voir, un prêt fait aux nations qui importent chez elles cet excédant. Or il répugne au bon sens de supposer que la Russie, au point où étaient ses capitaux et son industrie au commencement du dix-huitième siècle et où ils sont encore aujourd'hui, ait pu prêter chaque année des fonds pour la valeur de plusieurs millions aux nations les plus riches et les industrieuses de l'Europe. Si cet excédant d'exportation n'avait pas été prêté aux étrangers, il aurait dû être payé par eux en or et en argent : or comme il est constant que la masse des métaux précieux et de numéraire métallique, loin d'augmenter, a plutôt diminué en Russie, il s'ensuit, ou que cette importation d'or et d'argent n'a pas été de beaucoup aussi considérable que les tableaux la représentent, ou qu'elle a été réexportée sur-le-champ; et dans ce dernier cas, comme d'après nos tableaux elle n'a point servi à acheter des marchandises dans l'étranger, la Russie serait encore la créancière des autres nations pour toute cette valeur.

Mais, dira-t-on, le change a été constamment favorable à la Russie, et il ne peut l'être que lorsqu'il y a un excédant d'exportations sur les importations,

ou de créances sur les dettes. Pour réfuter cette objection, vous n'avez qu'à vous rappeler, Messeigneurs, que le change ne prouve que l'état *actuel* ou momentané des dettes réciproques; ainsi il peut bien servir d'indicateur pour la balance des nations dont les exportations et les importations réciproques s'acquittent à des conditions égales de paiement, et dont l'une ne devient point la créancière du gouvernement de l'autre: mais ce n'est pas le cas de la Russie. Les exportations de cet empire se payaient autrefois et se paient encore pour la plupart aujourd'hui, partie d'avance, partie à la livraison; les importations se paient à un terme plus ou moins éloigné; enfin le gouvernement a contracté successivement des dettes très-considérables dans l'étranger. Dans cette situation des choses, le change indique précisément le contraire de ce qu'on croit communément qu'il indique: car plus la dette étrangère de la Russie augmentait, plus le change lui paraissait favorable, et à mesure qu'elle commence à se libérer de cette dette, elle doit avoir nécessairement le change plus ou moins contre elle. Essayons de nous rendre ce rapport plus sensible par une supposition la plus simple que nous pourrons imaginer.

La Russie reçoit des marchandises étrangères pour la valeur de 15 millions à 12 mois de crédit: la même année on exporte de chez elle pour 10 millions de marchandises russes, payables partie d'avance, partie à la livraison. Il est clair que, pendant toute cette année, la dette de la Russie est nulle pour les affaires du change, les lettres de change des négocians russes n'étant payables que dans le courant de l'année pro-

chaine. C'est exactement comme si les Russes ne devaient rien aux étrangers, tandis que ceux-ci, à mesure qu'ils avancent de l'argent aux vendeurs des produits russes, et qu'ils en reçoivent les marchandises commandées, deviennent les débiteurs de la Russie pour la valeur de 10 millions. Ainsi, quoique cette année la valeur des exportations soit inférieure à celle des importations de 5 millions, le change sera en faveur de la Russie, parce que les étrangers auront des remises à faire en Russie pour dix millions, tandis que les Russes n'auront aucune remise à faire dans l'étranger.

L'année suivante les Russes, à la vérité, deviennent les débiteurs des étrangers pour la somme de 15 millions : mais pendant cette année les étrangers exportent des marchandises russes pour la même valeur, et ils importent des marchandises étrangères pour la valeur de 20 millions, aux mêmes conditions que l'année précédente. A mesure que les lettres de change des négocians russes touchent à l'échéance, les achats que les étrangers font en Russie viennent à former une masse de créances qui non-seulement est égale à ces dettes, mais qui les surpasse même de 5 millions. Ainsi, quoiqu'il y ait cette année de nouveau un excédant d'importations, le change se trouvera encore être favorable à la Russie.

Mettons que la troisième année l'importation soit de 15 millions, l'exportation de 20. Les Russes sont débiteurs des 20 millions de l'année précédente, et les remises que les étrangers ont à faire pour l'année courante ne vont pas au delà de 15 millions.

Ainsi, quoique les exportations forment un excédant de 5 millions, le cours du change sera défavorable à la Russie.

La même chose arrivera lorsque les négocians russes, devenus plus riches, ne voudront plus s'assujettir aux désavantages d'un commerce fait par le moyen du crédit étranger. Car quelque utile que ce crédit puisse être à une nation qui manque de capitaux, il ne faut pas oublier qu'elle paie l'usage de ceux qu'on lui prête. Les prix respectifs sont en raison de la nature des paiemens : on achète plus cher les marchandises qu'on achète à crédit, et l'on vend meilleur marché celles qu'on se fait payer d'avance. Ainsi, à mesure que les négocians russes commenceront à payer argent comptant ou en lettres de change de courte échéance les marchandises étrangères qu'ils achètent; à mesure qu'ils n'exigeront plus d'avances des négocians auxquels ils vendent les produits du pays, les termes des dettes réciproques des Russes et des étrangers se rapprocheront, le change deviendra contraire à la Russie, et il restera tel jusqu'à l'époque où la dette contractée par ses entrepreneurs et ses négocians dans l'étranger, soit entièrement acquittée.

J'ai tâché de simplifier cet exemple autant que possible; ainsi je n'ai tenu compte, ni des prêts que les capitalistes étrangers peuvent faire à des particuliers résidant en Russie, ni de ceux qu'ils peuvent faire à son gouvernement. Vous comprenez bien que plus ces prêts sont considérables, plus ils doivent faire pencher le change en faveur de la Russie; et

que plus ils sont à long terme, plus leur influence sur le change doit être durable.

Mais comment une nation, me demandez-vous, s'acquitte-t-elle définitivement envers les étrangers, puisque les créances, encore qu'elles soldent la balance, ne la soldent jamais définitivement? Je vous l'ai déjà dit, Messeigneurs, c'est par des marchandises qu'elle s'acquitte (*a*). Plus sa production s'accroît, plus elle a de marchandises à exporter; et plus son commerce étranger s'étend, plus elle trouve d'acheteurs pour ses marchandises. Les créances ne soldent la balance du commerce que jusqu'à l'époque où elle peut être soldée en marchandises, et le numéraire ne solde que momentanément les dettes qui ne peuvent l'être par les créances Ainsi, quoique l'exportation du numéraire ne puisse point solder définitivement la balance, elle peut très-bien la solder momentanément. Dans ce cas, à la vérité, le numéraire est bientôt réimporté, et la nation reste débitrice; mais elle s'est acquittée d'une dette dont le terme était expiré, et elle en a contracté une nouvelle dont l'échéance est éloignée. Défendre la sortie du numéraire est donc toujours une mesure impolitique. Toutes les fois qu'on gêne la nation sur les moyens de s'acquitter, c'est comme si, pour augmenter le crédit d'un marchand, on lui défendait de payer ses dettes. Elle paie en effet régulièrement les siennes, de même qu'une banque réalise ses billets à présentation, non que cette dernière ait dans ses

---

(*a*) Voyez page 288.

coffres de quoi les acquitter tous; il lui suffit que tandis qu'un courant d'espèces en sort continuellement, il en rentre un autre qui lui soit égal, et la nation, comme la banque, fait travailler à son profit le capital étranger qu'elle a emprunté, sans que personne se soit aperçu de le lui avoir prêté.

Ainsi, pour parler un moment le langage des mercantiles, la balance du commerce peut bien être favorable à une nation vis-à-vis de quelques autres; mais elle ne peut jamais lui être favorable vis-à-vis de toutes celles avec lesquelles elle est en relations commerciales. Dans le premier cas, elle reçoit d'un côté le numéraire qu'elle verse de l'autre; dans le second, s'il était possible, elle en recevrait de toutes parts, sans en renvoyer la moindre portion à d'autres nations, ce qui est une supposition chimérique. En d'autres termes, une nation peut fort bien solder constamment avec quelques nations étrangères moyennant le numéraire qu'elle *reçoit;* mais pour cela il faut qu'elle puisse solder constamment avec d'autres nations moyennant le numéraire qu'elle leur *envoie;* autrement elle ne saurait que faire du numéraire qu'elle reçoit. Comme il est absolument nécessaire qu'une nation privée de mines reçoive de quelque part le numéraire qu'elle doit payer à d'autres nations, de même aussi il est absolument nécessaire qu'elle paie à quelques nations le numéraire qu'elle reçoit de quelques autres. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les nations propriétaires des mines qui fournissent le numéraire au monde commerçant. Ces nations peuvent envoyer constamment du numé-

raire à toutes les nations, sans en recevoir jamais d'aucune. Leur balance générale paraîtra toujours défavorable; mais dans le fond elle ne le sera ni plus ni moins que celle de toute autre nation. L'or et l'argent étant leur marchandise principale, comme le fer, le cuivre, les manufactures, le sont des autres nations, elles ne font qu'échanger leur superflu contre celui de ces dernières, troc qui est également avantageux aux deux parties.

Telle est la situation de l'Espagne et du Portugal : il n'est donc pas étonnant de les voir payer à toutes les autres nations cet or et cet argent qui font leur grande marchandise, et qu'ils ne pourraient garder chez eux sans les déprécier, et par conséquent sans en faire cesser la production. La France est appelée par sa position à être le canal au travers duquel le numéraire de l'Espagne se répand sur tout le reste de l'Europe : il est donc fort naturel qu'elle paie sur toutes ses autres frontières en raison de ce qu'elle reçoit toujours sur celle des Pyrénées. L'Angleterre est également, par ses relations commerciales avec le Portugal, le principal débouché pour l'or du Brésil : que ferait-elle de tout cet or, si elle ne l'employait pas dans ses transactions avec le continent de l'Europe, avec l'Inde et ailleurs? Enfin, si la Russie reçoit annuellement des différens pays d'Europe des sommes considérables en métaux précieux, c'est qu'elle est un des canaux par lesquels ces métaux refluent en Asie; du moment que cette exportation cesserait, elle ne pourrait plus en acheter en Europe.

## CHAPITRE XIII.

### Des viremens et de la monnaie de banque.

Vous avez vu, Messeigneurs, comment les lettres de change servent à éviter le paiement effectif ou le transport du numéraire dans la liquidation des dettes: les *viremens* (a) sont un autre moyen également ingénieux qu'on a imaginé pour cet effet. Cette opération consiste à concentrer le paiement des dettes d'une ville ou d'une contrée dans un seul comptoir ou dans une seule ville, de sorte que tous les débiteurs qui sont en même temps créanciers, puissent compenser leurs dettes avec leurs créances, et qu'il ne leur reste que les appoints à solder en numéraire. Ceci s'expliquera mieux par quelques exemples.

A Londres, les banquiers de la cité sont dans l'usage d'envoyer à une heure convenue un de leurs commis dans un lieu de rendez-vous commun (*clearing-housse*). Là, chaque commis échange les assignations dont il est porteur, contre les assignations que les autres commis lui présentent sur sa maison. Les balances ou soldes de chaque banquier s'échangent, jusqu'à ce que chaque commis ait mis au net le solde que redoit sa maison, ou qui lui est dû. Ce solde, ou cette différence entre tout ce que doit une

---

(a) En anglais, *clearing*.

maison et tout ce qui lui est dû, se paie en billets de banque ou en numéraire (*a*). C'est par ce moyen et par quelques autres, que les banquiers de Londres sont en état d'effectuer, comme je vous l'ai déjà dit dans un autre endroit, une circulation de 1643 millions sterling moyennant 12 à 13 millions en papier ou en guinées (*b*).

Le même expédient s'employait autrefois avec le plus grand succès dans la ville de Lyon. Tous les engagemens y étaient souscrits pour être payés à l'époque de chaque foire, qui avait lieu tous les trois mois. Alors chaque négociant ayant à payer et à recevoir, et tous se trouvant alternativement débiteurs et créanciers l'un de l'autre, l'échange des titres de leurs créances respectives les libérait mutuellement sans le concours du numéraire, ou du moins l'intervention du numéraire n'était nécessaire que pour les soldes et les appoints, objet infiniment modique relativement à la masse des créances éteintes et soldées (*c*).

Les *contrats* qui se tiennent tous les ans à Kief, ont également pour objet de liquider des dettes par viremens. Les créanciers et les débiteurs de cette province et de plusieurs autres voisines, les propriétaires, les capitalistes, les marchands, ceux qui cherchent des fonds et ceux qui désirent placer les leurs,

---

(*a*) Thornton : *Recherches sur le crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, chap. 3, p. 41.

(*b*) Voyez page 207.

(*c*) Ganilh : *Des divers systèmes d'Écon. polit.*, t. II, p. 129.

tous se réunissent au mois de janvier dans cette ville pour y faire leurs affaires (*a*). De pareils viremens ont lieu à Réval et dans plusieurs autres villes de l'empire, surtout à l'époque des foires qui s'y tiennent.

L'usage des viremens, qui est très-ancien, a conduit à une autre invention plus ingénieuse et plus utile encore. Dans une ville de commerce où cette opération était déjà introduite, les commerçans devaient s'apercevoir qu'ils pouvaient obtenir le même effet d'une manière bien plus simple, en établissant une caisse publique ou une banque, dans laquelle chaque négociant déposerait une somme quelconque. Dans ce cas la banque ouvre un compte à chaque déposant, et passe au crédit de ce compte la somme ainsi déposée. Lorsqu'un négociant veut ensuite faire un paiement, il suffit de transporter le montant de la somme du compte d'un créancier de la banque à celui d'une autre personne. De cette façon les paiemens peuvent se faire perpétuellement par un simple transfert sur les livres de la banque, et les commer-

---

(*a*) Pour juger de l'importance des affaires qui se font dans ces occasions à Kief, il suffira de connaître les détails suivans. Le nombre des personnes qui s'y rassemblèrent à cet effet en 1804, comprit 941 propriétaires et gentilshommes, et 149 marchands, sans compter leurs commis, qui étaient au nombre de 154. Le droit d'un demi pour cent que la couronne prélève sur le montant des achats et ventes, rapporta cette année 20,384 ducats, 40,458 roubles en argent, et 17,887 roubles en assignats; valeur totale en monnaie d'argent 113,295 roubles, ce qui suppose, pour ce seul objet, des transactions pour la valeur de 22,659,000 roubles. C. Петербургскій Журналъ, 1804 г. Note IV, page 145.

çans peuvent, sans se déplacer, payer plus en une heure, qu'ils n'auraient pu faire en un jour s'ils avaient dû payer en argent.

Quelque grand que soit cet avantage, il est encore surpassé par un autre d'une plus haute importance que ces banques procurent au commerce; mais pour bien comprendre en quoi consiste cet avantage, il faut remonter à des principes un peu éloignés du sujet qui nous occupe.

Vous vous rappelez sans doute, Messeigneurs, combien il est désavantageux pour un pays commerçant d'avoir le change contre soi : or, parmi les causes qui rendent le change défavorable, celle qui exerce l'influence la plus générale et la plus permanente, c'est l'incertitude dans la valeur de la monnaie qui sert à exprimer les sommes stipulées dans les lettres de change. Une monnaie dont la valeur n'est pas invariablement fixée et très-exactement connue, est toujours une monnaie décriée, plus décriée quelquefois qu'elle ne mérite de l'être, surtout dans l'opinion des étrangers. Les lettres de change tirées de l'étranger sur un tel pays devant être payées avec cette monnaie, se négocient en conséquence partout avec quelque désavantage; et celles qui sont tirées sur l'étranger et payables en monnaies dont la valeur est plus fixe et mieux connue, se paient en cette monnaie décriée plus cher qu'elles ne se paieraient sans cela.

Dans le cinquième livre nous avons examiné successivement toutes les circonstances qui rendent la valeur des monnaies variable : nous avons reconnu

que l'or et l'argent, quoique moins sujets à varier dans leur valeur que la plupart des autres marchandises, ne sont cependant pas une mesure exacte; nous avons vu que ce défaut est encore augmenté par différentes causes, lorsque ces métaux sont frappés en monnaies. Le frai auquel l'usage expose les monnaies, les altérations que les gouvernemens leur font subir, celles qu'elles souffrent par la cupidité des rogneurs d'espèces et des faux-monnayeurs, la perte qu'essuie une bonne monnaie qui circule concurremment avec une monnaie sur-évaluée; enfin, l'abus qu'on fait du billon et de la monnaie de cuivre: toutes ces circonstances contribuent à rendre dans tout pays la monnaie une mesure plus ou moins incertaine.

A la vérité, la plupart de ces causes peuvent être aisément évitées. Excepté les variations que subit la valeur des métaux précieux par le cours naturel du commerce, toutes les autres circonstances dépendent entièrement de la conduite du gouvernement. Une administration sage et éclairée ne diminuera jamais la valeur intrinsèque de ses monnaies; elle ne leur attribuera point une valeur arbitraire; elle ne prétendra pas fixer le rapport des métaux précieux dans ses monnaies; elle n'émettra point de billon, et sa monnaie de cuivre n'aura jamais un cours forcé. Avec une pareille conduite, le gouvernement n'aura point à craindre les contrefacteurs; et si sa monnaie se trouve un peu dégradée par l'usure, il se hâtera de réparer cette perte par la refonte des pièces usées.

Cette dernière mesure cependant n'est praticable

que dans un grand pays, dont les espèces courantes consistent en entier dans sa propre monnaie. Un petit état, au contraire, qui est environné de plusieurs pays ayant chacun une autre monnaie, ou une ville de commerce qui est en relation avec toutes les autres places de l'univers, ne peuvent guère pratiquer cette mesure. Les fréquentes communications que le premier entretient avec ses voisins, et le commerce que la seconde fait avec le reste du monde, y versent perpétuellement des monnaies étrangères. Ainsi, un tel pays ou une telle ville, en reformant sa propre monnaie, ne viendrait jamais à bout de reformer ses espèces courantes. Si les lettres de change y sont payées dans ces espèces courantes, l'incertitude de la valeur réelle des sommes qu'on recevra, doit rendre le cours du change toujours très-contraire à ce pays ou à cette ville, toutes les places étrangères évaluant sa monnaie courante même au-dessous de ce qu'elle vaut.

Une banque, telle que je viens de la décrire, présente le moyen le plus simple pour remédier à cet inconvénient : il lui suffit pour cela d'exiger que les dépôts qu'on lui confie soient faits en bonne monnaie, ayant la valeur intrinsèque qu'elle doit avoir. Comme dans les paiemens que fait la banque, la monnaie n'est jamais transportée matériellement d'une main à l'autre, qu'elle reste toujours enfermée dans les coffres de la banque, celle qui y a été déposée ne peut subir aucune altération, soit par l'usure, soit par la friponnerie, soit même par la mobilité des lois, et conséquemment elle doit toujours conserver sa véritable et primitive valeur.

La monnaie restée en circulation doit donc, lorsqu'elle est échangée contre la *monnaie de banque*, c'est-à-dire contre des inscriptions sur les livres de la banque, perdre en proportion de la dégradation qu'elle a éprouvée par l'usure, par la rognure, ou de toute autre manière. Que cette dégradation soit communément évaluée à 5 pour cent : une inscription de 1000 roubles, par exemple, vaudra 1050 roubl. espèces courantes; ou, en d'autres termes 1050 roubl. en espèces courantes, vaudront seulement 1000 roubl. argent de banque, c'est-à-dire la même quantité d'argent fin, sous une dénomination différente. Cette différence entre la valeur intrinsèque de la monnaie de banque et des espèces courantes, est appelé *agiot*. La monnaie de banque étant toujours meilleure que les espèces courantes, elle porte nécessairement un agiot contre ces dernières. Quelquefois la banque elle-même fixe la valeur de la monnaie qui entre dans ses coffres un peu au-dessus de la même monnaie qui reste dans la circulation : cet agiot quoique arbitraire, n'en élève pas moins la valeur de la monnaie de banque (*a*).

Les banques établies sur ces principes, sont appelées *banques de dépôt*. Leur but principal est de garantir l'intégrité de la monnaie du pays, et de la rendre une mesure des valeurs aussi invariable que la nature des choses le comporte. Ce but, le plus important de tous, peut être atteint d'une manière

---

(*a*) Ceci s'expliquera mieux par l'exemple de la banque d'Amsterdam dont l'histoire est donnée dans la note XV.

plus simple encore, si la banque, au lieu de recevoir des dépôts en bonne monnaie, n'en reçoit qu'en lingots à un titre prescrit, évalués en monnaie nationale telle qu'elle doit être d'après la loi monétaire. En adoptant cette mesure, elle n'épargne pas seulement les frais du monnayage pour toute la valeur qui est déposée chez elle, mais elle est encore bien plus sûre d'avoir exactement la quantité de métal fin qu'elle doit avoir. De cette manière la monnaie de banque ne représente plus telle monnaie existante, mais telle quantité d'argent fin, ce qui la rend très-propre à devenir une espèce d'étalon pour les monnaies de tous les autres pays (*a*).

Cette stabilité de la monnaie de banque est un avantage pour tous les pays qui se trouvent en relations de commerce avec la place qui en fait usage; elle est un plus grand avantage pour les citoyens de cette place; mais parmi ces derniers, ce sont surtout les négocians qui en profitent. Vous concevez bien que des lettres de change payables en une monnaie si sûre et si invariable, doivent mieux se négocier que d'autres; ainsi le cours du change, s'il est favorable à la place qui paie en monnaie de banque, l'est toujours plus qu'il ne le serait sans cela; et s'il lui est défavorable, l'est toujours moins que si cette place payait en espèces courantes.

Outre ce grand avantage, les banques de dépôt en présentent encore d'autres. Elles offrent plus de

---

(*a*) Voyez l'histoire de la banque de Hambourg, dans la note XV.

sûreté aux deposans que s'ils gardaient leur argent chez eux. La monnaie de banque ne craint ni le feu ni les voleurs, ni les autres accidens, puisque les dépôts sont garantis par la ville ou par l'état. Elles épargnent l'embarras et les pertes inévitables qui accompagnent le paiement en espèces; on peut payer les plus grosses sommes par un simple transfert, sans avoir la peine de compter, d'essayer ou de peser les pièces, et sans courir le risque de se tromper.

Les transferts sur les livres de la banque ne peuvent se faire sans l'ordre verbal du propriétaire de l'argent de banque, car les employés de la banque ne connaissent pas l'écriture de toutes les personnes qui y acquièrent des fonds; d'ailleurs il serait possible de la contrefaire. Ainsi chaque fois qu'un créancier de la banque veut transporter une somme sur quelque autre individu, il est obligé de paraître lui-même à la banque, ou d'y envoyer la personne qu'il a présentée comme étant chargée par lui d'y faire ses affaires. Il faut en outre présenter un écrit qui puisse servir de témoignage à la banque que le transfert a été ordonné de la manière qu'il s'est fait.

Cette circonstance borne le nombre des participans à la banque aux habitans de la ville où elle est établie. L'étranger qui y dépose des sommes, ne paraît jamais dans les livres de la banque comme son créancier; il est obligé d'envoyer ses fonds à un habitant de la ville, qui se charge de les déposer à la banque et de les en retirer.

Les personnes qui établissent une pareille banque en y déposant des fonds, ne forment point une so-

ciété d'actionnaires; ce n'est point pour faire fructifier leurs capitaux qu'elles créent cette caisse : elles n'espèrent ni un intérêt, ni un dividende des sommes qu'elles lui confient; chacun n'y dépose que la somme d'argent qu'il serait obligé de garder en caisse chez lui, pour faire face à ses affaires courantes. L'argent qu'il porte aujourd'hui à la banque, il le cède peut-être demain à une autre personne; mais il est sûr de redevenir créancier de la banque, aussitôt qu'un autre déposant devient son débiteur.

Ainsi, loin de retirer un profit pécuniaire des sommes que les participans y déposent, ils sont obligés de contribuer quelque chose pour l'entretien de l'institution. Le bénéfice de la plupart des banques de ce genre se tire d'un droit qu'on leur paie sur chaque transfert, et de quelques opérations secondaires dont je vous parlerai tout à l'heure.

La direction de la banque est confiée à des personnes choisies par les participans. Le crédit de la banque est d'autant mieux garanti, que les directeurs eux-mêmes sont plus intéressés à le maintenir, qu'ils se renouvellent à des époques fixes, et que leur administration est portée à la connaissance de tous les participans.

L'argent confié à la banque n'en est presque jamais retiré. Tant que la banque conserve son crédit, c'est-à-dire tant qu'on est persuadé de l'inviolabilité des dépôts qui lui sont confiés, personne ne se soucie de demander le paiement d'une créance qu'il peut vendre sur la place à tout instant avec bénéfice. En demandant son paiement à la banque, le propriétaire d'un crédit sur la banque perdrait ce bénéfice. La

bonne monnaie qui serait sortie des coffres de la banque pour aller dans ceux d'un particulier, étant une fois mêlée et confondue avec la monnaie courante, n'aurait pas plus de valeur que cette monnaie courante, de laquelle il n'y aurait plus moyen de la distinguer. Tant que cette monnaie reste dans les coffres de la banque, sa supériorité est connue et légalement constatée. Mais une fois versée dans les coffres d'un particulier, il n'est plus guère possible d'en constater la supériorité, à moins de prendre plus de peine que peut-être ne vaut la différence. D'ailleurs, étant une fois sortie des coffres de la banque, elle perd encore tous ses autres avantages d'argent de banque, sa sûreté, sa facilité à être transportée sans peine et sans risque, sa faculté de servir au paiement des lettres de change étrangères. Par-dessus tout cela enfin, on ne peut pas la faire sortir de ces coffres sans payer préalablement quelque chose pour frais de garde.

Toutes ces raisons portent les créanciers de la banque à ne point redemander leurs dépôts, tant qu'ils sont persuadés que ces dépôts y sont mieux gardés que chez eux. Mais des circonstances imprévues peuvent leur inspirer une résolution contraire, à tous à la fois. Que la ville soit menacée de l'invasion d'une armée ennemie, tout le monde s'empressera de retirer son argent, parce qu'il est plus facile aux particuliers de soustraire chacun une petite somme d'argent à la recherche de l'ennemi, qu'il ne le serait à la banque de sauver ses millions. La même chose arriverait si l'administration de la banque devenait un tant soit peu suspecte. Ainsi, la règle la plus

sûre pour toutes les banques de ce genre est de garder dans leurs coffres la valeur entière des dépôts qu'on leur a confiés, et de n'entreprendre aucune opération secondaire qui n'est pas entièrement compatible avec cette première base de leur institution.

Toutes les banques de dépôt ont établi à côté d'elles des banques d'emprunts. Cependant, les banques les mieux administrées ne prêtent que sur des dépôts d'or et d'argent, jamais sur d'autres marchandises dont la valeur est sujette à varier, pas même sur des biens-fonds. L'emprunteur ne reçoit point de numéraire; la banque lui donne en crédit sur ses livres la somme qu'elle lui prête.

Les banques de dépôt ne devraient jamais prêter, excepté sur des dépôts d'or et d'argent : toute autre opération est absolument contraire, non-seulement au but, mais même à la nature de ces institutions. Les participans, comme nous l'avons vu, ne sont point actionnaires de la banque; ils ne retirent aucun profit de ces opérations; l'argent qu'ils y portent n'est point confié aux directeurs dans la vue de le faire fructifier : c'est un *dépôt*, pour la garde duquel ils paient une redevance et qu'ils peuvent redemander à chaque instant. S'ils le plaçaient à la banque dans le dessein d'en retirer un profit, il cesserait d'avoir la nature d'un dépôt; mais cette destination est incompatible avec la nature d'une pareille institution. Ses participans changent d'un jour à l'autre; et ceux mêmes qui y ont perpétuellement des fonds, les voient diminuer et augmenter sans cesse : en conséquence il serait presque impossible de calculer la

portion de profit qui reviendrait à chaque participant.

Aussi, tant que les participans conservent quelque influence sur l'administration de la banque, ne souffrent-ils jamais qu'elle fasse d'autres prêts que sur des lingots d'or et d'argent. Comme il ne leur revient jamais rien de tous les profits que la banque pourrait faire, rien ne peut les engager à troquer la sûreté que leur offre la possession réelle de leur argent, contre les chances toujours plus ou moins périlleuses que leur présentent des titres de créance. Si l'on a vu des banques s'écarter de ces principes, cet effet a toujours été la suite d'un vice dans l'organisation. Une pareille conduite ne peut être tenue que par une direction qui n'est point responsable aux créanciers de la banque, et dont l'administration est couverte du voile du mystère.

L'intégrité du trésor de la banque ne suffit pas pour prouver la fidélité de la direction à garder les dépôts qui lui sont confiés. Une banque peut prêter sans tirer une seule pièce de ses coffres : elle n'a qu'à accorder à l'emprunteur un crédit sur ses livres. Mais de quelque manière qu'elle prête, l'effet est toujours le même : il y aura toujours une plus grande valeur en inscriptions sur ses livres, qu'en métaux précieux dans ses coffres. Les inscriptions passeront de l'emprunteur à d'autres personnes qui les achèteront; ces personnes deviendront par-là créancières de la banque avec les mêmes droits que les déposans : cependant la valeur de leurs créances ne se trouvera pas dans les coffres de la banque; donc, c'est comme si on en avait tiré toute cette valeur.

Tant qu'une banque de dépôt se borne à son but primitif, et qu'elle ne fait circuler d'autres sommes dans ses livres que celles pour lesquelles il se trouve dans ses coffres la valeur correspondante en métaux précieux, elle n'a besoin de crédit qu'autant qu'il faut accorder de la confiance aux directeurs et employés de la banque : or cette confiance ne lui manquera jamais, si elle est organisée de manière que toutes ses opérations soient publiques, et que les participans peuvent se convaincre, quand il leur plaît, du rapport effectif entre les dettes et les créances de la banque, c'est-à-dire entre la valeur totale des dépôts et celle des inscriptions.

Mais aussitôt qu'une banque de dépôt s'éloigne de son but primitif, et qu'elle fait circuler plus d'inscriptions qu'elle n'a de fonds en métaux précieux dans ses coffres, elle change de nature et a besoin de crédit. Cependant il lui est bien plus difficile de soutenir son crédit qu'il ne l'est à un négociant ou à tout autre particulier. Celui-ci ne sait pas seulement, comme la banqne, ce qu'il doit; mais il connaît aussi le terme de ses engagemens; il sait quand il sera obligé de payer; il peut faire ses arrangemens en conséquence. Au contraire, tout ce que la banque doit est payable à vue, et elle ne sait jamais quand on viendra lui demander le paiement de ses créances. Le particulier jouit encore d'un autre avantage : il peut compenser ses dettes passives avec son actif; il peut s'aider par des viremens; il peut tirer des lettres de change sur ses débiteurs pour couvrir celles qu'il doit payer : la banque, au contraire, ne peut

jamais solder de cette manière; elle est toujours obligée d'acquitter ses engagemens en espèces ou en lingots.

## CHAPITRE XIV.

### Des billets de banque, et particulièrement des billets de confiance.

Les *billets de banque* diffèrent par-là des autres promesses, qu'ils remplacent le numéraire métallique, dont celles-ci ne font qu'éloigner le paiement. Ces billets sont de deux espèces : les uns sont appelés *billets de confiance*, les autres courent sous le nom de *papier-monnaie*.

Les *billets de confiance* sont des promesses payables à vue en numéraire métallique par ceux qui les ont émis. Ils n'ont besoin pour circuler d'aucun endossement, et ils ne portent point d'intérêt : deux caractères qui les distinguent de toutes les autres espèces de promesses, et qui les rendent propres à circuler comme le numéraire.

Ces billets peuvent être émis, soit par de simples banquiers, soit par des banques établies à cet effet et qu'on appelle *banques de circulation*. Il y a des banques privées et publiques. Les unes comme les autres se forment par des sociétés d'actionnaires; mais les premières subsistent sous la protection générale des lois, tandis que les banques publiques ou natio-

nales sont privilégiées par le gouvernement, et que leurs billets sont reçus dans ses caisses. La banque d'Angleterre, par exemple, est une banque nationale. Outre cela il y a dans ce pays une foule de banques particulières, et tout banquier, tout capitaliste est en droit d'émettre des billets de confiance.

Le gouvernement lui-même peut aussi établir des banques de circulation; et quand les billets de ces banques sont payables à vue, et qu'ils sont effectivement payés sans la moindre condition quelconque, ils ne diffèrent des billets émis par les banques privées ou nationales que par une seule circonstance, savoir que leur remboursement dépend de la bonne volonté du gouvernement, qui ne peut être contraint, comme les particuliers, à remplir ses engagemens. Or cette circonstance est souvent nuisible au crédit de ces banques.

Vous serez sans doute curieux, Messeigneurs, d'apprendre comment des billets émis par de simples particuliers parviennent à avoir cours comme les monnaies d'or et d'argent. Cet effet s'explique de la manière suivante.

D'abord le crédit mercantile fait recevoir ces billets par tous ceux qui connaissent le banquier, ou qui sont à portée de juger de sa situation et de sa conduite. Lorsque les habitans d'une ville ou d'un canton ont assez de confiance dans la fortune, la probité et la sagesse d'un banquier pour le croire toujours en état d'acquitter comptant et à vue ses billets, en quelque quantité qu'il puisse s'en présenter à la fois, alors ces billets viennent à avoir cours parmi eux de

la même manière que les lettres de change, c'est-à-dire par la certitude morale qu'on a de pouvoir les échanger contre du numéraire.

Mais les lettres de change pour la plupart ne sont payables qu'à un certain terme plus ou moins éloigné; les billets de confiance, au contraire, sont payables à vue, c'est-à-dire à tout instant où le porteur juge à propos de les présenter. Cette circonstance, en donnant une plus grande sûreté au porteur, le dispose à recevoir ces billets plus facilement que les lettres de change. D'ailleurs les billets n'ont pas besoin d'être endossés comme les lettres de change pour devenir transmissibles; dès que leur crédit est généralement établi, on peut les donner en paiement comme les monnaies.

Vous voyez que la circulation des billets est bien plus facile que celle des lettres de change; mais cette circonstance seule n'explique pas comment leur usage s'étend même jusqu'à des gens qui ne connaissent ni l'auteur des billets ni sa situation. Deux autres causes coopèrent pour produire cet effet : l'emploi que les banquiers font des billets qu'ils émettent, et la commodité que ces billets procurent à ceux qui s'en servent à la place des monnaies.

Le fonds d'une banque de circulation ne se forme pas comme celui d'une banque de dépôt. La monnaie de banque surpasse en valeur intrinsèque les espèces courantes, et les commerçans en ont besoin pour les opérations du change : ainsi ils sont obligés d'acheter cette monnaie, en portant à la banque des espèces ou des lingots. Personne, au contraire, n'éprouve un

besoin d'acheter des billets de confiance, ou d'échanger son numéraire métallique contre un numéraire fictif, la chose signifiée contre le signe. Ainsi le fonds d'une banque de circulation se forme, ou par le capital qu'un simple banquier destine à cet usage, ou par celui qu'une société d'actionnaires fournit en commun. Une banque de dépôt appartient à tous ceux qui emploient l'argent de banque; une banque de circulation est la propriété du banquier ou de la compagnie qui l'établit, et ceux qui emploient les billets qu'elle émet n'y ont aucune part et n'en retirent aucun profit.

Cette différence dans l'origine du fonds de ces banques en produit une aussi dans la manière de faire circuler leurs effets. L'argent de banque n'est mis en émission que lorsqu'on l'achète; mais personne n'étant disposé à acheter des billets de confiance, les banques de circulation sont obligées de choisir un autre moyen pour émettre leurs papiers: elles les prêtent en escomptant des lettres de change. L'emprunteur étant bien aise de trouver les fonds qu'il cherche, accepte volontiers l'emprunt en billets payables à vue. Tous les négocians du lieu étant dans le cas de faire escompter leurs lettres de change, et par conséquent de recevoir des billets, se voient déterminés par leur propre intérêt à les recevoir en paiement, afin de les faire recevoir par d'autres personnes. En conséquence, le manufacturier ne fait aucune difficulté d'accepter du négociant qui lui achète ses produits, des billets avec lesquels il peut payer le négociant qui lui vend des matières premières: et le

cultivateur ne refuse pas non plus de les accepter du manufacturier et du négociant, puisqu'il peut s'en servir pour leur payer les marchandises qu'il achète de chacun d'eux. De cette manière la circulation des billets s'étend peu à peu des producteurs aux consommateurs, du lieu où la banque réside, à d'autres endroits, et devient un supplément à la monnaie que personne ne refuse parce que chacun est sûr qu'il ne sera refusé par personne.

Lorsqu'un papier de banque a obtenu ce crédit, il est communément plus recherché que les espèces mêmes, à cause de la grande commodité qu'il présente, toutes les fois qu'il s'agit de garder, de transporter et de payer des sommes un peu fortes.

Quoique les billets de banque soient payables à volonté, cependant parmi les personnes qui les reçoivent et les transmettent, il n'y en a que fort peu qui ont un besoin absolu d'espèces; la plupart font leurs affaires tout aussi bien avec des billets. Ainsi, quoique sans cesse il y ait quelques-uns de ces billets qui reviennent au banquier pour le paiement, il y en a toujours une grande partie qui continue à circuler pendant des mois et des années de suite. En conséquence, le banquier n'a pas besoin de tenir en caisse toute la somme pour laquelle il a émis des billets. S'il s'aperçoit, par exemple, que sur 30,000 roubles qu'il fait circuler en billets, il ne lui revient, pour être réalisés, jamais plus de 10,000 roubles à la fois, un fonds de dix mille roubles en espèces suffira pour satisfaire à toutes les demandes. Ces 10,000 roubles qu'il est obligé de garder en caisse, ne lui donnent aucun

profit; son gain provient de l'intérêt que lui procurent les 20,000 roubles qu'il met en circulation au delà du fonds qu'il tient en caisse. Or, comme personne ne fera une pareille entreprise sans se voir dédommagé des frais et du travail attachés à ce genre d'industrie, il est clair que tout banquier et toute compagnie d'actionnaires qui établissent une banque de circulation sont obligés d'émettre des billets pour une valeur plus forte que celle qu'ils gardent en caisse en espèces métalliques.

Cependant cet excédant n'est point sans garantie : il a pour gage les lettres de change ou les effets des particuliers qui ont emprunté à la banque; et comme ces sûretés sont données pour toute la valeur qui circule en billets, vous voyez bien que cette portion pour laquelle le banquier conserve un fonds métallique est doublement garantie. Pour éclaircir ce fait, revenons-en à notre exemple : 30,000 roubles en billets ont une garantie de 10,000 roubles en espèces; et si tous les billets sont émis, c'est-à-dire prêtés, ils ont encore une garantie de 30,000 roubles en effets; donc la garantie entière de la banque est de 40,000 roubles.

Quand les débiteurs de la banque sont solvables, leurs effets sont pour les billets un gage aussi bon que de l'argent, car ils seront acquittés, soit avec de l'argent, soit avec des billets. S'ils le sont en argent, ils fournissent les moyens de payer une égale quantité de billets; s'ils le sont en billets, ils retirent de la circulation une quantité de billets égale à leur montant. Dans le premier cas, la banque reçoit de

quoi acquitter ses billets; dans le second, elle est dispensée de les acquitter.

Cependant ce serait une grande erreur de croire que toute sûreté, pourvu qu'elle soit bonne, puisse servir de garantie aux billets. La plupart des effets des particuliers sont *à terme*, et les billets de banque sont payables *à vue*. Quand le fonds métallique de la banque est épuisé, les effets les plus solides ne peuvent point servir à rembourser les billets qu'on présente, si ces effets ne sont pas payables au moment où la banque doit acquitter ses billets.

Rendons ceci plus sensible au moyen d'un exemple. Je suppose que la banque dont il a été question, prête à différens particuliers les 30,000 roubles qu'elle émet, et que ses avances soient hypothéquées sur des biens-fonds et remboursables en huit ans. Aussitôt que ce fonds est employé par les emprunteurs, il va se distribuer entre mille personnes, parmi lesquelles il y en aura toujours qui voudront réaliser leurs billets. Si les demandes de monnaie que ces porteurs de billets font à la banque surpassent son fonds métallique de 10,000 roubles, elle est hors d'état de payer l'excédant; car elle n'a pour gage de cet excédant que des obligations très-solides à la vérité, mais qui ne sont exigibles que dans quelques années, et elle est obligée de payer sur-le-champ. Pour qu'une banque fût perpétuellement à portée de faire face à ses engagemens, et méritât la confiance qu'elle réclame, il faudrait que les effets qui sont le gage de son papier fussent tous remboursables à vue; mais puisqu'il est difficile d'avoir des effets so-

lides portant intérêt et remboursables à vue, il lui convient que ses titres soient au moins à la plus courte échéance possible. Les banques conduites avec sagesse ne sont jamais écartées de ce principe.

Il résulte de tout ceci que les banques de circulation ne peuvent fournir aux entreprises industrielles aucuns fonds pour construire des bâtimens et des usines, creuser des mines et des canaux, défricher des terres incultes, entreprendre des spéculations lointaines; aucuns fonds, en un mot, destinés à être employés comme *capitaux fixes*; car les personnes qui empruntent de l'argent pour faire de pareilles entreprises ne peuvent emprunter qu'à des termes plus ou moins longs. La nature des billets de confiance est d'être perpétuellement exigibles; lorsque la totalité de leur valeur ne se trouve pas en argent dans les coffres de la banque, elle doit donc au moins s'y trouver en effets dont le terme soit très-rapproché : or une entreprise qui verse les fonds qu'elle emprunte dans un emploi d'où ils ne peuvent pas être dégagés à volonté ne saurait fournir de tels engagemens. Le même inconvénient se présente lorsqu'une banque fait au gouvernement des avances perpétuelles ou même à long terme. Sa créance n'étant pas exigible, elle ne peut acquitter les billets qui ont servi à faire cette avance.

Il n'y a que trois sortes de valeurs qui puissent servir de gage aux prêts que fait une banque de circulation, savoir : 1° des métaux précieux en lingots ou en espèces; 2° des marchandises qui ne sont point sujettes à perdre de leur qualité ni de leur valeur,

et qu'on peut trouver à vendre facilement à tout instant (conditions qui réduisent presqu'à rien cet article); enfin 3° de bonnes lettres de change aux termes les plus courts. Parmi les lettres de change mêmes, celles que les banquiers appellent improprement *papier de circulation*, ne sont pas un gage suffisant pour des billets de confiance. Vous savez, Messeigneurs, que ces lettres, lorsque leur échéance est venue, se paient avec d'autres lettres de change payables à une époque plus éloignée, et qu'on négocie en faisant le sacrifice de l'escompte (*a*). Vous comprenez aisément qu'une semblable opération, lorsque c'est une banque qui prend ce papier à l'escompte, n'est qu'un moyen de lui emprunter à perpétuité, puisqu'on ne s'acquitte du premier emprunt qu'avec un second, du second qu'avec un troisième, et ainsi de suite. L'inconvénient qui en résulte pour une banque est de jeter dans la circulation une plus grande quantité de ses billets que n'en réclament les besoins de la circulation; les billets ainsi empruntés ne servent pas à l'échange et au mouvement de valeurs réelles, puisqu'il n'y en a point dans ce cas-ci; par conséquent ils reviennent sans cesse à la banque pour se faire rembourser.

Les banques bien administrées ne prêtent jamais que sur or et argent, elles n'escomptent que des effets à très-courtes échéances, et elles se défendent autant qu'elles peuvent de recevoir du papier de circulation: mais elles ne bornent pas là leurs précautions; elles

---

(*a*) Voyez page 312.

ont encore soin de garder toujours en caisse une somme considérable en espèces, un tiers, par exemple, ou même la moitié du montant de leurs billets en émission. Encore malgré cette précaution sont-elles quelquefois embarrassées lorsqu'un défaut de confiance dans leur solvabilité ou un événement quelconque précipitent les porteurs de billets à la caisse pour y recevoir leur remboursement *(a)*.

---

Après avoir considéré la nature des billets de confiance et les profits qu'ils peuvent procurer à ceux qui les émettent, tâchons de nous faire une idée précise de leurs effets dans la circulation et de l'utilité dont ils peuvent être pour la richesse nationale.

Nous avons vu qu'ils facilitent le paiement de grosses sommes, et qu'ils sont plus commodes à transporter et à garder que les espèces. Ces avantages individuels, quoiqu'ils contribuent singulièrement à rendre les billets agréables au public, ne sont cependant rien en comparaison de l'accroissement que ces billets peuvent procurer à la richesse nationale; car une émission bien réglée l'augmente effectivement en mettant à la place du numéraire, dont la matière et la façon sont si coûteuses, des feuilles

---

(a) *Say*: Traité, etc., sur les banques de circulation et les billets de confiance. *Smith*, Richesse des nations, livre II, chap. 2.

de papier qui ne coûtent rien ou presque rien à produire.

Pour vous expliquer comment les billets parviennent à rendre ce grand service à la société, supposez que dans un pays la masse totale du numéraire métallique qui y circule à une certaine époque, se monte à trois millions. Cette somme alors sera exactement ce qu'il lui faut pour faire circuler la totalité de ses valeurs; car une nation ne peut jamais posséder ni plus ni moins de numéraire que ce que cette mesure prescrit. Supposons ensuite qu'à la même époque différens banquiers ou une banque publique viennent à émettre des billets de confiance pour trois millions, en conservant dans leurs caisses un tiers de cette valeur ou un million en espèces, pour répondre aux demandes qui peuvent survenir. Il se trouvera donc dans la circulation deux millions en or et en argent, et trois millions en billets de banque, ou bien cinq millions tant espèces que papier.

Or, trois millions étant suffisans à cette époque pour faire circuler toutes les valeurs du pays, il se trouve que deux millions sont de trop dans la circulation intérieure. Cette surabondance fait baisser la valeur du numéraire, tant métallique que de papier; mais comme il n'y a point de raison pour que sa valeur baisse dans d'autres lieux où il n'y a point de surabondance de numéraire, il se répand dans ces lieux-là; il cherche les endroits où il vaut relativement davantage, où il trouve à s'échanger contre une plus grande quantité de marchandises; en d'autres termes, le numéraire s'écoule là où les marchan-

dises sont à meilleur marché, et il revient une valeur en marchandises égale à celle qui en est sortie en numéraire (*a*).

La portion du numéraire qui sort est prise sur cette partie seulement qui a une valeur au dehors, c'est-à-dire sur la partie métallique. Le papier ne peut aller hors du pays, parce qu'éloigné des banques qui l'ont émis et des tribunaux auxquels on peut recourir pour s'en faire payer, il ne serait pas reçu dans les paiemens ordinaires. L'or et l'argent sont donc envoyés au dehors jusqu'à concurrence de deux millions, et le canal de la circulation intérieure demeurera rempli avec trois millions en papier, au lieu de trois millions en métal qui le remplissaient auparavant. Mais ce qu'il y a de vraiment important à remarquer, c'est que le fonds national est accru d'une valeur égale aux deux millions que le papier de banque vient de chasser de la circulation. La nation se trouve effectivement enrichie de toute cette valeur. Reste à savoir quel usage elle en fera, si elle l'emploiera comme fonds de consommation ou comme capital.

En l'employant à acheter des marchandises d'une consommation prompte et stérile, telles que des vins, des soieries, des modes, etc., l'accroissement que la richesse nationale vient de gagner par l'opération des banques ne sera que momentané; ces marchandises consommées, la nation ne sera ni plus riche ni plus pauvre qu'elle l'avait été auparavant. Que dis-je?

(*a*) Comparez page 209 et suiv.

elle sera effectivement plus pauvre : elle aura consommé son fonds de numéraire métallique, à la place duquel il ne lui restera qu'un papier sans valeur intrinsèque; elle aura pris le goût de la dépense; et les sources de la production se trouveront attaquées par tous les vices qui vont à la suite de la prodigalité.

Au contraire, si la nation emploie cette valeur à acheter dans l'étranger un fonds additionnel de vivres, de matières et d'outils, dans la vue d'entretenir et d'employer un nombre additionnel de travailleurs productifs, l'accroissement que la richesse nationale vient de gagner par l'opération des banques est non-seulement durable, mais il devient lui-même une source permanente d'accroissement pour cette richesse. Employé de cette manière, le numéraire métallique auquel on a substitué du papier se transforme en vivres, matières et outils; c'est-à-dire qu'un fonds qui ne donne aucun revenu se transforme en un capital qui fructifie. La valeur entière de la grande roue de circulation est ajoutée elle-même à la masse des marchandises qui circulaient par son moyen. C'est une opération semblable à celle d'un fabricant qui, à l'aide de quelque heureuse découverte en mécanique, vend ses anciennes machines et profite de la différence qui se trouve entre leur prix et celui des nouvelles pour acheter plus de matières et pour payer plus d'ouvriers.

Il paraît probable que la majeure partie de l'or et de l'argent chassés au dehors par les opérations des banques est et doit être employée de la seconde manière. Les billets de confiance n'étant point donnés

gratuitement, il n'en résulte aucune augmentation de revenu pour qui que ce soit. Vous savez, Messeigneurs, que les banques de circulation n'ont d'autre moyen d'émettre leurs billets que de fournir des prêts à ceux qui peuvent leur donner des sûretés suffisantes. Or un particulier qui emprunte pour dépenser sera bientôt ruiné, et celui qui lui prête court le plus grand risque de perdre ses fonds; ainsi il est contre l'intérêt des deux parties d'emprunter comme de prêter pour une pareille destination (*a*). D'ailleurs les banques, si elles sont sages, se gardent bien de prêter sur hypothèque; elles se bornent, comme je l'ai déjà dit, à escompter des lettres de change à la plus courte échéance. En conséquence, la valeur que ces billets ajoutent à la richesse nationale ne passe ni dans les mains de gens oisifs, ni dans celles des grands propriétaires, qui forment les deux classes de la société les plus disposées à la prodigalité : cette valeur entre tout entière dans les mains des négocians, classe généralement frugale et avide de gain. Le négociant, en trouvant plus de facilité à faire escompter ses lettres de change, ne se croira pas plus riche pour cela; il n'aura nulle tentation de dépenser une somme faisant partie de son fonds de commerce, une somme qu'il a empruntée et qu'il doit rembourser à un terme très-court, sous peine d'être traité comme banqueroutier. Il y a donc tout lieu de présumer que la majeure partie de la valeur dont la richesse nationale

(*a*) Voyez page 236.

s'accroît par les billets de banque, sera naturellement destinée à fournir de l'emploi à l'industrie, et non pas des jouissances à la fainéantise.

Il est temps maintenant d'examiner jusqu'où peut aller cet accroissement de la richesse nationale que les billets de banque peuvent fournir; car s'il n'avait point de terme, vous sentez bien qu'il n'y aurait point de bornes aux richesses qu'un état pourrait acquérir en très-peu de temps, et au moyen de quelques rames de papier.

J'ai supposé, pour simplifier, que la masse totale du numéraire d'un pays pouvait être remplacée par des billets de confiance; mais cette supposition est tout-à-fait inadmissible, comme nous verrons par la suite. Admettons-la pourtant : il ne s'ensuit pas que la nation puisse se défaire de tout son numéraire métallique; un tiers au moins de ce numéraire doit être mis en réserve par les banques, pour satisfaire aux demandes des porteurs de billets. Cette proportion ne vous paraîtra pas exagérée, surtout si vous considérez que ces billets ne conservent leur valeur de monnaie que lorsqu'on peut sans peine les échanger, à chaque instant, contre de la monnaie. Je dis *sans peine*, *à chaque instant*, car autrement on préférerait de la monnaie, puisque celle-ci a, sans qu'on se donne *aucune peine* pour cela, et *à tous les instans*, valeur de monnaie. Or ces conditions supposent, non-seulement qu'il y ait toujours en caisse des valeurs suffisantes pour acquitter tous les billets qui peuvent se présenter, mais que la caisse soit à portée du porteur de billets. Or dans un pays un peu vaste, et où

les billets seraient répandus au point de former le total du numéraire nécessaire aux transactions, il faudrait bien des caisses pour que chaque porteur de billets en trouvât toujours une à sa portée.

Restent donc les deux tiers de la monnaie d'or et d'argent comme une valeur parfaitement disponible, et que la nation peut employer à son gré. En supposant qu'elle l'emploie d'une manière productive, cherchons quelle augmentation il en résulte dans le capital national.

Nul auteur de poids n'a évalué le numéraire nécessaire à la circulation à plus d'un cinquième du produit annuel d'une nation, et, suivant les calculs de quelques-uns, il ne va pas à un trentième; c'est donc l'estimer au plus haut que de le porter à un cinquième du produit annuel. Dans ce cas, un pays dont la production annuelle formerait une valeur de 15 millions aurait besoin de 3 millions de numéraire. En supposant donc que les deux tiers de ce numéraire, ou deux millions, pussent être mis de côté en accroissement du capital national, ils n'accroîtraient, une fois pour toutes, ce capital que d'une valeur égale aux deux quinzièmes des produits d'une année.

Les produits annuels seraient peut-être à leur tour évalués bien haut si on les portait au dixième du capital national; je les estime ainsi dans la supposition que les capitaux productifs rapportent, l'un dans l'autre, 5 pour cent, et l'industrie qu'ils tiennent en activité, autant. Si les billets de confiance ont fourni un secours égal aux deux quinzièmes du produit annuel, ils n'ont donc accru le capital national

que de $\frac{1}{75}$, en évaluant ce secours au plus haut (*a*).

Quoique l'accroissement du capital national que peuvent opérer les banques de circulation soit fort inférieur à ce qu'on s'est plu à le représenter en mainte occasion, toutefois cet accroissement n'en est pas moins extrêmement précieux. A moins d'une production bien active, comme en Angleterre, ou d'un esprit d'épargne bien général et bien soutenu, comme en Hollande, ce n'est jamais qu'une petite partie de ses revenus qu'une nation, même qui prospère, parvient à mettre en réserve chaque année, pour l'ajouter à ses capitaux.

J'ai dit que les billets de banque ne peuvent jamais être prêtés à long terme sans exposer le crédit de la banque, et qu'en conséquence une banque ne peut point fournir des fonds dont la destination serait d'être employés comme capitaux engagés : en voudriez-vous conclure que l'augmentation du capital national qui en résulte est purement illusoire, et que l'émission de ces billets n'offre aucun secours réel à l'industrie? Vous auriez tort.

Si les billets de confiance ne peuvent pas être prêtés à long terme par les banques qui les émettent, le numéraire métallique que ces billets rendent superflu dans la circulation intérieure est un fonds susceptible de tous les emplois, même de ceux qui l'absorberaient pendant long-temps. Tout entrepreneur est obligé de garder constamment en caisse une somme d'argent destinée aux paiemens courans et aux dépenses im-

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. II, chap. 16.

prévues; s'il n'y a que des espèces métalliques dans un pays, c'est autant de fonds mort, qui, tant qu'il reste dans le coffre-fort, ne produit rien, ni pour le négociant ni pour son pays. Les opérations d'une banque sage mettent le premier à portée de remplacer ce fonds mort par des billets. A cet échange, le commerçant, la banque et le pays gagnent également: le marchand, en ce qu'il peut étendre ses affaires à l'aide du capital emprunté à la banque; la banque, en retirant un intérêt d'un capital qui ne lui coûte rien, et le pays, en ce que le fonds mort consistant en numéraire métallique se trouve dégagé, et peut être employé d'une manière productive.

La monnaie d'or et d'argent, dit Smith, qui circule dans un pays, peut se comparer précisément à un grand chemin, qui, tout en servant à faire circuler les productions du pays ou à les conduire au marché, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé ni un seul brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière une espèce de grand chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une bonne partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres à blé, et d'augmenter par-là d'une manière très-considérable le produit annuel de ses terres et de son industrie.

---

Tels sont les avantages qui peuvent résulter de l'émission des billets de banque; mais elle a aussi ses inconvéniens. S'il est vrai que l'industrie d'un pays

peut s'élever de quelque chose à l'aide de ces billets, néanmoins, ainsi suspendue, pour ainsi dire, sur ces ailes icariennes, elle ne chemine pas d'une manière si assurée que sur le solide terrain de l'or et de l'argent. Outre les accidens auxquels l'exposent l'imprudence ou la maladresse des directeurs d'une banque, il en est d'autres que toute l'habileté humaine ne saurait prévoir ni prévenir. Examinons les uns et les autres.

La masse totale des billets de confiance qui peut circuler sans inconvénient dans un pays ne peut jamais excéder la valeur de la monnaie d'or et d'argent dont ce papier tient la place, ou qui y circulerait s'il n'y avait pas de billets de banque. S'il arrivait une fois que les billets en circulation excédassent cette somme, comme l'excédant ne pourrait être ni envoyé au dehors, ni rester employé dans la circulation intérieure, il reviendrait immédiatement aux banques, pour y être échangé contre du numéraire métallique. Ce numéraire étant lui-même de trop dans la circulation intérieure, serait exporté sur-le-champ, et les banques perdraient les frais qu'elles seraient obligées de faire pour ramener sans cesse dans leurs coffres un argent qui en sortirait sans cesse. Pour peu que le remboursement éprouvât de lenteur ou de difficulté, le reflux du papier sur la banque irait même au delà de l'excédant, le torrent des demandeurs d'espèces grossissant nécessairement par l'alarme qui en résulterait.

Supposons une banque nationale dont tout le papier (porté au *maximum* de ce que la circulation du

pays en peut absorber ou employer) monte précisément à 4 millions de roubles, et qui, pour faire face aux demandes d'espèces, est obligée de garder constamment en caisse un quart de la valeur de ses billets émis, c'est-à-dire un million en espèces. Que cette banque essaie de porter son émission jusqu'à 4,400,000 roubles : les 400,000 roubles qui sont au delà de ce que la circulation peut absorber reviendront à la banque presque aussitôt qu'ils auront été émis. Donc pour faire face aux demandes qui surviendront, cette banque sera obligée de garder constamment en caisse, non pas seulement 1,100,000 roubles, mais 1,400,000 roubles. Elle ne pourra donc faire aucun gain sur l'intérêt de ces 400,000 roubles d'émission surabondante, et elle aura en pure perte toute la dépense de ramasser continuellement 400,000 roubles en espèces, qui s'en iront hors de sa caisse et du pays aussi vite qu'on les y aura apportés.

La banque d'Angleterre en a fait autrefois l'expérience (*a*). Pour avoir émis une trop grande quantité de billets, dont l'excédant lui revenait continuellement à l'échange, elle a été obligée, plusieurs années de suite, de faire battre de la monnaie d'or pour environ 850,000 liv. sterl. par an. Pour fournir à cette immense fabrication, la banque se vit obligée d'acheter jusqu'au prix de 4 livres l'once l'or en lingot qu'elle émettait bientôt après en forme de monnaie, sur le pied de 3 livres 17 shillings 10 pence et ½ l'once; ce

(*a*) Smith, vol. I, pag. 451.

qui lui faisait une perte de $2\frac{1}{2}$ à 3 pour cent sur la fabrication d'une somme aussi énorme. Encore la banque n'avait-elle point de frais de fabrication à payer, puisqu'en Angleterre cette dépense est supportée par le gouvernement. Par une suite d'un excès du même genre, les banques d'Écosse ont été forcées, à de certaines époques, d'entretenir à Londres des agens dont tout l'emploi consistait à leur rassembler des espèces qui leur coûtaient en faux-frais au delà de 2 pour cent par opération, et qui s'évaporaient en peu d'instans. Ces agens ne pouvaient pas toujours suffire à remplir la caisse de leurs commettans aussi promptement qu'elle se vidait. Dans ce cas les banques n'avaient d'autre ressource que de tirer sur leurs correspondans à Londres, et de payer ces lettres de change par d'autres lettres; opérations dont vous connaissez déjà les effets ruineux.

La monnaie d'or que la banque d'Angleterre ou les banques d'Écosse payaient en échange de cette portion de leurs billets qui excédait ce qu'eût pu absorber la circulation du pays, se trouvant elle-même excéder ce que la circulation pouvait contenir, était quelquefois envoyée à l'étranger en forme de monnaie, quelquefois fondue et exportée en lingots, et quelquefois aussi fondue et revendue à la banque au prix énorme de 4 livres l'once. On avait bien soin de trier les espèces les plus neuves et les plus pesantes, et c'étaient celles-là seulement qu'on choisissait pour exporter ou pour fondre. La banque d'Angleterre voyait à son grand étonnement que, malgré l'immense fabrication de monnaie qu'elle

faisait annuellement, il y avait chaque année la même disette d'espèces que l'année précédente, et que, malgré la quantité de bonne monnaie toute neuve qu'elle répandait chaque année, l'état de la monnaie ne faisait que se détériorer de plus en plus. Chaque année elle se trouvait dans la nécessité de faire frapper à peu près la même quantité d'or que celle qu'elle avait fait frapper l'année d'auparavant; et au moyen de la hausse continuelle du prix du lingot, la dépense de cette énorme fabrication allait toujours en augmentant. Il faut observer que la banque d'Angleterre, en approvisionnant sa propre caisse d'espèces, est indirectement obligée d'en approvisionner tout le royaume, où cette caisse les verse continuellement par mille voies différentes. Les banques d'Écosse sans doute payaient toutes fort chèrement leur propre défaut de prudence; mais la banque d'Angleterre payait très-chèrement, non-seulement sa propre imprudence, mais encore celle de presque toutes les banques d'Écosse.

Ce qu'une banque peut avancer sans inconvénient à un négociant ou à un entrepreneur quelconque, ce n'est ni tout le capital qu'il destine à ses entreprises, ni même une partie considérable de ce capital, mais c'est seulement cette portion de son capital qu'il serait obligé de garder par devers lui sans emploi et sans argent comptant, pour faire face aux demandes accidentelles. Si les billets que la banque avance n'excèdent jamais cette valeur, alors ils n'excéderont pas la valeur des espèces métalliques qui circuleraient nécessairement dans le pays, supposé qu'il n'y

eût pas de billets de confiance; donc ils n'excéderont jamais la quantité que la circulation du pays peut aisément absorber et tenir employée.

Or quand une banque escompte à un négociant une lettre de change réelle, tirée par un véritable créancier sur un véritable débiteur, et qui est réellement payée à son échéance par ce débiteur, elle ne fait que lui avancer une partie de la valeur qu'il aurait été sans cela obligé de garder sans emploi et en argent comptant, pour faire face aux demandes du moment. Le paiement de la lettre de change, à son échéance, remplace à la banque la valeur de ce qu'elle a avancé, ensemble l'intérêt. La caisse de la banque ressemble alors à un bassin, duquel il sort bien continuellement un courant d'eau, mais dans lequel il s'en jette aussi continuellement un autre égal en volume à celui qui sort. Pour tenir la caisse d'une pareille banque toujours suffisamment remplie, il ne faut que peu ou point de dépense.

La banque peu même aller un peu plus loin. Sans excéder les bornes de son commerce, un négociant peut souvent avoir souvent besoin d'une somme d'argent comptant, sans avoir de lettre de change à escompter. Quand la banque, outre le service de lui escompter des lettres de change, lui fait encore dans ses besoins du moment l'avance de ces sommes sur son compte courant (*a*), et en reçoit le remboursement petit à petit, à mesure que l'argent rentre à ce négociant par la vente de ses marchan-

---

(*a*) Voyez page 287, à la note l'explication de ce terme.

dises, elle le dispense entièrement de la nécessité de garder par devers lui aucune partie de son capital sans emploi et en argent comptant. Cette facilité, les banques écossaises l'accordent à leurs correspondans. Néanmoins, dans les affaires de cette nature, la banque doit observer avec grande attention si, dans le cours d'un certain temps, le montant des remboursemens que ses correspondans lui font, est égal au montant des avances qu'elle leur fait, ou si ces avances surpassent insensiblement la valeur des remboursemens. Dans ce dernier cas, il n'y a plus de sûreté pour elle à continuer ses affaires avec de telles pratiques.

Voilà les principes qu'une banque de circulation doit suivre pour maintenir son crédit. Celles qui se sont départies de ces règles ont croulé toutes sans exception. Parmi la foule d'exemples que l'histoire du siècle passé nous présente, je me borne à vous citer celui de la fameuse banque d'Écosse, connue sous le nom d'*Ayr-bank*, et fondée il y a environ 60 ans (*a*). A cette époque, la banque d'Angleterre et les banques écossaises venaient d'échapper aux embarras dont j'ai parlé plus haut, et qu'elles s'étaient attirés par leur trop grande facilité à escompter des lettres de change parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de ces lettres fictives appelées papier de circulation. Devenues plus circonspectes, les difficultés que les banques apportèrent aux escomptes ne manquèrent pas d'exciter les clameurs de tous les gens à projets,

---

(*a*) Smith, vol. I, pag. 471.

qui ayant fait des entreprises au dessus de leurs forces, se trouvèrent tout à coup dans la plus grande détresse. Cette détresse, qu'ils appelèrent détresse nationale, il ne fallait l'attribuer, disaient-ils, qu'à l'ignorance et à la pusillanimité des banques qui refusaient de donner des secours assez étendus à leurs belles entreprises, à des entreprises faites pour augmenter la prospérité et l'opulence nationale.

Au milieu de ces clameurs, il s'éleva en Écosse une banque, établie exprès pour remédier à tous ces maux. Elle fut plus facile pour accorder des comptes courans ou pour escompter des lettres de change qu'aucune banque ne l'avait jamais été. Quant à ces dernières, elle ne faisait presque aucune différence entre les lettres de change sérieuses et les lettres de change circulantes. Elle affichait hautement pour principe, d'avancer, sur des sûretés raisonnables, la totalité du capital des entreprises dont les rentrées sont les plus lentes et les plus éloignées, telles que celles qui consistent en améliorations des terres. Cette grande facilité à accorder des avances donna lieu à une immense émission de billets. Mais ces billets étant pour la plupart en excédant de ce que la circulation du pays pouvait absorber et tenir employé, ils refluèrent vers la banque tout aussi vite qu'ils étaient émis.

Cependant les propriétés foncières des actionnaires de la banque valaient plusieurs millions, et par l'acte d'association ces propriétés se trouvaient hypothéquées à l'exécution de tous les engagemens pris par la banque. Le grand crédit que lui donna

nécessairement une hypothèque aussi étendue la mit en état, malgré sa conduite facile, de tenir encore pendant plus de deux ans. Quand elle fut obligée d'arrêter ses opérations, elle avait pour environ 200,000 livres sterling de ces billets en circulation. Pour soutenir la circulation de ces billets, qui lui revenaient sans cesse aussitôt qu'ils étaient émis, elle avait constamment fait usage de la pratique de tirer des lettres de change sur Londres, dont le nombre et la valeur allèrent toujours en augmentant, et qui montaient, au moment où elle ferma, à plus de 600,000 livres. Ainsi, dans un espace de deux ans, cette banque avança à différentes personnes au delà de 800,000 livres à 5 pour cent. Sur les 200,000 livres qui circulaient en billets, ces 5 pour cent peuvent être regardés peut-être comme un gain net, sans autre déduction que les frais d'administration; mais sur plus de 600,000 livres, pour lesquelles elle avait été sans cesse à tirer des lettres sur Londres, elle avait à payer, en intérêts et en droits de commission, plus de 8 pour cent, et par conséquent elle se trouvera en perte de plus de 3 pour cent sur les trois quarts au moins des affaires qu'elle avait faites.

Vous comprenez bien, Messeigneurs, que les opérations de cette banque ont dû produire des effets directement opposés à ceux que se proposaient les spéculateurs qui l'avaient projetée et établie. Leur intention était de soutenir les belles et grandes entreprises qu'on avait formées à cette époque en différens endroits du pays; et en même temps, en atti-

rant à eux la totalité des affaires de banque, de supplanter toutes les autres banques d'Écosse. L'*Ayr-bank* donna sans contredit quelque soulagement momentané aux faiseurs de projets, et les mit à même de pousser leurs entreprises environ deux ans encore plus loin qu'ils n'auraient pu faire sans elle. Mais par-là elle ne fit que leur donner le moyen de grossir d'autant la masse de leurs dettes, de manière que quand la crise arriva, le poids de ces dettes retomba avec une nouvelle charge sur eux et sur leurs créanciers. Ainsi, les opérations de cette banque, loin de soulager les maux que ces gens à projets avaient attirés sur eux-mêmes et sur leur pays, ne fit dans la réalité que les aggraver en en ralentissant l'effet.

Cependant le soulagement momentané que la banque offrit à ces mauvais débiteurs en apporta un réel et durable aux autres banques écossaises. Tous ces particuliers qui travaillaient à l'aide de ces lettres de change circulantes dont les autres banques commençaient pour lors à se défendre, eurent recours à la nouvelle banque, qui les reçut à bras ouverts. Ainsi, les autres banques trouvèrent une issue pour se dégager promptement de ce cercle fatal, dont elles n'auraient guère pu sans cela venir à bout de sortir, à moins de s'exposer à des pertes considérables. Car lors même qu'une banque vient à découvrir ce manége, il peut se faire qu'elle le découvre trop tard. S'étant déjà avancée trop loin avec ces gens à projets en escomptant leurs lettres de change, elle les réduirait infailliblement à la nécessité de faire banqueroute, en refusant tout à coup de leur en escompter davan-

tage, et leur ruine pourrait alors peut-être aussi entraîner la sienne. Ainsi, dans une position aussi critique, elle se voit forcée, pour sa propre sûreté, de leur continuer le crédit, en tâchant néanmoins de se débarrasser petit à petit, et pour cela de faire de jour en jour plus de difficultés sur les escomptes, afin de forcer par degrés ces emprunteurs d'avoir recours, ou à d'autres banques ou à d'autres moyens de faire de l'argent. Telle était la situation des banques d'Écosse vis-à-vis de ces gens à projets, lorsque l'établissement de l'*Ayr-bank* vint les dégager de ces filets.

Nous avons vu, Messeigneurs, que l'écueil le plus redoutable pour les banques de circulation, c'est une émission trop forte de leurs billets; et nous avons reconnu que le moyen le plus sûr d'éviter cet écueil, c'est de ne prêter que sur des titres à la plus courte échéance. Toute banque qui néglige cette précaution doit partager tôt ou tard le sort de celle dont nous venons de nous occuper : elle ne peut manquer de faire banqueroute. Ce dénoûment, funeste pour les actionnaires de la banque, l'est encore pour tous ceux qui se trouvent posséder de ses billets; car vous sentez bien qu'une promesse payable par un banqueroutier est un effet de très-peu de valeur, si tant est qu'il en conserve. Ainsi, plus le cercle des opérations d'une pareille banque est étendu, plus il y aura de gens qui perdront une partie de leur fortune. Lorsqu'une banque publique se trouve arrivée à cette crise par des avances faites au gouvernement, elle a pour l'ordinaire recours au pouvoir de ce gouvernement pour s'épargner la honte d'une banqueroute :

elle sollicite un sursis pour le paiement de ses billets. Dans ce cas, son papier change de nature : de *papier de confiance* qu'il était, il devient *papier-monnaie*, c'est-à-dire un signe sans valeur fixe. C'est ce qui est arrivé sous l'ancien gouvernement de France à la caisse d'escompte; c'est ce qui est encore arrivé en 1797 à la banque d'Angleterre. Les billets de cette dernière ne sont plus des billets de confiance; ils ont un cours forcé. Le gouvernement ne pouvant lui fournir les moyens de les payer, l'en a dispensée (*a*).

Si la fortune de l'état et celle des particuliers sont également intéressées à ce que l'émission des billets de confiance ne surpasse jamais ce que peut en absorber la circulation intérieure, cette limite ne suffit pas pour les mettre à l'abri de tous les dangers auxquels un pays est exposé par l'usage de ces billets. Dans un état où la totalité du numéraire se trouverait remplacée par des billets, des événemens imprévus peuvent causer des maux très-graves, dont toute la prudence et l'habileté des directeurs de la banque ne sauraient le garantir. Une guerre malheureuse, par exemple, qui ferait passer entre les mains de l'ennemi les trésors qui soutiennent le crédit des billets, occasionerait de bien plus grands désordres dans un pays où toute la circulation serait établie sur du papier, que dans un pays où la plus grande partie le serait sur l'or et l'argent. L'instrument des échanges perdant alors toute sa valeur, les échanges ne pourraient plus être que des trocs difficiles. Tous les impôts ayant

(*a*) Voyez l'histoire de ces banques dans la note XVI.

été acquittés jusque-là en billets, le prince ne trouverait plus rien dans ses coffres pour payer ses troupes ni pour remplir ses magasins. C'est une raison très-forte pour tous les gouvernemens, de se tenir en garde, non-seulement contre cette multiplication démesurée de billets de confiance qui devient ruineuse pour les banques et funeste au pays; mais même contre une multiplication modérée en apparence, qui tendrait à remplacer la majeure partie des espèces dans ses états.

Un des moyens d'empêcher que la trop grande multiplication des billets ne chasse entièrement du pays tout le numéraire métallique, est de défendre qu'on fasse des billets au-dessous d'une certaine valeur; de manière qu'ils puissent servir à la circulation des marchandises qui passent d'un entrepreneur à un autre, et qu'ils soient incommodes dans la circulation qui se fait de l'entrepreneur au consommateur. Par exemple, quand il ne circule pas de billets de banque au-dessous de la valeur de 50 roubles d'argent, les billets se trouvent presque absolument restreints à la circulation d'entre les commerçans. Quand un billet de cette valeur vient dans les mains d'un consommateur, celui-ci est en général obligé de le changer à la première boutique où il aura occasion d'acheter pour deux ou trois roubles de marchandise, de manière que souvent ce billet revient dans les mains d'un commerçant avant que le consommateur ait dépensé la vingtième partie de la somme. Aussi peut-on observer que partout où les billets de confiance sont concentrés dans la circulation de commerçant à com-

merçant (comme c'était le cas autrefois à Londres, où il ne circulait pas de billet de banque au-dessous de 10 livres ou de 60 roubles), il y a toujours abondance de monnaie d'or et d'argent. Partout où ce papier se répand dans la circulation du commerçant au consommateur (comme cela était en Écosse, où il y avait des billets de 10 et de 5 shellings, ou de 3 roubles et d'un rouble et demi) il chasse presque tout-à-fait l'or et l'argent du pays, presque toutes les affaires du commerce intérieur allant ainsi avec du papier et de la petite monnaie de cuivre. La suppression des billets de 10 et de 5 shellings en Écosse y a ramené les espèces, qui auraient vraisemblablement augmenté encore plus si l'on avait aussi supprimé les billets de 20 shellings (*a*).

L'émission de billets de très-peu de valeur entraîne encore d'autres inconvéniens. Autant l'usage du papier présente de commodité dans les transactions entre commerçans, autant il est incommode dans ceux qui se font entre consommateurs et commerçans. De pareils billets passant dans les mains de la dernière classe du peuple, et leur circulation étant bien plus rapide que celle des billets de grosse valeur, les premiers sont beaucoup plus exposés à tous les accidens qui peuvent les détruire, ou les endommager au point de n'être plus présentables. Quoique cette circonstance soit avantageuse aux banques, elle n'en est pas moins très-préjudiciable au public, et surtout à la classe la plus pauvre.

(*a*) Smith, vol. I, pag. 488.

D'ailleurs, lorsque des billets de très-peu de valeur sont autorisés dans la circulation et qu'ils sont d'un usage commun, beaucoup de gens ont l'envie et la possibilité de se faire banquiers. Tel particulier dont les billets pour 25 roubles ou même pour 5 roubles ne seraient reçus de personne, viendra à bout de les passer aisément quand ils seront émis pour une valeur aussi petite que 10 ou 25 copeks. Mais les banqueroutes fréquentes qui doivent arriver dans une classe de banquiers aussi misérables peuvent donner lieu à de grands désordres, et quelquefois même causer des calamités parmi les pauvres gens qui ont reçu de tels billets en paiement.

En réglant les billets de banque de manière à les concentrer presqu'en entier dans la circulation de commerçant à commerçant, non-seulement on évite tous ces inconvéniens, mais les banques et les banquiers n'en seront pas moins à portée de prêter les mêmes secours à l'industrie du pays, qu'ils peuvent le faire quand ces billets remplissent la totalité de la circulation. L'argent comptant qu'un homme de commerce est obligé de garder par-devers lui, pour faire face aux demandes du moment, est entièrement destiné à la circulation qui se fait entre lui et les autres commerçans dont il achète les marchandises. Il n'a pas besoin de garder aucun argent comptant pour la circulation qui se fait entre lui et les consommateurs qui se fournissent chez lui; ceux-ci lui apportent de l'argent comptant au lieu de lui en ôter.

Les inconvéniens dont je viens de parler ne sont pas les seuls qui soient attachés aux billets de con-

fiance, ils ont encore à redouter la contrefaçon, qui seule peut porter le désordre dans les affaires de la banque la mieux établie. La contrefaçon est bien plus à craindre pour les billets que pour les espèces. On gagne plus à élever à la valeur de cent roubles une feuille de papier qui ne coûte presque rien, que d'élever à la valeur d'un rouble un métal qui, quoique vil, a une certaine valeur intrinsèque, surtout s'il est couvert ou mélangé de quelque portion d'un métal plus précieux. Il paraît encore que l'infâme métier de contrefacteur peut s'exécuter avec moins de risque lorsqu'on contrefait des billets que lorsqu'on contrefait de la monnaie. Enfin la fausse monnaie ne saurait nuire à la valeur de la bonne, qui en a une indépendamment de cet événement, tandis que l'opinion seule qu'il y a dans le public des billets si artistement contrefaits qu'on ne peut les distinguer des véritables suffit pour faire refuser les uns et les autres. Aussi a-t-on vu des banques préférer de payer des billets qu'elles savaient être faux, plutôt que d'exposer les véritables à partager le discrédit des premiers (*a*).

Tels sont les inconvéniens et les dangers réels attachés aux billets de confiance. On a voulu leur en imputer d'autres encore; mais en examinant de plus près ces dangers, il se trouve qu'ils sont absolument illusoires.

Les billets de confiance, dit-on, chassent du pays toute la monnaie d'or et d'argent. Mais nous venons de voir que l'expulsion du numéraire métallique peut

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1[re] édit, liv. II, chap. 16.

être réglée à volonté par la législation. Dès qu'elle fixe la valeur au-dessous de laquelle il n'est pas permis de faire circuler des billets, le papier ne pouvant plus être employé dans les transactions qui sont au-dessous de cette valeur, l'or et l'argent y resteront constamment employés, et par conséquent ne sortiront point du pays.. Plus cette valeur est élevée, plus sera grande la portion de numéraire métallique que la circulation intérieure retiendra pour opérer ses échanges. Quant à l'autre portion que le papier rend inutile dans la circulation et qu'il fait sortir du pays, loin d'être perdue pour la nation, elle lui devient au contraire utile, en lui fournissant les moyens d'étendre sa production.

L'augmentation de numéraire résultante du papier, dit-on encore, en diminuant la valeur de la masse totale du numéraire, augmente nécessairement le prix pécuniaire des marchandises. Mais comme la quantité de numéraire métallique qu'on ôte de la circulation est toujours égale à la quantité de papier qu'on y ajoute, les billets de confiance n'augmentent pas nécessairement la somme du numéraire circulant. Ils l'augmentent, à la vérité, au moment de l'émission; mais le renchérissement des marchandises qui s'ensuit provoquant sur-le-champ l'exportation des espèces, l'équilibre se trouve rétabli immédiatement après l'émission, et si l'émission n'est pas très-forte et très-subite à la fois, les prix des marchandises ne s'en ressentent presque pas. Depuis le commencement du dix-septième siècle les vivres n'avaient jamais été en Écosse à aussi bon marché qu'en 1759, quoiqu'il

y eût alors dans ce pays plus de papier-monnaie que jamais, à cause de la circulation des billets de 10 et de 5 shellings. Le blé a presque toujours été aussi bon marché en Angleterre qu'en France, quoiqu'il y ait eu en Angleterre beaucoup plus de papier-monnaie qu'en France (*a*). Le seul cas où les billets de de banque élèvent nominalement le prix de toutes les denrées, c'est quand on en émet au delà des besoins de la circulation, dans un temps où les espèces ont déjà disparu. Ne pouvant alors ni être absorbés par la circulation intérieure, ni être envoyés au dehors, ils doivent nécessairement baisser de valeur ou s'échanger contre une moindre quantité de marchandises.

Vous voyez bien, Messeigneurs, que ceci ne peut jamais arriver quand les billets de banque sont ce qu'ils doivent être, des billets de confiance émis par des gens du crédit le plus solide, et payables à la première demande. Des billets de cette nature sont à tous égards d'une valeur égale à la monnaie d'or et d'argent, puisqu'à tout moment on peut les convertir en monnaie d'or et d'argent. Tout ce qui vend et s'achète avecce papier doit nécessairement se vendre et s'acheter à aussi bon marché qu'avec la monnaie d'or et d'argent.

Les billets de confiance étant payables en monnaie courante du pays, ils ne peuvent point porter un agiot contre cette même monnaie. Cependant, la commodité que ces billets procurent, et les frais de transport qu'on épargne en les envoyant par la poste, élèvent quelquefois leur valeur au-dessus même de

(*a*) Smith, vol. I, pag. 491.

celle de la monnaie qu'ils représentent. A l'exception de cette circonstance, leur valeur se règle toujours sur celle des espèces qui servent à les payer. Si la monnaie du pays se détériore, les billets de banque payables en cette monnaie détériorée valent moins qu'auparavant. Une banque qui n'émettrait que des billets payables en bonnes espèces, verrait ses billets gagner un agiot sur la monnaie courante, dans le cas où celle-ci serait composée de pièces de différentes valeur. On a vu les billets de la banque de Law gagner un pour cent et plus contre la monnaie dans laquelle ils étaient payables; c'est qu'à cette époque il fallait s'attendre en France tous les jours à de nouvelles altérations des monnaies, et que ces billets promettaient le remboursement en monnaie du même poids et du même titre que la monnaie du jour où ils étaient émis (*a*).

En empêchant les banquiers d'émettre aucun billet de banque au-dessous d'une certaine somme, et en les assujettissant à l'obligation d'acquitter ces billets sans aucune espèce de condition à l'instant de la présentation, on peut après cela, sans craindre de compromettre la sûreté générale, laisser à leur commerce la plus grande liberté possible. La multiplication des compagnies de banques en Angleterre et en Écosse, bien loin d'avoir diminué la sûreté du public n'a fait que l'augmenter. Elle oblige tous les banquiers à mettre plus de circonspection dans leur conduite; elle les empêche d'étendre leur émission de billets au delà

(*a*) Voyez dans la note XVI l'article *Système de Law*.

de la proportion que comporte l'état de leur caisse, afin de se tenir en garde contre ces reflus de papier que leur suscite la rivalité de tant de concurrens toujours prêts à leur nuire; elle circonscrit la circulation de chaque compagnie dans un cercle plus étroit, et elle restreint leurs billets circulans à un plus petit nombre. En tenant ainsi la circulation divisée en plus de branches différentes, elle fait que la faillite de l'une de ces compagnies (événement qui doit arriver quelquefois dans le cours ordinaire des choses) devient un accident d'une moins dangereuse conséquence pour le public. Cette libre concurrence oblige aussi les banquiers à traiter avec leurs correspondans d'une manière plus libérale, de peur que leurs rivaux ne les leur enlèvent. En général, dès qu'une entreprise est avantageuse au public, elle le sera toujours d'autant plus que la concurrence y sera plus librement et plus généralement établie.

## CHAPITRE XV.

### Du papier-monnaie.

On réserve le nom de *papier-monnaie* à des billets que le souverain ordonne de recevoir en paiement, à la place du numéraire métallique. Quelles que soient la forme et l'origine de ces billets, qu'ils promettent un remboursement ou non, qu'ils soient émis par des particuliers ou par le gouvernement,

dès que leur circulation n'est plus l'effet de la seule confiance, ils cessent d'être des billets de confiance et deviennent du papier-monnaie (*a*) (1).

---

(*a*) L'émission du papier-monnaie étant plutôt une ressource de finance qu'une opération commerciale, j'ai hésité si je devais en parler dans l'économie politique. Mais l'analogie trompeuse qui subsiste entre ce papier et les billets de confiance, m'a déterminé à placer leurs théories l'une à côté de l'autre, pour faire ressortir davantage les caractères qui les distinguent.

(1) M. *Storch* prouve très-bien dans tout le cours de ce chapitre, que la valeur des billets-monnaie ne repose en aucune façon sur la confiance; pourquoi donc les place-t-il dans cette partie de son ouvrage qui est consacrée au crédit? Il n'y a rien de commun entre les papiers-monnaie et le crédit. Les idées qu'ils présentent au véritable économiste politique, sont même opposées. C'est lorsque les billets de confiance sont discrédités et que l'on refuse de les recevoir pour leur somme nominale, que l'autorité décrète qu'on les recevra forcément sur ce pied. Si les billets de la banque d'Angleterre avaient conservé autant de valeur que l'or, le ministre *Pitt* aurait-il eu besoin, en 1797, d'autoriser cette compagnie à ne pas acquitter ses engagemens, c'est-à-dire à faire banqueroute?

Non ce n'est point l'opinion qu'un papier-monnaie sera remboursé qui lui conserve dans la circulation une valeur quelconque; ce sont les motifs que l'auteur signale dans ce chapitre, et principalement le besoin qu'éprouve une nation d'avoir un instrument des échanges. Le besoin fait naître la demande de cette marchandise appelée *papier-monnaie*; la quantité, la somme demandée, contradictoirement balancée avec la quantité offerte (celle que le gouvernement fait mettre dans la circulation) établit sa valeur sur le même pied que celle de toutes les autres marchandises. Ces propositions sont

Cette intervention du gouvernement n'est pas le seul caractère qui distingue ces deux espèces de billets. Les billets de confiance ayant cours sans que le gouvernement s'en mêle, vous sentez bien, Messeigneurs, qu'il n'y aurait aucune nécessité d'ordonner la circulation du papier-monnaie, s'il ressemblait parfaitement aux billets de confiance. En effet, si l'autorité suprême se trouve engagée à soutenir la circulation du papier-monnaie, c'est qu'il lui manque communément quelqu'une de ces qualités essentielles qui constituent les billets de confiance et qui assurent leur crédit. Ceux-ci sont payables à vue, en monnaie d'or ou d'argent, et pour toute la valeur de leur montant : le papier-monnaie quelquefois n'est remboursable qu'à un terme plus ou moins éloigné; ou il

---

devenues des vérités prouvées depuis les nombreuses expériences faites de nos jours, et notamment depuis les fluctuations des billets de la banque d'Angleterre, que l'on a ramenés au pair de l'or, ou à peu près, en bornant la somme en émission. Beaucoup d'excellens écrits publiés en Angleterre au sujet de ces événemens, ont jeté le plus grand jour sur cette matière. On peut même à cette occasion faire un rapprochement assez curieux, c'est que les billets de la banque d'Angleterre n'ont jamais été plus dépréciés que postérieurement à 1811, lorsque le parlement eut la bonhomie de décréter, sur la proposition de milord *Stanhope*, que les billets, qui perdaient 25 pour cent sur les métaux précieux, avaient néanmoins *conservé leur valeur;* et que les mêmes billets n'ont en effet repris leur valeur qu'en 1821, époque où l'on a avoué franchement et généralement ce qui était vrai, que les billets de banque avaient été dépréciés parce qu'on en avait trop émis.

J.-B. S.

l'est en monnaies de billon et de cuivre, en terres et autres immeubles; ou bien il ne l'est que pour une partie de la valeur pour laquelle il a été créé; ou enfin, il n'est pas payable du tout. Quelquefois ces conditions sont énoncées, mais le plus souvent les billets promettent un remboursement à vue qui ne s'effectue pas. Parmi les différentes sortes de papier-monnaie qui circulent actuellement en Europe la plupart sont des billets de confiance dégénérés, dont le gouvernement a suspendu le paiement (*a*).

Vous voyez que l'autorité publique seule peut donner cours à un pareil papier. Elle y parvient par plusieurs mesures dont l'effet est plus ou moins durable suivant la conduite qu'elle tient.

Et d'abord le gouvernement ordonne que le papier-monnaie sera valable en paiement des ventes et des créances, tout comme le numéraire métallique. Cette mesure seule produit peu d'effet; car une loi positive peut bien faire qu'un papier de cette nature soit une offre valable pour les dettes antérieures à son émission, mais elle ne peut pas obliger une personne qui vend sa marchandise postérieurement à cette époque à recevoir comme prix de cette marchandise une promesse vague à la place d'un paiement effectif. Si la loi était exécutée avec la dernière rigueur, elle pourrait bien procurer au papier-monnaie une valeur proportionnée à la valeur des produits déjà existans; mais elle ferait presque entièrement cesser plusieurs

---

(*a*) Voyez le précis historique de ces banques, dans la note XVI.

sortes de productions. On serait bien forcé de vendre ce qu'on aurait déjà produit, mais on ne produirait plus dans l'intention de vendre. C'est ce qu'on a vu en France pendant le règne du terrorisme, où tout producteur était forcé, sous peine de mort, d'accepter les assignats en paiement de ses denrées, au taux que prescrivait le *maximum*. La production s'arrêta, les marchés publics furent déserts, et la tyrannie se vit bientôt dans la nécessité de révoquer un décret dont elle se sentait frappée elle-même.

Comme ce moyen violent tarit les sources de la production, il y a peu d'exemples qu'il ait été employé par un gouvernement stable et régulier. Pour la plupart, l'autorité publique se contente de l'effet spontané que la loi produit, et cet effet est toujours quelque chose. Un papier avec lequel on peut payer ses dettes, tire de cette circonstance même une sorte de valeur. Dans les échanges libres qu'on en fait, on ne consentira pas à donner pour rien un papier, sans valeur intrinsèque à la vérité, mais qui peut servir à mille personnes à s'acquitter d'une valeur réelle qu'elles doivent; et cette faculté peut avoir un effet très-prolongé, comme dans les baux à longs termes.

Ensuite le gouvernement ne reçoit pas seulement le papier-monnaie dans ses caisses; il ordonne même qu'une partie des impôts ou la totalité soit payée en papier-monnaie. Cette mesure est la plus efficace; elle seule suffit pour donner au papier la valeur de l'or et de l'argent. Si le gouvernement qui aurait émis ce papier avait soin d'en tenir toujours la quantité de

quelque chose au-dessous de ce qui pourrait être employé à l'acquittement des contributions publiques, la demande en pourrait être telle qu'il gagnât même un agiot contre la monnaie courante.

Enfin, le gouvernement défend quelquefois sous les peines les plus graves l'usage du numéraire métallique, ou même de toute autre espèce de numéraire. Le besoin absolu de numéraire dans une société prospérante donne alors au papier-monnaie cette valeur échangeable qui est indépendante de toute valeur directe et individuelle, et dont nous avons considéré la nature au chapitre premier du livre précédent. L'effet est à peu près le même quand le papier-monnaie, après avoir rempli tous les canaux de la circulation intérieure, et en avoir chassé tout le numéraire métallique, reste le seul véhicule de la circulation. Bien que l'usage des monnaies d'or et d'argent ne fût pas défendu, dans ce cas ce serait comme si cette défense existait, et le papier-monnaie tiendrait une certaine valeur de la nécessité même dans laquelle on serait de s'en servir.

Si le papier-monnaie n'était pas infiniment plus susceptible de dégénérer que les billets de confiance, il présenterait les mêmes avantages : il est comme ceux-ci plus facile à garder et à transmettre que le numéraire métallique ; il augmente la richesse nationale exactement de la même manière que les billets de confiance. Il a même quelques avantages sur ceux-ci : il ne demande aucun fonds, ou un fonds proportionnellement moindre pour le remboursement des billets; ainsi il dégage une partie plus considérable

du numéraire métallique de son emploi de numéraire, pour l'ajouter aux fonds disponibles dont la nation peut se servir pour augmenter son industrie. Cependant, abstraction faite des inconvéniens auxquels une nation s'expose en se dépouillant de tout son numéraire métallique, ces avantages sont contre-balancés par tant de dangers, et par des dangers si graves et si difficiles à éviter, que cette invention funeste peut être regardée comme le plus grand fléau des nations, et qu'il n'y a que la plus impérieuse nécessité qui puisse en justifier l'usage aux yeux de la raison.

Considérons d'abord le papier-monnaie restreint dans les bornes que lui prescrivent les besoins de la circulation, et conservant la valeur pour laquelle il a été créé : même dans cette supposition presque chimérique, il est plus que probable qu'il ne produira pas le même bien pour l'industrie, que les billets de confiance opèrent communément. L'autorité publique qui émet du papier-monnaie, ou la banque qu'elle autorise à en émettre, n'ont pas les mêmes considérations à garder dans l'emploi de ce papier, que les banques particulières qui font circuler des billets de confiance. Ces dernières ne peuvent émettre leurs billets qu'en prêtant sur de bonnes sûretés et à courtes échéances, et cette voie d'émission garantit en même temps l'emploi productif que l'emprunteur en fera. Le papier-monnaie, au contraire, peut être émis sans qu'on ait besoin de prendre ces précautions : le gouvernement peut le prêter à longs termes, sur hypothèque, sur des sûretés insuffisantes; il peut s'en servir pour récompenser des services réels ou imagi-

naires, pour faire aller des entreprises qui lui paraissent utiles, mais que l'intérêt privé n'aurait jamais conseillées; enfin, il peut l'employer pour entreprendre des guerres qu'il aurait peut-être évitées sans cette ressource facile et ruineuse. En conséquence la valeur que le papier-monnaie ajoute à la richesse nationale, peut passer et passe effectivement dans tous les pays où il est introduit, pour une très-grande partie entre les mains de gens oisifs ou de ces classes de la société qui sont le plus portées à la prodigalité. Dans ce cas, loin de tourner au profit de la société et d'augmenter son capital, il l'appauvrit réellement; d'abord par la perte de son numéraire métallique, et puis en favorisant le luxe, la prodigalité et la fainéantise.

Si vous m'objectiez, Messeigneurs, que cet emploi est un abus, et que l'abus d'une chose ne détruit pas son utilité, je vous répondrais qu'en fait de papier-monnaie l'abus est presque inséparable de l'usage. Le gouvernement le plus sage, lorsqu'il crée un papier-monnaie, s'expose à devenir dissipateur, et cela sans le savoir et sans le vouloir. Ce n'est pas pour flatter ses passions qu'il multiplie le signe fictif des valeurs; c'est pour vivifier l'industrie, pour avancer les lumières, pour embellir les villes, pour élever des monumens utiles. Cependant, ou il manque son but, ou il ne l'atteint qu'en faisant faire à la nation des sacrifices au delà de toute proportion avec l'utilité qui en résulte. On prête des sommes immenses aux grands propriétaires pour améliorer la culture de leurs terres, et on leur fournit le moyen de dis-

siper le capital national en ruinant leur propre fortune; on avance des fonds aux négocians, aux manufacturiers, pour faire de nouvelles entreprises, et ces fonds sont perdus dans un pays où l'état des capitaux et de l'industrie se refuse encore à de pareilles entreprises, qui ne peuvent réussir que lorsqu'elles naissent d'elles-mêmes; on élève de beaux édifices, on transplante sur le sol natal les arts du raffinement et du luxe, tandis qu'on manque encore de bonnes routes, d'écoles primaires et d'artisans. Ainsi, même en voulant faire le bien, on l'empêche ou on le retarde : les capitaux que l'instinct infaillible de l'intérêt privé eût consacrés aux genres de production les plus fructueux, sont en partie détournés vers d'autres emplois moins productifs, en partie livrés indirectement à la consommation.

Encore, qu'ils sont rares ces exemples où l'émission du papier-monnaie n'est provoquée que par le désir, toujours louable, de favoriser le développement de la prospérité nationale! Le précis historique que je vais joindre à ce chapitre, vous prouvera, Messeigneurs, que le principal motif qui a fait introduire cette funeste invention dans presque tous les états de l'Europe, c'est l'embarras des finances causé par des guerres, quelquefois justes et nécessaires, mais souvent encore inutiles. Un gouvernement qui n'a d'autres ressources que sa recette ordinaire, son crédit et le dévouement de ses peuples, pèsera mûrement toutes les circonstances avant de se jeter dans une entreprise qui pourrait bien n'être pas en proportion avec ses moyens; tandis que l'extrême facilité

qu'offre le papier-monnaie pour se procurer des ressources momentanées, fait souvent taire la voix de la raison et de la prudence pour n'écouter que celle des passions. Que de guerres eussent été évitées sans ce malheureux expédient! Que de sang et de larmes épargnés aux peuples, que de regrets aux princes (1)!

Si ces suites déplorables accompagnent l'usage du papier-monnaie, même lorsque son émission est proportionnée aux besoins de la circulation, vous pouvez aisément juger quels seront ses effets lorsqu'il surpasse ce que le commerce peut en absorber. Or, la tentation d'outre-passer cette limite est tellement irrésistible que l'histoire n'offre aucun exemple d'un papier-monnaie qui soit constamment resté en de-çà. Lorsqu'une banque émet plus de billets de confiance que la circulation n'en peut absorber, l'inconvénient qui en résulte, retombe uniquement sur la banque, qui se voit obligée de se procurer à grands frais le numéraire que lui enlèvent les demandes sans cesse renouvelées des porteurs de ses billets. La perte

---

(1) Mais aussi sans un papier-monnaie la Hollande se fût-elle affranchie du joug odieux quoique légitime de Philippe II? Les États-Unis d'Amérique auraient-ils secoué la domination injuste quoique légitime de l'Angleterre? La France enfin sans les assignats aurait-elle un gouvernement représentatif? On a beau dire qu'elle ne l'a que de nom, que les lois d'élection sont telles, que la plupart des députés ne sont pas en réalité les députés de la France, mais ceux de l'administration; toujours en possède-t-elle le germe; et ce germe suffit pour la mettre à l'abri un jour contre les entreprises du pouvoir absolu. J.-B. S.

qu'une banque fait dans ce cas, la met dans la nécessité de retirer sur-le-champ une partie de ses billets de la circulation, et elle est une garantie pour le public que la banque se conduira à l'avenir avec plus de prudence. Au contraire, lorsqu'une émission de papier-monnaie excède le besoin de la circulation, comme l'autorité qui l'émet peut se dispenser d'acquitter ses billets ou s'en acquitter comme bon lui semble, l'inconvénient qui en est la suite retombe principalement sur les porteurs de billets. Si le gouvernement s'en ressent, c'est comme consommateur; les prix de toutes les marchandises haussant par la baisse du papier-monnaie avec lequel on les achète, cette circonstance fait que les revenus de l'état ne suffisent plus pour couvrir sa dépense. Or, comme ce déficit peut être momentanément comblé par une nouvelle émission de papier, l'inconvénient qui en résulte pour le gouvernement, au lieu de l'engager à retirer une partie de ses billets, devient au contraire un motif pour lui d'en augmenter la masse. Sans doute cet expédient, aussi facile que ruineux, ne peut se continuer long-temps; mais quand la nécessité ordonne d'y mettre fin c'est toujours trop tard; parvenu à ce terme le mal est incurable.

Lorsque la banque qui émet le papier-monnaie se trouve être une entreprise d'actionnaires, ceux-ci souffrent encore moins du discrédit de leur papier : la perte retombe entièrement sur les porteurs de billets, et le profit des entrepreneurs s'accroît par de nouvelles émissions, malgré la baisse toujours croissante du papier-monnaie. Supposons une banque

établie avec un fonds d'un million en espèces, qui émet trois millions en billets qu'elle prête à 4 pour cent : elle retirera 12 pour cent de son capital, et, déduction faite des frais d'administration que j'évalue à 2 pour cent, elle pourra distribuer à ses actionnaires un dividende de 10 pour cent : ainsi chaque action, de 1000 roubles par exemple, donnera un revenu de 100 roubles. Que, pour augmenter ses profits, la banque émette encore un million de papier, son dividende montera à 14 pour cent, et une action de 1000 roubles donnera 140 roubles de revenu. Admettons que ce quatrième million soit de trop dans la circulation, et que les billets, n'étant pas payés, ou ne l'étant pas régulièrement, perdent 4 pour cent : il est clair que tout porteur de ces billets perd 4 pour cent sur toute la valeur qu'il possède en billets, tandis que l'actionnaire de la banque, s'il reçoit son dividende en billets, ne perd que 4 pour cent de ce dividende. Les 140 roubles qu'il reçoit de la banque ne lui vaudront que 134 roubles environ; mais cette légère perte est bien compensée par l'augmentation du dividende; car malgré la baisse du papier son action lui rapporte 34 roubles de plus qu'elle ne lui rapportait avant l'émission du quatrième million. Trouvant ainsi leur intérêt à augmenter la masse du papier-monnaie, les actionnaires n'hésitent pas à émettre un cinquième million, qui porte leur dividende à 18 pour cent; conséquemment une action de 1000 roubles donne un revenu de 180 roubles. Supposons que cette opération fasse perdre aux billets jusqu'à 10 pour cent, et que ces 180 roubles ne

vaillent que 162; cependant les actionnaires auront toujours gagné, car 162 roubles font évidemment plus que 134.

Le terme jusqu'où la banque peut augmenter ses profits par de nouvelles émissions en dépit de la baisse du papier, ce terme, dis-je, peut être fort éloigné. Supposons qu'elle ait émis un sixième million, et que cette augmentation de papier ait causé une baisse de 30 pour cent : alors il y aurait une perte effective pour les actionnaires. Ils retireraient bien 22 pour cent de leur capital, c'est-à-dire qu'une action de 1000 roubles donnerait un revenu de 220 roubles en papier; mais cette somme ne vaudrait que 154 roubles en espèces, et le dividende aurait diminué de 8 roubles, comparativement à ce qu'il avait été lorsqu'il n'y avait que cinq millions de billets en circulation. Ce serait donc là le terme où la banque serait déterminée par son propre intérêt à cesser toute nouvelle émission.

Vous avez reconnu, Messeigneurs, qu'il est dans la nature du papier-monnaie de provoquer une multiplication démesurée : or la suite immanquable d'une pareille multiplication, c'est la baisse des billets. Considérons maintenant les effets qui résultent de la dépréciation du papier-monnaie relativement à l'industrie, au bien-être de la nation, aux revenus de l'état et à la morale publique, et rappelons-nous toujours que dans un pays où le papier-monnaie vient à baisser, il a déjà chassé de la circulation toutes les espèces sonnantes, qu'il est le seul numéraire et par conséquent que ses effets se font sentir dans toute l'étendue

du pays, comme dans toutes les classes de la société.

La stabilité, l'immutabilité de la valeur, est la qualité essentielle du numéraire. C'est pour avoir un numéraire fixe et invariable dans sa valeur, que tous les peuples de la terre se sont décidés à choisir les métaux précieux pour en faire la monnaie du monde commerçant. Si l'on avait pu trouver une richesse dont la valeur fût plus constante et plus régulière, on aurait choisi celle-là pour en faire du numéraire. Cette qualité est tellement essentielle que pour éviter les variations résultantes du frai des monnaies, on a imaginé la monnaie de banque, invention qui prouve combien il importe au commerce d'écarter tout ce qui pourrait produire les moindres oscillations dans la balance des valeurs. Or, tandis que les peuples accusent les métaux précieux d'en être une mesure imparfaite, ces métaux dont la valeur ne varie que de siècle en siècle d'une manière presque imperceptible; tandis que le commerce médite et raffine les moyens de corriger même ces légères imperfections, ils voient cet étalon sûr et presque invariable remplacé par un numéraire fictif, sans valeur intrinsèque et par conséquent exposé aux variations les plus brusques, les plus extraordinaires. Les maux qui en résultent sont effrayans : j'emprunterai pour les tracer la plume de *Sismondi*, parce qu'il me serait également impossible, et de mieux raisonner, et d'écrire avec plus de force que cet excellent écrivain (*a*).

---

(*a*) *Du papier-monnaie et des moyens de le supprimer*, pag. 20 et suiv.

La perte que cause à une nation la dépréciation de son numéraire, ne doit point se calculer seulement sur la somme en circulation : elle est multipliée par tous les marchés que cette valeur idéale a dénaturés. Tandis que le numéraire d'une nation ne fait qu'une petite partie de sa fortune, des richesses plus importantes pour l'état sont anéanties par la dégradation du papier. Toutes les richesses du pays, tous les produits de la terre, multipliés et transformés par l'industrie, sont distribués entre les habitans par le moyen du numéraire. Lorsqu'il subit des altérations, la fortune nationale tout entière est distribuée selon une fausse mesure; toutes les relations du souverain avec ses sujets, toutes celles des particuliers entre eux, sont altérés; chaque contrat se trouve violé; l'exécution de chaque convention entraîne après soi une injustice; chacun perd dans chacune de ses relations, et la fortune publique est détruite par la ruine des particuliers.

La qualité essentielle d'un numéraire, je le répète, c'est la stabilité, l'immutabilité de son prix, parce que toutes les transactions sont stipulées d'après cette fixité supposée. Le souverain qui a établi des impôts, le propriétaire qui a mis sa terre en ferme ou qui a loué sa maison, le cultivateur qui a fixé le prix de ses denrées, le négociant, le manufacturier, qui a établi celui de ses marchandises, le fournisseur qui a passé des contrats, l'homme qui depuis le plus haut jusqu'au plus bas rang, est convenu d'une pension, d'une paye ou d'un salaire en récompense de son travail ou de son service, tous ont compté recevoir en

numéraire une valeur fixe et invariable; tous, s'il s'écoule un certain temps entre la stipulation du contrat et son accomplissement, sont cruellement trompés lorsque le numéraire qu'on leur donne a changé de prix, tous sont ruinés, lorsqu'il baisse graduellement de valeur sans s'arrêter jamais à un point fixe.

De même que la rapide circulation du numéraire permet qu'il soit employé à payer des sommes infiniment supérieures à sa valeur totale, cette rapide circulation, pendant sa baisse, cause au peuple une perte fort supérieure à la masse totale du papier. Vous savez, Messeigneurs, qu'un billet de cent roubles peut servir à faire dans l'année cinquante paiemens différens. Supposons que par un hasard singulier il serve autant de fois à payer un salaire, et que de l'année passée à cette année il y ait sur la valeur du papier une perte de 25 pour cent. Les cinquante salariés, au lieu de recevoir 5000 roubles, n'auraient reçu que la valeur de 3750. Leur perte cumulée, quoique mesurée par un seul billet de 100 roubles, sera cependant de 1250 roubles. Ainsi, il ne faut point croire qu'en estimant, par exemple, la masse totale du papier à 100 millions, lorsqu'il baisse de 25 pour cent, la perte totale de la nation soit tout juste 25 millions : elle peut être infiniment plus considérable; par exemple, si la rapidité de la circulation était égale à celle que nous venons de supposer, la perte nationale serait de 50 fois 25 millions, c'est-à-dire de 1250 millions (1).

(1) L'inconvénient de la baisse dans la valeur des mon-

Il est vrai que dans chaque marché altéré par l'altération du numéraire, un des contractans gagne autant que l'autre perd. Dans notre exemple, si nous compensons la perte des uns par le gain des autres, il ne reste de déficit net que 25 roubles. C'est une valeur qui s'est anéantie sans tourner au profit de personne; mais le déplacement injuste qui en résulte est de 1225 roubles, car les salariés ont perdu cette somme que les payeurs de salaires ont gagnée. En général la perte nette que fait la nation par la dépréciation de son papier est en raison directe de la masse de ce papier; mais la perte cumulée de tous les individus lésés est en raison composée de la masse multipliée par la vitesse de sa circulation. La perte réelle, chacun l'éprouve lorsque le papier baisse, tan-

---

naies, se fait principalement sentir dans les cas où il y a une stipulation exprimée en monnaie antérieurement à la baisse, et exécutée après que la monnaie est dépréciée. Celui qui doit être payé ne reçoit pas dans ce cas ce qu'il comptait recevoir, et ce qu'on s'était engagé à lui payer. Mais les stipulations qui promettent des salaires, ne sont pas en général pour un bien long terme; et chaque fois qu'elles se renouvellent, on peut convenir d'un prix proportionné à la dépréciation de la monnaie, ou, ce qui est la même chose, au renchérissement des denrées. Dans le déclin des assignats en France, j'ai vu payer des ouvriers 600 liv. par journée, et les fermiers s'acquittaient de leur fermage à bon marché; aussi ce temps fut-il extrêmement favorable à la classe indigente.

Je ne nie pas au surplus les autres inconvéniens remarqués par M. *Storch*.

J.-B. S.

dis que le porteur le garde en portefeuille. La lésion se fait sentir lorsque le papier baisse entre le moment où une dette est contractée et celui où elle est payée. L'un calcule sa perte au moment où il donne le papier, l'autre au moment où il le reçoit.

Ainsi, quoique dans les marchés conclus pendant la baisse du papier-monnaie un des contractans gagne autant que l'autre perd, cet état de choses est pourtant un très-grand mal; car outre que le souverain ne doit point autoriser l'injustice et coopérer au malheur qui en résulte, il arrive le plus souvent que l'individu lésé perd son capital, et que l'autre compte ses gains parmi ses revenus, en sorte que le dernier dissipe ce que le premier aurait économisé. Il arrive encore plus souvent que le but d'une spéculation mercantile n'est plus l'augmentation de valeur que produit le commerce, mais le bénéfice du change; que le travail productif du commerçant cesse pour faire place à l'agiotage; que toute spéculation n'est plus qu'un jeu sur des valeurs incertaines; qu'enfin l'activité qui enrichit quelques individus n'ajoute plus rien aux richesses de la société. Il arrive que le commerce devient impossible, parce que tout crédit est détruit, parce que le temps, en s'écoulant, trompe tous les calculs. Celui qui achète des marchandises étrangères, et qui croit en les revendant avoir obtenu un bénéfice assez considérable, voit ce bénéfice changé en perte par la baisse du change, au moment où il doit payer le vendeur étranger. Celui qui négocie sur les marchandises du pays ne sait jamais, lorsqu'il vend, s'il pourra racheter au même prix.

Chacune des opérations du commerce peut cacher une perte sous l'apparence d'un gain; celui qui a conservé ses marchandises et fermé ses magasins a peut-être plus gagné à la fin de l'année que celui qui a multiplié ses échanges, et qui sur chacun a cru faire un bénéfice; l'intérêt est en opposition avec l'activité, et le commerce est frappé de mort.

Les capitaux accumulés, et qui prêtés à intérêt animaient le commerce et l'industrie, s'évanouissent pour le capitaliste qui est remboursé en billets; le dissipateur s'acquitte envers son créancier avec des feuilles de papier, et le prêt devient un moyen de ruine. La seule manière de profiter de son bien, c'est d'en jouir, c'est de le dissiper. Il vaut mieux consommer soi-même que vendre à perte, que prêter pour qu'on ne vous rembourse point, qu'accumuler pour ne retrouver plus ce qu'on aurait accumulé. La prodigalité et le désordre deviennent sages, et les lois semblent d'accord avec les vices pour conspirer contre la fortune publique.

La dégradation du papier influe d'une manière plus ruineuse encore sur la morale publique. C'est une funeste habitude à donner à un peuple, que celle de manquer à ses engagemens sous l'égide de la loi; de ne payer qu'une partie de ce qu'on doit, en prétendant payer la totalité, de rechercher partout des profits usuraires pour compenser des pertes inattendues et excessives. C'est une funeste épreuve pour tous les fonctionnaires publics, pour tous les employés, que de réduire leur paye au-dessous de l'étroit nécessaire, de les priver de tout moyen honnête de

subsister, et d'accroître par les besoins les plus impérieux la tentation de la vénalité.

Cependant, lorsqu'une fois une dégradation progressive a commencé, plus elle avance, et plus elle devient ruineuse. Les billets sont tombés de 100 à 60, et du point où ils sont, ils tomberont encore. Pour les porteurs de ces billets la plus grande perte est déjà faite; mais pour tous les revenus tant privés que publics, dont ils sont la commune mesure, leur perte à venir est la plus fatale. Celui auquel on rembourse, lorsque le papier vaut 30 pour cent, une dette contractée lorsqu'il valait 60 pour cent, perd la moitié de son bien, et cependant le papier n'a perdu que 30 pour cent. Si plus tard il tombe de 30 pour cent à 20, une baisse de 10 pour cent causera une perte de 33 pour cent à tous les capitalistes et à l'état lui-même (*a*).

Le gouvernement en effet devient par la perception des impôts le plus important des créanciers nationaux, de même que par les dépenses qu'il est

---

(*a*) Le calcul suivant servira à rendre plus sensible cette perte progressive.

| Si les billets tombent | la baisse du papier | et la perte |
|---|---|---|
| de 100 à 90, | est de 10 p. ct. | est de 10 p. ct. |
| 90 à 80 ........... | 10 .......... | 11 $\frac{1}{9}$ |
| 80 à 70 ........... | 10 .......... | 12 $\frac{1}{2}$ |
| 70 à 60 ........... | 10 .......... | 14 $\frac{2}{7}$ |
| 60 à 50 ........... | 10 .......... | 16 $\frac{2}{3}$ |
| 50 à 40 ........... | 10 .......... | 20 |
| 40 à 30 ........... | 10 .......... | 25 |
| 30 à 20 ........... | 10 .......... | 33 $\frac{1}{3}$ |
| 20 à 10 ........... | 10 .......... | 50 |
| 10 à 0 ........... | 10 .......... | 100 |

obligé de faire pour la société, il est le plus important des consommateurs. Quoiqu'il ne vende pas son papier pour acheter de l'argent, il éprouve toute la baisse de ce papier dans le renchérissement progressif de tout ce qui peut s'acheter ou se vendre. En effet tous les billets qui sortent de ses coffres sont employés immédiatement ou médiatement à l'achat de choses dont le prix a augmenté. Aucun équilibre ne peut s'établir entre les revenus et les dépenses de l'état; tous les paiemens qu'il reçoit, sont en papier; tous ceux qu'il fait suivent la proportion de l'argent, en sorte qu'il supporte toujours toute la perte progressive des billets. Quand il augmenterait sans cesse les impôts, la baisse du papier continue entre une loi fiscale et la suivante, suffirait seule à le ruiner. Avec quelque rapidité qu'il suivît la perte de ces billets, il arriverait toujours trop tard.

Que dire encore d'un état de finances tel qu'il ne serve que dans le bonheur, et que toutes les ressources se dissipent au moment de l'adversité? Un puissant empire peut être exposé à des revers; il peut perdre des batailles, et trouver cependant encore dans le patriotisme de ses sujets, dans leur valeur et leur dévouement, des ressources pour sauver son honneur et son indépendance. Mais que deviendra-t-il, si tous ses revenus peuvent être anéantis par une opinion populaire, si le découragement des banquiers, si la terreur, peut-être panique, peut-être simulée des agioteurs, changent tout à coup en chiffres inutiles tous les produits des impôts qui ont coûté au peuple ses sueurs et ses larmes, si le trésor public est paré

lysé, et toutes les fortunes privées bouleversées en sorte que le zèle et le patriotisme des citoyens ne peuvent plus venir au secours de l'état?

Tels sont les maux qui vont à la suite du papier-monnaie. Ce n'est plus hélas! pour avertir les souverains des dangers qu'ils courent en l'introduisant, qu'on les peint à leurs yeux, ces suites funestes; tous à leur tour en ont fait la triste expérience : c'est pour les engager par les motifs les plus puissans à mettre enfin un terme à ces maux. Lorsque les gouvernemens se seront convaincus, qu'une fois que le papier-monnaie est avili, rien ne saurait le sauver de sa chute totale, ils reconnaîtront que leur loyauté, que leur fidélité à remplir leurs engagemens les obligent à le supprimer. Ils sentiront que la vraie banqueroute, c'est de payer encore avec un papier qui ne représente plus l'argent, et qui n'inspire plus de confiance; ils sentiront surtout qu'il y aurait une injustice criante, une violation de la foi publique, à multiplier davantage un papier qui excède déjà la proportion que le peuple peut supporter, ou à augmenter la circulation du billon de cuivre, qui n'est pas moins illusoire et moins ruineuse. Ils verront d'autre part qu'aussi long-temps que le papier demeure en cours, quelques mesures qu'ils adoptent, il doit laisser un déficit que le ministère est forcé de combler avec de nouvelles émissions de papier. L'humanité, la justice, le soin de la morale publique, la sûreté des états; tous les motifs les plus respectables se réunissent donc pour engager les souverains à délivrer leurs peuples d'un numéraire qui compromet si grave-

ment les intérêts les plus sacrés de toute société politique (*a*).

Après avoir démontré par le raisonnement les funestes effets du papier-monnaie, je crois nécessaire de prouver par les faits que je ne les ai nullement exagérés, et qu'une ruine progressive accompagne toujours et en tout pays les avantages éphémères que le gouvernement en retire. C'est ce que j'ai tâché de faire dans ce précis historique que je vous présente (*b*), et que je vous prie de lire avec attention. Il importe trop, Messeigneurs, de vous convaincre que le papier-monnaie, par une nécessité irrésistible, par une condition inhérente à sa nature même, doit se dégrader de plus en plus : or rien n'est plus propre à vous procurer cette conviction que l'histoire des différentes banques qui ont successivement été établies, soit en Europe, soit dans les autres parties du monde. Les

---

(*a*) Ce n'est point à l'économie politique à discuter les moyens qui peuvent conduire à la suppression du papier-monnaie ; cet objet appartient à la législation financière, et nous y reviendrons dans la suite de ce Cours. *Note de l'auteur.*

Tout ce qui peut influer sur les valeurs, sur leur dépression, sur leur rétablissement, sur les substitutions par lesquelles on peut les suppléer, est proprement du ressort de l'économie politique. Qu'est-ce que serait une législation financière qui ne reposerait pas sur les principes de l'économie politique? Rien de plus qu'une machine hydraulique faite par des gens qui seraient demeurés étrangers aux principes de la physique et de la mécanique. J.-B. S.

(*b*) C'est la XVI des notes appartenant à cet ouvrage.

passions, les préjugés, les sophismes, peuvent s'élever contre le raisonnement : mais lorsque les faits parlent, le doute même disparaît.

# CHAPITRE XVI.

Comment les billets-promesses diffèrent des billets de banque.

Maintenant, Messeigneurs, que vous connaissez la nature et les effets des papiers de crédit, il ne vous sera pas difficile de remarquer les caractères essentiels qui distinguent les *billets-promesses* des *billets de banque*. Tous les deux sont des titres pour réclamer un fonds, tous les deux peuvent être renfermés dans le même portefeuille; cependant ils sont d'une nature absolument distincte, et c'est pour les avoir confondus que l'on a élevé plusieurs systèmes faux, contradictoires ou dangereux sur la nature et les effets des créances. Il est donc important de bien saisir les caractères qui les différencient. Les voici.

1° Les *billets de banque* sont ou payables à volonté en numéraire métallique par celui qui les a émis, comme les billets de confiance; ou ils sont recevables en paiement dans tous les marchés, à la place du numéraire métallique, par tous ceux qui vivent sous les mêmes lois, comme le papier-monnaie.

Les *papiers-promesses*, au contraire, quoiqu'ils puissent être négociés volontairement de part et

d'autre, sont rarement payables à volonté, et ils ne sont jamais transmissibles en paiement par un effet de la loi. Le débiteur de ces papiers n'est tenu de les réaliser qu'à un terme fixe, au jour où il a prévu que la circulation aura ramené dans sa caisse du numéraire disponible en quantité suffisante. Ces papiers doivent rester comme une valeur morte dans la main du créancier, et ce n'est qu'à leur échéance que celui-ci compte redemander à la circulation le capital qu'il y a versé. Jusque-là il faut qu'il demeure privé de la jouissance de ce capital. A la vérité, il peut se servir de cette valeur morte, et la fournir en échange de quelques autres valeurs à celui qui consentirait à l'accepter; mais alors il s'en sert comme il ferait de toute autre propriété : ce n'est qu'un simple transport de créance; c'est un créancier mis à la place de l'autre. De telles opérations sont totalement étrangères à la circulation du numéraire, et ne suppléent à aucun des mouvemens qui lui sont nécessaires. Il faut que celui auquel se fait le transport ait en sa possession du numéraire parfaitement disponible, et dont il puisse se passer jusqu'à l'échéance du titre. Enfin tout porteur d'un effet de ce genre, soit qu'il l'ait reçu de la première main, soit qu'il le tienne d'une main subséquente, n'a pu l'acquérir sans abandonner pour un certain temps à la circulation le capital qui fait l'objet de la promesse.

2° Les *billets de banque* font partie de la valeur totale du numéraire, dont ils représentent une fraction; ainsi ils circulent avec le numéraire métallique, en sens contraire des marchandises.

Les *papiers-promesses*, au contraire, représentent une fraction de la valeur de la richesse mobilière dont ils font partie; ainsi ils cheminent avec les marchandises en sens contraire du numéraire et le croisent dans sa circulation. On les crée et on les transmet, on les vend et on les achète, toujours en échange contre de l'argent ou des billets de banque, précisément comme toute autre marchandise (1).

---

(1) Il est impossible de partager sur ce point l'opinion de l'auteur. Les lettres de change et les billets à ordre remplissent réellement et complétement les fonctions du numéraire. On les reçoit en paiement d'une marchandise que l'on vend, et on les donne en paiement d'une marchandise qu'on achète. Un effet de commerce qui a vingt endosseurs, a servi à effectuer vingt paiemens. Un négociant en gros paie le manufacturier avec un effet que lui a souscrit le marchand en détail; le manufacturier paie ses matières premières avec le même effet, etc. Le terme de l'échéance a beau être éloigné, l'effet de commerce a une valeur actuelle, c'est-à-dire sa valeur nominale moins l'escompte. S'il n'y a point d'escompte à déduire sur un billet de banque payable à vue, c'est parce que son échéance est toujours arrivée, et que l'on peut en recevoir le montant le jour même. Du reste entre un billet de banque et un effet à terme, il n'y a aucune différence. Ils sont de même nature.

Il ne faut pas non plus, je crois, représenter les espèces métalliques, ou les valeurs sous quelque forme qu'elles soient, qu'une lettre de change ou un billet à terme représente, comme des valeurs mortes qui attendent dans la caisse ou dans le magasin, le moment où l'effet sera échu et présenté. Ce sont des valeurs employées, des valeurs qui travaillent à la production jusqu'au jour de l'échéance; et ce n'est que la veille de ce jour que l'accepteur les fait arriver dans sa caisse pour satisfaire à son engagement.

3° Les *billets de banque* ne portent point d'intérêt et ne donnent aucune rente; ainsi chaque détenteur de ces billets est empressé de s'en défaire, autant qu'il le serait de se défaire du numéraire métallique (*a*). Ils sont désavantageux à garder en portefeuille aussi-bien que l'argent à garder en caisse; car un capital qui fructifierait si on le prêtait ou si on

---

L'obligation d'un accepteur a précisément les mêmes effets, quant à la circulation, que l'obligation d'une banque qui s'oblige à payer des effets au porteur. L'échéance, le degré de confiance peuvent influer sur la valeur des deux papiers; mais ils remplissent tous deux l'office d'une monnaie, jusqu'à concurrence de leur valeur, auprès de tous ceux qui consentent à les recevoir.

Je ne sais pas la raison pour laquelle M. *Storch* représente la monnaie comme circulant en sens contraire de la marchandise. La monnaie, les effets de commerce, les denrées de consommation, les services personnels, tout ce qui se vend et s'achète, est marchandise. Ces choses sont des portions de richesse qui se troquent contre d'autres portions de richesses pour aller chercher les besoins des hommes, parce qu'elles ont des usages fort divers, mais elles ne vont point nécessairement les unes dans un sens, les autres dans un autre. Une somme en argent que l'on échange contre une somme d'or; une terre que l'on échange contre une maison de ville, sont des choses de même nature qui vont dans des sens divers se ranger dans les mains qui veulent s'en servir. On en peut dire autant des effets de commerce, et des papiers-monnaie, quoique le fondement et l'origine de leur valeur ne se ressemblent point.

J.-B. S.

(*a*) Il existe une espèce de billets qui sont reçus dans le commerce comme numéraire, et qui portent en même temps intérêt comme les papiers-promesses. Telles étaient, par exemple, les *vales* d'Espagne et les billets de la première

l'employait à quelque entreprise industrielle, reste stérile aussi long-temps qu'on le laisse chômer. Aussi les détenteurs de billets de banque s'empressent-ils de les faire circuler aussi rapidement qu'ils le peuvent, sous peine de perdre l'intérêt de leur capital. Ces papiers passent donc de main en main pour faciliter les échanges en sens contraire, soit des marchandises, soit des papiers-promesses.

La possession des *papiers-promesses* est au contraire toujours fructueuse : ils portent intérêt ou ils donnent droit à un dividende; et lors même que cet intérêt ne paraît point exister, comme dans les lettres de change, leur porteur en a toujours acquis la propriété moyennant une bonification proportionnée au délai auquel il doit se soumettre, et qui est connue sous le nom d'escompte. Aussi les papiers-promesses sont-ils conservés par le même propriétaire jusqu'au terme de leur remboursement. On est aussi empressé à les garder qu'à se défaire des billets de banque. Quoiqu'on les échange quelquefois ou entre elles ou contre des marchandises, ils ne forment cependant point partie de la circulation du numéraire; aussi retardent-ils moins son mouvement, qu'ils n'accélèrent sa marche en multipliant les valeurs à échanger.

Telle est la différence entre les papiers-promesses

---

banque de Stockholm. Cette confusion de fait a surtout contribué à faire confondre ces deux espèces de papiers, mais elle n'empêche pas qu'il n'y ait une différence essentielle dans leur nature et dans leurs effets.

et les billets de banque. Il en résulte que la nature des premiers les rend absolument incapables de remplir les fonctions des autres. Cependant c'est encore aujourd'hui une des erreurs le plus généralement répandues, que la solidité d'un papier, c'est-à-dire la certitude qu'il sera acquitté, est la seule condition requise pour qu'il puisse faire office de monnaie; et qu'en conséquence le crédit hypothécaire suffisamment établi pourrait être la base d'une banque de circulation. Les personnes qui se laissent aller à cette fausse opinion semblent oublier qu'il est de l'essence d'un billet de confiance, d'être convertible en numéraire métallique à toute minute, sans retard ni condition quelconque. Il ne suffit pas de la certitude parfaite qu'il le sera un jour; il faut qu'il en ait actuellement la faculté. Or c'est ce que ne sauraient faire les papiers-promesses, quelque bien garantis, quelque solidement hypothéqués qu'on les suppose, puisqu'ils ne peuvent être réalisés sans reprendre à la circulation les capitaux qu'ils lui ont prêtés. C'est bien moins la solidité du titre que la promptitude du recouvrement qui pourra rapprocher un papier des qualités nécessaires pour faire service de monnaie. Or de toutes les promesses, celles qui sont fondées sur le crédit hypothécaire sont celles dont le recouvrement, quoique le plus sûr, est aussi naturellement le plus éloigné. Celles fondées sur le crédit personnel, dont le recouvrement est en général plus prompt, offrent au contraire le moins de sûreté. Tous les essais qu'on a faits dans différens pays pour fonder des banques de circulation sur le crédit hypothécaire, ou

pour remplacer le numéraire par des papiers-promesses, ont également échoué (a).

Le papier-monnaie n'étant point remboursable, il exige moins de précautions de la part du souverain qui l'émet, que n'exigeraient des billets de confiance. Comme le souverain n'a pas à craindre que ses billets lui reviennent pour être payés en numéraire métallique, il peut sans inconvénient les prêter à longs termes, pourvu que le recouvrement soit assuré. Presque tous les prêts que nos banques d'emprunt font aux particuliers consistent en assignats et se font à long terme, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour la banque d'assignats, c'est-à-dire pour l'établissement qui les émet.

Cependant une chose digne de remarque, c'est que, même dans un pays où tout le numéraire circulant se borne au papier-monnaie, les papiers-promesses ne peuvent point servir de numéraire, tant leur nature est contraire à cette fonction. Qui ne croirait, par exemple, qu'en Russie des papiers-promesses de la plus grande solidité ne seraient reçus avec d'autant plus de facilité en guise de numéraire, qu'à leur échéance ils ne sont pas non plus remboursables en monnaie métallique, mais encore en papier et qu'ils ont sur ce dernier l'avantage de porter un intérêt et d'être hypothéqués sur un gage nommément spécifié? Cependant l'expérience a prouvé le contraire. Comme ce fait fournit la preuve la plus

(a) Voyez l'histoire de l'*Air Bank* au XIV^e chapitre, et celle des assignats et mandats de France dans la note XVI.

convaincante de la différence qui subsiste entre ces deux espèces de billets, je crois utile de vous en faire connaître les détails.

En 1797, feu l'empereur établit une *banque de secours* pour la noblesse endettée, sur le plan que lui en avait présenté un Hollandais. Cet homme, quoique l'agent d'une des premières maisons de commerce en Europe, avait, comme presque tous les négocians, des idées très-confuses sur la nature et les effets des papiers de crédit. La crainte d'augmenter le papier-monnaie qui perdait déjà considérablement contre la monnaie d'argent, l'avait déterminé à proposer la création de cédules hypothécaires, de la valeur de 500 à 10,000 roubles, portant cinq pour cent d'intérêt. Le gouvernement ordonna que ces billets seraient transmissibles des débiteurs de la banque à leurs créanciers; que les caisses publiques ainsi que les banques d'emprunt les recevraient en acquit de leurs créances, et que du reste ils pourraient être transmis volontairement de main en main. Les fonds prêtés par cette banque étaient remboursables en 25 ans; les intérêts devaient être payés en assignats; la restitution du principal pouvait se faire en cédules de cette banque. Du moment de son ouverture, tout créancier d'un noble qui aurait réclamé inutilement le paiement de sa dette était autoriser de s'adresser à la banque; celle-ci pouvait contraindre le débiteur à lui engager une de ses propriétés, et, dans ce cas, elle était tenue d'indemniser directement le créancier. Enfin la banque offrait encore des avances à tous les propriétaires qui voudraient emprunter chez elle

pour faire des entreprises d'industrie. Ces avances étaient fournies de même en cédules.

A peine ces billets avaient-ils paru dans la circulation qu'ils perdirent jusqu'à 15 et 20 pour cent contre les assignats, et de semaine en semaine leur discrédit alla en augmentant. Cet effet étonna tout le monde, hors le peu de personnes qui, familières avec les principes de l'économie politique, l'avaient prévu et prédit. Ces billets, quoique papiers comme les assignats, n'étaient cependant que des papiers-promesses, tandis que les assignats sont un papier-monnaie; les premiers n'avaient un cours forcé que dans les transactions des débiteurs-propriétaires avec leurs créanciers, et de ceux-ci avec les caisses publiques, tandis que les autres étaient admissibles dans tous les marchés. Si les billets d'hypothèque portaient un intérêt dont les assignats ne jouissent pas, cet avantage était compensé par l'inconvénient d'une échéance très-éloignée. Enfin le montant même de ces billets les rendait peu propres à la circulation : les plus petits, comme je l'ai déjà dit, étaient de 500 roubles; or de cent marchés qui se font, il n'y en a peut-être pas un qui se monte à cette somme.

Les créanciers des propriétaires se trouvaient être pour la plupart des artisans et des détailleurs : ces gens en recevant les billets ne pouvaient les employer à payer leurs ouvriers, leurs commis, leurs fournisseurs; et n'étant ni disposés, ni même en état de les garder dans leurs portefeuilles pour en tirer un intérêt modique, ils se voyaient dans la nécessité de les négocier, c'est-à-dire de leur chercher des ache-

teurs. Un pareil acheteur ne saurait être qu'un capitaliste ayant une somme d'argent oisive qu'il ne veut ni dépenser ni employer lui-même, ce que nous avons défini sous le nom de *fonds à prêter*. Ainsi la masse des fonds à prêter est la seule qui puisse acheter une telle promesse. Or cette portion, relativement à la masse totale du capital national, est toujours infiniment petite, et par conséquent la portion de numéraire qui la représente l'est aussi. Lorsqu'on offre tout à coup des promesses pour une valeur considérable à vendre, il n'y aura pas assez de capitaux pour les acheter, et les possesseurs de ces capitaux profiteront de la concurrence des vendeurs de promesses pour leur imposer des conditions onéreuses.

Voilà ce qui arriva à nos détenteurs de cédules : ils se voyaient forcés de les céder avec perte, et cette perte allait toujours en croissant à mesure que la masse des cédules augmentait. Cependant, quelque fût le cours de ces billets, les créanciers des propriétaires étaient toujours obligés à les recevoir au taux nominal, ce qui changeait en une injustice ouverte le bienfait que l'empereur avait voulu leur accorder. Pour mettre fin à cet embarras, on se vit forcé de recourir à la mesure que l'auteur du plan avait cru pouvoir éviter, c'est-à-dire d'augmenter la masse du papier-monnaie. On établit un comptoir à la banque, où tout porteur de cédules pouvait les échanger contre des assignats. La foule qui s'y présenta fut immense; et comme il était impossible de satisfaire tout le monde à la fois, l'agiotage le plus effréné s'établit bientôt aux portes de la banque. Tel porteur qui ve-

nait de réaliser ses billets, s'empressait d'en acheter d'autres sur-le-champ pour les présenter de nouveau. Ce désordre ne cessa qu'avec l'existence de la banque qui fut réunie à celle d'emprunt.

Je vous ai raconté ces faits pour vous prouver par un exemple très-instructif que les papiers-promesses ne peuvent jamais faire office de numéraire (1); mais

---

(1) C'est un fait constant et reconnu que des billets qui ne sont pas remboursables, quoique garantis par une hypothèque territoriale, ne peuvent remplir l'office de monnaie *; mais l'auteur a tort, je crois, d'étendre cette réprobation à tous les papiers-promesses comme les billets à ordre et les lettres de change. Qu'est-ce qui empêche une cédule hypothécaire de circuler comme monnaie? C'est que, dans le fait, elle n'est jamais remboursable en monnaie, en biens mobiliers, transportables, divisibles en petites coupures et propres à tous les achats comme la monnaie.

Dans la *Banque de secours* établie en Russie en 1797, on promettait à la vérité de les rembourser au bout de 25 ans; mais cette promesse était illusoire; car sur quels fonds pouvait-on les rembourser? Quel garant avait-on que la noblesse obérée en 1797, ne le serait plus 25 ans plus tard? et si elle était encore obérée alors, pouvait-on supposer que le gouvernement russe qui n'avait agréé cette opération que pour la préserver d'une expropriation, se prêterait alors à faire vendre les terres des nobles, servant de gage aux cédules? Faut-il être surpris que ces billets hypothécaires perdissent contre des assignats qui remplissaient l'office de monnaie?

Il n'en est pas ainsi des effets de commerce. Lorsqu'ils sont souscrits par des gens solvables, leur acquittement est certain; ils peuvent donc être reçus, sous la déduction de l'es-

* Voyez *Smith* : Richesse des nations, liv. II, chap. 2. — *Say*, Traité d'économie politique, 4e édit., tome I, page 440.

ils nous fournissent encore d'autres observations importantes. En créant cette banque, le gouvernement avait eu l'intention bienfaisante de contraindre les propriétaires endettés à satisfaire leurs créanciers; et il avait cru leur fournir en même temps le moyen le plus propre de s'acquitter promptement et d'une manière peu onéreuse. Ce but était certainement très-louable, mais pour y parvenir on avait pris des mesures qui devaient faire plus de tort à l'industrie et à la richesse nationale qu'elles ne pouvaient jamais faire de bien à ces débiteurs et à ces créanciers. Les sommes que les premiers devaient n'étaient que l'expression ou le signe d'une valeur plus réelle, des marchandises qu'ils avaient empruntées et détruites : pour rétablir ces valeurs consommées par anticipation, il n'y avait qu'un moyen, celui d'épargner sur les consommations actuelles. Le gouvernement ne pouvait point leur fournir ce fonds, car lui-même il n'est pas producteur, et ses revenus sont balancés par ses dépenses. Il le leur fournit pourtant, ou plu-

---

compte, et comme paiement, soit par les personnes qui veulent les garder jusqu'à l'échéance pour le bénéfice de l'intérêt, soit par les personnes à qui la nature de leurs affaires donne le moyen de les passer en paiement à d'autres créanciers.

En somme, toute promesse peut remplacer le numéraire si elle est actuellement ou promptement exigible en monnaie; et nulle promesse qui n'est pas exigible ne peut le remplacer. Un louis d'or lui-même, s'il n'était pas facilement échangeable contre de la même monnaie, cesserait bientôt de remplir l'office de monnaie et ne passerait plus que comme un lingot.

J.-B. S.

tôt il crut le fournir en créant du papier-monnaie : mais qui ne voit que ce papier ne pouvait nullement remplacer les capitaux qui manquaient dans la circulation ? Encore que le gouvernement eût pu prêter de l'or et de l'argent, ces valeurs réelles n'auraient pu les remplacer qu'en sortant du pays, et en y ramenant d'autres valeurs qui y étaient plus en demande. Le papier-monnaie étant borné par sa nature aux marchés de l'intérieur, ne pouvait que perdre de sa valeur par une nouvelle émission qui dérangea encore plus la proportion déjà très-altérée qui subsistait entre son montant et la valeur de la richesse circulante. En effet, la perte des assignats contre le numéraire métallique s'accrut rapidement ; le rouble en assignats, qui en 1797 avait encore valu $79\frac{1}{3}$ copeks d'argent, descendit les années suivantes à 73, à $67\frac{1}{2}$ et à $65\frac{1}{4}$ copeks. Cette baisse de l'assignat est l'expression arithmétique de la perte que souffrit la nation pour avoir mis un certain nombre de débiteurs en état de payer leurs dettes d'une manière très-préjudiciable aux créanciers ; perte qui retomba principalement sur les salariés du gouvernement et les rentiers, et qui aggrava leur situation déjà très-pénible.

## CHAPITRE XVII.

### Quels sont les effets du crédit pour la richesse nationale.

Avant de quitter l'objet de ce livre, résumons tous les principes, et tâchons de nous rendre compte d'une manière claire et précise des avantages que la richesse nationale peut retirer du crédit. Ce travail nous sera d'autant plus utile qu'il n'y a guère d'objet en économie politique sur lequel on se fait plus facilement illusion. Parmi tant de personnes qu'on entend journellement raisonner sur le crédit, il n'y en a que très-peu qui se font une idée nette de sa nature; cependant le crédit n'est pas une chose idéale qu'on ne puisse saisir ni analyser. Quant à ses effets, les opinions de la plupart des hommes à ce sujet sont encore bien plus confuses. Y a-t-il une erreur plus généralement répandue que celle qui attribue au crédit la faculté de créer des capitaux qui n'existaient pas? Cependant cette erreur conduit aux conséquences les plus absurdes en théorie et les plus funestes dans l'application.

C'est dans ce système d'un crédit créateur que l'on entend des gens assurer que la dette publique enrichit un état, puisque d'une part celui reçoit un salaire du gouvernement vit de l'argent emprunté, et que de l'autre celui qui l'a prêté est aussi riche qu'auparavant; c'est dans ce système qu'on a vu des

souverains augmenter leur papier-monnaie déjà déprécié, dans la vue d'encourager l'industrie, croyant qu'il suffisait de créer des signes pour créer des capitaux; c'est dans ce système enfin qu'on a vu la banque de Law confondre toutes les valeurs, bouleverser toutes les fortunes, et ruiner pour une longue suite d'années le pays le plus florissant. Le mauvais succès de toutes les applications de ce système démontre assez sa fausseté, et fait bien voir qu'il y a dans les créances quelque chose de positif et de réel, à quoi l'imagination ne peut suppléer

Pour résoudre d'une manière satisfaisante la question épineuse dont il s'agit, rappelons-nous d'abord que le crédit n'est autre chose que la confiance qui se manifeste, soit dans les prêts, soit dans la circulation de ces billets qui représentent le numéraire et qui le remplacent. Dans un pays où le crédit est bien établi, on prête volontiers, les emprunts sont faciles, et les billets de banque circulent aisément et sans perdre de leur valeur. Or cette confiance n'est pas sans base; elle ne repose pas sur l'imagination : elle ne connaît d'autre source que la bonne-foi, et d'autre terme que l'infidélité. Elle ne peut jamais être commandée, et si la ruse parvient quelquefois à la séduire ou à la tromper, ce n'est jamais pour long-temps.

Considérons-la d'abord dans les *prêts*, et examinons les avantages qu'elle procure dans cette espèce de transactions. Le *fonds* prêté, comme vous le savez, ne consiste point dans les pièces de monnaie ou dans les billets qui ont servi au prêteur comme instrument de délégation, mais dans les marchandises que ce nu-

méraire donne le pouvoir d'acheter (*a*). Or, je vous le demande, Messeigneurs, ces marchandises doublent-elles par l'acte du prêt? Parce que le capitaliste a délégué à l'emprunteur la faculté d'acheter des marchandises pour la valeur de mille roubles, y a-t-il dès ce moment dans la société des marchandises pour la valeur de mille roubles de plus? Cette question est trop palpable pour qu'un homme de bon sens puisse l'affirmer : il est impossible de ne pas s'apercevoir que le fonds prêté reste le même que le fonds gardé par son propriétaire. Or, s'il est vrai que le prêt n'augmente point le fonds prêté, le crédit n'a donc point une puissance créatrice : il ne fait que donner à la personne qui l'obtient, la disposition d'un fonds déjà existant.

« Mais, dira-t-on, le *titre* que reçoit le propriétaire d'un fonds prêté, a cependant une valeur égale au fonds pour la cession duquel il a été donné. Lorsque je prête à la caisse de la maison des enfans-trouvés mille roubles sur un billet, cette caisse se trouve en possession de mon argent, et moi je possède un billet valant mille roubles et que je puis échanger à tout moment contre une pareille valeur. »

Sans doute les titres de créance ont souvent une valeur échangeable (*b*), et ressemblent par là aux véritables richesses : mais s'ils font partie du capital des particuliers, ils ne font jamais partie du capital

(*a*) Voyez le chapitre 11 de ce livre, tom. II, page 240.

(*b*) Je dis *souvent* : car vous savez qu'il y a des papiers de crédit qu'on ne trouve à placer que très-difficilement. Voy. p. 298.

national, parce qu'ils sont toujours accompagnés d'une quantité négative, qui compense la créance et la détruit. Vous avez raison, dirais-je à mon adversaire, de ranger votre billet du lombard parmi votre *avoir*, puisque vous êtes le propriétaire du capital que vous avez prêté au lombard : mais cette caisse qui n'est que le gérant du capital, doit porter cette même valeur au *débit* de ses livres. La richesse nationale ne comprend pas d'abord les fonds prêtés, et puis les fonds empruntés, puisque cela revient au même ; les uns et les autres étant identiques on ne peut les compter qu'une fois. La masse des marchandises livrées en conséquence des emprunts, est égale à la masse des créances; et comme il n'y a point de double emploi, les emprunteurs ne sont point les propriétaires de cette partie de la richesse nationale qui est égale à la valeur de toutes les créances : il y a d'une part une quantité négative, égale à la quantité positive qui se trouve de l'autre (1).

Ce n'est jamais pour avoir été *prêtés* que les fonds augmentent; c'est pour avoir été *employés d'une manière productive*. Les emprunts faits pour maintenir

---

(1) Je ne sais si cette explication ne serait pas plus claire, exprimée ainsi : lorsqu'un particulier prête à la caisse des enfans trouvés, il se dessaisit d'une valeur réelle, d'une portion de biens dont il laisse la libre disposition à cette maison. Lorsqu'il veut rentrer dans la disposition de ses fonds, il cherche un autre prêteur qu'il substitue à lui en lui vendant son titre. Toujours est-il vrai de dire qu'il y a une valeur en objets mobiliers et disponibles, qui demeure prêtée à la caisse soit par un particulier soit par un autre ; valeur qui reste prêtée jus-

un travail improductif sont autant de pertes pour l'état, soit que les emprunts se fassent par des particuliers qui hypothèquent leurs immeubles pour gage, soit qu'ils se fassent par le gouvernement qui hypothèque les revenus de la nation. Les fonds employés à une consommation stérile, sont consommés sans se reproduire et sans donner de profits. Quoique le prêteur ait en main un gage égal à la valeur des richesses qui ont été consommées, et quoiqu'il prélève sur le produit annuel une part égale à l'intérêt de ses fonds, cette valeur n'en est pas moins perdue pour la richesse nationale; car l'emprunteur a aliéné d'abord la valeur qu'on lui avait prêtée, et il aliène ensuite celle avec laquelle il paie le prêteur : il y en a deux d'aliénées, et cependant il n'en existe plus qu'une.

Ainsi, quand le crédit sert à emprunter des fonds pour les vouer à la consommation stérile, il est toujours nuisible à la richesse nationale. Ce serait une erreur ridicule de croire que l'Angleterre s'enrichit par son crédit public, et que cette immense quantité de *stocks* dont il encombre la circulation, puisse servir de compensation seulement pour les capitaux que ce crédit absorbe et anéantit. Si l'Angleterre est opulente, ce n'est pas par son crédit public; c'est malgré ce crédit.

---

qu'à ce que la caisse la rende, et qu'en attendant elle prête à d'autres personnes.

On voit que tous ces prêts ne multiplient pas les richesses sociales; ce sont des portions de richesses dont certaines personnes cessent de vouloir disposer pour en laisser la disposition à d'autres personnes, telles que les administrateurs de la caisse des enfans-trouvés. J.-B. S.

Restent les emprunts faits pour maintenir un travail productif, comme les seuls dans lesquels le crédit peut être utile. Mais de quelle manière l'est-il, et jusqu'à quel point? On ne parvient à résoudre ces questions qu'en considérant séparément le *crédit domestique* et le *crédit étranger*, c'est-à-dire celui qui est donné et reçu par les habitans d'un même pays, et celui qu'une nation ou ses individus accordent à l'étranger ou en obtiennent. Ces deux espèces de crédit sont loin d'avoir les mêmes effets.

On conviendra facilement que le *crédit domestique*, quand il sert à maintenir un travail productif, est toujours avantageux *aux emprunteurs*, puisqu'il les met en état de faire des entreprises profitables qu'ils n'auraient pas pu faire sans cela. Mais ce crédit est-il également avantageux *à la société* entière? L'emprunteur et le prêteur étant du même pays, la richesse nationale est-elle augmentée par l'emploi productif d'un capital prêté, qui, selon toute apparence, n'eût pas chômé entre les mains de son propriétaire? Il y a des auteurs, et d'un grand poids, qui répondent négativement à ces questions. « Les emprunts domestiques faits pour maintenir un travail productif, disent-ils, (*a*), sont indifférens pour la richesse nationale; s'ils n'appauvrissent pas la nation, ils ne l'enrichissent pas non plus. C'est une partie du ca-

---

(*a*) *De la Richesse commerciale*, par Sismondi, tome I, page 175. C'est la seule fois que mon opinion se trouve en contradiction avec celle de ce respectable philosophe; le public éclairé jugera laquelle est la mieux fondée.

pital national qui change de régisseur, sans changer ni de propriétaire, ni de destination; car tout capitaliste n'emploie son capital qu'à maintenir un travail productif, sous peine de le perdre. »

Si cette opinion était fondée, il vaudrait mieux pour l'industrie qu'il n'y eût point de crédit domestique; car s'il n'est que l'un des deux, ou inutile ou nuisible, qu'importe de le conserver? Mais c'est aller trop loin. Sans doute, tout capitaliste est intéressé à employer son capital d'une manière productive, parce que c'est le seul moyen de le conserver et d'en retirer un profit : mais combien n'y a-t-il pas de capitalistes qui, par leur éducation, par le genre de vie qu'ils ont embrassé, ou par leurs goûts et leurs habitudes, sont hors d'état ou incapables d'employer eux-mêmes leurs capitaux, et qui par conséquent n'en accumuleraient point, si le crédit ne leur offrait pas le moyen de les faire fructifier par l'entremise de quelque autre personne? Les riches propriétaires qui vivent à la cour, les employés civils, militaires et ecclésiastiques, les filles, les veuves, les domestiques et quelques autres classes de la société se trouvent pour la plupart dans une pareille situation. Cependant, combien d'industrie n'est pas mise en activité dans une grande ville, à l'aide des petits capitaux seulement amassés par les domestiques! Ces capitaux forment presque la seule source ouverte à ces maîtres-ouvriers pauvres et rangés qui, pour donner quelque extension à leur industrie, consentent à payer un intérêt un peu supérieur au taux de la place, et qui n'auraient pas de crédit ni d'accès auprès des grands ca-

pitalistes. Toutes ces différentes classes de capitalistes cesseraient d'accumuler, elles seraient forcées de le faire aussitôt qu'il n'y aurait plus de crédit. C'est au prêt à intérêt qu'il faut attribuer en grande partie l'accroissement rapide des capitaux depuis que les lois ecclésiastiques et l'opinion populaire ont cessé de condamner le profit du capitaliste. C'est sous ce rapport qu'on peut dire en quelque sorte que le crédit crée des capitaux, puisqu'il devient un puissant motif pour en amasser.

Cependant le crédit n'est pas utile seulement dans le rapport du capitaliste-rentier à l'entrepreneur; il l'est encore, et peut-être davantage, dans les rapports des entrepreneurs entre eux. Nous allons voir qu'il est impossible d'étendre les entreprises industrielles au delà de certaines bornes très-étroites, à moins de donner du crédit : ainsi, dans la supposition même que tous les capitalistes dirigeassent eux-mêmes l'emploi de leurs capitaux, ils seraient toujours dans la nécessité d'en prêter une partie.

Cette nécessité se manifeste surtout dans les deux circonstances suivantes :

1° Quand une entreprise est limitée par le débit de ses produits. — Lorsqu'un entrepreneur vend tout ce qu'il peut vendre au comptant, son débit s'arrête, et s'il possède du capital de reste, il ne peut plus l'employer dans son entreprise, faute de débit pour le surplus de marchandises qu'il produirait. Dans ce cas, le seul moyen d'étendre son entreprise, c'est de vendre à crédit les marchandises qu'il ne peut plus vendre au comptant. Supposez un cultivateur qui ait encore

du terrain en friche et des capitaux suffisans pour étendre sa culture. Placez-le dans un pays où le crédit soit inconnu. Que ce qu'il vend des productions de son terrain cultivé soit exactement ce qu'il peut vendre au comptant ; il lui sera impossible de défricher ses terres incultes, car le produit de ces terres ne trouverait point d'acheteurs. Ainsi pour étendre sa culture, il est obligé de vendre à crédit une partie de ses productions. — Mettez à la place de ce cultivateur un fabricant ou un marchand : les mêmes motifs les engageront à en agir de même.

2° Quand une entreprise est limitée par la production de certaines autres entreprises dont elle dépend, et que cette production est arrêtée par le défaut de capitaux. — Lorsqu'un entrepreneur a besoin des produits de quelque autre industrie et qu'il en achète tout ce qui s'en présente au marché, sa production ne peut guère aller au delà ; et s'il a du capital de reste, il ne peut plus l'employer dans son entreprise, faute de ces produits. Dans ce cas, le seul moyen d'étendre son entreprise, c'est de faire des avances aux entrepreneurs qui lui fournissent ces produits. Par exemple, un fabricant de toiles met en œuvre mille pouds de lin annuellement ; il est assez riche pour en employer davantage, mais les cultivateurs de son pays n'ont pas de capitaux suffisans pour en produire une plus grande quantité. S'il veut augmenter sa fabrique, il est obligé de faire des avances aux cultivateurs pour qu'ils puissent étendre leur culture. — Vous sentez bien que tout entrepreneur peut se trouver dans une pareille situation vis-à-vis d'autres entrepreneurs, du moment

qu'il a besoin des produits de leur industrie, soit comme matériaux, soit comme instrumens de métier.

C'est ainsi que les entrepreneurs riches, dans quelque espèce d'industrie que ce soit, donnent du crédit pour étendre leurs entreprises, d'où résulte un accroissement progressif de production, non-seulement dans leurs industries, mais encore dans toutes celles qui sont en relation avec elles. Des capitaux qui chômeraient entre les mains des entrepreneurs riches fructifient dans ceux des entrepreneurs pauvres, et retournent ensuite à leurs propriétaires pour leur rendre les mêmes services. Si le crédit n'existait pas, l'extension de chaque espèce d'industrie serait bornée, non-seulement par le capital qui l'a fait aller, comme cela arrive encore actuellement; mais de plus elle serait bornée par les capitaux qui font aller toutes les autres industries dont la première dépend. Telle est effectivement la situation d'un peuple qui ne connaît point le crédit; mais il est impossible qu'elle puisse durer long-temps. La classe d'entrepreneurs qui la première dévance les autres dans l'accumulation des capitaux, prête le surplus qu'elle ne peut employer pour le moment, à ces autres classes moins riches dont elle dépend, afin d'augmenter par leur production anticipée celle qui fait l'objet de ses propres travaux.

Dans presque toute l'Europe moderne, c'est la classe des marchands qui est parvenue la première à former des capitaux considérables; aussi a-t-elle été la première à offrir du crédit à toutes les autres classes industrieuses, parce qu'elle a besoin de toutes leurs avances

que le commerce leur fait ont souvent l'air de n'être que des achats, et cependant ce sont de véritables avances. Le marchand qui paie comptant une marchandise qu'on lui livre sur-le-champ, ne paraît rien avancer au producteur qui la lui vend : cependant s'il lui faut attendre des mois et peut-être des années entières avant de voir rentrer ses fonds, c'est effectivement un prêt qu'il fait au producteur, prêt par lequel celui-ci se trouve en état de recommencer sa production sur-le-champ. D'autres fois, le marchand vend à crédit au producteur et paie d'avance ce qu'il achète, en stipulant des conditions qui le dédommagent des retards du paiement et de la livraison. Ces espèces de prêts n'ont lieu que dans les pays où l'opulence des marchands surpasse de beaucoup la fortune des autres classes industrielles.

A mesure que ces dernières se sont enrichies dans les différens pays de l'Europe, la classe marchande a cessé peu à peu de leur faire de longs crédits; il est même arrivé qu'elle a réclamé des cultivateurs et des fabricans le crédit qu'elle leur avait accordé précédemment. En Angleterre, par exemple, les marchands, au lieu d'acheter au comptant, ne donnent souvent que de faibles à-compte et ne remettent aux vendeurs pour le surplus que leurs promesses ou billets exigibles à terme convenu. Ils achètent même quelquefois sans donner des à-compte, et stipulent un délai suffisant pour payer le producteur avec l'argent qu'ils auront reçu du consommateur (*a*).

---

(*a*) Je vous ai dit (tom. I, p. 203 et 407) qu'un des plus

Dans les pays où les cultivateurs et les manufacturiers sont parvenus à ce degré d'opulence qui leur permet de se passer du crédit donné par la classe commerçante, celle-ci pouvant disposer des capitaux qu'elle employait précédemment dans ce crédit, a pu les appliquer à d'autres usages également utiles et profitables; par exemple, à celui de l'escompte des billets de commerce, qui donne aux vendeurs la facilité de réaliser avant l'échéance la valeur des promesses qu'on leur a faites; à celui des banques, qui fournissent aux négocians les moyens de soutenir, d'étendre et de prolonger leurs crédits; à celui des assurances, qui diminuent les dangers en les appréciant et en y donnant garantie, etc. (1).

---

grands avantages que procure la classe des marchands quand elle est séparée des autres classes industrieuses, consiste dans la division des capitaux nationaux, dont une partie, qui reste dans les mains des marchands, est destinée à remplacer les capitaux des cultivateurs et des manufacturiers, de sorte que ces producteurs peuvent sans cesse continuer leur production, sans jamais l'interrompre. L'observation que nous venons de faire, borne cet avantage à certains pays et à certaines époques de la société; dans d'autres il devient inutile. Cette restriction mérite d'être remarquée.

(1) Les assurances n'exigent proprement point de capitaux. Les primes payées par les assurés doivent être regardées comme une contribution mise en commun pour dédommager celui d'entr'eux dont la propriété périra.

La classe commerçante, celle qui exerce l'industrie commerciale, au contraire, a toujours besoin de capitaux, et en a toujours l'emploi si elle veut étendre son commerce. Ses capitaux sont employés depuis le moment où elle paie les

Tels sont les effets du crédit domestique. Vous voyez qu'il est utile de deux manières : d'abord dans le rapport du capitaliste au producteur; et ensuite dans celui de producteur à producteur. Par le crédit qui s'établit entre le capitaliste et le producteur, le premier, s'il ne veut ou s'il ne peut s'occuper de la production, est pourtant engagé à lui devenir utile en retranchant sur son revenu des fonds qui vont alimenter l'industrie. Le crédit qui subsiste entre les différentes classes de producteurs fait naître une production anticipée de la part des emprunteurs, et met par-là les prêteurs en état d'étendre la leur, d'où résulte en général une production plus abondante.

Les avantages du *crédit étranger* sont exactement les mêmes que ceux du crédit domestique, avec cette différence que chaque nation qui donne ou accepte du crédit dans l'étranger, ne jouit que de la moitié de ces avantages. Ainsi une nation riche, qui, pour étendre sa production, a besoin d'étendre son débit ou ses achats, gagne une augmentation de production en prêtant aux nations étrangères; et une nation pauvre qui, par la même raison, a besoin d'emprunter, gagne pareillement en empruntant. Comme il

---

marchandises qu'elle achète, jusqu'au moment où elle est payée des marchandises qu'elle vend. Lorsqu'elle a de gros capitaux, elle achète comptant et vend à terme.

Les particuliers qui escomptent des effets de commerce, ou qui prennent des actions dans les banques, ne sont pas proprement des commerçans : ce sont des capitalistes qui avancent leurs fonds à gens occupés à les faire valoir.

J.-B. S.

serait absurde de condamner les emprunts entre particuliers, par la raison qu'il y a des individus qui se ruinent par ce moyen, il serait encore bien plus absurde de condamner les emprunts qui se font entre nations, dans la crainte qu'il pourrait arriver que l'une ou l'autre se ruinât par ses dettes dans l'étranger, car cette crainte est tout-à-fait chimérique. L'expérience de tous les temps prouve que parmi le nombre total des emprunteurs il y a bien plus d'individus qui empruntent pour tirer un parti avantageux des fonds empruntés, qu'il n'y en a qui les dissipent : ainsi, quoiqu'il y ait des individus qui se ruinent par leurs dettes, une nation entière ne peut jamais se trouver dans ce cas (*a*). Mais il importe de distinguer les dettes étrangères contractées par les particuliers d'une nation et celles contractées par son gouvernement. Ce dernier n'emprunte jamais pour produire, mais toujours pour consommer : ainsi quand il s'agit des avantages du crédit étranger d'une nation, c'est de son crédit privé qu'on parle et non pas de son crédit public.

En considérant tous les individus d'une nation en masse, ils se trouvent donc toujours dans le cas d'un particulier qui emprunte pour faire fructifier le capital dont il obtient la disposition. Le crédit privé d'un particulier peut devenir nuisible à la richesse nationale ; le crédit privé de la nation ne le peut jamais. Il lui est toujours avantageux de la même manière que le crédit d'un particulier l'est à celui-ci

(*a*) Voyez tom. II, pag. 236.

lorsqu'il en fait un usage productif: il lui fournit des capitaux, il la met en état d'étendre sa production et d'accroître la richesse générale (*a*). La nation en profitera tant que son agriculture, ses manufactures et son commerce intérieur sont encore susceptibles de grands accroissemens : mais dès que ces différentes branches de l'industrie nationale se trouveront saturées de capitaux elle cessera d'en emprunter; insensiblement elle restituera ceux dont la confiance des étrangers lui avait abandonné le maniement; enfin, au lieu de demander du crédit elle en donnera, semblable en cela à cet entrepreneur individuel, lequel, à force d'emprunter et de faire valoir les capitaux qu'on lui avait confiés, de pauvre qu'il était, est parvenu à un tel degré d'opulence qu'il refuse les prêts qu'on lui offre, et qu'il accorde des crédits au lieu d'en accepter.

Tels sont, si je ne me trompe, les effets du crédit sur la richesse nationale. Vous voyez, Messeigneurs, que, tout avantageux qu'il est, il y a loin cependant de son utilité réelle à cette puissance fantastique qu'on se plaît si souvent de lui attribuer. Vous voyez encore que ces titres de créance, ces papiers-promesses que tant de monde regarde comme de véritables capitaux, ne sont rien moins que des élémens du capital national, et qu'ils représentent même en grande partie des richesses qui n'existent plus. Si l'on n'avait jamais emprunté que pour maintenir un travail productif, il existerait une masse de richesses

(*a*) Voyez tom. II, pag. 283.

égale en valeur à la masse entière de créances; ce capital n'appartiendrait pas aux débiteurs, mais serait entre leurs mains hypothéqué aux créanciers. Mais comme une grande partie de tous les emprunts se font pour employer d'une manière improductive les fonds qu'on emprunte, il n'existe point, pour représenter ces dettes, une masse correspondante de richesses, mais seulement une masse suffisante pour en payer les intérêts. Lorsque les fonds prêtés sont consommés de cette manière, les titres qui servent à constater les prêts ne peuvent guère remplacer les fonds perdus, quoique l'intérêt qu'ils procurent leur conserve de la valeur.

Il en est autrement des *billets de confiance* et du *papier-monnaie* : ces signes peuvent augmenter réellement jusqu'à un certain point la richesse productive de l'état. Chaque émission de billets de banque doit, comme nous l'avons vu, pousser en dehors de l'état une somme de numéraire égale à la valeur de l'émission; or cette somme de numéraire, ou d'un capital stérile, expulsée ainsi, n'est pas donnée gratuitement aux étrangers : elle est échangée avec eux contre d'autres marchandises, qui, en tout cas, augmentent la richesse nationale, et qui peuvent même augmenter le capital national si elles sont employées à la production. Jusque-là, et pas plus loin, l'émission des billets de banque est utile. Mais vous voyez d'une part, que l'utilité qu'on en peut retirer est fort limitée, puisqu'il n'y a qu'une partie du numéraire, celui qui circule par grosses sommes entre négocians, que l'on puisse remplacer par du papier;

vous voyez de l'autre, que cette opération qui anime le commerce, est accompagnée de dangers tout au moins égaux à ses avantages, à cause des variations de valeur auxquelles est nécessairement exposé un signe qui n'en a aucune par lui-même. Du reste, échanger le numéraire qu'on possédait déjà, contre des richesses plus productives, ce n'est pas multiplier les capitaux, c'est seulement en tirer un plus grand parti. Aussi l'établissement d'une banque n'ajoute-t-il rien aux fonds que posssédait la nation : le pouvoir du crédit ne s'étend pas jusque-là, il procure à l'un l'usage de ce qui était au service de l'autre; il déplace, mais il ne crée jamais.

# LIVRE SEPTIÈME.

## DE LA CONSOMMATION.

## CHAPITRE PREMIER.

### De la nature des consommations en général.

Dès le commencement de ce Cours, nous avons vu quel sens il faut attacher au mot *consommer*(a). Il s'agit maintenant de préciser cette notion en l'appliquant exclusivement aux richesses.

Les richesses étant des objets matériels et par conséquent périssables, leur consommation est toujours destructive. Cependant, de même que la production n'est pas une création de matières, mais une création d'utilité ou de valeur, la consommation aussi n'est pas une destruction de matières, mais une destruction d'utilité ou de valeur. Souvent une richesse est consommée, c'est-à-dire sa valeur est détruite, avant qu'elle ait cessé d'exister, comme cela arrive à tous les objets que la mode condamne à ne plus servir de rien. Ainsi, *consommer*, *détruire l'utilité des richesses*, *perdre leur valeur*, sont des expressions dont le

(a) Voyez tom. I, pag. 49.

sens est absolument le même, et correspond à celui des mots *produire*, *donner de l'utilité*, *créer de la valeur*.

De là s'ensuit que la consommation ne se mesure pas selon le volume ou le poids des richesses consommées, mais selon leur valeur ou leur prix. La perte qui résulte de la valeur détruite retombe sur le possesseur de la denrée; et comme cette valeur faisait en même temps partie des richesses de la société, elle est une perte aussi pour la société dont le propriétaire fait partie (1).

---

(1) Toutes ces notions tirées presque textuellement des premières éditions de mon Traité d'Économie politique, ont reçu quelques modifications dans les dernières éditions du même ouvrage, et dans les autres ouvrages que j'ai publiés depuis; car si j'ai dédaigné les critiques que le seul besoin d'obtenir ou de conserver les faveurs du pouvoir a dictées, j'ai profité avec soin de celles que l'amour de la vérité a suggérées, lorsqu'elles m'ont semblé judicieuses.

*Détruire l'utilité*, n'est pas une expression parfaitement synonyme de celle-ci : *détruire*, *consommer des richesses*; il faut de plus que cette utilité ait été donnée par l'industrie, qu'elle ait coûté des frais de production, et que ces frais aient été détruits par l'usage qu'on a fait du produit. Quand nous respirons l'air atmosphérique, nous détruisons la propriété qu'il a de soutenir la vie, nous le dénaturons, nous lui ôtons son utilité; mais nous ne consommons point de richesses parce que nous ne détruisons pas sa valeur; et nous ne détruisons pas sa valeur, parce qu'il n'en a jamais eu. L'utilité qui se trouve dans l'air respirable est une fort grande richesse sans doute; puisque nous serions horriblement misérables, ou plutôt nous n'existerions pas si nous en étions privés; mais c'est une richesse naturelle, une ri-

La consommation est tantôt *lente* et tantôt *rapide*, suivant l'effet des causes qui agissent sur la destruction des richesses. Ces causes sont :

1° La *Nature*, qui détruit tôt ou tard la matière des richesses, et par conséquent la valeur qui lui est affectée. Telle denrée a plus de durée dans tel pays que dans tel autre. Dans les contrées voisines de l'équateur, l'humidité excessive qui y règne pendant la saison pluvieuse détruit les denrées plus promptement qu'elles ne le seraient dans d'autres contrées. Les métaux y sont sujets à la rouille au point qu'un mouvement de montre se corrompt en peu d'années;

---

chesse qui nous est donnée gratuitement et sans mesure, et qui ne pouvant devenir une propriété exclusive, ne pouvant ni croître ni diminuer, ne fait point partie des richesses qui sont l'objet des études de l'économie politique.

Quelles sont donc les richesses dont cette science s'occupe? Ce sont les seules richesses sociales, ces richesses qui sont fondées sur le droit de propriété, droit qui n'existe qu'en vertu des conventions sociales; ce sont ces richesses qui sont le fruit de l'action combinée de notre industrie, de nos capitaux et de nos terres cultivées; et qui se distribuent à ceux qui doivent les consommer par le moyen des échanges, pratique qui ne peut avoir lieu que dans l'état social. Voilà ce qui mérite à ces richesses le nom de *Richesses sociales*, et à la science qui les étudie, le nom d'*économie politique* de πόλις la cité, la société.

Or le mot consommation ne peut s'appliquer qu'à cette dernière espèce de richesses. Nous ne pouvons consommer que l'utilité que nous avons donnée, que l'utilité qui conséquemment a une valeur échangeable. C'est en ce sens uniquement que *destruction d'utilité*, *destruction de valeur*, *consommation* sont des synonymes. J.-B. S.

les pièces dont les meubles de bois sont composés, se décollent; le sucre fond dans les magasins où on le garde. Le climat de Saint-Pétersbourg est de même peu favorable à la conservation des édifices et de tout ce qui est exposé à l'influence de l'air : les pluies fréquentes de l'automne et le froid rigoureux de l'hiver agissent d'une manière destructive sur les matières les plus durables; le plâtre dont les murs de briques sont couverts, se détache en peu d'années, et le granit même est rongé par les effets de l'atmosphère. Ce n'est que sous un ciel comme celui de l'Égypte, que des monumens publics peuvent durer des milliers d'années.

2° L'*usage*, qui détruit ou détériore également la matière des richesses, et par-là leur valeur. Telle nation est plus soigneuse à conserver ses denrées que telle autre; la même différence existe parmi les individus. La propreté qui règne en Hollande et le soin extrême qu'on y prend des maisons, des meubles, des habits, des chevaux et de toutes les autres richesses durables, les y fait durer plus long-temps qu'ailleurs. A Saint-Pétersbourg, un jeune officier des gardes a besoin tous les ans d'un nouvel équipage, parce qu'il court au grand galop; la voiture d'un homme modeste lui sert plusieurs années.

3° L'*opinion*, qui détruit la valeur des richesses, indépendamment de la matière. La mode a moins d'empire sur telle nation ou sur tel individu que sur tels autres. En Hollande et dans quelques villes d'Allemagne, on voit des meubles passer d'une génération à l'autre : le fauteuil qui a servi au grand-père, est en-

core un meuble utile dans le cabinet du petit-fils; la robe de satin et les dentelles dont s'est parée la mère le jour de ses noces, sert encore à relever l'ajustement de sa fille, lorsqu'elle quitte la maison paternelle. Nulle part les modes ne sont plus constantes qu'en Orient; nulle part elles ne sont plus éphémères qu'en Europe. Les Japonnais que M. Krusenstern visita dans son voyage autour du monde, avaient de la peine à le croire Russe, lui et ses officiers ayant les cheveux coupés, tandis qu'un homme de cette nation qu'ils avaient vu quelques années auparavant, portait ses cheveux en cadogan. Rien n'a changé dans les usages des Chinois, depuis trois siècles que Marc-Paul nous en a tracé le tableau; mêmes habillemens, mêmes couleurs dans les étoffes. Que diraient-ils s'ils voyaient la succession rapide des modes dans nos capitales? Ne nous trouveraient-ils pas très-insensés de chercher la jouissance dans le changement éternel des objets de nos consommations, au lieu de la chercher dans leur multiplicité et dans la commodité qu'ils procurent?

Cependant, tout légers que nous sommes, la mode n'a pas un empire égal sur tous les individus et sur toutes les classes de la société. Tel meuble, tel habit qui a passé de mode dans les hauts rangs ou parmi les habitans de la capitale, est encore très-bien reçu chez les classes inférieures ou en province. C'était autrefois le métier de certaines marchandes de modes à Paris, d'acheter les objets de toilette qui n'avaient plus cours dans cette capitale, pour les revendre en province ou dans les pays étrangers. Le grand mar-

ché de Saint-Pétersbourg nous offre une série de boutiques, garnies de très-beaux meubles dont les propriétaires se sont défaits, soit par nécessité, soit pour suivre le torrent des nouvelles modes. Ceux dont la forme n'est pas tout-à-fait surannée, se vendent sur la place à des gens d'une fortune moyenne; les autres sont envoyés dans l'intérieur où l'on est plus arriéré en fait de modes.

Enfin, si l'inconstance des modes raccourcit le terme de la consommation de certains objets, le goût du beau dans les arts prolonge celui de quelques autres. Les statues, les tableaux, s'ils ont du mérite, restent dans la consommation tant qu'ils durent, et leur durée est prolongée autant que possible par le soin qu'on prend de leur conservation. Au lieu de perdre de leur valeur par la vétusté, c'est cette vétusté même qui en augmente le prix.

La consommation est ou *publique* ou *privée*. Cette dernière est celle de chaque particulier ou de chaque famille; l'autre comprend les consommations qu'une société fait en commun, ou celles qui sont ordonnées par son gouvernement.

La consommation est tantôt *reproductive* et tantôt elle ne l'est pas. Toute consommation de richesses qui rétablit par d'autres richesses la valeur de celles qu'elle détruit, est *reproductive;* toute consommation qui ne rétablit point la valeur des richesses qu'elle détruit, ou qui la rétablit en biens internes, est regardée comme *improductive* dans la théorie de la richesse nationale. La consommation reproductive étant plutôt un échange qu'une consommation, ne

reçoit pas communément ce nom, comme je l'ai déjà observé ailleurs (*a*). Ainsi quand il m'arrive d'employer ce terme sans explication, j'entends la consommation improductive, celle qui rétablit des valeurs immatérielles ou qui ne remplace en aucune manière les valeurs qu'elle détruit.

En considérant la consommation productive dans son rapport avec les consommateurs, il faut observer qu'elle n'est point la consommation totale des travailleurs industriels; mais leur consommation strictement nécessaire à la production. Cette distinction est très-importante et il convient de la bien saisir. Avec l'avancement de l'opulence nationale les travailleurs industriels sont mieux payés, ils reçoivent un salaire superflu; cependant pour produire ils n'ont besoin que du salaire nécessaire : le salaire superflu ils peuvent l'épargner ou le consacrer à leurs jouissances, s'il ne leur est enlevé par les impôts du gouvernement. Lorsqu'ils économisent ce superflu il entre dans la classe des consommations reproductives; dans les deux autres cas il se range dans celle des consommations improductives. Vous voyez que ces dernières s'étendent sur les travailleurs industriels tout aussi bien que sur les autres classes de la société, et que le sens du terme *consommation improductive* ne se détermine point par les personnes qui consomment, mais par la nature de leurs consommations.

Sous le point de vue général de l'économie politique, lorsqu'il ne s'agit que de *valeurs* et qu'il est

---

(*a*) Tom. I, page 210.

indifférent que ces valeurs soient matérielles ou immatérielles, toutes les consommations, de quelque genre qu'elles soient, sont considérées comme des *pertes* qui doivent être balancées par des *avantages*. « Cependant cette compensation n'est pas toujours exacte : selon la valeur qui est consommée, la perte peut être grande et l'avantage médiocre, ou la perte médiocre et l'avantage immense; enfin l'avantage peut exister, peut même être considérable pour quelques personnes, et être nul ou funeste pour d'autres. C'est sous ce point de vue qu'il convient de considérer toutes les consommations matérielles ou immatérielles, productives ou improductives, privées ou publiques. Elles sont toutes un mal qui doit être balancé par un bien. De ces deux résultats l'un peut être inférieur, égal ou supérieur à l'autre; du jugement sain ou faux qui les compare, naît la bonne ou la mauvaise administration des familles, des entreprises, des états (*a*). »

Dans les chapitres suivans, où il ne s'agit que de la consommation des richesses, nous examinerons d'abord la nature et les effets des consommations privées, puis ceux des consommations publiques. Dans chacune de ces classes nous considérerons séparément les consommations reproductives et celles qui ne le sont pas.

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 342.

## CHAPITRE II.

### De la consommation reproductive.

L'AVANTAGE de la consommation reproductive étant de fournir des richesses d'une valeur égale au moins à la valeur consommée, la mieux entendue est celle qui produit le plus à proportion de ce qu'elle consomme; ou ce qui revient au même, qui consomme le moins à proportion de ce qu'elle produit. A la Chine on plante le blé au lieu de le semer à la volée : il y a par ce moyen beaucoup de semences épargnées, et l'on assure que le produit est le même. Une des personnes de l'ambassade de Macartney compara la quantité de grains employée chaque année comme semences dans tout l'empire Chinois, avec la quantité qu'exigerait la méthode européenne; et son calcul démontra que ce que les Chinois épargnent de grains par ce procédé suffirait pour nourrir tous les habitans de la Grande-Bretagne (*a*).

« Le talent de tout mettre à profit dans les arts industriels fait une partie essentielle de leurs progrès. Il y avait autrefois dans les manufactures bien plus de temps et de matières perdus qu'il n'y en a de nos jours; de là beaucoup de produits, autrefois rares et chers, sont devenus plus communs et ont baissé de

(*a*) Vous avez vu dans la note III que la méthode de planter le blé commence à s'introduire en Angleterre.

prix. Il se fait encore dans les ateliers et hors des ateliers beaucoup de consommations qui, si elles étaient évitées, feraient baisser encore plus le prix des produits. Personne ne se fait scrupule de jeter et de laisser perdre les bouteilles cassées, qui sont pourtant une matière première pour les verreries; mais la petitesse du profit, ou plutôt l'habitude de l'insouciance et du dégât, sont cause de la perte de ces matériaux qui s'élève chaque année, dans un grand état, à une somme considérable.

« Quand on songe à quelle foule d'usages sert le papier, qui est un véhicule d'instruction et de plaisir, qui conserve les procédés des arts, de même que les créations du génie et du goût; le papier si agréable comme ornement, si utile comme dépositaire des comptes, des titres de propriété et des engagemens; le papier, organe de la volonté des lois, et en même temps des plus doux sentimens du cœur; quand on songe, dis-je, à l'importance, à l'agrément de tous ces usages divers, on gémit du gaspillage des chiffons qui sont la base de cette matière précieuse. Pourquoi faut-il qu'ils ne puissent être recueillis que par portions tellement petites, que les plus pauvres gens puissent mépriser les profits de cette épargne? Et pourquoi la méprisent-ils? Pourquoi les familles aisées elles-mêmes la dédaigneraient-elles? Ignore-t-on qu'aucune épargne n'est méprisable quand elle est souvent répétée, et que celle-ci peut se répéter depuis la naissance jusqu'à la mort (*a*)? » Combien ne

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tome II, page 343.

voyons-nous pas brûler de chiffons ou les perdre sans retour; et cependant un ballot de chiffons est une marchandise d'un prix considérable : une seule ville d'Angleterre, celle de Newcastle, qui n'est pas même le principal siége des papeteries de ce pays, en importe annuellement de l'étranger pour la valeur de 360,000 roubles (*a*).

La dissipation qui se fait dans les entreprises industrielles n'est pas moins contraire à la richesse générale, que celle qui détruit, non pour produire, mais pour satisfaire des désirs immodérés (*b*). Un manufacturier qui dépense cent mille roubles en bâtimens, en usines, en instrumens fastueux, consomme un capital dont la rente annuelle aurait pu s'élever à six mille roubles d'intérêts, plus ou moins. Si son produit avait pu être le même avec des frais d'établissement montant à 75,000 roubles seulement, il aurait consommé de moins chaque année 1500 roubles; ce qui, pour lui-même et pour son pays, aurait eu le même effet que s'il avait produit 1500 roubles de plus tous les ans. Un négociant qui dans une spéculation dépense cinquante mille roubles pour en gagner quarante, qui perd conséquemment dix mille roubles, et un dissipateur qui dépense dix mille roubles en équipages, en festins, en domestiques inutiles, font, relativement à leur propre fortune et à la richesse de la société un métier tout pareil,

(*a*) *Nemnich neueste Reise durch England*, page 156.

(*b*) Comparez tome I, page 258.

au plaisir près que le dernier a peut-être plus que l'autre (*a*).

Heureusement pour l'intérêt de la société, l'intérêt personnel est, dans la plupart des cas, le premier averti, et le plus vivement affecté par les consommations superflues. C'est ainsi que la douleur avertit nos membres des lésions dont il faut qu'ils se garantissent, et nous préserve souvent de la privation qui résulterait pour nous de leur perte. Si le producteur maladroit n'était pas le premier puni des pertes dont il est l'auteur, nous verrions bien plus fréquemment établir des manufactures, entreprendre des spéculations qui consommeraient plus de produits qu'elles n'en jeteraient dans la société. Tel capitaliste, par exemple, qui serait tenté d'établir une raffinerie de sucre en Russie, dans un temps où l'importation de cette marchandise ne serait point défendue, se dégoûterait bientôt d'une pareille entreprise, parce qu'il trouverait que, quelque économie qu'il puisse employer dans sa fabrication, ses sucres lui reviendraient de vingt pour cent plus chers que ceux de l'étranger. Un seul essai manqué, dans ce genre, suffirait pour avertir tous les autres capitalistes; et ceux-ci, aussi bien que l'état dont ils sont membres, éviteraient une perte manifeste. A la vérité, il n'en serait pas ainsi si le gouvernement s'avisait de prohiber l'entrée des sucres étrangers ou s'il la chargeait d'un impôt de 20 pour cent. Dans ce cas, la perte ne retombant

---

(*a*) J.-B. Say *Traité d'écon. polit.*, 1re édit., tome II, page 286.

plus sur les fabricans, mais sur les consommateurs de sucre, un capitaliste pourrait encore trouver son compte à établir une manufacture de sucre en Russie : mais aussi cet état de choses n'est pas naturel, il est une conséquence des préjugés mercantiles sur lesquels se dirigent la plupart des administrateurs qui ne veulent pas comprendre que forcer une nation à produire chez elle ce qu'elle peut acheter à meilleur compte, n'est autre chose qu'ordonner une consommation inutile, ou appauvrir la nation. Une manufacture qui ne peut s'établir qu'à l'aide d'un monopole ne doit point s'établir, parce qu'elle ne peut exister que par les pertes que font, soit les producteurs, soit les consommateurs, ainsi toujours la nation ; et si le pouvoir n'accordait jamais des monopoles, on ne verrait s'élever que des fabriques qui pourraient soutenir la concurrence, c'est-à-dire qui seraient utiles à l'état.

Par une conséquence du même principe, on ne doit jamais faire de consommations dans le seul but de consommer, comme on a fait en France dans le cours de la révolution, lorsqu'on a consommé le travail de plusieurs milliers d'ouvriers, afin seulement de les occuper. C'était une perte sans compensation. A la vérité, le but était de s'assurer de leur tranquillité ; mais le moyen était mal choisi. Il fallait prêter l'argent employé de cette manière, à des chefs d'entreprises, à la charge de le rendre au bout d'un certain temps, et d'employer durant l'intervalle un certain nombre de ces bras dangereux par leur oisiveté. Le travail aurait ainsi rétabli le capital destiné à le

mettre en œuvre. On aurait procuré, non un secours temporaire, mais un secours durable; enfin le trésor public aurait pu recouvrer ses avances (*a*).

## CHAPITRE III.

### De la consommation improductive.

Je passe aux consommations qui ne rétablissent point en richesses la valeur de celles qu'elles détruisent. Les richesses consommées improductivement sont perdues pour la société; mais si elles rétablissent des biens internes à la place des richesses, elles sont utilement perdues, et remplissent une de leurs destinations. Il n'y a donc de consommations absolument inutiles que celles qui ne reproduisent aucune valeur.

Ce qui ne sert qu'aux plaisirs de l'homme n'est pas même consommé sans utilité. La vie n'est-elle pas notre bien le plus précieux? Cependant quand nous l'avons partagée entre des travaux utiles et des plaisirs innocens, nous ne pensons pas l'avoir perdue. Il en est de même de tout ce qui compose notre richesse. Ce que nous en employons à préparer une reproduction, à multiplier les valeurs, est utilement employé; mais cette partie que nous avons employée à satisfaire des plaisirs purs ne doit pas exciter nos

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., tom. II, p. 346.

regrets. Tout dépend ici de la proportion entre la perte et l'avantage.

Chaque homme en particulier est seul capable de juger de ce rapport, puisque la perte et l'avantage qui résultent pour lui de ses consommations sont relatifs à sa fortune et à ses opinions. Une consommation trop réservée le prive des douceurs dont sa fortune lui permet la jouissance; une consommation trop forte le prive des ressources que la prudence lui conseille de se ménager. Telle perte est considérable pour une personne, qui n'est d'aucune importance pour une autre; il est telle jouissance à laquelle les uns attachent beaucoup de prix, et que les autres regardent avec dédain. Mais il est des consommations qui sont bien ou mal entendues pour tout le monde, et ce sont seulement celles-là qu'il est possible d'indiquer.

Sous ce rapport, on peut dire que les consommations publiques ou privées les mieux entendues sont :

1° *Celles qui satisfont des besoins réels.* Par besoins réels, j'entends ceux à la satisfaction desquels tiennent notre existence, notre santé et le contentement de la plupart des hommes. Ils sont opposés à ceux qui proviennent d'une sensualité recherchée, d'une opinion égarée et du caprice. Ainsi les consommations d'une nation seront en général bien entendues, si l'on y trouve des choses commodes plutôt que splendides; beaucoup de linge et peu de dentelles; des alimens abondans et sains, en place de ragoûts recherchés; de bons habits et point de broderies. Chez une telle nation, les établissemens publics

auront peu de faste et beaucoup d'utilité; les indigens n'y verront pas des hôpitaux somptueux, mais ils y trouveront des secours assurés; les routes ne seront pas deux fois trop larges, mais les auberges y seront bien tenues; les grandes villes n'offriront peut-être pas d'aussi beaux palais, mais dans les petites villes, les rues seront pavées et éclairées.

2° *Les consommations qui se font en richesses durables.* Le revenu d'un particulier peut se dépenser, ou en choses qui se consomment immédiatement et pour lesquelles la dépense d'un jour ne peut être ni un soulagement ni un relief pour celle d'un autre jour, ou bien en choses durables, qui peuvent s'accumuler, et pour lesquelles la dépense de chaque jour peut, ou alléger la dépense du jour suivant, ou la relever et la rendre plus apparente. Par exemple, un homme riche peut dépenser son revenu à tenir une table somptueuse, à entretenir un grand nombre de domestiques, à avoir une multitude de chevaux ; ou bien, en se contentant d'une table frugale et d'un domestique peu nombreux, il peut placer la plus grande partie de son revenu à embellir ses maisons de ville et de campagne, à élever des bâtimens pour son agrément ou sa commodité, à acheter des meubles pour l'usage ou pour la décoration, à faire des collections de livres, de statues, de tableaux. Que deux hommes égaux en fortune dépensent chacun leur revenu, l'un de la première de ces deux manières, l'autre de la seconde, la magnificence de celui dont la dépense aurait été surtout en choses durables irait continuellement en augmentant, parce que la dépense

de chaque jour contribuerait de quelque chose à rehausser et à agrandir l'effet de la dépense du jour suivant; la magnificence de l'autre, au contraire, ne serait pas plus grande à la fin de sa carrière qu'au commencement. Le premier se trouverait encore à la fin le plus riche des deux. Il se trouverait posséder un fonds de richesses, qui, sans valoir ce qu'elles auraient coûté, ne laisseraient pas cependant de valoir toujours beaucoup *(a)*. De la dépense de l'autre, il ne resterait ni indices ni vestiges quelconques, et l'effet de dix ou de vingt ans de profusions serait aussi complétement anéanti que s'ils n'eussent jamais eu lieu.

Si l'une de ces deux manières de dépenser est plus favorable que l'autre à l'opulence de l'individu, elle l'est pareillement à celle du pays. Les maisons, les meubles, les vêtemens des riches, au bout de quelque temps servent aux classes moyennes ou inférieures du peuple. Celles-ci sont à même de les acheter quand la classe supérieure est lasse de s'en servir; et quand cette manière de dépenser devient générale parmi les gens de haute fortune, la masse du peuple se trouve successivement mieux fournie de tous les genres de commodité. Il n'est pas rare de voir dans les pays qui ont été long-temps riches les classes inférieures du peuple en possession de logemens et de meubles encore bons et entiers, qui n'auraient jamais été construits ni fabriqués pour l'usage de ceux qui les possèdent. « De superbes palais, de magnifiques maisons de campagne, de grandes bibliothèques, de

---

(a) Comparez tome I, p. 224.

riches collections de statues, de tableaux et d'autres curiosités de l'art et de la nature font souvent l'ornement et la gloire, non-seulement du canton auquel ils appartiennent, mais même de tout le pays. L'Italie s'attire encore en quelque sorte les respects du monde par la multitude de monumens qu'elle possède en ce genre, quoique l'opulence qui les a fait naître ait bien déchu.

« De plus, la dépense qu'on place en choses durables favorise non-seulement l'accumulation des richesses, mais encore l'économie. Si la personne qui fait cette dépense, la portait une fois à l'excès, elle peut aisément se réformer sans s'exposer aux critiques du public. Mais réduire de beaucoup le nombre de ses domestiques, réformer une table somptueuse pour en tenir une simple et frugale, mettre bas l'équipage après l'avoir eu quelque temps, tous ces changemens ne peuvent manquer d'être observés par les personnes avec lesquelles on vit, et ils semblent porter avec eux un aveu tacite qu'on s'est précédemment conduit avec peu de sagesse. Aussi parmi ceux qui ont été une fois assez imprudens pour se laisser emporter trop loin à ce genre de dépense, y en a-t-il bien peu qui aient par la suite le courage de revenir sur leurs pas avant d'y être contraints par le dérangement complet de leur fortune. Mais qu'une personne se soit une fois laissée aller à de trop fortes dépenses en bâtimens, en meubles, en livres ou en tableaux, elle pourra très-bien changer de conduite, sans qu'on en infère jamais qu'elle ait manqué de prudence. Ce sont des choses dans lesquelles la dépense précédemment faite

est une raison pour qu'il soit inutile d'en faire davantage; et quand une personne s'arrête tout à coup dans ce genre de dépense, rien n'annonce que ce soit pour avoir dépassé les bornes de sa fortune, plutôt que pour avoir satisfait ce genre de fantaisie (*a*). »

La possession de richesses durables augmente en tout temps l'aisance nationale; et dans les jours de calamité elles sont une ressource pour le possesseur, puisqu'il peut les échanger contre des richesses plus utiles. En considérant sous ce point de vue les nippes et les bijoux qui servent à la parure du petit peuple, ce genre de luxe nous paraîtra bienfaisant plutôt que condamnable. Il y a dans les environs de Paris peu de paysannes, dit Turgot (*b*), qui n'aient une croix d'or. Ce petit mobilier se vend dans les années où la récolte est mauvaise, avec perte à la vérité; cependant il supplée à l'insuffisance du salaire ordinaire pour atteindre au prix des grains, et il donne les moyens d'attendre des temps moins durs. Combien ce luxe n'est-il pas préférable à celui de sensualité auquel les basses classes ne se livrent que trop souvent.

Enfin la dépense qu'on place en choses durables, fait vivre ordinairement un bien plus grand nombre de gens que celle qu'on fait en richesses de peu de durée. Sur deux ou trois cents livres pesant de vivres qui seront quelquefois servies dans un grand repas, la moitié peut être est jetée, et il y en a toujours une grande

(*a*) Smith : *Traduction de Garnier*, t. II, p. 348.

(*b*) *Œuvres complètes*, tom. VI, p. 254.

quantité dont on fait abus ou dégât. Mais si la dépense de ce festin eût été mise à faire travailler des maçons, des charpentiers, des tapissiers, des artistes, la même valeur en vivres se serait trouvée distribuée entre un bien plus grand nombre de gens, qui les eussent acheté livre par livre, et qui n'en auraient ni gâté ni laissé perdre une once. D'ailleurs, une dépense ainsi faite entretient des gens productifs ; faite de l'autre manière, elle nourrit pour la plupart des gens non productifs. Par conséquent l'une augmente le produit annuel, l'autre ne l'augmente pas.

Il y a cependant une observation morale à faire en faveur de cette seconde manière de dépenser. Quand un homme riche dépense la plus grande partie de son revenu à tenir grande table, il partage ce revenu avec plusieurs autres personnes ; mais quand il l'emploie en choses durables, il le dépense souvent en entier pour sa propre personne, et ne donne rien à qui que ce soit sans recevoir l'équivalent. Par conséquent cette dernière façon de dépenser, surtout quand elle se porte sur des objets frivoles, sur de petits ornemens de parure et d'ameublement, sur des bijoux, des colifichets et autres bagatelles, est souvent une indication, non-seulement de légèreté dans le caractère, mais même de mesquinerie et d'égoïsme.

3° *Les consommations lentes.* S'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'écarter entièrement la destruction des richesses qu'opère la *nature*, il lui est souvent possible de la retarder ; celle qui est l'effet de l'*usage* peut être modérée plus facilement encore ; enfin la destruction de la valeur qui provient de l'inconstance

de l'*opinion* est tout-à-fait l'ouvrage de l'homme, et il peut y mettre telles bornes qu'il veut. En conséquence, une nation qui entend ses intérêts sera attentive à prévenir les accidens qui peuvent détruire les richesses; elle aura soin de prolonger leur durée autant que possible; et surtout elle ne s'abandonnera point à la manie des modes, qui, lors même qu'elle ne détruit pas les denrées, devient toujours pernicieuse au bien-être des familles ou des individus qui s'y livrent. « La mode a le privilége d'user les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraîcheur; elle multiplie les consommations, et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli, à n'être plus bon à rien. Ainsi la rapide succession des modes appauvrit un état de ce qu'elle détruit et de ce qu'elle ne détruit pas (*a*). »

Au sujet du soin qu'il convient de donner à la conservation des denrées qu'on possède, il ne sera pas inutile de rapporter une maxime triviale, mais bien fondée, et qu'on néglige souvent : c'est qu'il vaut mieux consommer les choses de bonne qualité quoique plus chères. « En voici la raison. Dans toute espèce de fabrication il y a de certains frais qui sont les mêmes, que le produit soit bon ou qu'il soit mauvais. Le drap qui est fait avec de la mauvaise laine a exigé un travail égal à celui qu'a coûté le bon drap, non-seulement de la part du tisserand, mais encore de celle du marchand en gros, du voiturier et du dé-

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1<sup>re</sup> édit., tom. II, p. 361.

tailleur. L'économie que je fais en l'achetant à meilleur marché ne porte donc pas sur le prix de ces divers travaux, mais sur celui de la matière première seule; et néanmoins la valeur de ces différens travaux est plus vite consommée si le drap est mauvais que s'il est bon.

« Comme ce raisonnement peut s'appliquer à tous les genres de fabrication; comme dans tous il y a des travaux qu'il faut payer sur le même pied, quelle que soit la qualité, et comme ces travaux font plus de profit dans les bonnes qualités, il convient donc à une nation en général de consommer préférablement celles-là. Pour y parvenir il faut qu'elle ait le goût de ce qui est beau et bon, et qu'elle sache s'y connaître ; il faut surtout que la généralité de la nation ne soit pas tellement misérable, qu'elle se trouve toujours contrainte d'acheter au meilleur marché. Les règlemens de fabrique ne suffisent pas pour faire consommer des choses de bonne qualité ; s'ils font fabriquer de meilleurs marchandises, c'est en élevant les prix; mais ce n'est point là qu'est la difficulté : elle est dans les moyens des consommateurs, qui sont trop bornés. Or les règlemens ne les étendent pas, ces moyens ; au contraire. Ce qui les étend, c'est la production active et l'épargne , l'amour du travail favorable à tous les genres d'industrie, et l'économie qui procure des capitaux. C'est dans un pays où ces qualités se rencontrent, que chacun acquiert assez d'aisance pour consommer généralement des choses de bonne qualité. Le besoin, au contraire, marche toujours de front avec la prodigalité; et lorsqu'on est

commandé par le besoin, on ne choisit pas ses consommations (*a*).

« S'il y a un peuple en Europe dont les goûts et les facultés soient favorables à la production des bonnes qualités, ce sont bien les Anglais. L'aisance répandue dans presque toutes les classes de ce peuple lui permet de préférer dans ses emplettes les bonnes marchandises aux mauvaises; et le peu d'empire qu'a la mode chez eux favorise également le perfectionnement de l'industrie et le bon marché de ses produits. En Angleterre, chacun n'a pas son caprice dans les petites choses. Toutes les tables à manger, toutes les portes, toutes les serrures d'un emploi pareil, sont faites de même, ou du moins on n'y voit que peu de variété. Qu'exigent les consommateurs anglais? que chaque chose aille à son but et soit de bonne qualité. Ils sont en conséquence bientôt d'accord sur la forme et sur la matière; et une fois d'accord, ils ont peu d'envie de changer. Dès lors on peut fabriquer en grand, jeter au moule, pour ainsi dire, la plupart des produits; y porter au dernier degré la division du travail, qui ne peut avoir lieu que lorsqu'il s'agit de créer un grand nombre de produits pareils. Il en résulte que ces produits sont en général plus parfaits, plus exacts, mieux finis, et incomparablement meilleur marché.

« Lorsqu'au contraire chacun veut avoir, non la chose qui lui convient le mieux, mais celle qui est selon sa fantaisie, ou qui flatte le plus sa vanité;

---

(*a*) J.-B. Say: *Traité*, etc., tom. II, pag. 351.

lorsque c'est une raison de ne pas vouloir une chose, de voir que tout le monde s'en sert : alors le producteur ne peut préparer que des exemplaires isolés de chaque produit ; ils sont nécessairement alors moins parfaits et plus chers. Les meubles de bois d'acajou qu'on fait en France sont plus magnifiques et plus variés que ceux des Anglais. Les Français veulent en avoir, non pour l'usage qu'ils en tirent, mais pour attester leur bon goût, ou satisfaire leur faste ; dès lors il ne doit pas s'en faire deux absolument pareils, car les goûts varient avec chaque personne, et il en est de même des facultés pécuniaires et de la vanité. L'un veut une forme un peu plus recherchée que l'autre, plus d'ornemens en bronze, plus de sculpture ; qu'arrive-t-il ? c'est qu'en France les jolis meubles ne sont qu'à l'usage d'un fort petit nombre de gens aisés, tandis qu'en Angleterre il est peu de ménages assez indigens pour n'avoir pas une table d'acajou. Qu'arrive-t-il encore ? c'est que, malgré la beauté des meubles français, ils ne sont point faits avec cette précision qui en augmente la commodité et qui en assure la durée. Il ne se passe pas un an sans qu'il s'y trouve quelque chose à refaire. Qu'arrive-t-il encore ? c'est que la valeur totale de cette production est fort supérieure en Angleterre à ce qu'elle est en France ; la valeur que les Français mettent en magnificence sur un petit nombre de meubles, n'atteignant pas, même de loin, celles qu'ils mettent en commodité sur l'immense quantité des leurs.

« Le même désavantage se rencontre dans les objets d'ajustement. La valeur totale des modes qui se

fabriquent à Paris est bien loin d'atteindre la valeur totale des cotonnades qui se fabriquent à Manchester (*a*). »

Dans ce tableau qu'un Français nous trace du caractère dominant des consommations en France, ne reconnaissez-vous pas bien des traits qui sont applicables aux nôtres, surtout dans les capitales ?

« 4° *Les consommations faites en commun.* Il y a différens services dont les frais ne s'augmentent pas en proportion de la consommation qu'on en fait. Un seul cuisinier peut préparer également bien le repas d'une seule personne et celui de dix; un même foyer peut faire rôtir plusieurs pièces de viande aussi bien qu'une seule. De là l'économie qu'on trouve dans l'entretien en commun des communautés religieuses et civiles, des soldats, des ateliers nombreux; de là celle qui résulte de la préparation, dans des marmites communes, de la nourriture d'un grand nombre de personnes dispersées; c'est le principal avantage des établissemens connus sous le nom de soupes économiques.

« 5° Enfin par des considérations d'un autre ordre, les consommations bien entendues sont celles qui sont conformes aux lois de la saine morale. Si les individus ne peuvent jouir d'un solide bonheur en s'écartant de ces maximes, cela est encore plus vrai des nations considérées en masse.

« En tout pays le gouvernement exerce une fort grande influence sur la nature des consommations qui

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. 1, chap. 19.

se font, non-seulement parce qu'il est appelé à décider de la nature des consommations publiques, mais parce que son exemple et ses volontés dirigent beaucoup des consommations privées. « Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre » dit Frédéric-le-Grand dans une de ses épîtres. Si le gouvernement est ami du faste et de l'ostentation, le troupeau des imitateurs aura du faste et de l'ostentation; et les personnes mêmes qui sont faites pour se conduire conformément à leurs propres principes, seront forcées de les sacrifier. Leur sort est-il toujours indépendant d'une faveur et d'une considération qu'on attache alors, non aux qualités personnelles, mais à des prodigalités qu'elles désapprouvent, un prince qui sent la prodigieuse influence de son exemple sur la conduite de ses concitoyens, et la prodigieuse influence de leur conduite sur la prospérité nationale, doit se faire une bien haute idée de ses devoirs (*a*). »

---

(*a*) J.-B. Say : *Traité*, etc., 1re édit., liv. V, c. 2.

FIN DU TOME SECOND.

## TABLE

### DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

### SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

*De la Distribution secondaire du produit annuel, ou de la circulation.*

Pages.

CHAPITRE IX. Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des produits agricoles, et conséquemment sur la rente foncière. — Continuation : Denrées nourrissantes. Légumes, fruits, vins, épiceries. 1

CHAP. X. Continuation : Viande de boucherie. 17

CHAP. XI. Continuation : Produit des basses cours et des laiteries. 34

CHAP. XII. Continuation : Gibier, poisson. 41

CHAP. XIII. Continuation : Matières pour le vêtement, le logement et le mobilier. Chanvre, lin, indigo, coton, bois, peaux crues, suif, laines 51

CHAP. XIV. Continuation : Minéraux. 67

CHAP. XV. Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix des ouvrages de manufacture. 84

CHAP XVI. Comment le progrès de la richesse nationale influe sur le prix de toutes les marchandises par le perfectionnement du commerce. Inductions qu'on peut tirer du prix de certaines marchandises pour juger de la richesse d'un pays. 97

### LIVRE CINQUIÈME.

*Du Numéraire.*

CHAP. PREMIER. De la nature du numéraire en général. 106

Pages.

Chap. II. Quelle est la matière la plus propre à servir de numéraire. 111

Chap. III. Origine et usage de la monnaie. 126

Chap. IV. Quels sont les effets de l'introduction du numéraire sur la richesse nationale. 133

Chap. V. Que le numéraire n'est point un signe des valeurs, ou de la différence entre le numéraire et le papier-monnaie. 137

Chap. VI. Que le numéraire n'est point une mesure exacte des valeurs. 141

Chap. VII. De l'étalon qui peut servir à mesurer la valeur des métaux précieux. 152

Chap. VIII. De la proportion entre la valeur de l'or et celle de l'argent. 163

Chap. IX. De la valeur des métaux précieux quand ils sont frappés en monnaie. 174

Chap. X. Quels sont pour le commerce les effets d'une monnaie gratuite et d'une monnaie grevée des frais de fabrication. 191

Chap. XI. Combien le commerce d'une nation exige de numéraire. 202

Chap. XII. Comment une nation privée de mines se procure du numéraire. 209

Chap. XIII. De la monnaie de cuivre et de billon. 218

## LIVRE SIXIÈME.

### *Du Crédit.*

Chapitre premier. Idée du crédit. 229

Chap. II. En quoi consistent les fonds prêtés ou les créances. 240

Chap. III. Ce qui détermine la quantité de fonds qui peut être prêtée dans un pays. 244

Chap. IV. Origine de l'intérêt, et ce qui l'a fait décrier dans le moyen âge. 250

Chap. V. Du taux nécessaire de l'intérêt. 254

Pages.

CHAP. VI. Du taux courant de l'intérêt. 266

CHAP. VII. Des prêts de nation à nation. 282

CHAP. VIII. Classification des titres de créance ou des papiers de crédit. 292

CHAP. IX. Des promesses directes et de leur circulation. 294

CHAP. X. Des assignations et des lettres de change. 305

CHAP. XI. Du cours du change. 315

CHAP. XII. Comment les créances extérieures servent à solder la balance du commerce étranger. 337

CHAP. XIII. Des viremens et de la monnaie de banque. 352

CHAP. XIV. Des billets de banque, et particulièrement des billets de confiance. 366

CHAP. XV. Du papier-monnaie. 402

CHAP. XVI. Comment les billets-promesses diffèrent des billets de banque. 425

CHAP. XVII. Quels sont les effets du crédit pour la richesse nationale. 438

## LIVRE SEPTIÈME.

*De la Consommation.*

CHAPITRE PREMIER. De la nature des consommations en général. 455

CHAP. II. De la consommation reproductive. 463

CHAP. III. De la consommation improductive. 468

---

## TABLE DES NOTES DE M. J.-B. SAY.

Sur les blés des États occidentaux de l'Europe, qui ne peuvent plus soutenir la concurrence de ceux de l'Ukraine. 81

C'est mal s'exprimer que de dire que la monnaie est la mesure des valeurs. 107

Des causes qui font que dans les paiemens on se sert d'un métal préférablement à un autre. 122

Pages.

De ce qui distingue les billets de confiance des papiers-monnaie. 139
Proposition faite par David Ricardo d'une nouvelle monnaie de papier. 141
Explication de ce que l'auteur entend par *offres légales*. 168
Sur le rapport entre la valeur de l'argent-lingot et celle de l'argent monnayé. 179
Sur l'étendue qu'on peut donner aux bénéfices qu'on fait sur la fabrication des monnaies. 189
Que l'on n'importe ni n'exporte jamais de la monnaie pour solder une balance entre deux pays. 194
Différence qu'on doit faire entre la circulation de l'argent et celle des marchandises. 206
Quelles sont les véritables causes qui font aller des quantités considérables d'argent en Asie. 210
Quelle quantité d'or a passé d'Angleterre en France durant les années de 1810 à 1813. 214
M. Storch n'a combattu qu'accidentellement le système de la balance du commerce. 218
Le crédit ne supplée point aux capitaux. 233
Que les emprunts que font les gouvernemens sont désastreux pour la société. 237
Ce qui empêche les gouvernemens d'emprunter au meilleur taux possible. 265
Des causes qui contribuent à élever le taux de l'intérêt en Russie. 281
Il est inutile de conseiller à une nation de prêter à une autre, ou de lui emprunter. 291
La circulation des valeurs occasionée par l'agiotage n'est point productive. 303
Que la valeur des papiers-monnaie est fondée sur le besoin qu'on a de monnaie. 403
Des services que les papiers-monnaie ont rendus à la liberté. 411
La dépréciation des monnaies n'est pas en général défavorable à la classe indigente. 417

Pages

Ce qui est proprement du ressort de l'économie politique. 424

Les billets à ordre et les lettres de change remplissent réellement les fonctions de numéraire. 427

Les cédules hypothécaires ne peuvent pas remplacer la monnaie. 435

Que les valeurs prêtées ne multiplient pas la somme des richesses. 441

Le commerce des assurances n'exige proprement point de capitaux. 449

Les seules richesses sociales sont susceptibles d'être consommées. 456

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES ET DES NOTES DU TOME SECOND.

00140994

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016